

La bataille de Paris

■ Bertrand Delanoë espère encore un accord avec les Verts

■ Dans un entretien au « Monde » le chef de file des socialistes ironise sur l'« archaïsme » du RPR

■ A droite, Alain Madelin se résigne à la candidature de Philippe Séguin

Lire page 8

Philippines : enquête sur les ravisseurs

- Les 21 otages du groupe Abu Sayyaf entrent dans leur quatrième semaine de détention
- Les deux Français paraissent « mentalement épuisés »
- Notre reportage dans l'un des fiefs des rebelles
- Le drame de Jolo illustre la dérive criminelle des mouvements séparatistes locaux

LES OTAGES du groupe Abu Sayyaf vont entrer dans leur quatrième semaine de captivité à Jolo, l'une des îles de l'archipel du sud des Philippines. Les négociations traînent en longueur. Aucune percée significative ne paraît s'esquisser, tant semblent confuses les revendications des ravisseurs. Les émissaires de Manille, la capitale, refusent l'une de leurs requêtes : le départ des troupes fédérales de l'île de Jolo. Vingt et une personnes, dont un couple de Français, sont toujours retenues dans la jungle, sans grands soins, épuisées par de longues marches avec les hommes en armes du groupe Abu Sayyaf, craignant une reprise des affrontements avec l'armée.

Une équipe de TF 1, dirigée par le journaliste Michel Scott, a pu les filmer et s'entretenir avec les deux Français. Dans leur reportage, diffusé dimanche soir 14 mai, ils se disent « mentalement épuisés » mais l'équipe de TF 1 les a trouvés en pas trop mauvaise santé. Ils sont victimes d'une situation locale ex-



trêmement complexe, où se mêlent et s'entre-mêlent plusieurs facteurs contradictoires : revendications séparatistes, mouvements islamistes radicaux, vieille tradition de violence et de règlements de compte à coups de machettes et d'armes à feu, persécution de minorités catholiques, et l'éloignement d'un pouvoir central pas toujours au fait des réalités locales. C'est notamment ce qui ressort du reportage de notre envoyé spécial, Jean-Claude Pomonti. Il s'est rendu dans l'île voisine de Basilan, dans la localité d'Isabela, berceau du groupe Abu Sayyaf, au début des années 90.

Ici, comme à Jolo, dans un mélange de pauvreté et de luxuriance tropicale, en des lieux où chacun porte une arme, la revendication islamiste et séparatiste a connu une dérive vers le grand banditisme où, d'un groupe à l'autre, on pratique le mitraillage de villages, l'enlèvement contre rançon et la torture.

Lire page 2



FESTIVAL DE CANNES L'Amérique, l'Amour, la Guerre

O Brother, Where Art Thou?, des frères Coen avec George Clooney (photo), est une plongée savoureuse et mélancolique dans une Amérique qui bascule dans la modernité au moment de la Grande Dépression. Liv Ullmann et Ingmar Bergman content, dans *Infi-dèle*, le malheur des hommes et des femmes. Jiang Wen place *Devils on the Door Step* sous le signe de l'humour sur fond de guerre sino-japonaise. Ces trois films, présentés en Sélection officielle, sont en compétition pour la Palme d'or. p. 32-34

Lycée : un métier, un salaire

LES ÉLÈVES de lycées professionnels pourront être rétribués lors de leurs passages en entreprises. Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, reprend, dans un entretien au *Monde*, l'idée lancée en septembre 1999 par Claude Allègre : « Systématiser la rétribution correspond à une demande exprimée par les lycéens, leurs syndicats et les conseils départementaux de la jeunesse. » M. Mélenchon cherche un mode de financement « qui soit neutre pour l'entreprise ». Ce système devrait permettre d'éviter que les élèves, considérés comme une main-d'œuvre bon marché par les entreprises, ne quittent les lycées avant l'obtention de leur diplôme.

Lire pages 10 et 11

Le président de l'Assemblée milite pour la 607 après avoir fabriqué la 403

EN 1960, Raymond Forni, ouvrier à la chaîne, fabriquait les tableaux de bord de la 403 Peugeot, à l'usine de Sochaux. Quarante ans plus tard, le nouveau président de l'Assemblée nationale, député socialiste du Territoire de Belfort, élu président de l'Assemblée nationale le 30 mars, a choisi la 607 Peugeot comme voiture officielle. Cela aurait pu passer inaperçu. Mais M. Forni l'a fait savoir en conviant la direction de PSA et « une dizaine d'ouvriers » de Sochaux à fêter, mercredi 17 mai, l'événement. Apéritif, petits fours en fin de matinée, et « déjeuner privé » à l'Hôtel de Lassay. L'initiative inquiète son entourage. Une fois de plus, la presse va faire ses choux gras du « fils-d'émigré-italien-qui-s'est-hissé -à-la-force-du-poignet ». M. Forni, dit-on, devrait passer à autre chose !

Mais, en préparant l'opération médiatique, l'élu du Territoire de Belfort avait d'autres idées en tête. Quand M. Forni a été consulté sur le renouvellement du parc automobile de l'Assemblée - décidé « avant son arrivée » à la présidence, précise le service communication -, il a « immédiatement » pensé à Peugeot. L'usine de Sochaux, explique-t-il, c'est

« dix-sept mille salariés dont trois à quatre mille » issus de sa circonscription. Or les informations de la presse spécialisée révélant, en janvier, la mauvaise tenue de route de la 607, ont « plombé » l'image de la nouvelle berline. « Ça fout le modèle en l'air et les emplois qui sont derrière ! », rale le député, qui dénonce une « campagne scandaleuse ». Un petit coup de pouce au lendemain du lancement du nouveau modèle sur le marché - lundi 15 mai - est bienvenu. « Le président de l'Assemblée nationale fait confiance à la 607. Pourquoi pas vous ? », pourra argumenter le service des ventes.

M. Forni, homme-sandwich de la marque au lion ? Pas tout à fait. L'ancien ouvrier n'a jamais rechigné à évoquer les mauvais souvenirs que lui a laissés son court passage - un an et demi - à Sochaux. Bien au contraire ! Dans *Vivre à gauche*, ouvrage de deux journalistes, Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot (Albin Michel, 1974), M. Forni, qui venait juste d'être élu à l'Assemblée, évoquait le « cloisonnement », l'« asservissement » du travail à la chaîne, l'impossibilité d'aller aux toilettes plus d'« une fois sur les neuf heures

trente de la journée de travail », sans oublier les « petits chefs », « ceux qui vont le dimanche à la messe en même temps que leur supérieur ou qui s'arrangent pour faire du sport avec lui ».

Aujourd'hui, le président de l'Assemblée ne change pas une virgule. Drôle de cérémonie en perspective, le 17 mai ! « C'était le *tailorisme flamboyant* », confirme M. Forni, qui se souvient de la grève qu'il avait faite, deux mois après son embauche, durant laquelle « le directeur général avait failli passer par une fenêtre du troisième étage... ». Plusieurs années après sa démission, il n'osait emprunter la nationale qui traversait alors les établissements Peugeot à Sochaux. « Ça me donnait mal au ventre », confie-t-il. Depuis, PSA a racheté la nationale, « le dialogue social s'est ouvert, la famille Peugeot est moins présente ». Surtout, cette expérience est à l'origine de son engagement politique. « C'est là que j'ai vraiment découvert l'inégalité et l'injustice. » Alors « merci Peugeot », quand-même...

Clarisse Fabre

Nouveau géant de la communication



MARTIN SORRELL

APRÈS le rachat de l'agence américaine Young & Rubicam, le groupe britannique de Martin Sorrell, WPP, nouveau numéro un mondial du conseil en marketing et publicité, concentrera un cinquième des honoraires dépensés dans le monde par les annonceurs pour leur communication.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 516 - 7,50 F



Microsoft et le virus d'amour

ILOVEYOU, le virus qui a ravagé les ordinateurs du monde entier au début du mois de mai, fait de plus en plus figure de signal d'alerte : il sera au cœur des travaux des experts du G8, réunis à partir de lundi 15 mai à Paris pour débattre de la cybercriminalité. Si ILOVEYOU révèle la vulnérabilité d'Internet, il jette également

une lumière crue sur les effets secondaires du monopole de Microsoft.

Les logiciels de l'entreprise de Bill Gates sont devenus les outils favoris des auteurs de virus. On peut interpréter ce phénomène comme la rançon du succès. Les auteurs de virus ont tout intérêt à utiliser les pro-

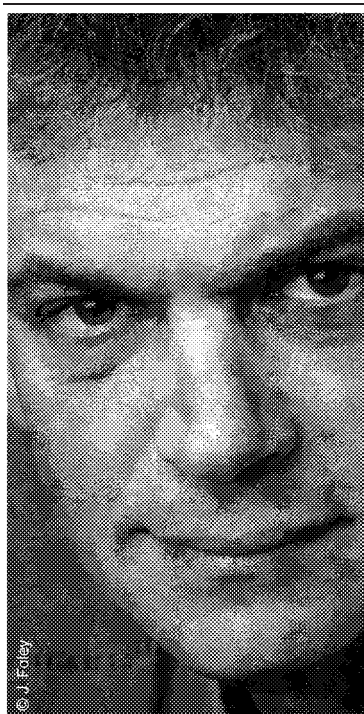
grammes informatiques qui équipent 90 % des ordinateurs de la planète. Ils choisissent donc les fonctions de la suite logicielle Microsoft Office qui comprend le traitement de texte Word, le tableur Excel, le gestionnaire de base de données Access et... la messagerie électronique Outlook Express. Cette

dernière est même devenue une cible privilégiée. En 1999, elle a servi à propager Melissa, le cheval de Troie qui utilisait les cinquante premiers noms du carnet d'adresses des victimes pour se diffuser automatiquement. Le virus LoveLetter, associé au message ILOVEYOU, optimise ce procédé en exploitant la totalité du carnet d'adresses. D'où une vitesse de propagation telle qu'elle lui a permis d'infecter plus d'un million d'ordinateurs avant que les entreprises et les particuliers n'aient eu le temps de se protéger à l'aide d'un logiciel antivirus. Dans ce domaine, la course de vitesse joue un rôle prépondérant. Il ne faut que quelques heures aux entreprises spécialisées pour créer un antidote que leurs clients peuvent immédiatement installer sur leurs machines.

Mais cette brève fenêtre suffit, comme vient de le démontrer ILOVEYOU, pour que les dégâts atteignent plusieurs milliards de dollars. Une somme difficile à mesurer avec précision, car elle provient de conséquences variées, de la fermeture de messageries électroniques, qui isolent une entreprise de ses collaborateurs et clients pendant quelques heures, au travail des techniciens qui interviennent sur chaque ordinateur infecté.

Michel Alberganti

Lire la suite page 19



Jean-Marc Roberts

UN DÉBUT D'EXPLICATION

Fiction & Cie

Jean-Marc Roberts
Un début d'explication

Un livre traître. Qui nous berce pour mieux nous réveiller.
M.-L. Delorme, Magazine Littéraire

Editions du Seuil



FOOTBALL Monaco n° 1, OM moins une

Le championnat de France de football de première division 1999-2000 s'est achevé samedi 13 mai. Au cours de la 34^e et dernière journée, l'AS Monaco, champion depuis un mois, a perdu (3-1) devant Saint-Etienne, et l'Olympique de Marseille (photo) a fait match nul (2-2) à Sedan. Ce résultat permet à l'OM de sauver sa saison in extremis, en se maintenant de justesse parmi l'élite. p. 27 à 29

International.....	2	Tableau de bord.....	24
Emploi/annonces.....	4	Aujourd'hui.....	27
France.....	8	Météorologie, jeux.....	31
Société.....	10	Culture.....	32
Carnet.....	14	Guide culturel.....	35
Régions.....	15	Immobilier/annonces	36
Horizons.....	16	Kiosque.....	38
Entreprises.....	20	Abonnements.....	38
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	39

ASIE Sur l'île de Jolo, au sud des Philippines, la crise des otages se poursuit : trois semaines après l'enlèvement de vingt et une personnes, dont dix touristes étrangers, les négoc

ciations entraînent en longueur entre les émissaires de Manille et les chefs du groupe Abu Sayyaf, un mouvement musulman extrémiste. Une équipe de TF1 a pu s'entretenir avec

les deux otages français, qui sont « mentalement épuisés », mais pas « trop mal », selon un reporter de la télévision française. ● SUR L'ÎLE VOISINE de Basilan, notre envoyé spécial

décrit le berceau d'Abu Sayyaf, où les intérêts contradictoires d'anciens séparatistes ralliés et de rebelles en activité créent un climat de confusion sur fond d'enlèvements. ● LE PLUS

GRAND MOUVEMENT séparatiste philippin, le Front Moro islamique de libération, a par ailleurs annoncé, lundi 15 mai, qu'il était prêt à reprendre des pourparlers de paix avec Manille.

Philippines : les tractations sur la libération des otages piétinent

Un médiateur libyen redoute que les pourparlers en cours ne « entraînent en longueur » avec les chefs du groupe Abu Sayyaf. Une équipe de TF1, qui a pu rencontrer les deux Français prisonniers, les a trouvés « mentalement épuisés », mais en relative bonne forme

ZAMBOANGA (Philippines)
(de notre envoyé spécial)

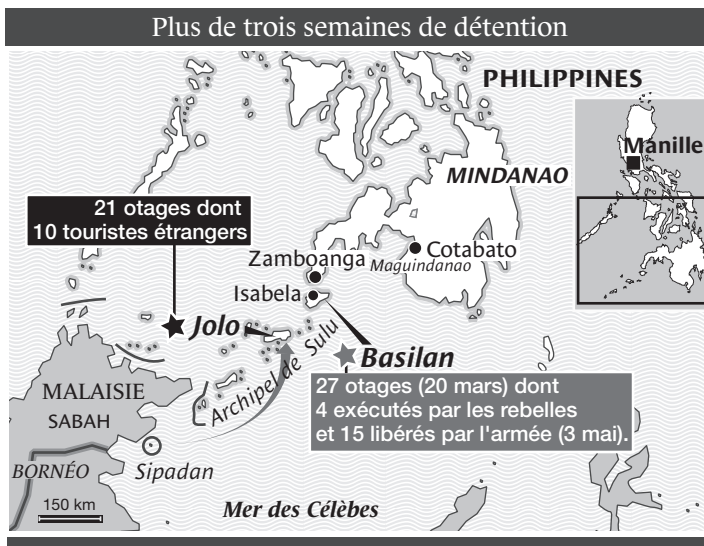
Voilà plus de trois semaines déjà que dix-neuf otages étrangers et deux Philippines sont entre les mains des extrémistes du groupe Abu Sayyaf sur l'île de Jolo, au sud des Philippines. Le médiateur libyen, Rajab Azzarouk, a donné le ton, dimanche 14 mai, en déclarant que les « pourparlers risquaient de traîner en longueur ». Lundi, Ricardo Puno, porte-parole de la présidence philippine, a annoncé que l'une des demandes des ravisseurs avait été rejetée : il n'est pas question que les forces armées se retirent de Jolo. Les militaires ont « laissé assez d'espace » à Abu Sayyaf, a-t-il estimé, pour que les contacts puissent se poursuivre sur le terrain et que la sécurité des otages ne soit pas menacée.

Abu Sayyaf a remis, samedi, une série de demandes – dont « certaines politiques », selon Azzarouk – aux émissaires du gouvernement, qui se sont rendus le

lendemain à Manille pour en discuter avec le président Joseph Estrada. Certaines sont connues, comme le paiement de « frais d'hébergement », euphémisme philippin pour occulter le terme de rançon, et un repli des forces gouvernementales qui les encerclent. Les ravisseurs ont déjà obtenu, au début de la semaine dernière, des changements dans l'équipe des négociateurs, mettant ainsi en relief la confusion qui prévaut au sein du gouvernement philippin sur les décisions à prendre.

RELATION AVEC LA PRESSE

Simultanément, ils gèrent avec adresse une campagne de relations avec la presse. Michel Scott et son équipe de TF1 ont pu se rendre auprès d'Abu Sayyaf, samedi, et y filmer les deux otages français, Sonia Wendling et Stéphane Loisy, que Michel Scott a trouvés dans un état « pas trop mal » mais « mentalement épuisés ». L'envoyé spécial de TF1 a



ajouté que les chefs d'Abu Sayyaf qu'il a rencontrés ont été « très amicaux et très gentils ». Les ravisseurs ont exigé que les interviews se déroulent en anglais. « Au bout de trois semaines, on n'a pas vrai-

ment de problèmes physiques, un peu de diarrhées ou des petites coupures comme ça, après les très longues marches qu'on a faites, mais c'est le mental qui est très marqué parce que trois semaines,

c'est très long, on a du mal à réaliser », a dit Sonia Wendling. « On a un peu d'eau, pas terrible mais on y met des pilules pour la purifier », a-t-elle ajouté en concluant : « La liberté, voilà ce qu'il nous faudrait. »

Avant la fin de l'entretien, elle a cependant pu échanger quelques mots en français avec le journaliste de TF1.

MENACE PHYSIQUE

A propos de ses ravisseurs, elle a estimé qu'« Il y a des gens très gentils : certains donneraient leur chemise, parfois je ne peux pas leur en vouloir mais, quand même, quand j'y pense, je leur en veux ».

Les missives des otages, qui ont été remises, vendredi soir, aux émissaires du gouvernement, ont mis l'accent sur la menace physique que faisait alors peser, sur leur sort, la proximité d'unités des forces armées. A Jolo, qui fait partie d'une région autonome musulmane, les autorités locales font également valoir que la présence de l'armée régulière, qui paraît

peu équipée pour faire face à des enlèvements, met en danger la vie des otages. Mieux vaudrait donc, estiment-elles, régler cette affaire entre initiés, sans interférence des militaires, ce qui est également la requête d'Abu Sayyaf.

Des contacts directs devraient être rétablis, mardi ou mercredi, entre les émissaires officiels et Abu Sayyaf. « Je pense qu'il doit y avoir maintenant de sérieuses négociations sur ce que les ravisseurs voudraient, sur ce qu'ils demandent, en particulier les demandes politiques », a estimé, dimanche, Rajab Azzarouk avant de retourner à Manille en compagnie de deux autres émissaires, le Dr Parouq Hussin et le conseil à la présidence Roberto Aventajado. Pour sa part, le président Estrada ne semble pas avoir renoncé à se rendre mardi en Chine, en compagnie de cent cinquante hommes d'affaires, pour une visite officielle de quatre jours.

Jean-Claude Pomonti

Des journalistes français portés manquants

Deux journalistes français étaient portés manquants, dimanche 14 mai, à Jolo, par les autorités locales. Il s'agit, d'après la police, d'Olivier Baube, l'un des envoyés spéciaux de l'Agence France-Presse, et du reporter de France-Soir, Jérôme Fritel. Les rédactions de Libération, du Parisien, des radios Europe 1, France-Info et BFM ont indiqué qu'elles n'avaient pas pu entrer en contact téléphonique avec leurs envoyés spéciaux, qui se sont rendus, samedi, auprès des otages, mais que la situation n'inspirait pas d'inquiétude majeure. Lundi matin, le journaliste de RTL a réapparu et l'on indiquait à la rédaction de France-Info ne pas être alarmé sur le sort de Nicolas Poincaré, en raison des problèmes de communication et des difficultés inhérentes à un tel reportage. - (AFP)

Dans l'île de Basilan, sanglant berceau des extrémistes d'Abu Sayyaf

ISABELA (île de Basilan)
(de notre envoyé spécial)
Bretelles zébrées sur tee-shirt blanc, colt sous l'aisselle, jeans, Wahab Akbar, gouverneur de l'île

REPORTAGE

Une brigade de deux mille militaires traque le groupe

de Basilan, doit plaire à Joseph Estrada, qui a longtemps joué le rôle du justicier populaire dans des films de série B avant d'accéder à la vice-présidence puis à la présidence des Philippines. Les deux hommes, d'ailleurs, sont complices et « quand le gouverneur se rend à la Malacanang (le palais présidentiel à Manille), il se contente d'enfiler une veste sur son

tee-shirt », rapporte son porte-parole Hader Glang. Pourtant, ce qui se passe à Basilan n'a rien d'un film.

A Isabela, le chef-lieu de cette province, Wahab Akbar vit sous la protection d'une garde privée de plus d'une centaine d'hommes au « Capitoul », le vaste gouvernorat construit en 1999. « Mes trois femmes et mes deux enfants, dit-il, ne sont pas en danger. Ils dorment dans mon bureau et les enfants vont à l'école à Zamboanga », le port le plus proche sur la grande île de Mindanao, à une demi-heure de navette rapide.

FONDÉ AU DÉBUT DES ANNÉES 90

Hader Glang, qui se dit « traqué par Abu Sayyaf », regagne tous les soirs Zamboanga.

Le groupe Abu Sayyaf a été fondé, au début des années 90, à Basilan. Le 20 mars, il y a capturé une cinquantaine d'enseignants, d'écopliers et un prêtre. Ce dernier a été torturé avant d'être exécuté, deux enseignants ont été décapités et un troisième tué. « Ici, les gens croient qu'un corps sans tête n'est pas accepté au paradis », rapporte Hader Glang. A l'exception de sept enfants et deux enseignantes, toujours captifs, les autres ont été tués ou relâchés quand ils étaient musulmans, d'autres ont été secourus par les forces armées. Parmi les enfants capturés dans deux écoles du sud de l'île, où un commando d'Abu Sayyaf s'était replié face à des militaires, figurait une fille d'Abdu Mijal, un compagnon de Kadhafi Janjalani, l'actuel dirigeant d'Abu Sayyaf. Trois jours plus tard, Abdu Mijal a enlevé neuf membres de la famille de Kadhafi. Quand sa fille a été libérée, il a rendu la femme enceinte et la fille de Kadhafi, mais pas les sept autres membres de la famille, toujours en captivité.

Quand on rapporte au gouverneur la rumeur selon laquelle il est derrière l'enlèvement des membres de la famille de Kadhafi, il répond, d'un sourire entendu : « Pas de commentaires. » Wahab Akbar a également d'autres chats à fouetter. L'an dernier, avec l'aide des chefs de la police et de la brigade militaire, il a dû régler une dispute entre le maire et le maire adjoint de la petite ville de Sumisip. Le second a reçu du premier un chèque en bois d'un montant de 50 000 pesos (8 000 francs) pour un projet de développement. Son sang n'a fait qu'un tour. Les gardes privés des deux hommes se sont affrontés. Bilan : neuf morts et deux blessés graves. Verdict : le gouverneur a suspendu de leurs fonctions les deux élus pendant un mois et, depuis, ils gèrent de nouveau ensemble leurs administrés.

« Je n'ai jamais dit que je donne-

rai 1 million de pesos à celui qui me livrera un leader d'Abu Sayyaf. J'ai simplement dit que celui qui le fera deviendra millionnaire », « rectifie » Wahab Akbar. Soit l'équivalent de 180 000 francs (27 500 euros), somme plus qu'atrayante sur une île luxuriante mais très pauvre et où chaque homme porte une arme. A Isabela, des gardes privés armés de fusils automatiques sont présents devant tous les bureaux. Le quartier général de la police provinciale a déjà été attaqué à plusieurs reprises cette année. La cathédrale Santa Isabela – l'île compte environ 30 % de chrétiens sur 230 000 habitants – a essuyé des coups de feu. « Ils tirent même au cinéma quand on y passe un film qu'ils jugent porno soft », rapporte un fonctionnaire. Et, bien entendu, les enlèvements pour rançon sont, comme sur l'île de voisine de Jolo, monnaie courante.

Membre du Front moro de libération nationale (FMLN), qui a si-

fois en Libye et trois fois aux Philippines – Abdurajak Janjalani, fondateur d'Abu Sayyaf, un intégriste tué fin 1998 par la police. Ce dernier, prédicateur charismatique, était le frère de Kadhafi, lequel lui a succédé à la tête du groupe.

A Basilan, une brigade des forces armées, forte de deux mille hommes, est chargée de traquer Abu Sayyaf. Les militaires ont pris, début mai, le camp Aburazzak, base d'Abu Sayyaf juchée sur une montagne au centre de l'île. « Mais nous sommes obligés de ravitailler par air nos hommes demeurés sur place », explique le général Gucerio Sua, qui supervise les opérations, laissant entendre qu'ils pourraient se replier un jour. Après de sérieuses pertes, les rebelles – il en reste deux cents, selon le général – se sont regroupés dans l'ouest d'une île couverte d'une forêt dense parsemée de plantations de caféiers, d'hévéas ou de cocotiers. « Ils ne sont pas

comme sur l'île voisine de Jolo, qui fait également partie de la Région autonome musulmane (ARMM) gérée par le FMNL à la suite de l'accord de 1996, les autorités locales gardent quelques distances à l'égard du gouvernement philippin et, surtout, de son armée.

DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

Dans cette affaire, Abu Sayyaf est de plus en plus isolé. Abdulmuhmin Mujahid, le jeune président du Conseil suprême des ulémas de Basilan, qui a été formé pendant huit ans en Syrie et ne cache pas ses sympathies pour le FMIL, rejette catégoriquement l'image de défenseur de l'islam à laquelle prétend Abu Sayyaf. Comment qualifier ce groupe ? « Je ne vois qu'un seul terme : ce sont des terroristes. Lors de la prière chaque vendredi, nous répétons que couper des têtes, torturer et enlever des gens est contraire à la loi musulmane. Nous le crions sur les toits. Pour le reste, nous ne dénonçons pas les valeurs chrétiennes mais les musulmans doivent pouvoir également appliquer le Coran. Nous soutenons donc le FMIL quand il dit que la seule solution est la formation d'un état islamique dans la partie concernée de Mindanao. Tant que l'administration Estrada sera hostile au FMIL, la situation se dégradera à Mindanao. La seule solution est de reprendre les négociations avec le FMIL. En ce qui concerne Abu Sayyaf, la seule solution est de les contraindre à se rendre aux militaires et aux musulmans. »

« La loi philippine est inapplicable dans ma province. Nous devrions faire comme en Malaisie : toute personne est présumée coupable jusqu'à ce qu'elle soit prouvée innocente. Les gens ne veulent pas de la loi martiale. Moi, je l'aime beaucoup », résume de son côté le gouverneur, Wahab Akbar.

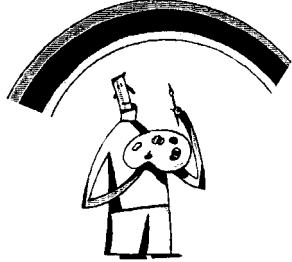
Au Centre de formation catholique d'Isabela, Chary, une fillette de quatorze ans dont la sœur cadette a dû être hospitalisée à Manille raconte leur captivité. Comment les enfants ont « pleuré » quand leur prêtre a été battu, quand les deux enseignants ont été emmenés les mains liées derrière le dos ; les jours sans nourriture, les coups reçus quand ils ne se déplacent pas assez vite. Une vieille dame fripée, Carmelita Felicano, dit d'un maigre sourire qu'elle n'a aucune nouvelle depuis dix jours de son petit-fils, captif depuis près de deux mois. « Il aura huit ans le 4 juin », soupire-t-elle, en ajoutant que l'un de ses neveux, un fusilier marin, vient d'être tué au combat à Cotabato, sur l'île de Mindanao, et que son corps n'a pas encore été récupéré.

J.-C. P.

ESSEC

MBA

Admission sur titre :
La palette entière du manager
pour réussir toutes les facettes
de votre carrière.



Ingénieurs – médecins – pharmaciens – vétérinaires
architectes – IEP – titulaires d'une maîtrise
(lettres, droit, sciences, etc...)

• Le diplôme de l'ESSEC est aujourd'hui un MBA, seul titre reconnu internationalement pour les managers.

• L'apprentissage permet de consolider une véritable expérience professionnelle ouvrant un accès direct aux plus importantes fonctions de l'entreprise.

• La personnalisation du cursus est au cœur d'un projet pédagogique original et éprouvé.



Première business school européenne accréditée par l'AACSB -
The International Association for Management Education.

Limite d'âge : 29 ans dans l'année de la candidature
Clôture des inscriptions le 15 juin 2000

tel : 08.25.04.60.00
fax : 01.34.43.39.91

ESSEC
ACTING FIRST

www.essec.fr
indigo@essec.fr

Les militaires britanniques en Sierra Leone ont sécurisé Freetown et ses alentours

Une coalition hétéroclite repousse les rebelles du RUF vers l'est du pays

Les parachutistes britanniques dépêchés en Sierra Leone ont sécurisé la capitale Freetown et ses alentours, tandis que des commandos des forces

spéciales SAS ont reçu pour mission de s'enfoncer à l'intérieur du pays pour y localiser les centaines de membres de l'ONU retenus en otage

par les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF). Une coalition hétéroclite d'ex-frères ennemis sierra-léonais pourchasse les rebelles.

FREETOWN

de notre envoyé spécial

La guerre s'éloigne, la guerre commence. Freetown, prise d'un sentiment de panique ces derniers jours alors que les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) approchaient, respire. La vie y a repris son cours, notamment grâce au déploiement des soldats britanniques, qui ne se contentent plus d'organiser l'évacuation des Européens... Si l'agitation à Freetown a été limitée à des troubles rapidement circonscrits, les combats commencent à prendre de l'ampleur au fur et à mesure qu'une nouvelle coalition militaire, inattendue, repousse les rebelles du RUF vers l'est du pays.

La ligne de front se situe désormais à 70 kilomètres de la capitale sierra-léonaise, autour de la bourgade de Masiaka. Sur la route qui mène à cette ville, deux fois perdue et reprise en trois jours, l'alliance anti-RUF est clairement visible : casques bleus nigériens et jordaniens des Nations unies, impuissants ; soldats et « conseillers » britanniques, patrouillant bien loin de l'aéroport de Lungi, lieu d'évacuation des ressortissants étrangers ; soldats sierra-léonais (SLA), fidèles au président Ahmad Tejan Kabbah ; ex-putschistes du Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRD) et ex-rebelles, ralliés au gouvernement et commandés par Johnny Paul Koroma ; guerriers des Forces

de défense civiles (CDF), dirigés par le vice-ministre de la défense et chef des Kamajors (chasseurs traditionnels), Sam Inga Norman.

L'heure est à une sorte d'unité nationale contre le RUF du caporal Foday Sankoh, le chef rebelle historique disparu depuis le 8 mai lors d'une manifestation devant sa villa de Freetown, de Sam Bockarie « Mosquito » (Moustique), le commandant militaire apparemment réfugié au Liberia, et du « général » Issa Sesay, l'actuel chef des opérations antigouvernementales.

OFFENSIVE CONJOINTE

La terreur inspirée la semaine dernière par une déclaration catastrophiste d'un porte-parole de l'ONU, Philip Winslow, affirmant que les rebelles étaient aux portes de Freetown, a rappelé aux Sierra-Léonais l'attaque du RUF du mois de janvier 1999, qui s'était soldée par la mort d'au moins 6000 personnes et l'amputation de centaines d'autres civils à la machette et à la hache. La Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) a finalement reconnu son erreur d'appréciation, mais l'angoisse subsiste.

Autour de la péninsule d'Aberdeen, où sont situés l'héliport de Freetown, le quartier général des Nations unies et les hôtels qui abritent diplomates et journalistes, les parachutistes anglais dressent des barrages, remplissent

des sacs de sable sous un soleil de plomb et tiennent leurs mitrailleuses en batterie. Ils partagent leurs positions avec des Nigériens du contingent de l'ONU et des soldats sierra-léonais. Leur commandant, le général David Richards, a appelé vendredi 12 mai, sur les ondes de la radio Democracy FM, à faire « tout ce qui est nécessaire » pour combattre le RUF, affirmant que le mandat de ses troupes, présenté à Londres comme étant strictement consacré à l'évacuation de la communauté étrangère, est « interprété de façon libérale ».

Huit navires de guerre britanniques sont arrivés au large de Freetown, dont un porte-avions et un porte-hélicoptères. Alors que quelque 800 parachutistes opèrent à Freetown et dans ses alentours, des membres des forces spéciales SAS (Special Air Service), déployés secrètement dans le pays, ont reçu pour mission de s'infiltrer à l'intérieur du territoire sierra-léonais. Si personne ne peut confirmer une participation de soldats britanniques dans les récents combats, il est évident que ceux-ci apportent conseils et logistique aux forces de la coalition anti-RUF décidées à réduire la rébellion qui occupe maintenant l'est du pays.

L'objectif de l'offensive conjointe est aussi d'aller à la recherche des 500 casques bleus détenus ou encerclés dans leurs bases par le RUF. Les Nigériens,

seul contingent de l'ONU réellement prêt à combattre, en fait une question de principe, et les soldats sierra-léonais aimeraient profiter de la situation pour apparaître à la fois comme les vainqueurs du RUF et les libérateurs des soldats de la Minusil venus en Sierra Leone pour veiller à l'application des accords de paix signés à Lomé, au Togo, en juillet 1999.

Nul ne peut aujourd'hui prévoir la réaction du RUF. Les rebelles ne paraissent pas décidés à engager toutes leurs forces dans les combats de la région de Freetown, comme s'ils préféraient porter la guerre dans cette brousse dont ils connaissent chaque village et chaque recoin. Là, où ils ont combattu durant huit ans les différents régimes qui se sont succédés à Freetown. Là où ils pourront plus aisément contrer la coalition pro-gouvernementale.

Rémy Ourdan

■ Les rebelles sierra-léonais ont « libéré » 18 membres de l'ONU (11 observateurs militaires et 7 casques bleus indiens) auxquels ils ont permis de rejoindre un bataillon indien isolé dans la ville de Kailahun, à environ 500 kilomètres à l'est de Freetown, samedi 13 mai, a déclaré dimanche un porte-parole des Nations unies. Kailahun est elle-même encerclée par les rebelles du RUF. — (Reuters.)

La junte d'Abidjan relance le débat sur l'« ivoirité »

Le projet de nouvelle Constitution élimine l'opposant Alassane Ouattara de la course à la présidence

ABIDJAN

de notre correspondant

La tension politique est montée brutalement d'un cran à la fin de la semaine en Côte d'Ivoire après l'annonce d'un référendum constitutionnel, le 23 juillet, suivi d'une élection présidentielle les 17 septembre et 8 octobre, puis de législatives le 29 octobre. A l'origine de la crise, un court article du projet de Constitution : le candidat à l'élection présidentielle « ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité ».

Depuis des semaines, tout le débat tourne autour de cette petite phrase destinée à interdire à Alassane Dramane Ouattara de se porter candidat à la présidence – un sujet sensible en Côte d'Ivoire qui a conduit au coup d'Etat du 24 décembre et à l'avènement du général Gueï. Elle avait été retenue après des discussions houleuses par la sous-commission chargée de rédiger le projet de Constitution et était défendue par ce que l'on appelle ici le « TSO », le front « Tout sauf Ouattara ».

Dans ce « TSO » se sont retrouvés, paradoxalement, de vieux frères ennemis : l'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-libéral) du président renversé Henri Konan Bédié et le Front populaire ivoirien (FPI, socialiste) de Laurent Gbagbo. Le projet a ensuite été soumis comme prévu à la Grande Commission, sorte de comité des sages, qui n'a pas jugé utile de retenir la mention « ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité » provoquant un tollé au sein du camp anti-ouattariste.

Le général Robert Gueï, chef de la junte, a alors convoqué tous les partis politiques, et les a sommés de revenir le voir une semaine plus tard après s'être mis d'accord. Ce qui, bien sûr, n'a pas été possible. Ce délai expiré, ils ont étalé leurs dissensions avec force arguments devant la junte réunie au grand complet. De cette réunion, le général a tiré une conclusion : 90 % des membres de cette junte souhaitent que l'article en question soit maintenu.

MISE EN GARDE

Vendredi 12 mai, il a fait part de cette conclusion aux diplomates accrédités en Côte d'Ivoire et mis immédiatement le parti de M. Ouattara, le Rassemblement des républicains (RDR) en garde : « Certains s'agitent, notamment nos frères et nos sœurs du RDR. » Et de menacer ces « frères et sœurs » contre toute tentative de « chantage » pour le faire changer d'avis sur la Constitution. Le général est même allé plus loin, affirmant qu'il détenait « des preuves d'atteinte à la sûreté de l'Etat ». Aux diplomates, « maîtres es-démocratie », il a lancé : « Demain, si nous devons répondre à la violence par la violence, certains d'entre vous seront les

premiers à parler de droits de l'homme. C'est maintenant qu'il faut parler de droits, de démocratie. » Au RDR, il n'a donné qu'un conseil : « Si vous n'êtes pas contents, descendez sur le terrain et faites campagne pour le non » au référendum.

« Gueï rêve debout », lui a répondu, samedi, en « une » Le Patriote, le quotidien du RDR. « Comme Bédié, Gueï mène une politique d'exclusion ; il veut éliminer les candidats de taille. Nous ne l'accepterons pas et Ouattara sera candidat », a renchéri le porte-parole du RDR, Aly Coulibaly. Pour lui, le général Gueï veut être candidat et « s'est lancé dans une dynamique de confiscation du pouvoir et d'affrontement ». « La Côte d'Ivoire, ajoutez-il, n'acceptera pas que l'un de ces fils soit exclu de la course à la présidence. »

ÉPREUVE DE FORCE

Il note aussi que la décision sur le projet de Constitution a été prise en l'absence de deux membres importants de la junte, les généraux, Abdoulaye Coulibaly et Lassana Palenfo – respectivement ministre des transports et de la sécurité, en voyage à la fin de la semaine dernière –, deux ministres réputés proches du RDR.

Le général Gueï, avant de lancer le pavé dans la mare devant les ambassadeurs, avait pris soin d'organiser une grande réunion, vendredi matin, de tous les officiers supérieurs de l'armée. « Il s'est assuré de la loyauté de tous », raconte un des participants. Samedi, de retour de voyage, le général Palenfo a également réitéré son engagement auprès de Robert Gueï. « Je suis au CNSP [Conseil national de salut public] par amour pour mon pays et non pour me mettre au service de qui que ce soit. Je suis un homme intègre et impartial et j'entends garder cette ligne de conduite aussi longtemps que j'aurai la confiance du chef de l'Etat avec lequel j'ai d'excellents rapports, contrairement aux rumeurs qui circulent », a déclaré le général. Le discours a été diffusé et rediffusé en intégralité à la télévision toute la journée de dimanche. Quand la bourrasque se lève, les militaires serrent les rangs.

Alassane Ouattara semble une nouvelle fois bien isolé. Mais l'épreuve de force n'est pas terminée. L'ancien premier ministre de feu Félix Houphouët-Boigny, cible d'un nationalisme que la Côte d'Ivoire, pays qui abrite plus de 35 % d'étrangers sur son territoire, n'avait jamais connu, bénéficie d'un fort soutien des musulmans du nord du pays dont on ne sait quelle pourra être la réaction si la candidature de M. Ouattara est invalidée. En attendant, le référendum sur la Constitution risque de se transformer en un sondage national « pour ou contre la candidature de Alassane Ouattara ».

Fabienne Pompey

Le sort des détenus palestiniens crée un nouveau climat d'Intifada

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un climat d'Intifada flotte de nouveau à la première page des journaux qui, en hébreu ou en arabe, commentaient, dimanche 14 mai, les nombreuses photos de jeunes Palestiniens chargeant, visage masqué et pierres à la main, une patrouille ou un poste militaire en Cisjordanie occupée. Depuis vendredi, des milliers de jeunes Palestiniens ont manifesté, souvent violemment, dans toute la Cisjordanie pour réclamer la libération des leurs, détenus par Israël pour des faits en relation avec leur activité politique. Dimanche, l'un des responsables palestiniens chargé des négociations, Saeb Erakat, a rencontré son homologue israélien Oded Eran pour évoquer, sans succès, la libération de 230 prisonniers. Alors que M. Erakat demandait qu'Israël demeure fidèle à sa promesse de libérer les prisonniers, son interlocuteur a exigé, en préalable, que cesse l'agitation.

Ce même jour la police israélienne a fermement réprimé une manifestation de quelque 700 Palestiniens détenus à la prison de Meggido, dans le nord du pays. Il y aurait eu de nombreux blessés. Au même moment, des incidents violents opposaient l'armée aux manifestants venus des camps de réfugiés des alentours de Gaza, Hébron, Ramallah et Naplouse. A Netzarim, près de Gaza, des manifestants ont attaqué un poste de l'armée à coups de pierres et de cocktails Molotov, plantant le drapeau vert du Hamas sur les barbelés qui entourent la place. Plusieurs d'entre eux ont été blessés par les tirs de riposte – certains à balles réelles, affirment

les manifestants – des militaires israéliens. Des incidents similaires, qui ont fait un mort et des dizaines de blessés, ont été constatés lors des autres rassemblements.

Depuis les accords de Charm-el-Cheikh signés en septembre 1999, Israël a libéré 398 prisonniers palestiniens ou arabes, mais quelque 1 650 demeurent détenus, jouets d'une politique hésitante et contradictoire. Malgré le principe officiel de ne libérer aucun détenu ayant, selon la formule consacrée, « du sang sur les mains », le service de sécurité intérieur israélien, le Shin Beth, a proposé, il y a trois semaines, d'élargir tous les prisonniers membres ou proches d'une organisation qui soutient le processus de paix, sans souci des motifs de leur condamnation.

DATE DOULOUREUSE

Dimanche, l'Autorité palestinienne a également annoncé qu'Israël venait de libérer l'un des fondateurs du mouvement islamiste Hamas, Salah Chehadeh, condamné en 1989 à dix ans de prison pour avoir créé la branche militaire de l'organisation intégriote. Il était demeuré en détention administrative à l'expiration de sa peine. Illustration de la « valeur » quasi marchande dont sont crédités les prisonniers, cette libération, estiment certains commentateurs, pourrait être une partie de la récompense offerte par Israël aux autorités palestiniennes après l'arrestation de Mohammed Deif dans la bande de Gaza.

Chef de la branche clandestine armée du Hamas, Mohamad Deif est considéré par les services israéliens comme l'organisateur des san-

glants attentats de février et mars 1996 qui, à Tel-Aviv et Jérusalem, ont fait des dizaines de morts et des centaines de blessés, et scellé la défaite électorale de Shimon Pérès face à Benyamin Nétanyahou. Depuis longtemps, Israël accusait l'Autorité palestinienne de fermer les yeux sur sa présence en Palestine autonome. Dimanche soir, malgré un démenti palestinien, la télévision israélienne a annoncé que Mohamad Deif avait été discrètement arrêté par les services de Yasser Arafat.

La tension dans les territoires occupés devrait persister dans les prochains jours avec la célébration de la « Naqba » (la « Catastrophe » en arabe), qui commémore la déposition palestinienne engendrée par la naissance de l'Etat d'Israël en 1948. Dès dimanche, les manifestants ont défilé en évoquant cette date douloureuse, de même que la détresse des millions de réfugiés palestiniens qui exigent toujours qu'Israël reconnaisse leur droit au retour.

Les négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne pêtinent depuis des mois sur ce dossier particulièrement délicat. Dimanche, un porte-parole de M. Barak a confirmé que, flanqué de l'avocat Gilad Scher, homme de confiance d'Ehoud Barak, le ministre de la sécurité intérieure Schlomo Ben Ami était depuis plusieurs jours à Stockholm pour y rencontrer le président du Conseil législatif palestinien, Ahmed Qorei (Abou Alaa), et tenter d'y régler ce que les négociateurs officiels n'arrivent pas à arrêter à Ramallah ou à Eilat.

Georges Marion



BREITLING
1884

CAPET
64, rue Pierre Charron - 75008 Paris
Tél.: 01 45 61 40 40

BREITLING FRANCE - TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS

AEROSPACE

Le parti de Gerhard Schröder remporte les élections de Rhénanie-du-Nord - Westphalie

Le recul des Verts pourrait les exclure du gouvernement local

Le ministre-président sortant, Wolfgang Clement (SPD), a gagné les élections régionales en Rhénanie-du-Nord - Westphalie, dimanche 14 mai. Il

enregistre 42,8 % des voix, en recul de 3,2 % par rapport à 1995, mais reste devant les chrétiens-démocrates (CDU) avec 37 %. M. Clement va né-

gocié avec les Verts, en fort recul (7,1 % des voix), une nouvelle alliance régionale, même s'il est tenté par les libéraux, en progrès.

BERLIN

de notre correspondant

Gouverner avec les Verts ou les libéraux du FDP ? C'est le choix qui s'offre au Parti social démocrate (SPD), qui a remporté, dimanche 14 mai, les élections régionales en Rhénanie-du-Nord - Westphalie, région la plus peuplée d'Allemagne avec dix-huit millions d'habitants. Le ministre-président sortant, Wolfgang Clement (SPD), qui avait succédé en cours de législature à Johannes Rau, élu depuis président de la République, enregistre certes le plus mauvais score de son parti depuis 1962, avec 42,8 % des voix, en recul de 3,2 % par rapport à 1995. Mais avec 37 % des suffrages, elle-même en recul de 0,7 %, l'Union démocrate-chrétienne (CDU), emmenée par Jürgen Rüttgers, ancien ministre de l'éducation de Helmut Kohl, reste au second rang et ne parvient donc pas à conquérir ce bastion tenu par le SPD depuis trente-quatre ans. La participation, de 56,7 %, a atteint un plus bas historique.

M. Clement, proche de Gerhard Schröder, va donc former un nouveau gouvernement régional. Il a le choix entre continuer de diriger avec les Verts, qui participent au gouvernement depuis 1995, ou avec les libéraux du FDP, qui ont obtenu 9,8 % des voix et retournent en force au Parlement régional, après cinq ans d'absence. M. Clement, qui déteste les Verts et préférerait sans doute gouverner personnellement avec les libéraux, a annoncé qu'il allait entamer des négociations avec le parti écologiste. Les observateurs estiment qu'il formera avec eux un gouvernement, mais que les Verts seront tellement affaiblis et seuls la menace permanente d'un retourne-



ment d'alliance, qu'ils ne pourront plus rien imposer à Düsseldorf.

Le scrutin de dimanche marque un échec supplémentaire pour les Verts, qui perdent un tiers de leur électorat, (7,1 % des voix, contre 10 % en 1995), confirmant une tendance enregistrée depuis deux ans. En Rhénanie, le parti écologiste s'est fortement affronté avec le SPD à propos d'un projet de mine de lignite à ciel ouvert à Garzweiler. Sans succès : les obstacles administratifs au projet ont été levés et les Verts, qui avaient attiré un tiers de l'électorat dans la région il y a cinq ans, en ont séduit à peine plus de 10 %. Les Verts, qui reculent particulièrement chez les jeunes, parvenant à se maintenir seulement dans la classe d'âge vieillissante des

soixante-huitards, souffrent aussi de leur participation au gouvernement de Gerhard Schröder, à Berlin.

RETOURNEMENT D'ALLIANCE ?

Le FDP, emmené par Jürgen Möllemann, profite de l'affaire des caisses noires de Helmut Kohl, qui a ruiné les chances de la CDU. Sa renouveau est à double tranchant pour Gerhard Schröder : elle rend possible un retournement d'alliance localement mais aussi à Berlin. « Est-ce que Schröder va jeter les Verts dehors ? », s'interroge lundi le quotidien *Bild Zeitung*. Toutefois, la force du FDP, qui profite de la faiblesse de la CDU, n'est pas nécessairement durable. Surtout, le scrutin affaiblit de nouveau les Verts,

qui finiront par claquer la porte du gouvernement Schröder s'ils sont réduits à moins que rien, et le chancelier n'a guère intérêt à une crise politique. Après ce test électoral, la voie est libre pour M. Schröder jusqu'aux législatives de 2002 : les prochaines élections locales auront lieu en 2001 dans la petite région de Rhénanie-Palatinat et dans celle du Bade-Wurtemberg, tenue par la droite.

La CDU, qui avait recueilli en Rhénanie 50,3 % des suffrages lors des municipales de l'automne 1999, contre 33,9 % au SPD, n'a pas pu se relever de l'affaire des caisses noires. Le parti, dont la survie n'est nullement menacée, est d'ailleurs remonté ces dernières semaines, les sondages lui ayant accordé, un temps seulement, 32 % des suffrages.

L'affaire de la WestLB, cette banque publique qui avait payé des voyages en jet privé aux caciques du SPD de la région, n'a pas suffi à déstabiliser le gouvernement de M. Clement. La campagne initiée par M. Rüttgers contre le projet de Gerhard Schröder d'accorder vingt mille visas à des informaticiens étrangers pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, s'est révélée contre-productive. L'extrême droite a repris le slogan douteux de M. Rüttgers - « Kinder statt Inder » - suggérant de former les enfants à l'informatique plutôt que d'importer de la main-d'œuvre. Sans succès : elle a recueilli 1,1 % des voix, confirmant qu'il n'y avait, quatre mois après l'arrivée de l'extrême droite autrichienne au pouvoir, aucune « haiderisation » de la politique allemande.

Arnaud Leparmentier

Réélection du gouverneur de Saint-Petersbourg, ville symbole de la corruption

M. Poutine a conclu un accord avec son ancien rival

MOSCOU

de nos correspondants

Vladimir Iakovlev, gouverneur (maire) sortant de Saint-Petersbourg, a été réélu dès le premier tour, dimanche 14 mai, avec 72,7 % des voix. Cette élection du dirigeant de la deuxième ville de Russie semblait acquise depuis qu'un compromis avait été passé avec le Kremlin en avril. Capitale du mouvement démocratique au début des années 90, vivier des libéraux et réformateurs en tout genre, la ville est aujourd'hui considérée comme résumant jusqu'à l'extrême ce qu'il y a de pire dans la politique russe : corruption, collusion avec les clans mafieux qui se partagent l'économie locale, criminalité économique record. Surnommée capitale du crime, depuis l'assassinat, en novembre 1998, de la députée démocrate Galina Starovoïtova - l'enquête vient d'être classée « confidentielle » par le FSB (ex-KGB) -, Saint-Petersbourg demeure le terrain de grandes batailles criminelles pour le contrôle du port, des secteurs pétrolier et bancaire, des pompes funèbres, de l'alcool. En 1999, les chiffres officiels ont fait état de trente-trois assassinats commandités. Depuis le début de l'année, quinze « contrats » ont déjà été exécutés.

Vladimir Iakovlev est régulièrement accusé d'être lié à plusieurs mafias locales : aucune preuve n'a été fournie et aucune enquête judiciaire n'est venue, à ce jour, le menacer directement. Mais le patron de cette ville de cinq millions d'habitants s'affiche régulièrement aux côtés de truands locaux dont certains ont été élus au Parlement local. Un de ses alliés politiques fut Iouri Choutov, aujourd'hui emprisonné

et inculpé de plusieurs meurtres. Une autre de ses relations est Vladimir Koumarine, identifié par les organes de sécurité comme étant le patron du groupe criminel de Tambovsk et aujourd'hui le numéro deux de la Compagnie pétrolière de Saint-Petersbourg (PTK). Le numéro un de cette firme, Vladimir Smirnov, est un intime du président Poutine.

MM. Iakovlev et Poutine ont une longue histoire commune à Saint-Petersbourg. Ils ont été tous deux les adjoints d'Anatoli Sobtchak, maire de 1991 à 1996. Lorsque Vladimir Iakovlev a été élu gouverneur, en 1996, contre son ancien patron, Vladimir Poutine a tenté de s'opposer à cette « trahison » puis a quitté la ville pour Moscou. « Je l'ai traité de Judas », a-t-il encore récemment rappelé. Ce contentieux personnel entre les deux hommes n'a pas empêché une sorte de compromis de dernière minute. Les observateurs pensaient que le Kremlin allait tout faire pour barrer la route au gouverneur sortant. M. Iakovlev fut, à l'automne 1999, l'un des principaux alliés de Iouri Loujkov, maire de Moscou, et de l'ancien premier ministre Evgueni Primakov, au sein du mouvement La Patrie-Toute la Russie. Plusieurs dossiers avaient été alors montés contre lui pour qu'il brise cette alliance.

RALLIEMENT SPECTACULAIRE

Dès le début du mois de janvier, abandonnant ses anciens partisans, le gouverneur de Saint-Petersbourg s'est spectaculairement rallié à M. Poutine, soutenant sa candidature à l'élection présidentielle. Mais le Kremlin n'a pas cédé tout de suite : la candidature de Sergueï Stepachine, ancien premier ministre, député de Saint-Petersbourg, était évoquée. Un groupe d'enquêteurs du ministère de l'intérieur était dépêché dans la capitale du Nord pour enquêter sur des détournements de fonds publics et le financement occulte du mouvement La Patrie. Enfin, le Kremlin parachutait comme candidate Valentina Matvienko, ministre des affaires sociales. Sa campagne fut de courte durée : dès le 4 avril, à la surprise générale, Vladimir Poutine lui demandait de se retirer, lui promettant en retour un poste dans le prochain gouvernement.

« Malheureusement, il n'est pas possible de parler d'élections démocratiques et civilisées à Saint-Petersbourg », a-t-elle expliqué le 5 avril, « il y a eu des pressions sur les dirigeants de ma campagne, toutes les ressources administratives ont été utilisées contre les opposants » de M. Iakovlev. La nuit précédente, Vladimir Poutine avait repoussé un voyage à Mourmansk pour s'entretenir en tête-à-tête avec le gouverneur. L'accord passé entre les deux hommes ressemble fort à une paix armée. La Cour des comptes, que préside désormais Sergueï Stepachine, vient d'annoncer un « audit » général de l'administration de la ville. M. Iakovlev a également accepté d'abandonner certains de ses pouvoirs au profit d'un chef du gouvernement de la ville, qui devrait être plus fidèle au Kremlin.

Les électeurs ont eu du mal à suivre ces innombrables tractations et 47 % seulement d'entre-eux ont participé au vote dimanche. Les partis démocratiques demeurent marginalisés. Pour la première fois, ils avaient fait alliance autour du candidat du parti réformateur Iabloko, Igor Artemiev. Celui-ci n'a réuni, dimanche, que 17,6 % des voix.

François Bonnet et Agathe Duparc

Nuit d'enfer à la mairie de Vienne

LA HUITIÈME édition du « Life-Ball », le gala au bénéfice des malades du sida organisé depuis 1993 dans la capitale autrichienne, a battu samedi des records d'affluence. L'espace d'une nuit, des légions de démons incubes et succubes, d'affriolantes diables et d'anges adeptes des salles de musculation s'étaient donné rendez-vous dans les salles néogothiques de l'hôtel de ville. Les démons de l'intolérance et de l'antisémitisme exaltés par les maîtres nazis, mais ceux, bien plus aimables, du plaisir sans frein et de l'indulgence joyeuse « à toutes les formes de vie sexuelle » entre adultes consentants.

Cette année pourtant, les organisateurs ont failli déclarer forfait : l'entrée de la droite populiste au gouvernement, début février, avait entraîné une cascade de refus parmi les créateurs et artistes qui devaient animer la soirée - entre autres Alexander Mc Queen, Jean-Paul Gaultier et Miriam Makeba.

L'inventeur du « Life-Ball », Geri Keszler, a lu aux vingt mille spectateurs rassemblés samedi devant l'hôtel de ville un « préambule » condamnant le racisme, évoquant le sort des malades du tiers-monde, celui des homosexuels sous le régime nazi, et appelant l'Union européenne à obtenir l'abrogation d'un article du code pénal autrichien qui réprime les relations homosexuelles avant l'âge de dix-huit ans et que veulent maintenir les chrétiens conservateurs et les populistes.

On pouvait ensuite admirer sans mauvaise conscience le défilé ébouriffant offert par de jeunes créateurs belges, français et russes (Olivier Theys-

kens et Walter van Beyrendonck, Benoît Méléard et *Shirtology*, Seredine et Vasiliev) sur un parcours en forme de ruban, l'emblème international de l'aide aux malades du sida. Là où la veille jouait le vénérable orchestre philharmonique, ondulait maintenant des créatures sulfureuses : femmes en corset noir chaussées de souliers en forme de bouton, éphèbes très déculottés, princesses sanglées de raphia ou de lin, cosmonautes urbains. Le tout rythmé par un rock d'enfer ou des gémissements suggestifs. De quoi mettre en train les quatre mille personnes qui ont fait la fête jusqu'à l'aube à tous les étages de l'hôtel de ville, métamorphosé en palais félinien. La température autorisant des audaces tropicales, les imposantes *drag-queens* croisaient dans les escaliers de marbre des *gretchen* échappées d'un film de Russ Meyer, des Tyroliens à edelweiss, des uhlands coiffés de fausse crème chantilly. A 3 heures du matin, dans la grande salle d'apparat, les tours de prestidigitation pornographiques d'Amanda et Sophia, deux transsexuelles venues de New York, n'épataient même plus les policiers de service.

Tressautant dans cet enfer hédoniste, des centaines de danseurs portaient au doigt une bague bleue avec un clignotant rouge et vert - allusion ironique aux clignotants des manifestations antigouvernementales, et à une situation politique que chacun préférerait oublier.

Joëlle Stolz

Nouvel assassinat d'un responsable en Serbie

L'OTAN, avec lesquels la Serbie réglerait ses comptes comme elle l'a fait avec tout autre mal. « Tous ceux qui mènent des activités contre l'Etat seront traités en accord avec la loi et empêchés d'agir », a pour sa part déclaré le ministre yougoslave de l'information Goran Matić, qui a ajouté : « Le temps de leurs actions de rue est terminé. »

SIX ARRESTATIONS
La manifestation prévue lundi a été annoncée après l'échec, une semaine auparavant, d'une tentative de mobilisation dans la ville natale de Slobodan Milosevic, Pozarevac. Selon l'opposition, plusieurs militants de *Otpor* ont été interpellés dimanche dans différentes villes de Serbie. L'agence indépendante Beta a fait état de six arrestations en Voïvodine. Lors d'un dernier meeting, qui avait réuni plus de 70 000 personnes le 14 avril à Belgrade, un activiste d'*Otpor* était apparu sur la scène et avait fait jurer aux chefs des partis d'opposition de rester unis contre le pouvoir du président yougoslave.

Le meurtre de M. Perosevic intervient après une série d'attaques contre des officiels serbes cette année. Début février, des inconnus avaient abattu le ministre fédéral de la défense, Pavle Bulatovic, dans un restaurant de Belgrade. Fin avril, le directeur de la compagnie aérienne JAT, membre du Parti socialiste, Zivorad Petrovic, avait été tué dans la rue. - (AFP, AP, VIP Daily News Report).

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

Clio, spécialiste du voyage culturel recherche des collaborateurs historiens ou historiens de l'art (niveau maîtrise ou diplôme de l'Ecole du Louvre) pour guider ponctuellement ses voyages culturels.

Envoyer lettre de motivation et C.V. avec photo avant le 31/07/00 à :
Clio - 27, rue du Hameau - 75015 PARIS
Fax : 01.48.42.00.20

AGRI SALES CENTER

Recherche pour son réseau commerc. des représentants VRP ou multicartes Débutants acceptés

Formation sur place. Principale activité : vente de E-commerce Commission très importante Téléphonez pour rendez-vous au 02-48-25-19-44 (M^{me} Pinson) 06-08-06-36-87 (M. Dethyre).

Ecole française internat. de Philadelphie (USA) rech. institut. diplômé(e)s tous niveaux, 4 ans expér. (dont 1 aux USA souhaité), pédagogie différenciée, anglais courant, pour rentrée 2000 et suivantes. Tél. : 00-1-610-667-1284 Fax : 00-1-610-667-1286. e-mail : eflp150@aol.com

PROPOSITION COMMERCIALE

Nous cherchons UNE REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE Vente de biens de consommation et d'investissement en plein essor. Importantes capacités d'entreposage dispon. Prière de s'adresser à : E. Schläpfer Bliggenswilerstrasse 4 CH-8494 Bauma.

Chaque mardi avec

Le Monde DATÉ MERCREDI retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

Des sentiers inédits, des nuits sous les étoiles, des rencontres rares...
avec NOMADE AVENTURE
180 randonnées & découvertes du Maroc à la Mongolie
Doc : 01 46 33 71 71
www.nomade-aventure.com

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

HEC-ESSEC-ESCP
► Stages intensifs Pré-rentrée, Noël, février, Pâques
► Classes préparatoires annuelles "pilotes" 1^e et 2^e années, voies S et E
HEC-ESSEC-ESCP-EML : de 90% à 100% d'intégrés en voie S, de 70% 80% d'intégrés en voie E
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)
INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE 3 SESSIONS : AVRIL - MAI - JUIN
TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26

Polémique aux Pays-Bas après l'explosion d'Enschede

LA HAYE. Selon un dernier bilan de l'explosion, samedi 13 mai, d'un entrepôt de feux d'artifice dans la ville d'Enschede, vingt personnes ont été tuées et six cents ont été blessées, dont quarante-deux sont hospitalisées et onze dans un état grave. La catastrophe est le résultat d'un modeste feu qui s'est déclaré, samedi après-midi, dans un entrepôt de la société S. E. Fireworks, implantée au cœur d'un quartier d'habitations d'Enschede, ville de 145 000 habitants. Cent tonnes de matériel pyrotechnique étaient stockées dans les locaux de l'entreprise.

Environ quatre cents maisons sont entièrement détruites et un millier auraient subi des dommages. Les rues proches de l'épicentre ne sont plus qu'un champ de ruines : habitations rasées, gravats grisâtres, épaves de voitures et de bicyclettes. Dimanche, alors que l'incendie était maîtrisé, deux questions occupaient les esprits. La première concerne la cause de l'incendie, et la seconde le fait que cet entrepôt de produits dangereux était situé en plein cœur d'un quartier où vivent environ 2 500 personnes. Une enquête a été ouverte. - (Corresp.)

Selon Amnesty, la situation des droits de l'homme s'améliore en Algérie

ALGER. Au terme d'une tournée de douze jours en Algérie, autorisée pour la première fois depuis cinq ans, Amnesty International a déclaré avoir noté une diminution des assassinats, des enlèvements et des cas de torture. « Nous avons constaté une très nette amélioration de la situation des droits de l'homme », a déclaré, samedi 13 mai, le chef de la délégation, Roger Clark, en précisant qu'il « y a moins de violence, moins d'assassinats, moins de cas de torture et moins de cas de disparitions ».

Mais il existe encore des zones d'ombre, notamment sur le sort des personnes disparues, a-t-il ajouté, avant d'émettre l'espoir qu'Amnesty puisse revenir en Algérie pour d'autres missions d'information. Au cours de leur visite, les quatre membres de la délégation ont rencontré des représentants du gouvernement, des militants d'associations de défense des droits de l'homme et des membres de familles de personnes assassinées ou portées disparues. Ils n'ont pas rencontré, faute de temps, des islamistes armés repentis, ni eu d'entretiens avec les partis politiques. - (Reuters et AFP)

40 000 civils tués en Tchétchénie, selon le président Maskhadov

PLUS DE 40 000 civils ont été tués en Tchétchénie en près de huit mois de combats, a affirmé, dimanche 14 mai, dans un endroit tenu secret, le président tchétchène Aslan Maskhadov, lors d'un entretien avec l'AFP. M. Maskhadov a ajouté que quelque 1 500 combattants indépendantistes avaient été tués durant la même période. Selon lui, « la guerre durera autant qu'il faudra à la direction russe pour comprendre que le conflit est insensé et qu'elle ne peut pas régler le problème (...) par des moyens militaires ». « Ce qu'il nous faut, a-t-il ajouté, ce sont des garanties de sécurité internationales. » Les forces russes contrôlent aujourd'hui toute la plaine du Nord, les principales localités et certains axes routiers des montagnes du Sud, mais subissent quotidiennement le harcèlement de petits groupes indépendantistes insaisissables. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **IRAN : des explosions d'obus, samedi 14 mai, à Kermanschah, près de la frontière avec l'Irak, ont fait trois blessés** et ont touché une école, un centre sportif et un commissariat, a indiqué dimanche la télévision iranienne. Ces explosions, revendiquées par les Moudjahidine du peuple (opposition armée au régime iranien), sont survenues après une attaque aux roquettes dans la nuit de vendredi à samedi, à Bagdad, qui a fait un mort et quatre blessés dans un quartier résidentiel. Le principal mouvement de l'opposition chiite, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak a revendiqué l'attaque. - (AFP)

■ **ARMÉNIE : le président arménien Robert Kotcharian a nommé, vendredi 12 mai, au poste de premier ministre, Andranik Markarian, chef du parti d'opposition Unité, pour succéder à Aram Sarkissian, limogé le 2 mai.** M. Markarian, quarante-neuf ans, est un ancien dissident soviétique condamné à deux ans de camp en 1974. - (AFP)

■ **TUNISIE/ALGÉRIE : le journaliste tunisien Taoufik Ben Brick a affirmé** que le refus des autorités algériennes de l'autoriser à venir à Alger pour aller sur la tombe d'un héros de l'indépendance, Ali la Pointe, était une « frustration suprême ». « J'ai connu toutes les misères du monde durant cette grève de la faim. Mais celle-ci est la pire : ne pas pouvoir entrer en Algérie est pour moi la pire des afflictions », dit le journaliste dans une interview publiée dimanche 14 mai par le quotidien algérien *Le Matin*. - (AFP)

■ **ÉTHIOPIE : plusieurs milliers de personnes manifestaient lundi matin à Addis Abeba** pour protester contre l'ultimatum du Conseil de sécurité des Nations unies pour l'arrêt des combats entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Les autorités d'Addis Abeba avaient appelé, dimanche soir, les habitants à manifester dans la rue « pour exprimer leur fureur face à cet avertissement injuste ». Le gouvernement a rejeté samedi l'ultimatum du Conseil de sécurité, qui avait donné, vendredi, 72 heures à l'Éthiopie et à l'Érythrée pour cesser les combats, repris dans la nuit de jeudi à vendredi. Cette guerre oppose les deux pays depuis deux ans. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : un site du projet « Manhattan », lancé en 1943 pour réaliser la première bombe atomique, a été partiellement détruit** par les feux de forêt qui touchent le laboratoire nucléaire de Los Alamos, dans le nord du Nouveau-Mexique. Deux vieilles bâtisses en bois, où furent confectionnés les explosifs entrant dans les premières bombes atomiques, sont parties en fumée. Les pompiers continuaient dimanche de combattre le feu, mais aucune installation scientifique ou abritant des substances radioactives n'a été touchée par les flammes. - (AFP)

■ **AFRIQUE DU SUD : le pasteur Allan Boesak, figure de la lutte anti-apartheid, a clamé, dimanche 14 mai, son innocence, quelques heures avant d'entamer la peine de trois ans de prison à laquelle il a été condamné** vendredi pour fraude et vol de fonds caritatifs étrangers, au début des années 90. Il devait être incarcéré lundi à la prison de Pollsmoor. - (AFP)

La ferme de Ian Smith, envahie par des « vétérans » au Zimbabwe

HARARE. La ferme de Ian Smith, ex-premier ministre, a été envahie par d'anciens combattants de la guerre d'indépendance à Shurugwi. Une cinquantaine de « vétérans » occupent, depuis samedi 13 mai, un secteur de la Gwenara Farm, une exploitation de 200 hectares et de 1 000 têtes de bétail, a précisé Alec Smith, le fils de l'ex-premier ministre. Son père, âgé de quatre-vingt-un ans, se trouve actuellement à Harare. En 1965, alors premier ministre rhodésien, Ian Smith avait rompu avec la Grande-Bretagne, pouvoir colonial, et proclamé une indépendance unilatérale. De 1972 à 1979, il avait engagé le pays dans une guerre meurtrière contre les nationalistes noirs pour sauvegarder les privilèges de la minorité blanche. Sous la pression de la Grande-Bretagne, il dut abandonner le pouvoir et accepter l'indépendance de la Rhodésie, devenue Zimbabwe en 1980. Il y a quelques semaines, il avait déclaré que si sa ferme était occupée, il irait lui-même parler aux « vétérans ». - (AFP)

Jean Paul II révèle au Portugal la prophétie du « troisième secret » de la Vierge de Fatima

Les deux « voyants » ont été béatifiés samedi 13 mai

Jean Paul II est rentré à Rome, samedi 13 mai, après sa visite à Fatima (Portugal). Il a élevé au rang de bienheureux deux humbles petits

bergers dont il a livré l'essentiel du troisième secret que leur aurait révélé la Vierge en 1917. Pour son 92^e voyage hors d'Italie, et le troi-

sième à Fatima, le pape avait réservé cette surprise au demi-million de fidèles venus l'écouter.

FATIMA

de notre envoyé spécial

La légende qui entoure déjà la figure de Jean Paul II s'est enrichie, samedi 13 mai, de nouveaux *fioretti*, ces « petites fleurs » dont on fait les récits édifiants. Le voile a été partiellement levé sur le fameux « troisième secret de Fatima », et il s'avère que ce texte mystérieux concernerait le pape et ferait directement référence à l'attentat dont il a été victime, le 13 mai 1981, sur la place Saint-Pierre de Rome. C'est ce qu'a affirmé le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, à l'issue de la messe célébrée par le pape sur l'esplanade du grand sanctuaire marial portugais, à l'occasion de la béatification des deux petits « voyants », Jacinta et Francisco, morts à l'âge de dix ans.

Les apparitions de Fatima font partie de ces récits aux couleurs naïves qui laissent de marbre les incroyants et suscitent la méfiance d'une grande partie des chrétiens. L'Église catholique elle-même n'en fait pas un dogme de foi. Mais les foules qui se pressent chaque année dans ce petit village d'Estrémadure,

qui s'avancent à genoux jusqu'à la basilique en égrenant leur chapelet, y croient dur comme fer. Le pape lui-même, en 1997, disait y voir une interprétation des « signes de notre temps ».

Du 13 mai au 13 octobre 1917, Marie serait apparue six fois à trois petits bergers, Jacinta, Francisco et Lucia. A la troisième apparition, le 13 juillet, la Vierge aurait confié à Lucia un « secret » qu'elle ne devait révéler à personne. Les deux premières parties du « secret » ont été rendues publiques par les autorités ecclésiastiques en 1942, après que la voyante - entrée au couvent et devenue sœur Lucia - eut reçu « la permission du Ciel » pour les révéler. Elles auraient annoncé la deuxième guerre mondiale et la « conversion » de la Russie, après sa « consécration » à Marie. Quant au célèbre « troisième secret », il est remis par Lucia sous enveloppe scellée à l'évêque de Leiria-Fatima, qui le transmet au Vatican. La voyante affirme qu'il « concerne uniquement le pape ».

De fait, les papes successifs en prendront connaissance, sans révéler son contenu. Dans le monde catho-

lique, les spéculations vont bon train. Le fameux secret devient une auberge espagnole, où chacun met ce qu'il a envie d'y lire. Pour les intégristes, il est évident que le message annonce « la crise de l'Église ». D'autres commentateurs y pressentent, dans le contexte de la guerre froide, la menace d'une guerre nucléaire. Autant de rumeurs auxquelles la publication du message, annoncée samedi par le cardinal Sodano, devrait mettre un terme.

« UN COMMENTAIRE APPROPRIÉ »

Le « secret » sera accompagné d'un « commentaire approprié » de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Le secrétaire d'Etat a déjà révélé l'essentiel du message, en précisant prudemment qu'il s'agissait d'une « vision prophétique », dont « la clé de lecture (...) ne peut que revêtir un caractère symbolique ». Il y serait question d'un « évêque vêtu de blanc » qui s'avance « parmi les cadavres de personnes martyrisées ». Cet homme « tombe à terre comme mort, sous les coups d'une arme à feu ». Jean Paul II est convaincu - il l'a affirmé à plusieurs reprises - que c'est

la Vierge de Fatima qui a « détourné » les balles tirées sur lui à bout portant par Mehmet Ali Agca, le 13 mai 1981, jour anniversaire de la première apparition.

Le porte-parole du Vatican, Joaquín Navarro-Valls, a raconté comment le pape s'était fait apporter sur son lit d'hôpital, après l'attentat, l'enveloppe contenant le secret. On sait que, par la suite, il a remis à l'évêque de Leiria-Fatima l'une des balles tirées sur lui. Vendredi soir, le pape a déposé aux pieds de la Vierge l'anneau qui lui avait été remis en 1978 par le cardinal polonais Wyszyński qui lui avait prêté : « Tu conduiras l'Église jusqu'au troisième millénaire. » Certains « vaticanologues » ont cru voir dans ce geste l'annonce d'une démission début 2001, interprétation aussitôt démentie par le Vatican. Samedi, juste avant la messe de béatification, le pape s'est entretenu dix minutes avec sœur Lucia, aujourd'hui une vénérable carmélite de quatre-vingt-treize ans. Lui-même fêtera, jeudi, ses quatre-vingts ans.

Xavier Ternisien

CHAUMET SPIRIT
PARIS 11:30 P.M.

NOUVEL ELDORADO

Collection Sés de Chaumet

CHAUMET
PARIS

PARIS - LONDRES - NEW YORK - TOKYO - MONTE CARLO - POUR TOUTE INFORMATION, TÉL. 01 44 77 24 00

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de mai

Guerre, camps, Shoah

L'ART CONTRE L'OUBLI

Jorge Semprun,
Claude Lanzmann,
Andrzej Wajda



L'ancien président Balaguer est candidat à un huitième mandat en République dominicaine

Le vieux caudillo veut se poser en arbitre de la vie politique

Joaquin Balaguer, toujours lucide et fin tacticien, malgré son âge (quatre-vingt-treize ans) et sa quasi-cécité, a redoublé d'efforts ces derniers

jours pour s'assurer la seconde place, mardi 16 mai, au premier tour de l'élection présidentielle en République dominicaine. Le candidat

social-démocrate, Hipolito Mejia, annoncé en tête, pourrait ainsi faire les frais d'un second tour, prévu le 30 juin, face à l'ancien caudillo.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

« Balaguer, sans toi, ce pays va sombrer. » Du haut de la tribune, costume sombre et feutre noir, la silhouette fixe sans les voir ses milliers de partisans vêtus de rouge massés face à la mer des Caraïbes. Les acclamations frénétiques de la foule, où se mêlent les dames des beaux quartiers et le peuple des banlieues misérables, redoublent durant les longs silences de Joaquin Balaguer qui, à quatre-vingt-treize ans, brigue pour la huitième fois la présidence de la République dominicaine.

Aveugle, incapable de parler ou de se tenir debout plus de dix minutes d'affilée, le vieux caudillo conservateur a de bonnes chances d'arriver en deuxième position lors du premier tour de l'élection présidentielle de mardi 16 mai, si l'on en croit les derniers sondages. « Balaguer est d'ores et déjà le grand gagnant de cette élection, malgré son âge, ses limitations physiques et son passé. Même s'il n'arrive qu'en troisième position, il sera l'arbitre du deuxième tour », note l'universitaire et politologue Rafael Toribio.

Lors de la dernière élection présidentielle de 1996, ne pouvant se représenter en raison d'un amendement constitutionnel interdisant la réélection immédiate,

M. Balaguer avait apporté un soutien décisif à Leonel Fernandez, le jeune président sortant, trahissant le candidat de son parti, Jacinto Peynado. Ce qui ne l'a pas empêché d'offrir cette année la candidature à la vice-présidence au même Peynado, un riche chef d'entreprise dont il a besoin pour financer sa campagne.

Héritier du dictateur Rafael Leonidas Trujillo, dont il fut l'un des plus fidèles collaborateurs, Joaquin Balaguer s'est maintenu au pouvoir entre 1966 et 1978 au prix d'une répression qui a fait des milliers de morts. Se croyant prédestiné pour défendre la « dominicanité » face au « péril haïtien », ce disciple de Machiavel a érigé la corruption en système de gouvernement et utilisé la fraude pour conserver son fauteuil présidentiel.

FRAUDE ET CLIENTÉLISME

Durant ses vingt-quatre ans de présidence, il a aussi renforcé la classe moyenne, fait construire des milliers de kilomètres de routes, des barrages, des centaines d'écoles et d'églises et distribué des maisonnettes et des lopins de terre à des dizaines de milliers de Dominicains. « Sa popularité s'explique par la culture politique qu'il a perpétuée, une culture basée sur le caudillisme, le

clientélisme et la conception patrimoniale de l'administration publique », ajoute Rafael Toribio.

Seule une victoire au premier tour du candidat de l'opposition sociale-démocrate, Hipolito Mejia, mettrait un terme à l'influence du vieux caudillo. Tous les sondages le placent largement en tête, mais aucun des plus récents et des plus sérieux ne lui accorde plus de 50 % des suffrages, la barre fatidique qui lui permettrait de l'emporter au premier tour.

Dimanche, cet agronome âgé de cinquante-neuf ans, ancien ministre de l'agriculture du président Antonio Guzman (1978-1982), a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de partisans sur une vaste esplanade au cœur des quartiers populaires du nord de la capitale.

Alors qu'il promettait un gouvernement d'unité nationale « à visage humain » et plus de justice sociale, un arc-en-ciel s'est formé au-dessus de la tribune. La foule vêtue de blanc, la couleur de son Parti révolutionnaire dominicain (PRD), a accueilli le phénomène comme le présage d'une victoire au premier tour, en y voyant la présence du leader charismatique du PRD, José Francisco Peña Gomez, décédé d'un cancer il y a tout juste deux ans.

Noir, fils d'un immigré haïtien

tué en 1937 lors du massacre de plus de 15 000 Haïtiens ordonné par Trujillo, José Francisco Peña Gomez est devenu, depuis sa mort, un mythe et le héros de la lutte démocratique. En ces derniers jours de campagne, des camions équipés de puissants haut-parleurs sillonnent Saint-Domingue, diffusant les derniers discours de cet anti-Balaguer. Malgré les attaques racistes, José Francisco Peña Gomez avait remporté les élections de 1994, mais la fraude orchestrée par M. Balaguer l'avait empêché d'occuper le fauteuil présidentiel.

La force d'attraction du nom de Peña Gomez est telle que le candidat du parti au pouvoir, Danilo Medina, a fait monter à la tribune de son dernier meeting quatre de ses enfants. Recrutés, selon le PRD, à coup de millions et de sinécures, ils n'ont pas suffi à faire remonter le dauphin de Leonel Fernandez dans les sondages.

Malgré un trésor de campagne supérieur à celui de tous les autres partis réunis et en dépit du soutien actif du jeune président Fernandez, Danilo Medina, un apparatchik dépourvu de charisme, n'est pas parvenu à convaincre ses compatriotes des dangers de l'alternance.

Jean-Michel Caroit

Etats-Unis : le mouvement contre les armes veut transformer son essai

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Et maintenant ? Les mères de famille américaines ont réussi leur pari, dimanche 14 mai, en réunis-

REPORTAGE

« Si nous répétons ce genre d'événement à plusieurs reprises, les choses changeront »

sant au pied du Capitole, à Washington, le plus grand rassemblement contre les armes à feu de l'histoire des Etats-Unis. Une fois les autocars repartis vers Rhode Island ou le Connecticut et les embouteillages de poussettes dispersés, il leur reste à présent à tenter de transformer leur essai en institutionnalisant ce succès d'un jour, fruit d'un élan spontané, parti de la base et qui traduit un vrai mouvement d'opinion face à la paralysie du Congrès.

Donna Dees-Thomases, l'initiatrice de cette « Million Mom March » qui a attiré au moins 200 000 personnes sur le Mall, dimanche, a fait savoir en fin de journée qu'elle avait l'intention de créer, à partir de ce mouvement, une « Million Mom March Foundation » qui pourrait agir comme un vrai groupe de pression et dont la première tâche serait d'interroger l'ensemble des élus sur leur position précise sur les mesures de contrôle des armes à feu.

Car c'est là que se trouve à présent le vrai défi pour ces mères de famille qui ont réussi à monter cette très grosse opération sans se faire récupérer par la classe politique. En face d'elles, le lobby des armes à feu est, lui, parfaitement organisé, rodé et déterminé ; il est aussi très riche et pèse de tout le poids de son pouvoir financier sur le Parti républicain.

« IL FAUT CONTINUER »

La contre-manifestation organisée dimanche par les « Second Amendment Sisters », mouvement qui défend le droit inaliénable de porter une arme inscrit, selon les partisans des armes à feu, dans le 2^e amendement à la Constitution des Etats-Unis (une interprétation que n'a toutefois pas confirmée la Cour suprême) était sans doute trompeuse par sa taille (quelques centaines de personnes), mais pas par le contenu de ses discours. « Nous avons une sacrée bataille sur les bras et nous ne sommes pas près de nous en débarrasser ! », a par exemple lancé l'un des orateurs de ce groupe en évoquant la « Million

Mom March » qui battait son plein à 300 mètres de là.

Plusieurs participantes à la « Million Mom March » ont d'ailleurs émis le souhait de voir ce mouvement aller au-delà d'un rassemblement d'un jour, en particulier ceux de la communauté noire dans laquelle les armes à feu ont fait des ravages systématiques bien avant que les classes moyennes de l'Amérique blanche ne commencent à s'en émouvoir lorsque le fléau a touché leurs écoles. Cleora O'Connor, venue dans l'un des cinq autobus affrétés à Providence (Rhode Island) et qui arpentait la manifestation en brandissant sur un panneau la photo de son fils tué par une balle perdue à dix-sept ans en 1997, reconnaît que, pour les Noirs, cette vague populaire de soutien aux mesures de contrôle des armes à feu est un peu tardive ; « Mais c'est malgré tout un pas dans la bonne direction, et il faut continuer », assure-t-elle.

Les élections doivent avoir lieu dans six mois et, à moins d'un nouveau massacre très médiatisé, le sujet peut parfaitement perdre de son intensité. Face à la puissance de frappe de la NRA (National Rifle Association), les mères de famille ont créé une dynamique qu'il leur faut à présent entretenir, comme les y incitent la plupart des sondages, qui traduisent une opinion publique plutôt favorable à une procédure d'enregistrement des armes à feu et surtout très sensibilisée au problème de la violence.

« C'EST ABSURDE »

Selon un sondage ABC/Washington Post, près d'un quart des Américains ont personnellement été menacés par une arme à feu ; en même temps, 45 % des Américains déclarent détenir une arme à feu chez eux.

« Je connais suffisamment mon pays pour savoir que, si nous répé-

tons ce genre d'événement à plusieurs reprises, les choses changeront », affirme une jeune grand-mère de Richmond, en Virginie, qui a connu la désagréable expérience de l'agression à main armée par deux jeunes qui en voulaient à sa voiture. « Nous pouvons changer les termes du débat, en déplaçant le centre de gravité », pense Philip Tugendrajah, un avocat venu de New York avec sa femme et leur fille de huit ans.

Quant à la culture des armes à feu dont se prévalent les partisans de la NRA comme d'une valeur profondément américaine, Margaret Duvall, une manifestante de soixante ans, est convaincue qu'il faut là aussi recadrer le débat : « Ça, c'est l'histoire de l'Ouest, proteste-t-elle. A l'époque ils avaient besoin d'armes à feu. Mais, aujourd'hui, il faut vraiment que nous surmontions cela. C'est absurde. »

Sylvie Kauffmann

Blair, Jospin,
la gauche et le libéralisme

Débat entre Laurent Bouvet et John Crowley

Le président iranien philosophe

Mohammad Khatami

Le prêt-à-penser

de la science politique américaine

Jonathan Cohn, Rogers M. Smith

Stanley Hoffmann

La question bretonne

Ronan Le Coadic/Christian Demeuré-Vallée

Privatiser les musées ?

Philippe de Montebello/Bernard Ceysson

Florence de Voldère

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Le Monde des Débats Service Abonnements 70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____ Date d'expiration : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____ Date et signature : _____

accrédité EFMD

1900-2000
Cent ans d'avenir

- En 2000, l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes fête son centenaire
- En 2000, le concours d'entrée de l'ESCNA attire 5 173 candidats issus des classes préparatoires économiques et commerciales, ce qui en fait l'école la plus attractive de la banque commune au h.e.c. : 68% des élèves préparatoires s'y présentent
- En 2000, l'ESC Nantes Atlantique compte 6 182 diplômés dont 20% occupent des postes très internationaux. La moitié d'entre eux ont été formés entre 1990 et 2000
- En 2000, l'ESCNA ouvre 5 nouveaux Masters Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles
- En 2000, le Centre de recherche du Groupe ESCNA crée un laboratoire de recherche en stratégie et marché des produits agro-alimentaires
- En 2000, l'ESCNA compte 44 enseignants-chercheurs permanents dont 60% sont titulaires d'un Doctorat ou d'un PhD
- En 2000, le Groupe ESCNA accueille

- 1 279 étudiants dont 20% autres que français représentant 27 pays
- En 2000, l'ESCNA gère des partenariats internationaux avec 49 institutions étrangères représentant 22 pays dont 10 en Amérique du Nord
- En 2000, 62% des étudiants de l'ESCNA choisissent de passer une année complète en entreprise : l'Internat professionnel de management
- En 2000, l'ESCNA met en oeuvre un nouveau cursus pédagogique fondé sur l'approche par les compétences
- En 2000, l'ESCNA dote tous les étudiants du Portfolio des compétences, outil d'auto-évaluation innovant, lauréat des 1^{er} Trophées des Grandes Ecoles (décembre 1999)
- En 2000, pour son centenaire, l'ESCNA crée son Espace Commun des Entrepreneurs

En 2000, sollicitez-nous pour votre formation et le développement de vos compétences.

GROUPE ESCNA - 8 route de la Jonelière - BP 31222 - 44312 NANTES CEDEX 3
Tél. : 02 40 37 34 61 - <http://www.escna.fr>

MUNICIPALES Le candidat socialiste à la Mairie de Paris pour les élections municipales de mars 2001, Bertrand Delanoë, appelle de ses vœux un « rassemblement de toutes

les forces du mouvement » dans la capitale et ne désespère pas de parvenir à un accord avec les Verts. Dans un entretien au Monde, le sénateur de Paris ironise sur l'« ar-

chaïsme » de la droite parisienne et entend répondre à l'« aspiration des Parisiens à un vrai renouveau démocratique ». ● A DROITE, le président de Démocratie libérale, Alain Made-

lin, se dit convaincu que le RPR désignera Philippe Séguin comme chef de file, et s'y résigne. ● LE PARTI SOCIALISTE, réuni en convention nationale samedi 13 mai, a ratifié ses

têtes de liste dans 410 villes de plus de 20 000 habitants. Plusieurs responsables, dont le premier secrétaire, François Hollande, ont déploré le manque de femmes parmi elles.

A Paris, M. Delanoë souhaite construire l'« alternance » avec les Verts

Dans un entretien au « Monde », le chef de file des socialistes parisiens affiche ses priorités : démocratie locale, éradication du logement insalubre et lutte contre la pollution automobile. MM. Jospin et Hollande ironisent sur l'embaras de la droite à désigner son champion

« Quel regard portez-vous sur la procédure engagée par la droite pour désigner son candidat à la Mairie de Paris ?

— Je pense que la procédure adoptée par le RPR est archaïque : elle ne tient aucun compte de l'aspiration des Parisiens à un vrai renouveau démocratique. Cette ville a été verrouillée, et Philippe Séguin nous explique qu'il se réclame encore de la culture du « grand chelem » ! Bonjour le programme ! Bonjour le renouveau démocratique ! Au bout du compte, le candidat RPR risque d'être choisi en fonction non de son projet pour la capitale et ses habitants, mais de son pouvoir de nuisance au sein de sa propre famille politique.

— On vous a présenté comme le candidat naturel du PS. Pensez-vous que le fait que Lionel Jospin a appelé Jack Lang au gouvernement vous a aidé à devenir son candidat légitime ?

— Ma légitimité, je la tire du vote des socialistes parisiens. Pour le reste, à partir du moment où le premier ministre a fait ce choix, je m'en suis senti solidaire. J'ai éprouvé, bien sûr, une brève frustration, mais, ayant de l'estime et de l'amitié pour Jack Lang, je suis content qu'il occupe cette fonction, où il peut exprimer son talent.

— On n'a pas l'impression que l'équipe socialiste parisienne soit vraiment guérie des déchirements de la campagne interne. Avez-vous tourné la page ? Votre équipe de campagne est-elle constituée ?



BERTRAND DELANOË

— Les socialistes parisiens sont rassemblés, et chacun des vingt chefs de file est légitime, comme je le suis. Notre campagne va durer dix mois : il ne sert à rien de presser artificiellement le pas. Je souhaite que nous construisions en profondeur et que, dans tous les domaines, soient privilégiés la solidarité et le dialogue. Cela prend du temps.

— Les projecteurs sont braqués sur les trois arrondissements du sud, 12^e, 13^e et 14^e, susceptibles de passer à gauche. Le dispositif mis en place par le PS, dans ce secteur, est-il à la hauteur de l'enjeu ?

— La victoire de l'alternance à Paris se jouera dans tous les quartiers et, particulièrement, là où nous pouvons conquérir des sièges. J'ajoute, aux arrondissements que vous citez, le 2^e, le 4^e, le 5^e et le 9^e. D'ailleurs, je n'ai jamais vu une élection se gagner selon un scénario écrit dix mois à l'avance. Echanger, travailler en profondeur : quels que soient l'agitation de la bulle politico-médiatique ou le spectacle à droite, c'est ainsi

que notre campagne gagnera en crédibilité.

— Les Verts ont manifesté leur intention de conduire des listes autonomes au premier tour. Avez-vous abandonné l'idée de les faire changer d'avis ?

— Je respecte la liberté d'un parti de la gauche plurielle de décider de sa stratégie propre. Les Verts sont un grand courant à Paris. Je souhaite construire l'alternance avec eux, mais mon but n'est pas de leur forcer la main. Je sais simplement que les Parisiens ont besoin du rassemblement de toutes les forces du mouvement.

— Vous avez évoqué la nécessité de changements radicaux et annoncé des propositions « sans demi-mesures ». Dans quels domaines en particulier ?

— D'abord dans le fonctionnement démocratique de Paris, les appels d'offres, les listes électorales, les attributions de logements, le rôle des contre-pouvoirs. Je m'engage, si je suis élu, à donner à la droite les instruments de contrôle qu'elle nous a toujours refusés. Je m'engage aussi à déléguer aux vingt maires d'arrondissement, de droite ou de gauche, la gestion des équipements de proximité ainsi que des budgets de fonctionnement et d'investissement propres. Voilà un changement radical. Et arrêtons de poser la réforme de la loi PLM comme un préalable. Si elle en avait réellement la volonté, la majorité municipale pourrait mettre en œuvre ces réformes dès maintenant.



— Pour vous, cette réforme n'est-elle donc pas nécessaire ?

— Si, car elle imposerait des règles claires. Mais je répète que, si l'exécutif municipal le voulait, les maires d'arrondissement pourraient, dès à présent, disposer des pouvoirs que j'ai énumérés. Commençons donc par appliquer la loi actuelle, ce qui n'a jamais été le cas à Paris.

— La droite réclame une plus grande autonomie du maire en matière de police et de sécurité. Qu'en pensez-vous ?

— Sur les pouvoirs respectifs du maire et du préfet de police, j'invite la droite à relire les textes. Cela

nous épargnerait peut-être certains discours démagogiques. Pour ma part, je ne souhaite pas que la sécurité des Parisiens redevienne un enjeu idéologique. En revanche, j'ai été le premier à proposer un nouvel équilibre des compétences du maire de Paris et du préfet en matière de circulation, de stationnement, de salubrité et de lutte contre le bruit. Car l'un des enjeux majeurs de cette période concerne la pollution et la remise en cause de l'hégémonie automobile. Cela implique une redistribution radicale de l'espace public ainsi qu'une nouvelle politique du stationnement. J'y ajoute une ambition pour

le développement des véhicules propres. Je propose la gratuité du stationnement pour ces véhicules dans tous les parkings souterrains de la ville.

— Quelles sont vos autres priorités ?

— Un plan pluriannuel de construction de crèches : c'est une urgence absolue. Enfin, le logement. Les propositions des candidats de la droite sont, sur ce thème, d'une faiblesse affligeante. Je prône l'éradication du logement insalubre sur une mandature ainsi que la création d'une société d'économie mixte pour tenter de mobiliser les 136 000 logements vides. Avec deux objectifs en tête : le logement social et l'accès à la propriété, notamment des jeunes ménages.

— Quelle est la bonne démarche vis-à-vis des communes limitrophes ?

— Paris doit s'engager à soutenir politiquement et financièrement les projets de la région et des communes limitrophes sur le transport de banlieue à banlieue. En outre, dès le début de la nouvelle mandature, je souhaite engager des partenariats crédibles avec ces communes, sur le logement social, le tri sélectif, la politique de la ville ou la création culturelle. C'est ainsi que pourra se développer un climat favorable à la coopération intercommunale, indispensable pour créer ensemble la communauté de l'agglomération parisienne. »

Propos recueillis par Christine Garin

M. Madelin se résigne à la candidature de M. Séguin

L'INVESTITURE de Philippe Séguin comme candidat du RPR aux élections municipales de mars 2001 à Paris est, désormais, presque acquise. C'est en tout cas la conviction du président de Démocratie libérale (DL), Alain Madelin, qui a délibérément rompu le silence, dimanche 15 mai, au Club de la Presse d'Europe 1, en déclarant que « son petit doigt » lui avait dit que le RPR allait choisir Philippe Séguin. « Comme Philippe Séguin pèse dans les sondages, il pèse sur l'Elysée, il pèse à l'intérieur du RPR, a estimé M. Madelin. Je pense que le choix qui nous sera proposé sera Philippe Séguin. Dans ce cas là, va pour Séguin, et bonne chance pour la mairie de Paris ».

Alain Madelin, qui avait exprimé, haut et fort, la « forte préférence » des adhérents parisiens de DL pour Edouard Balladur et François de Panafieu, ne cache pas ses réserves sur le choix annoncé du RPR. Mais il prévient que les libéraux « ne s'opposent pas » à ce choix. « Je pense que le RPR choisira Séguin, a répété le président de DL, je pense que l'UDF, en échange du soutien du RPR à son candidat à la succession de Raymond Barre [à Lyon], dira oui ». Fallait-il y voir un signe ? Edouard Balladur s'était répliqué, samedi 13 et dimanche 14 mai, sur divers marchés de « son » 15^e arrondissement où, quoi qu'il arrive, il mènera la bataille des municipales parisiennes comme tête de liste. « J'irai jusqu'au bout, jusqu'à la décision, a indiqué l'ancien premier ministre sur TF 1, dimanche soir. Les idées nouvelles sont plus importantes qu'un look nouveau ».

Françoise de Panafieu, de son côté, s'est efforcé de se convaincre que « le jeu est encore complètement ouvert ». Elle était reçue, samedi, en fin de journée, à l'Elysée, par Jacques Chirac qui avait rencontré Philippe Séguin, le 1^{er} avril, et Edouard Balladur, le 9 avril. Rien n'a filtré de l'heure d'entretien que le président de la République a accordé, à sa demande, à M^{me} de Panafieu qui, à plusieurs reprises, avait fait valoir qu'elle n'avait pas

besoin de « prouver sa fidélité » au chef de l'Etat en lui demandant rendez-vous. Samedi, l'entourage de la candidate expliquait que cet entretien était « la suite logique d'un contact permanent et continu » avec l'Elysée.

Au même moment, Philippe Séguin, après un petit tour sur un marché du 17^e arrondissement, samedi matin, dans le fief du concurrent local de M^{me} de Panafieu, le député (RPR) Bernard Pons, allait se détendre au théâtre du Gymnase... Ces divers signes, s'ajoutant aux impatiences de M. Madelin, n'ont pas dérouté la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie qui s'en tient, imperturbablement, à son « calendrier », comme elle l'a expliqué, dimanche, au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. « Les choses se passent exactement comme je l'ai dit et dans les délais que j'avais indiqués », a tenu à souligner M^{me} Alliot-Marie.

PAS DE VOTE DES MILITANTS

La prochaine étape, « préparatoire à la décision », a rappelé la présidente du RPR, est celle de la réunion de la commission d'investiture, mercredi 17 octobre. Entre cette date et celle de la réunion du comité politique du RPR qui choisira, le 27 mai, son candidat, par un « vote », M^{me} Alliot-Marie a précisé qu'elle reverrait, dans le courant de la semaine, les deux président des partis alliés du RPR, François Bayrou pour l'UDF et Alain Madelin pour DL. Mais elle aura, pour sa part, « l'attitude la plus objective et la plus neutre possible ».

« Nous avons un parlement, c'est notre comité politique, et c'est lui qui décide », a aussi répondu la présidente du RPR à une question portant sur la demande, réitérée, « avec une grande constance », par Jean Tiberi, d'organiser un vote des militants RPR de Paris. Le vote des militants n'est « pas prévu » par les statuts du RPR, a redit la présidente. « Ce qui compte, pour moi, a-t-elle conclu, c'est que nous puissions garder Paris. »

Ch. G.

Le PS ratifie ses investitures, mais déplore le manque de femmes

A L'APPLAUDIMÈTRE, Catherine Trautmann a gagné haut la main son investiture comme chef de file des socialistes à Strasbourg en 2001. Samedi 13 mai, à la convention nationale du PS sur les élections municipales, à la Cité des sciences de La Villette, l'ancien maire de Strasbourg, en conflit ouvert avec l'actuel maire, Roland Ries, et avec le premier secrétaire fédéral du Bas-Rhin, Jean-Claude Petitdemange, a été ovationnée à plusieurs reprises par les 550 délégués : quand elle a rappelé que, sur son application de la règle énoncée par Lionel Jospin sur le non-cumul entre un poste de ministre et une fonction de maire, « certains ont eu beau jeu de fustiger ma naïveté » ; ou quand elle a asséné que « la pire des batailles est celle qu'on a parfois à mener entre camarades ». « Si les socialistes se disputent, il n'y a plus grand chose qui les différencie de la droite, qui ne cesse de se disputer et de se désagréger », a-t-elle lâché. Dès son arrivée, Martine Aubry est allée ostensiblement l'embrasser.

M^{me} Trautmann est une des soixante-et-une femmes chefs de file dans les 410 villes de plus de 20 000 habitants, soit 14,8 %. Un pourcentage jugé peu satisfaisant dans un parti qui se veut le champion de la parité. « Les vieux démons machistes sont toujours là, ils

rôdent dans les couloirs ! », a martelé Yvette Roudy, maire de Liesieux (Calvados).

Figure haute en couleur de la fédération du Nord, Denise Cacheux a mis le doigt sur les ratés de la parité : « On ne nous envoie pratiquement que là où c'est foutu. On n'a pas toutes des vocations d'agnelles ! Je croyais que les courants n'existaient plus, mais on sort la caleulette et... les courants passent avant les femmes ». Dénonçant ces politiques qui « envoient leurs femmes ou leurs maîtresses », M^{me} Cacheux a mis les rieurs, M. Jospin inclus, de son côté. « Des noms ! Des noms ! », a scandé la salle. « J'en ai, mais il faudra payer ! », a répondu la déléguée nationale à la famille.

VÉRIFICATION DES ADHÉRENTS

Message reçu cinq sur cinq, a répondu François Hollande, en notant qu'« il reste encore de sérieux efforts pour placer les femmes en haut de l'affiche ». « Nous n'avons pas voulu en faire un critère majeur pour les désignations, peut-être avons-nous eu tort », a-t-il concédé, en s'engageant pour les élections législatives de 2002 à présenter « au moins 40 % de femmes ». Mais, juste avant le vote de ratification des chefs de files investis, une conseillère socialiste de Saint-Cloud s'est insurgée contre l'absence totale de femmes dans les

Bouches-du-Rhône, la Loire-Atlantique et la Gironde. Les deux secrétaires nationaux en charge des investitures, Michèle Sabban (femmes) et François Rebsamen ont rappelé qu'il restait à investir des candidats et des candidates dans les communes de moins de 20 000 habitants... Et une quasi-unanimité s'est faite, moins trois non et quatorze abstentions.

Les remous autour des inflations de cartes et de la vérification des adhérents dans les Bouches-du-Rhône — qui ont entraîné la démission de Michel Vauzelle de la co-présidence de la fédération, et le refus de validation d'un autre proche de Laurent Fabius, Jean-Claude Perez, secrétaire national — ont été aussi évoqués par M. Hollande. Après avoir exalté la « démocratie militante », slogan de la convention, le premier secrétaire du PS s'en est pris à « ces enthousiasmes irrépressibles, ces envies soudaines de nous rejoindre le temps d'un vote », en y décelant « le souci de faire l'appoint décisif à tel ou tel ». M. Hollande envisage de revoir la durée d'adhésion nécessaire pour participer à un vote et a chargé... M. Perez de lui faire des propositions. En octobre 1995, M. Jospin avait fait supprimer, par un référendum interne où il avait recueilli 55,79 % des voix, le délai de six mois d'ancienneté pour voter.

Sur les dix recours qui ont été déposés — Fresnes, Gagny, Caen, Vandœuvre-lès-Nancy, Saint-Laurent du Var, Chalons-en-Champagne, Aulnay-sous-Bois, Orange, Villeurbanne et Combs-la-Ville —, seuls trois ont été retenus. En Seine-Saint-Denis, une vérification à propos de deux votes va être faite à Gagny d'ici au 17 mai, tandis qu'à Aulnay la direction a décidé de « surseoir » jusqu'au 23 mai à la désignation du candidat. Dans cette ville, Jean-Claude Walter a été désigné par 123 voix, à la suite d'un accord entre les rocardiens et la Gauche socialiste, représentée par Harlem Désir, contre 113 à Gérard Segura soutenu par les jospinistes et les fabiusiens.

A Caen, la direction du PS a aussi décidé de « suspendre » la désignation de Louis Mexandeu à un « accord politique » qui devra intervenir d'ici au 23 mai avec son rival François Geindre et le député Philippe Duron, le premier se voyant promettre la communauté urbaine, le second un poste de premier adjoint. D'abord dépité par cette sanction, alors qu'il s'attendait à une « reconnaissance » de sa désignation, M. Mexandeu, modéré par son ami Louis Mer-maz, se disait prêt à rechercher la conciliation.

Michel Noblecourt

Quand Lionel Jospin ironise sur « la règle aristocratique » du RPR

LA BATAILLE parisienne a occupé une place de choix à la convention du PS, samedi 13 mai, à la Cité des sciences de La Villette. Ouverte par Patrick Bloche, premier secrétaire de la fédération de Paris, elle a vu trois chefs de file d'arrondissement — Anne Hidalgo (15^e), Jean-Marie Le Guen (13^e) et Lyne Cohen-Solal (5^e) — prendre la parole. Un faux grand oral où tout était déjà joué, les militants ayant tranché. « Avouons qu'il est cocasse d'entendre M. Tiberi nous prendre en modèle quant au vote des militants ! L'inverse, je vous assure, n'est pas vrai », a ironisé François Hollande avant d'affirmer que, à Paris, c'est « Jacques Chirac qui choisira le candidat non pas parce qu'il est le meilleur, non pas parce qu'il a fait ses preuves ailleurs, mais pour en calmer l'humour jusqu'en 2002. »

Le premier secrétaire du PS ayant fixé l'ob-

jectif en 2001 de « conquérir les quatre plus grandes agglomérations de notre pays », les quatre champions désignés se sont livrés à un défilé de têtes devant les militants : Bertrand Delanoë pour Paris, Marius Masse pour Marseille, Gérard Collomb pour Lyon et François Simon pour Toulouse. Le chef de file des socialistes parisiens, interrompu un moment par l'arrivée de Lionel Jospin, a parlé d'une « élection de proximité ». M. Delanoë est revenu sur « le débat d'idées » qui l'a opposé à Jack Lang (absent) en se réjouissant qu'il ait « laissé intacte notre amitié »...

Plaidant pour le « besoin de l'alternance », M. Delanoë a fustigé le RPR, qui « a voulu faire de Paris une vitrine, il n'a réussi à en faire que sa permanence électorale. Nous, nous nous battons pour l'alternance (...) pour faire de la capitale une

vitrine de nos valeurs démocratiques ». M. Hollande a repris le même thème en évoquant « un système à bout de souffle » où le RPR « s'est approprié tous les pouvoirs dans la capitale jusqu'à — je cite Philippe Séguin, ancien président du RPR — instaurer ces dernières années l'idée d'une collusion d'intérêts entre la Ville de Paris et le RPR. Il parle d'or, si je puis dire ».

En quittant la convention, M. Jospin s'en est pris à son tour au RPR « qui a longtemps fonctionné selon la règle monarchique où le président désignait les candidats ». Il « vient de découvrir la règle aristocratique où une commission de barons et parfois de baronnes » choisit le candidat, a ajouté le premier ministre avant de lancer : « Il lui reste à découvrir le principe démocratique. »

M. N.

Philippe de Villiers évite un « putsch » pasquaïen au RPF

Charles Pasqua renonce aux « pleins pouvoirs »

LE BATEAU « Rassemblement pour la France » a dangeureusement tangué, samedi 13 mai, lors de la première réunion des secrétaires départementaux du parti, à Paris. De toutes les tempêtes essayées par cette formation où se déchirent les partisans de Charles Pasqua, président, et ceux de Philippe de Villiers, vice-président, majoritaire parmi les responsables des fédérations, celle-ci a probablement été la plus sévère. L'objet du conflit ? Une modification de statuts que s'appropriait à faire approuver M. Pasqua, par voie de « référendum », et qui lui octroyait les pleins pouvoirs.

Le texte prévoyait que « durant la période précédant l'élection présidentielle prochaine, le président du Rassemblement pour la France prend toutes les décisions et dispositions qui lui paraissent nécessaires à l'organisation et à la bonne marche du RPF, en dérogation aux articles 12, 13 et 29 des statuts », qui définissent les pouvoirs du vice-président et du bureau national. Ces derniers n'étaient plus qu'« informés » des mesures prises par le président. Le premier responsable du RPF se voyait également attribuer la pleine responsabilité des investitures aux élections et pouvait « décider de relever de ses fonctions tout responsable du RPF qui, par son indiscipline ou ses déclarations publiques, aura porté préjudice à l'image et à l'action du Rassemblement ».

Parmi les proches de M. de Villiers, on insistait surtout, dimanche, sur la façon dont M. Pasqua et son secrétaire général, Jean-Jacques Guillet, s'approprièrent à faire leur « putsch ». Leur récit remontait au 12 mai. Ce jour-là, MM. de Villiers, Guillet et Pasqua, étaient réunis pour discuter de la composition de la future commission administrative, organe statutaire formant le « gouvernement » du parti. Cette commission avait déjà été au centre d'escarmouches entre le député de Vendée et le député européen, au bureau national, le 9 mai (*Le Monde* du 12 mai). Le premier avait trouvé cavalier qu'on lui soumette juste avant le bureau national la composition de cette commission, alors que les statuts prévoient qu'il est préalablement « consulté ». Rendez-vous avait donc été pris pour le 12 mai.

Ce n'est qu'au terme d'un bref entretien - d'où il est ressorti qu'il fallait encore se revoir, le 15 mai, pour récrire une copie qui réduisait les villiéristes à une portion

plus que congrue - qu'a été présenté au vice-président un quatre-pages déjà imprimé et prêt à être routé, portant en titre : « Le président du RPF Charles Pasqua vous consulte par référendum ». M. Pasqua y explique sa décision de se porter candidat à l'élection présidentielle de 2002 et son désir de recueillir, par référendum, le soutien des adhérents. A la fin de sa « lettre », il mentionne une « modification » de statuts qu'il présente comme une « condition » pour exercer sa mission. La page suivante est consacrée aux modalités de vote, et fixe au 25 mai à minuit la clôture du scrutin. Enfin, sur la dernière, figure le texte présenté comme un article complémentaire aux statuts.

MISE EN GARDE

Une explication vive a aussitôt opposé M. de Villiers et M. Pasqua, l'un parlant de « coup de force », l'autre affirmant sa volonté d'aller « jusqu'au bout » pour mettre de l'ordre dans la maison. Le lendemain, samedi 13 mai, les deux hommes devaient se retrouver à Bruxelles pour l'enterrement de Jean-Marc Pagel, secrétaire général adjoint du groupe Union pour l'Europe des nations. En fait, seul M. de Villiers y a assisté. Pendant ce temps, M. Pasqua faisait approuver par les responsables départementaux son intention de soumettre à référendum sa candidature et la « modification de statut ». Alerté, le vice-président a pu se présenter devant l'assemblée vers 15 heures. Là, après un discours de soutien à la « candidature de Charles Pasqua », il a mis en garde les responsables du RPF contre un projet qui « met en cause les statuts » avant même que ceux-ci aient commencé à être appliqués. Il a surtout obtenu que soit enfin lu le texte, tenu jusque là secret. Le résultat a été immédiat : M. Pasqua a dû battre en retraite et promettre de revoir son projet.

Déjà au centre d'une polémique déclenchée par des villiéristes, mais aussi par certains de ses propres partisans, lui reprochant ses déjeuners avec le président de la République et avec Philippe Séguin, M. Pasqua a donc essuyé, samedi, un sérieux revers. Dimanche, quelques-uns de ses fidèles reprochaient au secrétaire général, M. Guillet, d'avoir fomenté seul une opération pour le moins contestable.

Christiane Chombeau

Les élus corses s'attellent aux « lundis de Matignon »

MÊME la variété française s'y met. Pas question, pour la presse corse, de relâcher la pression sur la métropole alors que s'engage, le 15 mai, la série de « lundis de Matignon » qui réunira des élus corses et des conseillers ministériels en présence du préfet Jean-Pierre Lacroix. Pleins feux, donc, dans le supplément hebdomadaire de *Corse matin*, sur Michel Fugain et Michel Sardou, qui signent ensemble un album et une chanson, *Corsica*. « Si j'avais vingt ans, je ferais partie des gens les plus engagés », dit Michel Fugain. Sans vouloir justifier la violence, surtout à un moment crucial de négociation pour l'avenir politique de l'île, les affrontements trouvent parfois leurs raisons d'exister. »

Après le succès de la motion portée par l'ancien ministre (PRG) Emile Zuccarelli et par le président (RPR) du conseil exécutif, Jean Bagioni, un sondage publié par le mensuel *Corsica*, lui donnant 55 % des préférences insulaires (*Le Monde* du 4 mai), a beaucoup agité les esprits. Premier ministre à se rendre en Corse depuis le lancement du « processus », Jean Glavany est venu montrer, le 4 mai, que le gouvernement continue à faire du développement économique de l'île sa priorité. Le conseil économique, social et culturel de la Corse, présidé par Raymond Ceccaldi, un allié de José Rossi, s'est réuni, à la veille

du week-end, pour témoigner de la vigilance de la « société civile ».

Les nationalistes ne sont pas non plus restés silencieux. Dimanche 14 mai, *Corsica nazione* a exigé, lors d'une assemblée générale, à Corte, « un engagement formel » pour « une évolution statutaire conséquente » avec « un pouvoir législatif » pour l'Assemblée de Corse, après le « Matignon 3 » prévu après l'été. Ils ont aussi réclamé « dans les plus brefs délais », l'enseignement obligatoire du corse jusqu'à l'université et, « dans l'immédiat, un statut fiscal de développement » pour les « catégories les plus touchées par la crise ».

Face à l'impatience des familles de prisonniers, le mouvement a jugé « incontournable » une « amnistie totale ». *Corsica nazione* a rappelé que le « débat de ces prochaines années sera celui sur l'indépendance ». L'organisation se démarque ainsi du mouvement autonomiste modéré *Mossa nazionale* (fusion de *Rinnovu naziunale*, *UPC-Scelta Nova* et *Leva Democrazia*) qui, la veille, à Bastia, avait jugé « inacceptables » les « atermoiements de l'Etat », demandé une « consultation directe » des insulaires, et envisagé de se présenter dans plusieurs villes aux municipales de 2001.

Ariane Chemin

Réduction du mandat présidentiel : le RPR et le PS s'opposent sur la date du référendum

François Hollande brocarde le « quinquennat de convenance personnelle »

Le débat sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel devrait rebondir cette semaine. Jacques Chirac et Lionel Jospin pourraient en re-

parler avant que le premier ministre n'aborde la question à l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat envisage de créer une « commission de

sages ». François Hollande a souhaité qu'un référendum intervienne au plus tôt et a ironisé sur le « quinquennat de convenance ».

JACQUES CHIRAC « réfléchit » toujours. C'est-à-dire qu'il cherche à la fois le meilleur moyen de garder l'initiative sur le quinquennat et de retarder le plus possible le référendum qui devrait sanctionner son adoption. Ces derniers jours, plusieurs hypothèses ont été envisagées. Le président pourrait d'abord annoncer la création d'une « commission de sages » chargée de réfléchir aux conséquences du quinquennat et à la modernisation des institutions. Cette commission, composée essentiellement de constitutionnalistes, aurait un double avantage : ralentir le processus engagé et donner le sentiment que M. Chirac reste l'un des initiateurs de la modernisation de la vie publique, alors même qu'il refuse farouchement que le quinquennat soit accompagné d'une quelconque autre réforme institutionnelle.

Le chef de l'Etat et son premier ministre devraient ensuite discuter très vite, sans doute avant leur rendez-vous hebdomadaire du mercredi, de la méthode. M. Chirac, comme Lionel Jospin, souhaite en effet que la réforme passe par un

projet de loi, qui les impliquerait tous deux, plutôt que par la proposition parlementaire de Valéry Giscard d'Estaing. Le projet, voté par le parlement, serait ensuite soumis à un référendum dont les premiers sondages annoncent déjà le succès : selon une enquête réalisée les 11 et 12 mai, auprès de 965 personnes, par l'IFOP pour le *Journal du Dimanche* du 14 mai, trois Français sur quatre voteraient « oui » à la réduction de sept à cinq ans du mandat présidentiel.

Mais c'est sur le calendrier que les deux têtes de l'exécutif restent en désaccord. M. Jospin souhaite aller vite. « Le plus tôt sera le mieux », a encore répété le premier secrétaire du PS, François Hollande, lundi, sur France Inter. L'Elysée veut, au contraire, mener « tranquillement » le processus et repousser le référendum au plus près de l'élection présidentielle. Tout le week-end, les proches de M. Chirac ont martelé le message. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a ainsi expliqué, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », que le référendum « pourrait être en même

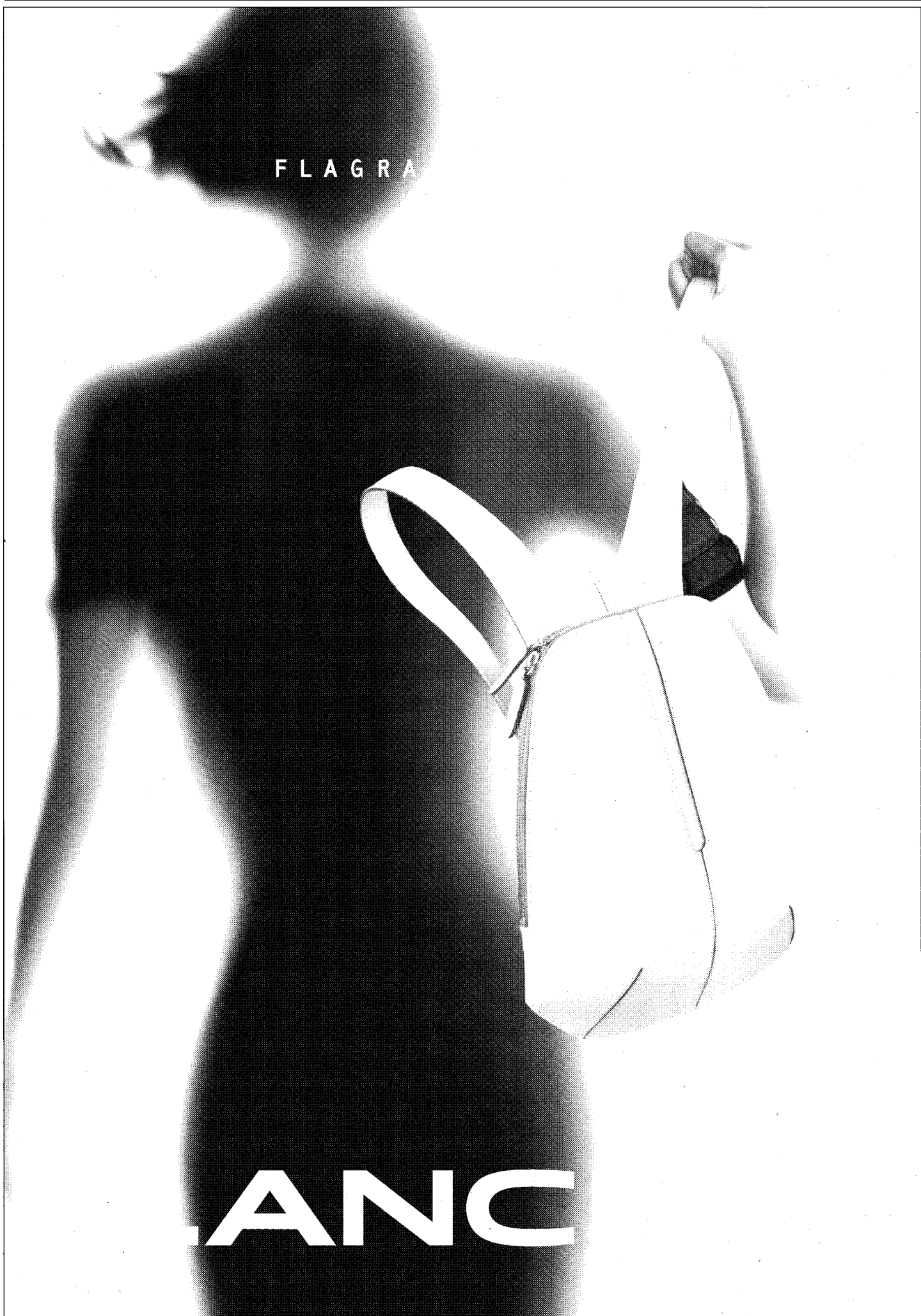
temps que l'élection présidentielle » (*lire page 19*). Le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy, évoque, dans un entretien au *Parisien* du 15 mai, un référendum « au lendemain des municipales », si possible à l'automne 2001. Car M. Chirac craint qu'une fois le quinquennat voté la pression soit grande pour qu'il se l'applique à lui-même, avant même la fin de son mandat. Plus le référendum aura lieu près de la fin de son septennat, plus il lui sera légitime, pense-t-il, d'aller au bout des échéances.

UNE SALVE DE MOQUERIES

Le premier ministre et ses amis ont vite perçu cette crainte élyséenne. Et M. Jospin a largement laissé ses proches ironiser sur le revirement d'un Chirac qui fut longtemps opposé au quinquennat. M. Hollande multiplie ainsi, depuis quelques jours, les piques à l'intention du chef de l'Etat. Samedi 13 mai, lors de la convention nationale du Parti socialiste sur les élections municipales, il a encore lancé une salve de moqueries à l'endroit

du président. « Valéry Giscard d'Estaing veut obliger son concurrent d'antan à se contredire - c'est possible - sur le quinquennat qui était pourtant le seul sujet, depuis 1995, sur lequel le président n'avait pas changé d'avis », a ainsi commencé M. Hollande. « Des indiscretions nous disent que, pour je ne sais quelle raison, il lui avait déjà donné un bon conseil en 1997. » Et le premier des socialistes a conclu son intervention en distinguant le « quinquennat de conviction », défendu par les socialistes, et le « quinquennat de convenance personnelle », auquel M. Chirac se serait converti. M. Jospin, qui avait commencé à applaudir à vite réfréné son envie. Mais pendant toute la charge de M. Hollande, M. Jospin, comme Martine Aubry, n'ont pas arrêté de rire ouvertement.

Raphaëlle Bacqué et Michel Noblecourt



ÉDUCATION Les élèves de lycées professionnels pourront être rétribués lors de leurs passages en entreprises. Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement

professionnel, reprend, dans un entretien au *Monde*, l'idée lancée en septembre 1999 par Claude Allègre. ● « **SYSTÉMATISER la rétribution** correspond à une demande expri-

mée par les lycéens, leurs syndicats et les conseils départementaux », indique M. Mélenchon. ● **GRÂCE À LA REPRISE** de la croissance, il estime que « la partie est gagnée pour le

service public d'éducation », qui ne doit pas « lâcher prise vis-à-vis du Medef ». ● **DANS LA SECTION** hôtellerie-restauration d'un lycée professionnel de Clichy (Hauts-de-Seine),

les deux tiers des élèves travaillent, en plus de stages. Pour certaines entreprises, ces petits boulots peuvent être l'occasion de trouver une main-d'œuvre bon marché.

L'idée d'une rétribution des élèves de lycées professionnels est relancée

Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, annonce dans un entretien au « Monde » qu'il a rouvert un dossier lancé par Claude Allègre. Le système devrait permettre d'éviter que les élèves ne fuient vers les entreprises avant la fin de leur formation

« Quelles sont vos premières impressions sur les lycées professionnels, cinq semaines après votre arrivée ?

— Ma première tâche est celle de la réconciliation. Il est nécessaire de donner de l'apaisement au terrain. Aujourd'hui, les acteurs sont mûrs pour se réconcilier : ce sont des pédagogues, ils savent qu'ils représentent une chance pour les jeunes et sont angoissés de les voir prendre du retard. Il a vraiment fallu que la situation dépasse les bornes pour que ces enseignants se fâchent. J'y vais aussi pour chercher des réponses. Par exemple, pourquoi, alors que l'on me dit qu'il manque cent trente mille professionnels dans le secteur du bâtiment, des établissements voient leurs inscriptions chuter dans cette filière.

— **Comment expliquez-vous le mouvement des enseignants de lycées professionnels contre Claude Allègre, et dont certains, proches de l'extrême gauche vous accusent**

de vendre l'école à l'entreprise ?

— Ce mouvement s'explique par la surposition de plusieurs facteurs. Nous vivons la tension d'une société qui se recompose dans l'emploi — certains retrouvent du travail, d'autres non —, et l'émergence d'un état d'esprit plus revendicatif : les rapports de forces changent dans de nombreux secteurs économiques, où la pénurie de main-d'œuvre commence à se faire sentir, et cela se sait. Dans ce contexte, le style personnel du précédent ministre de l'éducation a déplié. En outre, le diagnostic de Lionel Jospin sur la méthode était le bon : le changement doit être coproduit avec le terrain.

» Quant au discours dénonçant « l'école vendue à l'entreprise », il est hors de la réalité. Il illustre une série de conflits qui sont autant de jeux de rôle, censés opposer les « conservateurs » aux « réformateurs », ou les « liquidateurs du service public » aux « défenseurs de l'école républicaine ».



JEAN-LUC MÉLENCHON

Ainsi, nous sortons d'un conflit dans lequel personne n'ose dire : « On a gagné ! ». Un ministère à l'enseignement professionnel a été créé, nous avons distribué l'équivalent de deux mille six cents postes d'enseignants, diminué de cinq heures hebdomadaires le temps de service d'une partie d'entre eux, attribué 600 millions de francs aux lycées professionnels et il ne se serait rien passé ? Contrairement à ce que demandaient certains, je n'ai pas

retiré la Charte pour l'enseignement professionnel intégré, que je considère comme un document d'étape. Pour préparer la prochaine rentrée, j'ai demandé aux recteurs de rencontrer tous les proviseurs afin de discuter des dotations horaires. J'ai aussi demandé à ce que l'on cesse de fermer, dans la hâte, les classes de 4^e technologique. C'est du concret : il fallait solder la pagaille et mettre de l'ordre dans la mise en œuvre des décisions annoncées.

— **Le « changement des rapports de forces » que vous évoquez peut-il avoir des conséquences pour l'enseignement professionnel ?**

— Avec la reprise de la croissance et de l'emploi, nous sommes à un changement d'époque, c'est la nouvelle donne. Les défis auxquels se trouve désormais confronté le service public d'éducation ne sont plus ceux de la période du chômage de masse, au cours de laquelle l'économie nous pressait de spécialiser toujours davantage les jeunes. Désormais, l'attente à

l'égard de l'école devient plus claire : il s'agit de tirer le maximum de jeunes vers le haut et former une main-d'œuvre de fort niveau de qualification. La partie est gagnée pour le service public d'éducation, qui a su faire progresser dans un délai très court la proportion de bacheliers et fournir les compétences qui ont fait de la France la deuxième puissance exportatrice mondiale par tête. Tant mieux, car l'école doit manier avec précaution le concept d'adaptabilité. Nous sommes, contrairement aux entreprises, les gardiens du temps long : les bacheliers de 2015 sont déjà à l'école maternelle, les travailleurs qui prendront leur retraite en 2040 sortent de nos écoles. Nous ne devons pas lâcher prise vis-à-vis du Medef ; en matière de contenu des qualifications, nous devons maintenir l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, remettre la machine en route en multipliant les passerelles entre les différents types d'enseignement, et développer la validation des acquis professionnels.

— **Craignez-vous que la reprise économique incite un certain nombre de jeunes à interrompre leurs études plus tôt pour aller travailler ?**

— L'évaporation des élèves vers les entreprises est réelle. C'est une erreur. Les jeunes doivent aller jusqu'au bout de leur cursus d'études. La réponse à ce problème tient dans le statut du jeune en formation. Pour commencer, je souhaite analyser la situation des élèves de LP, sur laquelle l'administration ne dispose d'aucune étude. J'ai demandé à l'inspection générale un sondage sur les discriminations raciales en matière de stage et une enquête sur la situation sociale des jeunes de LP.

— **Allez-vous reprendre l'idée lancée par votre prédécesseur (Le Monde du 1^{er} octobre 1999) de rémunérer les élèves de LP ?**

— L'idée de rétribuer les élèves lors de leur passage en entreprise est justifiée. Mais il faut parler clairement de rétribution, et non de rémunération car ce second terme renvoie à un statut sous contrat de travail et non à un statut scolaire. Systématiser la rétribution correspond à une demande, exprimée par les lycéens, leurs syndicats et les conseils départementaux de la jeunesse. Mais il ne faut pas avoir d'attitude suspicieuse vis-à-vis de l'entreprise qui propose un stage. Nous devons nous entendre avec les branches professionnelles. Il faut trouver une solution qui soit neutre financièrement pour l'entreprise. Celle-ci pourrait choisir de voir l'une de ses charges allégée, la somme étant en contrepartie versée à l'élève. Je ne puiserai pas pour cela dans la taxe d'apprentissage. J'ouvre le débat. Quant au contenu des stages, il va faire l'objet d'un travail de cadrage, qui pourra peut-être déboucher sur des mesures réglementaires. Lionel Jospin m'a confié le soin de discuter, avec le Medef et les branches professionnelles, d'un protocole national sur les périodes de formation en entreprise.

— **Reprenez-vous le discours récurrent sur la nécessaire revalorisation de la filière professionnelle ?**

— Je refuse d'adopter ce vocabulaire. La filière professionnelle est dévaluée dans certains imaginaires, et tenir ce discours revient à s'adresser à ceux qui ne sont pas concernés par elle. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à coups de campagne de publicité que

l'on va donner aux jeunes le goût de l'enseignement professionnel. Pour devenir plus attrayant, il doit offrir la même fluidité de parcours que celle de l'enseignement général.

— **Comment assurer cette fluidité des parcours dans l'enseignement professionnel ?**

— Il ne s'agit pas de parler de grande réforme, mais d'avoir un rôle « d'ajusteur-régulateur », pour faire sauter les verrous qui bloquent la poursuite d'études des élèves dans de nom-

Gratifications et rémunération

Les indemnités attribuées par les entreprises aux élèves ou aux étudiants lors de leurs stages obligatoires, appelées « gratifications », sont régies par un arrêté du ministère des affaires sociales datant du 11 janvier 1978 (modifié en 1986). Il prévoit que les dispositions concernant les cotisations patronales s'appliquent aux stagiaires sous statut scolaire : en deçà de 30 % du SMIC, la gratification que l'entreprise est libre de verser aux jeunes n'est pas soumise à cotisations.

Les apprentis, qui dépendent d'un contrat de travail, touchent, en guise de rémunération, une proportion variable du SMIC selon leur âge. De 16 à 17 ans, ils touchent 25 % du SMIC la première année du contrat, 37 % la deuxième, 53 % la troisième. De 18 à 20 ans, cette proportion va de 41 % à 65 % du SMIC. Au-delà de 21 ans, les apprentis perçoivent de 53 % à 78 % du SMIC.

breuses filières. Il faut développer les passerelles et les contre-marchés. Nous allons par exemple travailler à l'amélioration du passage entre le CAP et le BEP, entre le bac pro et le BTS ou l'IUT. L'éducation nationale a créé trois types de filières, à courte portée (le professionnel), moyenne portée (le technologique) et longue portée (le général). Si l'on maintient cette logique, on ne peut faire que de l'orientation par défaut dans la filière professionnelle.

— **Comment comptez-vous régler le problème des personnels à statut précaire, nombreux dans les LP ?**

— Sur les 6 000 enseignants de LP, 20 000 ne sont pas titulaires et, parmi eux, 10 000 sont des maîtres-auxiliaires. Or nous allons bientôt être confrontés à des départs massifs à la retraite. Je crains aussi que la compétition avec le secteur privé ne nous prive de ces compétences. Il faut trouver un moyen de stabiliser ces personnels précaires, sinon demain nous ne trouverons plus personne. Les maîtres-auxiliaires et les contractuels doivent logiquement être tous réemployés à la rentrée 2000. Mais il ne s'agit pas de prendre une mesure qui nie la qualification nécessaire pour enseigner. Le statut de professeur associé qui existe déjà, les concours réservés, doivent apporter des solutions. Cette question sera traitée dans le plan pluriannuel pour l'éducation et des discussions sur le temps de travail menées dans la fonction publique. »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

Offrez-vous une BMW en toute tranquillité à partir de 1916 F/mois, entretien compris*

Exemple de financement d'une BMW Série 316i au prix catalogue de 147 000 F. AM 2000. Contrat national d'entrée. Garantie incluse dans l'exemple au prix de 122,23 F/mois, comprenant l'extension de la garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 45 000 km (au-delà des deux termes suivants). Coût total du contrat (garantie) : 4 400 F. Premier loyer majoré de 44 100 F suivi de 35 loyers mensuels de 1 793,40 F (trois échéances facultatives). Option d'achat en fin de contrat égale à 45 % du prix au catalogue, soit 66 150 F. Coût total avec achat au fin de contrat de 123 010 F (hors Sésamium facultatif). Vous pouvez également restituer le véhicule au terme du contrat. Sous réserve que celui-ci soit dans un état normal d'usage et d'un kilométrage conforme aux conditions du contrat, vous êtes libre de toute autre obligation. Bénéficier et conditions au 01/04/00. Sous réserve de validation du dossier par BMW Lease. SINO au capital de 20 000 000 F. RCS Versailles B 343 636 643. Offre valable chez les concessionnaires BMW participant à l'opération. Pour plus d'information, veuillez consulter votre concessionnaire BMW. Ce mode de financement est disponible sur tous les véhicules BMW neufs (hors modèles M).

Plus de 900 000 élèves

● **Les établissements.** Les 1 800 lycées professionnels scolarisent 708 000 élèves : 534 335 préparent un CAP-BEP, 167 391 un bac professionnel, le reste d'autres formations. Les filles représentent 45 % des effectifs mais 70 % des diplômés des spécialités tertiaires (les garçons représentent 80 % des diplômés du secteur industriel). Au total, 23 % des élèves relèvent de l'enseignement privé. A ces effectifs s'ajoutent 220 000 élèves de BTS. Près de 60 000

enseignants travaillent dans les LP. ● **Les parcours.** Sont accueillis, en BEP ou CAP, 3,3 % des élèves de classe de seconde, 22,1 % des élèves de troisième générale, 34,7 % des élèves de troisième d'insertion et 70 % des élèves de troisième technologique. A l'inverse, seuls 0,6 % des élèves venant des bacs professionnels et 16 % des élèves venant de CAP-BEP retrouvent la voie générale ou technologique en seconde ou en première d'adaptation. ● **Les formations.** Le CAP, qui se



En section hôtelière, les stagiaires remplacent parfois à moindres frais les ouvriers

FLORA, raconte-t-on ici, « a toujours travaillé comme poissonnière » depuis qu'elle a quatorze ans, le samedi et le dimanche ; même sort pour Marina et Ariane,

REPORTAGE

« On nous demande des élèves pour qu'ils travaillent comme tout le monde »

mais dans une boulangerie. Depuis qu'elles sont lycéennes, elles sont inscrites dans une agence d'intérim, qui leur déniche des contrats tous les week-ends « chez Mickey », à Eurodisney. « En ce moment, on est en bac blanc, alors on essaie de freiner un peu. » Sinon, elles le font de bon cœur. « C'est intéressant, on fait de tout, de l'accueil, de la cuisine, du service. Un week-end avec un jour férié, on peut gagner 1 500 francs. »

Dans la petite communauté des sections hôtellerie-restauration du lycée professionnel Auffray de Clichy (Hauts-de-Seine), les deux tiers des élèves travaillent, en sus de leurs longs stages obligatoires – jusqu'à quatre mois en BTS. Dans leur majorité, ils l'ont souhaité. Ce secteur professionnel, avec « sa mentalité à part » et sa pratique des « extras », offre à tous la possibilité de gagner de l'argent. Mais n'épargne à aucun les ambiguïtés du rapport au travail. « Le risque, c'est bien sûr de se détacher du goût des études. Mais c'est la meilleure expérience du monde », juge Alexandre, un grand blond qui achève son BTS, et vient de se voir proposer d'encadrer, à Pékin, l'équipe d'accueil d'un palace de 1 000 chambres : « Au début, c'est pour l'argent de poche, et puis ça fait du bien d'avoir de la pratique. » Marina, élève de terminale technologique, « voulait avoir des sous [à elle] pour enlever une charge à [ses] parents, et acquérir le plus d'expérience possible, car pour une fille, dans la restauration, il faut du caractère pour s'en sortir ». Ariane, aujourd'hui en bac pro, est arrivée au lycée avec l'idée qu'elle allait travailler le week-end. « Il s'agissait de montrer aux parents que je peux subvenir moi-même à mes besoins. »

Cette autonomie, choisie et subie, ne va pas sans mal. « Un gars de la classe vit tout seul, raconte Ariane. Il est obligé de travailler le maximum pour payer son loyer. Là, il a son électricité coupée. Ça fait une semaine qu'il n'est pas venu en classe. » Le lycée a donc fixé des règles. « On ne veut pas qu'ils travaillent la semaine », explique Maryse Bezout, conseillère principale d'éducation (CPE). Mais la règle souffre d'exceptions. Certains vivent seuls, s'assument, « des gosses qui en veulent ». Ces lycéens, rappelle Maryse Bezout, sont majeurs. Beaucoup vivent en couple à vingt ans, certains ont des enfants. Une « vie d'actifs comme les autres » à laquelle l'en-

seignement paie son tribut. Retards, absences, dégringolade des notes... « le rythme est épuisant et perturbe la scolarité. Certains tiennent le coup, mais d'autres en bavent, craquent, et parfois font des dépressions », précise la CPE.

En matière de stages aussi, le lycée tente de faire respecter la règle du jeu : les élèves doivent être formés, certes, mais tout travail mérite salaire. « J'ai vu mes BTS passer quatre mois dans de très grands restaurants sans rien toucher », souligne Maryse Bezout, qui reçoit parfois des coups de téléphone de parents affolés par l'absence de règles sociales et les horaires fous du secteur. « Les stagiaires remplacent désormais les ouvriers, on nous demande des élèves pour qu'ils travaillent comme tout le monde, pas pour les former, et nous devons nous battre contre cela », regrette la CPE. Tous, ici, connaissent « les pourris qui paient le minimum » ou « les très grandes maisons qui ne tournent qu'avec des stagiaires ». Si Marina dit avoir eu la chance d'être chaque fois payée environ 1 500 francs, « parce que j'ai su m'imposer », Ariane a passé son stage de gastronomie dans un grand hôtel parisien « avec des gens qui ne faisaient pas confiance. Pendant un mois, le matin, je lavais les salades et je rinçais les poissons. Je ne suis pas partie. Ça aurait été un mauvais point dans mon dossier du bac ».

« ÉVITER LES ABUS »

Fort de sa réputation, d'années passées à travailler avec les plus grands noms du secteur, et de ses excellents résultats au bac, le lycée a fini par pouvoir sélectionner les employeurs, éliminant ainsi les canards boiteux trop prompts à utiliser de la main-d'œuvre gratuite sans la former. « Il faut passer des partenariats, et trouver des formules qui préservent la réalité du métier tout en évitant les abus. La gratification des stages doit le permettre », estime Jean-René Vogler, le chef de travaux. « Depuis deux ans, avec la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises se demandent comment attirer les jeunes et écoutent nos suggestions. »

Reste que les élèves, d'après l'équipe, « sont pris dans un engrenage ». « Notre public est fragile, psychologiquement, socialement, et sur le plan du travail scolaire, explique Raphaël Amara, le proviseur. Ils mordent à l'hameçon facilement, quand on leur propose 400 francs pour 12 heures de travail. » M. Amara confesse sa difficulté à maîtriser le phénomène. « Les entreprises finissent par contacter directement les élèves sans passer par nous, et certains finissent par travailler à mi-temps. Les McDo, Leclerc et autres Carrefour, avec leurs petits boulots, sont des pièges. Il n'y a aucune législation sur l'utilisation des jeunes ; là est le scandale. » Selon lui, un jeune sous statut scolaire ne devrait pas pouvoir être employé sans l'accord de son chef d'établis-

sement, et la loi devrait limiter la part des stagiaires dans le personnel des entreprises. En revanche, « si on rémunère les élèves, j'ai peur qu'on tue le système du stage ; on va se diriger tout droit vers le statut d'apprenti ». Plutôt que de les payer, la conseillère principale d'éducation suggère qu'on les protège : « qu'ils ne soient pas exploités et bénéficient d'un vrai tuteur ». On tient, au lycée Auffray, à ne pas mélanger les lois du marché et celles de l'école. Pour Ariane, « le stage, c'est la frontière. Tu y survis, tu continues dans le métier ».

N.G.

Jack Lang annonce la création du poste de délégué national à la vie lycéenne

Le ministre était l'invité du congrès de la FIDL

JACK LANG a été accueilli sous des applaudissements nourris, samedi 13 mai, par les jeunes militants de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) réunis à la Sorbonne à l'occasion de leur huitième congrès. Le ministre de l'éducation nationale s'est prêté, dans une ambiance très disciplinée, au jeu des questions-réponses. Ce rendez-vous avec les lycéens était inscrit à l'agenda du ministre contrairement au colloque de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) organisé le même jour dans un autre amphithéâtre de la Sorbonne. Pouvant difficilement privilégier les lycéens et délaissés, quelques mètres plus loin, le millier de participants qui réfléchissaient à l'avenir de l'école primaire, Jack Lang a décidé, au dernier moment, de rendre visite aux pédagogues qui planchaient sur la Charte pour l'école du XXI^e siècle (*Le Monde* daté 14-15 mai). Si le ministre n'a pas précisé quelle politique il entendait mener sur ce dossier, il n'est, en revanche, pas arrivé les mains vides devant les adhérents de la FIDL.

Assurant que la reconnaissance des droits et de la démocratie lycéenne entraient « dans une nouvelle phase », le nouveau locataire de la Rue de Grenelle a annoncé la

création, à ses côtés, d'un poste de délégué national à la vie lycéenne. Ce nouveau délégué, qui devrait être nommé « dans quelques jours », sera « nécessairement jeune et aura eu une expérience de la vie associative », a précisé le ministre qui hésite encore entre deux candidats. Les recteurs devront également nommer un délégué académique qui veillera « à la bonne application de toutes les mesures concernant la démocratie lycéenne ». Quant à la réforme des lycées, Jack Lang a rappelé que « malgré les résistances pour retarder voir annuler tout projet de réforme », les travaux personnels encadrés (TPE) seront mis en place à la prochaine rentrée. « Ils ne règlent pas tout mais c'est un progrès », a-t-il ajouté.

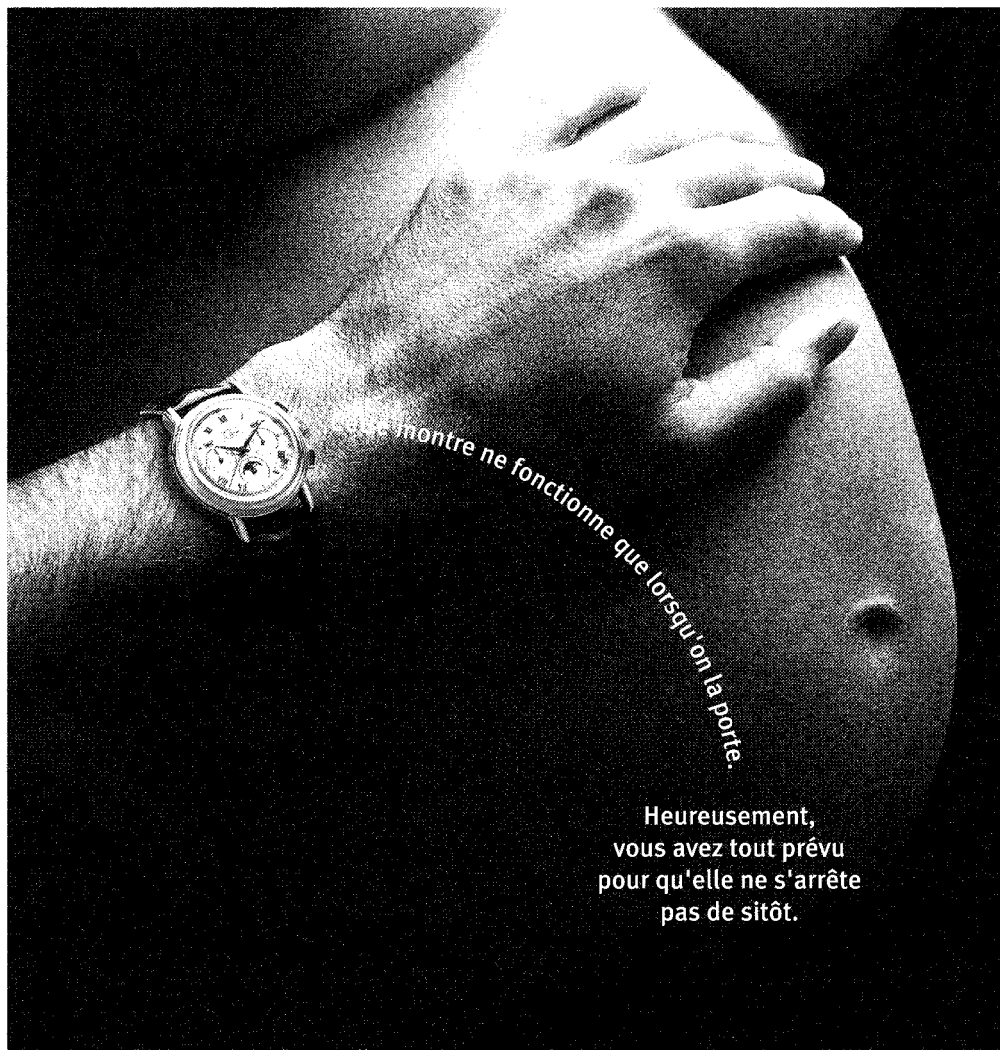
« QUATRE MOIS AVANT LA RENTRÉE »

Interrogé sur les difficultés de modifier les périmètres de recrutement des lycées à Paris (*Le Monde* daté 7-8 mai), le ministre a affiché sa détermination : « Nous maintiendrons le cap de la mixité sociale et ce ne sont pas les menaces du maire du huitième arrondissement qui nous feront faiblir ». Sur le reste, Jack Lang a renoué avec sa prudence habituelle. Devant l'insistance de la FIDL à « transformer » davantage le lycée et à « révolutionner » les ryth-

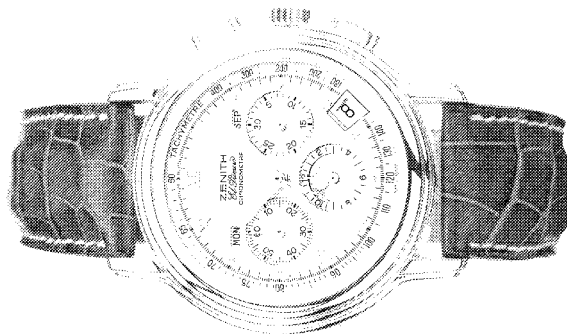
mes scolaires, il a prôné le temps de la réflexion et déclaré qu'il n'était pas possible de « tout bouleverser quatre mois avant la rentrée scolaire ». Questionné sur l'avenir du plan anti-violence lancé par son prédécesseur, le ministre s'est cantonné à donner son « sentiment » : « s'il y a des formes de violence, elles viennent moins des intrusions que du système lui-même dans lequel certains élèves ne se sentent pas motivés ».

A l'occasion de ce congrès la FIDL a élu sa nouvelle présidente. Devenue étudiante, Olivia Jean, qui dirigeait la Fédération depuis 1997, a cédé sa place à Eugénie Ravon. Agée de seize ans, Eugénie Ravon est élève en classe de seconde au lycée parisien Victor-Hugo. Militante à la FIDL depuis deux ans, elle s'intéresse à la politique depuis qu'elle est « toute petite. Quant j'étais en CM2, je me passionnais pour la présidentielle Jospin-Chirac ». Désormais elle entend s'« investir pour changer la vie des lycéens » et défendre les trois priorités de la FIDL : modifier les rythmes scolaires, « casser les filières ghettos » des lycées professionnels et « promouvoir une véritable reconnaissance » des droits lycéens.

S. BI.



CHRONOMASTER : boîte or jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT *



Catalogue de la manufacture disponible chez : ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74 INTERNET : <http://www.zenith-watches.ch>

prépare en deux ans à l'issue de la 3^e, compte 238 spécialités. Le BEP, avec 48 spécialités, débouche soit sur la vie active, soit sur le bac professionnel. Des mentions complémentaires – 45 spécialités – sont délivrées en un an après un CAP ou un BEP. Le bac pro est accessible après deux ans de formation à l'issue d'un CAP ou BEP ; il compte 51 spécialités. Le BTS se prépare pendant deux ans après le bac.

● **Les débouchés.** Pour 85 % d'entre eux, les bacheliers professionnels arrêtent leurs

études à ce niveau pour chercher du travail. Les 15 % restant poursuivent une formation à l'université (6 %), en BTS (4 %), dans d'autres formations supérieures (4 %) ou en IUT (1 %). En 1997, selon une enquête du Céreq, les titulaires d'un CAP-BEP tertiaire avaient un salaire médian net de 5 500 francs par mois et les CAP-BEP industriels de 6 300 francs. Les diplômés d'un bac professionnel tertiaire gagnent 6 000 francs, les bacs pro industriels affichant un salaire net médian plus élevé, 7 300 francs.

L'enquête sur l'affaire Borrel est minée par la suspicion

Près de cinq ans après la mort du juge français à Djibouti en 1995, sa veuve accuse les magistrats instructeurs de négliger la thèse de l'assassinat pour privilégier celle du suicide

L'enquête sur la mort étrange du juge Bernard Borrel, à Djibouti en 1995, tourne au conflit entre les deux juges d'instruction chargés du dossier et la veuve du magistrat. Celle-ci reproche aux juges Roger Le Loire et

Marie-Paule Moracchini de négliger la thèse de l'assassinat pour privilégier celle du suicide. Selon elle, l'éventuel assassinat de Bernard Borrel pourrait être lié à son rôle lors de l'instruction d'un attentat commis à

bouti en 1990. Les juges, eux, ont complété une enquête initiale très mal menée en se rendant à Djibouti avec la directrice de l'institut médico-légal de Paris. Son rapport, controversé lui aussi par M^{me} Borrel, ne laisse

guère de place à l'hypothèse criminelle. La polémique s'est également nourrie de deux témoignages contestés sur le rôle éventuel de la présidence djiboutienne dans cette affaire minée par la suspicion.

ASSASSINAT ou suicide ? Voilà bientôt cinq ans que « l'affaire Borrel » – du nom d'un juge français mort dans des conditions étranges, le 18 octobre 1995, à Djibouti – se heurte à cette question. La première hypothèse, celle de l'assassinat, est défendue avec obstination par sa veuve, elle-même magistrate à Toulouse. La seconde, celle du suicide, emporte, pour l'instant, la conviction des enquêteurs. Le fossé est tel, entre ces deux certitudes, qu'un climat de suspicion s'est développé, au point de gangréner un dossier complexe.

Toute à son combat, M^{me} Borrel reproche en effet aux juges Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire, ainsi qu'aux autres intervenants (policiers, experts...) de vouloir « étouffer » ce qu'elle qualifie, sans preuve, d'« affaire d'Etat » impliquant les autorités djiboutiennes. Les deux magistrats, sans jamais polémiquer, lui opposent ce qui constitue, à leurs yeux, la réalité des faits : son mari, dont le corps calciné avait été retrouvé au bas d'un ravin, se serait donné la mort par le feu. Toujours selon les enquêteurs, ce magistrat détaché à Djibouti en tant que conseiller technique du ministre local de la justice, était profondément déprimé ; ce que conteste M^{me} Borrel. Au mois de mars, les juges se sont rendus pour la deuxième fois sur place. Des policiers et un représentant du parquet les accompagnaient, de même que la directrice de l'Institut médico-légal de Paris, Dominique Lecomte, conviée à titre d'expert. Le rapport de cette dernière développe un scénario qui ne laisse guère de place à l'hypothèse criminelle.

À l'approche du ravin, dans l'obscurité du début de soirée,

Bernard Borrel se serait agenouillé, en tenant au-dessus de sa tête un bidon d'essence acheté dans une station-service. Après avoir déversé une partie du contenu sur sa tête et sur son buste, il serait descendu jusqu'à une sorte de pailier. Là, il aurait allumé son briquet et se serait transformé en torche humaine, dévalant le ravin « dans une fuite instinctive douloureuse, aveuglé du fait des brûlures du visage et des yeux ». Plus bas, il se serait blotti entre deux pierres, « en position recroquevillée de souffrance pré-mortem ». L'agonie aurait duré plusieurs heures.

« AVANCER UN SCÉNARIO »

M^{me} Borrel s'insurge contre ce récit : « Un expert médico-légal n'est pas là pour avancer un scénario mais pour déterminer les causes de la mort ! Or, comme M^{me} Lecomte ne peut pas le faire, elle déforme tous les éléments pour étayer sa thèse, qui est celle des juges. De plus, elle se trompe dans les dates. » M^{me} Borrel lui reproche en outre de négliger le travail d'un autre spécialiste, sollicité à titre privé, fin 1997. Celui-ci, le professeur Lazarini, avait en effet écarté le suicide par immolation. L'absence de suie dans les bronches l'avait conduit à « rejeter la notion de carbonisation s'étant produite du vivant du sujet ». A en croire M. Lazarini, M. Borrel était déjà mort au moment où son corps a brûlé.

M^{me} Lecomte repousse ces conclusions. Forte du témoignage d'un médecin de Djibouti et surtout de photos recueillies sur place, elle s'en tient à la thèse d'un « œdème pulmonaire » dû à l'inhalation de vapeurs d'essence. Une rencontre entre cet expert et M^{me} Borrel a donné lieu à divers accrochages, le 2 mai, en présence

du juge Moracchini. L'expertise est également contestée par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), partie civile au même titre que les autres organisations professionnelles (APM, USM). « J'ai l'impression que l'on enquête que dans un sens, regrette Anne Crenier, présidente du SM. Les juges ont demandé à M^{me} Lecomte

Une mise en cause de la présidence djiboutienne

Lors de l'émission « Sans aucun doute », vendredi 12 mai, sur TF 1, l'un des avocats de M^{me} Borrel, M^e Olivier Morice, a mis en cause la présidence djiboutienne. M^e Morice a affirmé détenir une note rédigée, d'après lui, par les services de renseignement français (DGSE) en 1991 au sujet de l'actuel chef de l'Etat djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh. Une annexe de ce document présente M. Guelleh comme l'éventuel commanditaire d'un attentat commis en 1990, à Djibouti, contre le Café de Paris. Cette affaire pourrait être à l'origine, toujours selon la partie civile, de la mort du juge Borrel en 1995.

S'indignant de la diffusion de ces documents non signés et non authentifiés, M^e Francis Szpiner, défenseur de la présidence, nous a déclaré : « Tout cela est scandaleux, ce sont des faux grossiers, nous assistons à une fuite en avant de la partie civile dont l'attitude vis-à-vis des juges est particulièrement lâche. » M^e Szpiner rappelle que les auteurs de l'attentat ont été jugés et condamnés par la justice française.

de valider le suicide sans envisager une autre hypothèse. »

Les points de friction sont si nombreux entre M^{me} Borrel et les juges que le dossier semble à jamais miné par le doute. Cette dérive s'explique en partie par les errements de l'enquête initiale, menée en 1995, à Djibouti : autopsie non effectuée ; disparition du dossier médical et des radios... Les juges, dont les avocats cherchent à obtenir le dessaisissement, ne sont pas responsables de ces négligences puisqu'ils n'étaient pas encore saisis. Ils en paient malgré tout les conséquences.

Le dossier est d'autant plus complexe que d'étonnants témoignages sortent de l'ombre. Le pre-

mier a été Mohamed Saleh Alhoumekani, un ancien membre du service de sécurité du palais présidentiel de Djibouti (*Le Monde* du 14 janvier). Cet homme met en cause l'actuel président, Ismaïl Omar Guelleh, qui, au moment des faits, dirigeait le cabinet du chef de l'Etat de l'époque. M. Alhoumekani affirme avoir assis-

te, le 19 octobre 1995, dans les jardins du palais, à une discussion entre cinq personnes, dont M. Guelleh, évoquant le meurtre du « juge fouineur ».

À Djibouti, où les magistrats parisiens ont entendu une trentaine de personnes, rien n'a permis d'établir que M. Alhoumekani disait la vérité. Les enquêteurs ont au contraire recueilli de nombreux éléments prouvant, selon eux, qu'une telle discussion n'avait pu avoir lieu. De plus, des proches du témoin ont douté de sa sincérité.

Pourquoi aurait-il menti ? Policiers et magistrats soupçonnent une manœuvre de l'opposition locale. L'hypothèse d'un « mon-

tage », destiné à nuire à la présidence, a été évoquée sur procès-verbal, le 6 mars, par un ancien responsable de la garde présidentielle, qui a dit tenir cette information du témoin lui-même, sans que cela puisse être prouvé. « Les investigations des juges ont confirmé qu'Alhoumekani racontait n'importe quoi », assure M^e Francis Szpiner, l'avocat du président Guelleh. Selon M^e Szpiner, « les enquêteurs français ont eu toutes les facilités pour travailler sur place », ce qui nous a été confirmé de bonne source.

Plus récemment, un second Djiboutien a néanmoins assuré avoir assisté à une autre conversation troublante. Cet homme affirme avoir surpris une discussion, en 1996, à l'ambassade de Djibouti au Yémen, au cours de laquelle le « meurtre » du juge aurait été évoqué. Ce témoin, que les magistrats n'ont pas encore entendu, s'est exprimé sur TF1, vendredi 12 mai. M^e Szpiner voit là une nouvelle « manipulation grossière ».

M^{me} Borrel reste malgré tout persuadée que son mari a été « assassiné » parce qu'il « dérangeait ». A l'entendre, sa mort pourrait être liée à l'attentat commis en 1990 contre le Café de Paris à Djibouti (un mort, quatorze blessés.). M^{me} Borrel assure que son mari avait aidé le juge chargé de l'enquête, M. Le Loire. Celui-ci rétorque que M. Borrel n'avait qu'une fonction administrative, et non judiciaire, à Djibouti, ce qui semble effectivement avoir été le cas. Dans l'attente d'un éventuel dessaisissement des magistrats instructeurs ou d'une clôture de l'instruction, l'heure est plus que jamais au conflit entre les deux parties.

Philippe Broussard

Ségolène Royal renvoyée devant la Cour de justice de la République

LA MINISTRE déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, devait comparaître, lundi 15 mai, à partir de 10 heures, pour « complicité de diffamations envers des fonctionnaires publics » devant la Cour de justice de la République (CJR). M^{me} Royal est poursuivie en sa qualité d'ancienne ministre déléguée à l'enseignement scolaire par deux enseignants de classes préparatoires à l'école vétérinaire du Lycée Thiers de Marseille, qui, sans être formellement cités, s'étaient reconnus dans des propos tenus par la ministre, en 1997, sur France 3 et dans le quotidien *La Provence*. M^{me} Royal dénonçait une « complicité d'adultes » et une « complicité de l'administration » dans une affaire de bizutage violent. La CJR a compétence pour juger les crimes et les délits reprochés aux ministres dans l'exercice de leur fonction. Cette cour, créée en 1993, est composée de douze parlementaires et de trois magistrats professionnels.

DÉPÊCHES

■ **SERVICE MILITAIRE** : le ministre de la défense a accepté de recevoir, en début de semaine, une délégation de sursitaires à la suite de la manifestation organisée, samedi 13 mai, par le collectif « Sans nous », pour réclamer la suspension immédiate des obligations militaires pour les Français nés avant janvier 1979 (*Le Monde* daté 23-24 avril). Cette manifestation a réuni un millier de jeunes. Une action nationale est prévue le 27 mai.

■ **ACCIDENT** : trois jeunes d'une vingtaine d'années sont morts noyés, dimanche 14 mai, à Pleyben (Finistère) lors d'une promenade sur le canal qui relie Nantes à Brest. Leur embarcation a chaviré dans une écluse pour une raison encore indéterminée. Une jeune fille qui les accompagnait est dans un état critique à l'hôpital de Quimper.





Renault en Live
DU 15 AU 31 MAI



RENAULT

Renault Clio MTV
EN CONCERT DANS LE RÉSEAU RENAULT

Le Système "Extra Sound" de la série limitée Renault Clio MTV réunit un lecteur CD 4 x 30 watts, 8 voies et 6 haut-parleurs à haute restitution, la fonction "Tuner List" et le "loudness" autoréglable. Renault Clio MTV, c'est aussi l'équipement sur tous les tons : pack climatisation, pare-brise réfléchissant, double Airbag*, freinage ABS dernière génération, direction assistée. Et avec ses 5 motorisations, dont le 1.4 16v essence 98 ch**, chacun peut vibrer à son rythme.

CRÉDIT 4,95%* SUR 36 MOIS.** Profitez d'un crédit 4,95% sur 36 mois sur toute la gamme Renault véhicules particuliers neufs.

ROULEZ AU RYTHME DE VOS TITRES PRÉFÉRÉS. Créez votre propre mix musical - techno, house ou hip-hop - sur le site Renault Clio MTV et envoyez-le à vos amis. www.renault.fr

* Coussin gonflable de sécurité. ** Consommation en L/100 km = cycle urbain : 8,8 - cycle extra-urbain : 5,2 - mixte : 6,5 - valeur d'émission CO₂ : 155g/km. *** Taux nominal. Avec un apport comptant minimum de 10 % sur toute la gamme Renault VP neufs et un montant minimum financé de 15 000 F (2 286,74€). Exemple de crédit sur 36 mois pour un montant financé de 30 000 F (4 573,47€) et 36 mensualités de 907,41 F (138,33€). Coût total du crédit : 32 666,76 F (4 980,02€) dont frais de dossier 300 F (45,73€). T.E.G. annuel : 5,61 %. T.E.G. mensuel : 0,468 %. Sous réserve d'acceptation par la DIAC SA au capital de F 400 000 000 - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers et valable du 15 au 31 mai 2000.

D A N S L E R É S E A U R E N A U L T
Concessionnaires et Agents participants

La grève des avocats paralyse le fonctionnement de la justice toulousaine

Le conflit révèle un malaise profond

TOULOUSE

de notre correspondant

Depuis le début du mois, le fonctionnement de la justice est quasiment paralysé à Toulouse. L'ensemble des avocats du barreau, qui compte environ huit cents membres, observe depuis le 4 mai une « grève des audiences ». Refusant de plaider, ils demandent systématiquement le renvoi de l'ensemble des affaires à une date ultérieure. Vendredi 12 mai, ils ont décidé en assemblée générale de poursuivre leur action pour une durée illimitée. La veille, ils avaient reçu le soutien des syndicats de magistrats, des greffiers et des fonctionnaires du tribunal, ainsi que de l'ensemble des magistrats du siège et du parquet. Dans un communiqué commun, ces organisations dénoncent « la dégradation à Toulouse des conditions d'exercice de la justice au quotidien ».

Le mouvement des avocats a révélé le malaise profond qui sévit depuis plusieurs années au palais de justice de Toulouse. En 1997 déjà, l'ordre des avocats avait lancé un mouvement de grève, repris par l'ensemble des barreaux français, qui dénonçait l'indigence des moyens de la justice. La fronde est cette fois circonscrite à Toulouse, mais le constat demeure inchangé. Les avocats protestent tout à la fois contre la lenteur de la justice et le manque de personnel et de matériel pour faire face à une demande croissante des justiciables.

Ils estiment ainsi qu'ils n'ont pas les moyens d'assurer une défense correcte, alors qu'il leur est « impossible d'obtenir dans des délais raisonnables les copies des pièces pénales ». Ils s'insurgent également contre « les délais inadmissibles de fixation des affaires devant l'ensemble des juridictions toulousaines », notamment en matière de conflits familiaux. En guise d'illustration des dysfonctionnements,

ils citent volontiers le cas de cet homme qui souhaite rencontrer le juge aux affaires familiales pour régler un problème de droit de visite de ses enfants, qui se pose pour juillet. La demande a été déposée le 12 avril, mais l'audience n'a pu être fixée qu'en novembre !

MARATHON QUOTIDIEN

L'élément déclencheur du mouvement a été le déménagement, au début de l'année, du tribunal d'instance dans de nouveaux locaux, aménagés par le ministère de la justice dans une ancienne antenne des Assedic éloignée du centre-ville. Avocats et magistrats craignent que ce transfert provisoire, occasionné par les travaux actuellement en cours pour rénover et moderniser le palais de justice de Toulouse, soit définitif. Il apparaît que les plans du nouveau palais, qui doit être achevé en 2004, ne prévoient pas assez d'espace pour y loger tous les services, malgré les 19 000 m² supplémentaires gagnés en démolissant l'ancienne gendarmerie.

Une information confirmée par le premier président de la cour d'appel de Toulouse, Raymond Exertier, qui assure cependant que l'éloignement définitif du tribunal d'instance n'est qu'une « hypothèse de travail » de la chancellerie. Pourtant, personne n'ignore, à Toulouse, que la reconstruction du palais de justice sur l'emplacement historique de l'ancien Parlement des comtes ne pourra jamais offrir les services d'une cité judiciaire digne de ce nom. Les avocats toulousains sont donc condamnés à un marathon quotidien entre les sièges des différentes juridictions (tribunal de commerce, tribunal des prud'hommes, tribunal administratif) éparpillés dans toute la ville.

Stéphane Thépot

Les convoyeurs de fonds veulent négocier avec leurs principaux clients et les pouvoirs publics

Près d'un distributeur automatique de billets sur deux n'est plus approvisionné

Les négociations entre le patronat et les syndicats de convoyeurs de fonds devaient reprendre, lundi 15 mai, en début d'après-midi. Sa-

medi, les deux parties s'étaient mises d'accord sur plusieurs points mais les négociations bloquaient sur l'essentiel : les rémunérations. Les

pouvoirs publics pourraient accepter de rendre plus faciles les départs à la retraite à 55 ans (lire aussi notre éditorial page 19).

ALORS que la grève des convoyeurs de fonds entre dans sa deuxième semaine, patronat et syndicats devaient à nouveau se retrouver, lundi 15 mai, dans l'après-midi, au ministère des transports. Samedi 13 mai, au bout de 13 heures de négociations, le patronat a remis un relevé de conclusions qui, selon la CGT et la CFDT, comporte un certain nombre d'avancées.

Celui-ci reconnaît que les convoyeurs de fonds et les « dabistes » (qui remplissent les distributeurs automatiques de billets), constituent un « métier à risques ». Bien que cette catégorie ne corresponde à aucune définition légale, il s'agit d'une des principales revendications des grévistes. En revanche, le patronat refuse d'inclure dans cette définition les opérateurs de caisse, ces salariés qui travaillent dans d'énormes coffres-forts, à préparer et traiter les billets.

Malgré ce différend, les syndicats apprécient la reconnaissance du « métier à risques ». Trois autres points leur donnent satisfaction : le patronat accepte l'interdiction du

travail de nuit, prend en charge l'amélioration de la qualité des gilets pare-balles et instaure un dispositif d'accompagnement psychologique des victimes d'agressions et de leur entourage. « Tout cela est positif mais ne permet pas de reprendre le travail », estime Alain Renault, secrétaire général de la CGT-Transports. Comme le dit Joël Lecoq, de la CFDT Transports, « il reste le fossé salarial à combler ». Les syndicats réclament 1 500 francs nets d'augmentation par mois. Le patronat propose une prime annuelle de 4 000 francs en l'an 2 000 (portée à 5 000 puis à 6 000 francs en 2002) pour les convoyeurs et de 2 000 francs (portée à 3 000 francs en 2002) pour les « dabistes ».

L'écart reste donc important entre les propositions patronales et les revendications syndicales. C'est pourquoi les deux parties tentent d'introduire deux nouveaux acteurs dans la négociation : les pouvoirs publics et les donneurs d'ordres (banques et grandes surfaces).

Chacun attend des pouvoirs pu-

blics qu'ils fassent un geste sur les cessations anticipées d'activité. L'entourage de Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, estime que « la décision est prise de reconnaître que c'est un métier particulier ». Politiquement, la retraite à 50 ans sera difficile à accorder. Les convoyeurs, comme les transporteurs routiers, peuvent, depuis 1998, partir en retraite à 55 ans s'ils ont exercé ce métier pendant vingt-cinq ans.

PLUS DE LATITUDE

L'idée du ministère est d'abaisser cette durée de travail nécessaire. Avant de s'engager financièrement, les employeurs veulent connaître le montant de l'engagement des pouvoirs publics. « Nous sommes un métier d'utilité publique, qui était assuré par la police et la gendarmerie jusque dans les années 50 ; les pouvoirs publics doivent en tenir compte », estime un dirigeant de la Brink's.

Les donneurs d'ordres sont également très attendus. « Brink's et Ardial n'ont pas une grande marge de manœuvre. Une tournée est payée

environ 180 francs, les employeurs estiment que 200 francs seraient une somme correcte », explique Alain Renault. Le patronat a explicitement demandé que les banques et les grandes surfaces participent à la négociation. Lundi matin, le ministère des transports semblait exclure cette possibilité. « Il faudrait que les donneurs d'ordres donnent plus de latitude aux transporteurs. Mais ce n'est pas à nous d'organiser les relations commerciales dans une branche. »

Une réunion avec les donneurs d'ordres n'est pas exclue mais elle n'interviendrait qu'après la négociation. Une sortie du conflit semble d'autant plus urgente que les distributeurs ferment peu à peu. Lundi matin, 32 % des distributeurs de la BNP ne fonctionnaient plus. Ce chiffre grimpe à 50 % à La Poste et au Crédit lyonnais, et à 62 % à la Société générale. Selon le Crédit Agricole, tous ses distributeurs fonctionnaient normalement en Ile-de-France.

Sophie Fay
et Frédéric Lemaître

dans la nouvelle économie

une technologie limite le danger qu'un e limité.

Sur la base des estimations IDC des livraisons mondiales de serveurs internet en 1999. © 2000 Intel Corporation. Intel, le logo Intel et les autres marques de produits Intel sont des marques de propriété intellectuelle de Intel Corporation.

Jacques Gaillot, trouble-fête d'une rencontre œcuménique

LYON

de notre envoyé spécial

Un « pataqués », maugréait le pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, qui avait revêtu son plus beau rabat blanc. Un « manque de correction », ajoutaient les plus sévères. C'est peu dire que les protestants étaient amers en arrivant à Lyon, samedi 13 mai, pour participer à l'unique cérémonie commune prévue en France par les Eglises, en cette année 2000 commémorative de la naissance du Christ. Le responsable de cette colère passagère ? Mgr Jacques Gaillot, ex-évêque d'Evreux, ou plutôt les erreurs de communication commises pour annoncer sa « réconciliation » avec ses « frères » évêques.

Il avait déjà fallu quelque diplomatie aux trois coprésidents du Conseil des Eglises chrétiennes en France (Cecef) - Mgr Louis-Marie Billé, archevêque de Lyon et « patron » de la Conférence épiscopale, le pasteur Jean-Arnold de Clermont et Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe - pour convaincre leurs rangs respectifs de l'intérêt d'une manifestation œcuménique. Les protestants, en particulier, n'apprécient guère le cavalier seul de Rome sur le Jubilé, ni la relance par les catholiques de la pratique des indulgences. Toutefois, rendez-vous avait été pris pour le 13 mai à Lyon, ville des premiers chrétiens des Gaules et berceau de l'œcuménisme.

C'est ce moment que les évêques choisissaient pour rendre publiques leurs retrouvailles avec... Mgr Gaillot. Ils l'invitaient à se joindre à la cérémonie de Lyon, que les Eglises avaient voulu sobre mais qui risquait de changer de sens. L'ex-évêque d'Evreux ne pêche jamais par discrétion. Attirant les caméras, il volerait la vedette à ce rassemblement.

Tempête dans un verre d'eau.

Henri Tincq

Entre sourires crispés et mains serrées, l'ex-évêque d'Evreux avait bien pris sa place au sein de la délégation des cinquante évêques venus à Lyon. Mais, aux médias, il indiquait qu'en l'absence de tout signe du Vatican il était prématuré de parler de « réconciliation » et que son seul motif de satisfaction était la « reconnaissance » de sa mission auprès des « exclus » par ses frères évêques « soulagés ».

RANGS MÊLÉS

Sa présence n'a donc pas éclipsé l'événement d'une célébration œcuménique qui avait attiré à Lyon toute la gamme des Eglises orthodoxes, luthériennes, réformées, anglicane, arménienne, catholique de France, d'Alsace et de Lorraine. Une délégation était même venue de Roumanie. Les rangs confessionnels étaient mêlés et l'uniforme de l'Armée du salut (membre de la Fédération protestante de France) voisinait avec la coiffe arménienne. Pendant quatre heures, successivement dans la primatiale Saint-Jean et dans l'amphithéâtre des Trois Gaules - ce lieu de mémoire des premiers martyrs chrétiens (Pothin et Blandine) à Lyon -, un comédien, Bernard Houal, a lu intégralement l'Evangile de saint Marc, entrecoupé seulement par des chœurs d'adultes et d'enfants.

Aux premiers rangs de la primatiale, Raymond et Eve Barre écoutaient, comme des centaines de fidèles, toutes confessions confondues, silencieux, recueillis. L'« affaire » Gaillot était oubliée. A l'amphithéâtre des Trois Gaules, les cris d'une vingtaine de militants anarchistes troublaient un instant la cérémonie. Il en fallait plus pour que les participants perdent leur aplomb. Dans ce lieu-souvenir du martyr chrétien, le comédien en était au récit de la Passion !

DISPARITION

Keizo Obuchi

Un premier ministre qui a sorti le Japon de sa léthargie

L'ANCIEN premier ministre japonais Keizo Obuchi est mort dimanche 14 mai, à l'âge de soixante-deux ans. Victime d'une embolie cérébrale, il avait été hospitalisé d'urgence le 2 avril et était dans le coma depuis.

Arrivé inopinément au pouvoir en juillet 1998, alors que le Japon s'enfonçait dans la crise, Keizo Obuchi restera comme le premier ministre qui aura démontré le plus de constance dans sa volonté de faire évoluer son pays parmi les sept chefs de gouvernement de la décennie 1990. Cet homme paisible et discret, sans charisme et dont se gaussait la presse américaine, qui l'avait qualifié de « *pizza froide* », n'avait pas tardé à surprendre ses détracteurs. Au cours de ses dix-huit mois au pouvoir, Keizo Obuchi, que l'on disait « *sans initiative* », a remis l'économie sur les rails de la reprise et lancé des réformes en matière de libéralisation qui ont constitué un salutaire « courant d'air frais » sur une machine productive qui se sclérosait.

Lorsqu'il fut désigné premier ministre, à la suite de la défaite aux élections sénatoriales de son prédécesseur, Ryutaro Hashimoto, Keizo Obuchi était pratiquement inconnu du public sinon pour avoir été le porte-parole du gouvernement qui avait annoncé à la télévision le nom de la nouvelle ère impériale qui s'ouvrait en 1989 à la suite de la mort de l'empereur Showa (Hirohito). Il occupait, certes, en 1998 les fonctions de ministre des affaires

étrangères, mais c'était avant tout un homme des coulisses de la politique, rompu aux tractations internes entre les « clans » du Parti libéral démocrate (PLD), plus qu'un acteur de premier plan. Homme de consensus, il avait un sérieux handicap de crédibilité, notamment à l'étranger.

Elu député à vingt-six ans dans une circonscription dont il héritait de son père (comme c'est souvent le cas dans le monde politique nippon), Keizo Obuchi avait fait sa carrière dans l'ombre de l'ancien premier ministre Noboru Takeshita, et par conséquent dans le cénacle du clan le plus puissant du PLD dont il avait fini par prendre la tête dans la seconde partie des années 1990. Lorsqu'il accéda au pouvoir, le Japon était au plus bas. L'époque où l'archipel caracolait en tête de l'économie mondiale était révolue et il s'enlisait dans la récession la plus grave qu'il ait connue depuis la guerre. Les gouvernements précédents avaient tardé à prendre la mesure de la gravité de la situation et à s'entendre sur les remèdes pour enrayer une dégradation alarmante de l'économie. Aux yeux du monde, le Japon passait pour le « vilain » qui entraînait les autres dans la dépression.

Coup sur coup, Keizo Obuchi allait lancer, en octobre 1998, un programme de refinancement du système bancaire (auquel furent consacrés 60 000 milliards de yens) puis, le mois suivant, un plan de relance de 24 000 milliards. D'autres mesures de stimu-

lation allaient suivre. Cette politique a fait bondir la dette publique (qui, cumulée, représente 130 % du produit national brut), mais elle a commencé à porter ses fruits, amorçant un redémarrage de l'économie. Plus grande ouverture aux investissements étrangers (dont la prise de participation majoritaire de Renault dans le capital de Nissan, puis celle de Daimler-Chrysler dans celui de Mitsubishi sont des exemples), déreglementation dans le domaine de la finance et des télécommunications, qui a donné davantage d'initiative au secteur privé à l'écart du carcan bureaucratique, et meilleure transparence comptable : Keizo Obuchi a favorisé l'émergence de la nouvelle économie japonaise. Les changements intervenus sont profonds et excluent un retour en arrière.

UNE IMAGE TERNIE

Sur le plan de la diplomatie et de la politique intérieure, le cabinet Obuchi a fait adopter par le Parlement des lois controversées qui infléchissent sensiblement les orientations passées : extension des responsabilités des forces d'autodéfense en cas de crise dans une région limitrophe du Japon (mai 1999), légalisation des emblèmes nationaux (août) et réduction du nombre des sièges de députés (février 2000).

En dépit de ce bilan positif, la presse est mitigée dans ses jugements sur le passage au pouvoir de Keizo Obuchi. L'*Asahi*, tout en

lui reconnaissant le mérite d'avoir sorti le pays de sa léthargie, estime qu'il a pratiqué « *une politique de rafistolage* ». Plus encore que l'absence de « *vision* » pour l'avenir, c'est le souci de Keizo Obuchi de se constituer une écrasante majorité de centre-droit au Parlement par une alliance du PLD avec le Parti libéral et le nouveau Komeito qui a fait chuter sa popularité. La coalition gouvernementale tripartite contrôlait les deux tiers des voix à la chambre basse. L'entrée au gouvernement, en octobre 1999, du Komeito, bras séculier de la secte bouddhique Soka gakkai, dont la puissance inquiète l'opinion, avait entraîné une chute de popularité de Keizo Obuchi : peu avant que survienne son accident cérébral, près de 60 % des personnes interrogées se disaient mécontentes de la façon dont le pays était gouverné. Une série de scandales dans la police et les accusations de délit d'initié dont était l'objet son secrétaire avaient également terni l'image du premier ministre.

Ce faisceau de déconvenues conjugué à l'excès de fatigue d'un homme qui s'était attelé à la tâche qu'il s'était fixée avaient, semble-t-il, profondément affecté Keizo Obuchi. Il hésitait à convoquer des élections générales anticipées avant le sommet du G 8, qui doit se tenir à Okinawa du 21 au 23 juillet, dont il espérait qu'il redresserait son image en renforçant le poids mondial du Japon.

Philippe Pons

« AU CARNET DU MONDE »

Naissances

Monique et Albert ALLOUCHE Fabienne et Yvan SCIALOM ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Adriano,

chez

Caroline et Bruno, à Grenoble, le 11 mai 2000.

Anniversaires de naissance

– Eaubonne, 16 mai 2000.

Alors,

Joëlle,

ça y est pour toi aussi !...

Tout plein de bonheur et mille bisous !

Ta tribu qui t'aime,
Dominique, Elsa et Clairette.

– Hier encore tu étais si petite,
et voici que tu as vingt ans.

Bon anniversaire,

Laurence,

et bonne chance sur les chemins de la vie.

Papa, maman, Olivier et Thibaud.

Décès

– Paris-4^e. Croisilles (Eure-et-Loir).

Michel Maurice-Bokanowski,
son épouse,
Thierry Maurice-Bokanowski,
son fils,

Françoise,
sa belle-fille,
Emilie et Agathe,
ses petites-filles,
Colette Kann
et Anne Blanchard-Remond,
ses belles-sœurs,
ont le chagrin de faire part du décès de

Hélène MAURICE-BOKANOWSKI,
née **Hélène KANN,**
femme de lettres,
croix de guerre 1939-1945.

Un service religieux a été célébré dans l'intimité familiale en l'église de Croisilles (Eure-et-Loir), et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Croisilles.

Que ceux et celles qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

40, quai des Célestins,
75004 Paris.

– Lan et Branislav Bulatovic,
Nguyen Gia Kim et Nguyen Gia Toan
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Jeanne NICOL,

survenu, le 11 mai 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'incinération aura lieu le 18 mai, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

– M^{me} François Chevet,
née Geneviève Guillon,
son épouse,

Cécile, Nicolas, Irène, Sylvain
et Lionel,
ses enfants,

M^{me} Pierre Chevet,
M^{me} Jean Guillon,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

François CHEVET,

ancien élève de l'Ecole centrale de Paris,
promotion 72,
ingénieur à la Snecma.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Flaive d'Erment (Val-d'Oise), à 15 heures, le mardi 16 mai 2000. Il reposera au cimetière de Beaumont-de-Pertuis (Vaucluse), auprès de

Jean GUILLOIN.
(1924-1983).

Des dons peuvent être versés à l'ordre du Centre Léon-Bérard, agence CCF, 1, place de la Bourse, 69002 Lyon, compte n° 017054 02340.

Geneviève Chevet,
15, allée des Chevaliers,
95120 Ermont.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Ekaterina SLAVOVA BARON,

qui fut la principale comédienne du Théâtre de la Jeunesse de Sofia.

Elle s'illustra dans les grands rôles du répertoire bulgare et étranger, et fut la créatrice d'un *one-woman-show* tiré de l'œuvre d'Aleko Konstantinov.

Ses proches pourront se réunir au crématorium du Père-Lachaise, le 17 mai 2000, à 15 heures. La cérémonie funèbre aura lieu postérieurement à Sofia.

Anniversaires de décès

Michel COTTÉ

nous a quittés il y a douze ans,
le 16 mai 1988.

– Le 16 mai 1988, mon mari,

Axel GUIGUIL,

nous quittait.

Ne l'oubliez pas.

24 avril 1926 – 15 mai 1998

Eddy KENIG

Honneur, Courage, Générosité.

Il est vivant dans le souvenir des siens.

Cérémonies

La cérémonie annuelle à la mémoire des étudiants résistants

se déroulera, le mardi 16 mai 2000, à 18 heures, devant le monument qui leur est dédié, au jardin du Luxembourg, entrée place Claudel (Odéon), avant la fontaine Médicis.

Association : 14, rue du Pré-aux-Clercs,
Paris-7^e. Tél. : 01-42-22-00-08.

Colloques

« **Violences dans les lieux de vie des jeunes en France et en Allemagne** »
les 19 et 20 mai 2000

Cité internationale universitaire de Paris,
19, boulevard Jourdan, Paris-14^e

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) organise un colloque-forum réunissant des porteurs de projets de prévention de la violence et chercheurs des deux pays. Mise en commun des expériences et analyses des situations.

Pour tous renseignements, contacter l'OFAJ au 01-40-78-18-18.

Tables rondes

Judi 18 mai 2000, à 20 h 30
Table ronde : « **L'homme en question... entre babélisation et disparition ?** »
avec Viviane Forrester, Axel Kahn, Shmuel Trigano. Centre communautaire de Paris, 119, rue La Fayette, Paris-10^e.
Tél. : 01-53-20-52-52. PAF.

Séminaires

– Vous travaillez avec l'Europe : afin d'optimiser vos relations avec la Commission et le Parlement européens, le centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise un **séminaire de formation au « lobbying » européen, le 15 juin 2000.**

Contact : Rosa Perier
Tél. : 01-44-07-86-77
Fax : 01-44-07-86-70
e-mail : cep@univ-paris1.fr

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Olivier Capparas et Frédéric Neyrat : « **Fonctions de l'image (représentation, défiguration, symptôme)** ». 19 mai, 9 et 16 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Antonia Soulez : « **Concept entre structure et motif : visages de la description en philosophie (à partir de Wittgenstein)** ». 23 mai et 6 juin, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Rado Riha et Jelica Sumic : « **Le « pour tous » face au réel** ». 18 mai, 18 heures-20 heures, amphitheâtre B, 25 mai, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre Stourdzé et 8 juin, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● Journées d'étude

Lectures augustiniennes atopiques (au féminin) sous la responsabilité de Dominique de Courcelles et Michèle Sinapi. 20 mai, 9 h 30-18 heures, amphitheâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Interpréter en psychanalyse, interpréter en littérature. L'étrangeté de la langue et ses résolutions, sous la responsabilité de Colette Combes et Sylvie Dreyfus. 20 mai, 10 heures-17 h 30, salle des conférences, L'Agora Tête-d'Or, 93, rue Tête-d'Or, Lyon.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– L'Institut de formation à la médiation organise, en septembre prochain, un nouveau cycle, pour lequel les candidatures sont reçues dès à présent.

Renseignements : IFM,
127, rue Notre-Dame-des-Champs,
Paris-6^e. Tél. : 01-43-29-75-26.

Cours

– **Découvrez l'informatique chez vous** avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Concours

LE COURS DU DANUBE, **tutorat de préparation aux concours d'entrée en écoles d'art** : méthodologie, mise en place d'une problématique, réalisation du projet dans la perspective d'un accrochage, suivi du travail personnel, rendez-vous hebdomadaire en bibliothèques, vidéothèques, expositions récentes, films, conférences...
Par artiste plasticienne enseignante Beaux-Arts en année sabbatique.
Groupe de dix personnes d'octobre à juin 2001.
Inscriptions en mai et juin 2000.
Tél. : 01-48-78-39-59 pour entretiens.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

souhaitez
la fête des mères
le 28 mai
dans le carnet

s p é c i a l

*

fête
des
mères

tarif: 85 F TTC la ligne

tel: 01 42 17 29 96

tel: 01 42 17 29 94

fax: 01 42 17 21 36

LE MONDE
diplomatique

MAI 2000

INFORTUNES
DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

par Akram Ellyas, Gilles Balbastre,
Susan George, René Passet

*

LA TENTATION
DE L'APARTHEID GÉNÉTIQUE

par Dorothee Benoit Browayes
et Jean-Claude Kaplan

DOSSIER

L'AMÉRIQUE SANS LES TÊTES

par Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant,
Ignacio Ramonet, Serge Halimi,
Ibrahim Warde, Yves Dezalay,
Bryant Garth, Rick Fantasia,
Bernard Cassen

BOURGUIBA, BEN ALI
ET LA TUNISIE

par Kamel Labidi

*

GUERRE DES FRONTIÈRES
AU LIBAN-SUD

par Henry Laurens

*

COMBAT DOUTEUX
AU ZIMBABWE

par Christophe Champin

*

EN COLOMBIE,
UNE NATION, DEUX ÉTATS

par Maurice Lemoine

*

RETOUR AU TIMOR-ORIENTAL

par Roland-Pierre Paringaux

*

QUEL STATUT
POUR LES MINORITÉS ?

par Yves Plasseraud

*

JOURNALISME ET SUBJECTIVITÉ

par Alain Accardo

*

HOLLYWOOD
ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE

par Carlos Pardo

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Vingt-quatre régions ont adopté leur contrat de plan

Lionel Jospin devait assister, lundi 15 mai, à la signature du document qui lie pour sept ans l'Etat à Provence-Alpes-Côte d'Azur. Globalement, les collectivités territoriales ont beaucoup investi. Auvergne et Languedoc-Roussillon font encore monter les enchères

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Le contrat de plan liant l'Etat et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2000-2006 devait être signé, lundi 15 mai dans l'après-midi, par Michel Vauzelle, président (PS) de la collectivité territoriale et par le préfet de région Yvon Ollivier, en présence de Lionel Jospin. Jusqu'ici, le premier ministre n'a participé qu'à une seule signature de contrat, celle de Midi-Pyrénées, région où il est élu conseiller général.

L'épais document qui va être ratifié a été préparé durant près de deux ans et est une des grandes satisfactions du président du conseil régional PACA. Ce qui est probablement l'acte le plus important de sa mandature mobilise en effet 20 milliards de francs pour les sept ans à venir, l'Etat s'engageant sur 7,216 milliards. Cela représente une hausse de sa dotation de 68 % par rapport au précédent (1994-1999) : seule la Corse a bénéficié d'une plus forte augmentation.

La région y contribue donc pour 7 milliards, les autres collectivités locales ou de grands établissements comme Réseau ferré de France ajoutant 6 milliards de francs. Mais

M. Vauzelle est surtout satisfait que ce texte ait été adopté par 69 voix, c'est-à-dire toute sa majorité plurielle plus le RPR. Ce n'était pas joué d'avance dans cette enceinte où la majorité relative de gauche a plusieurs fois été mise en échec par des alliances entre la droite et les extrêmes droites : en février, l'UDF et le RPR laissaient encore entendre qu'ils pourraient s'opposer au contrat de plan ou s'abstenir.

Les rencontres régulières avec les six présidents des conseils généraux depuis le début du mandat, les visites aux groupes politiques d'opposition en fin de parcours auront finalement porté leurs fruits puisque les amis de Christian Estrosi (RPR) se ralliaient le 23 mars, jour de l'adoption. Le groupe DL-UDF, présidé par Bernard Deflesselles, s'abstenait, officiellement parce que la contribution de la région était trop élevée, en réalité pour protester contre un audit mettant en cause la gestion de la société d'économie mixte Semader dans le cadre du plan Lycée réussite de la majorité précédente, dirigée par Jean-Claude Gaudin (DL) et qui fait l'objet d'une enquête judiciaire (*Le Monde* du 13 avril).



Une solution de compromis est envisagée pour l'A 51

« ILS ont déjà décidé dans leur tête » : Pierre Bernard-Reymond, maire de Gap (Hautes-Alpes), est persuadé que le ministère des transports a arrêté sa position sur le tracé du tronçon manquant, entre Grenoble et Sisteron, de la liaison autoroutière A 51. Il fait partie de la délégation d'élus qui devait se rendre, lundi 15 mai, à Marseille, pour manifester son inquiétude à Lionel Jospin en visite officielle dans la capitale phocéenne. Même si le premier ministre vient pour la signature du contrat de plan avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et que les infrastructures autoroutières n'en font pas partie, le dossier de l'A 51 est un sujet de polémiques depuis 1987 dans cette région. Jean-Claude Gayssot est le neuvième ministre des transports à tenter de mettre en œuvre cette liaison.

Majoritairement, les élus de PACA, y compris le président (PS) de la région, Michel Vauzelle, sont

partisans d'un tracé à l'est de Gap (*Le Monde* du 21 janvier) tandis que l'administration centrale fait valoir que ce choix rallonge la distance, sera plus coûteux et présente des risques écologiques plus grands.

DÉSENCLAVER LES ALPES DU SUD

A l'origine, l'A 51 devait alléger le trafic sur l'A 7 dans la vallée du Rhône. Au fil des années, l'objectif s'est sensiblement modifié. Pour les élus concernés par l'autoroute, il faut avant tout désenclaver le massif des Alpes du Sud. Or, expliquent-ils, le tracé par Lus-la-Croix-Haute améliore l'accès aux stations des Alpes du Nord et ne dessert aucune agglomération importante sur une distance de 150 kilomètres.

Depuis quelques semaines, le ministère des transports travaille, en fait, à une solution de compromis : l'amélioration de la liaison vers l'Ita-

lie via Sisteron et le Briançonnais est ainsi évoquée pour bien marquer la volonté de trouver une solution globale, qui, assure-t-on, doit être rendue publique « avant l'été ». Dans le quotidien *La Provence* du 13 mai, M. Vauzelle a précisé les contours de ce compromis possible : « Le ministre imaginait un "projet en fourche", une liaison rapide mi-autoroutière, mi-voie rapide dans la vallée du Buech (Lus-la-Croix-Haute) jusqu'à Grenoble, et une solution autoroutière puis en voie rapide au-delà de La Bâtie-Neuve, explique le président du conseil régional de PACA. Finalement, il ne choisirait pas l'une contre l'autre mais retiendrait les deux solutions. » Reste la position du ministère de l'environnement, qui est opposé à la construction d'un nouveau tronçon dans cette zone alpine, quel qu'il soit.

Marcel Scotto

Une procédure de financement inventée en 1983 et parvenue à l'âge adulte

C'EST un peu leur mini-festival de Cannes, le moment où, sur les marches de leurs palais régionaux, elles présentent leur chef-d'œuvre. A ce jour, les régions de France peuvent afficher vingt-quatre contrats de plan déjà votés par les élus régionaux et, donc, dès à présent applicables jusqu'en 2006. Les acteurs se congratulent, le gouvernement se félicite. Le bouclage de chaque contrat aura été plus rapide que l'exercice précédent sur la période 1994-1999. Il a demandé moins d'un an de tractations entre, d'une part, les exécutifs régionaux et départementaux, et, d'autre part, le préfet et les ministères.

Le succès n'était pas assuré. L'absence de majorité dans la plupart des régions aurait pu compliquer les négociations. Mais le gouvernement a plutôt fait droit aux exigences des exécutifs de gauche minoritaires pour ne pas générer de blocage politique ailleurs. En Rhône-Alpes, le gouvernement a évité à Anne-Marie Comparini, présidente (UDF), d'être l'otage de la droite extrême en donnant satisfaction aux élus de gauche sur certains dossiers. Lesquels, en retour, ont voté le projet régional avec... enthousiasme.

Plus généralement, l'Etat n'a pas lésiné sur les dépenses, acceptant d'octroyer une rallonge financière de quelque 10 milliards de francs par rapport à ses prévisions. Jeudi 18 mai, lors du comité interministériel à l'aménagement et au développement du territoire (CIADT), le gouvernement répartira, de nouveau, 4 milliards de francs pour les dégâts de la tempête. L'enveloppe globale est de 120 milliards pour l'Etat. Soit 10 % de ses investissements annuels en régions. La contribution des régions était jusqu'ici légèrement minoritaire. Pour la première fois, elles « coproduisent » à 50 % les

contrats. Avec des modulations : pour un franc de l'Etat, l'Île-de-France prévoit 1,50 franc et le Limousin 60 centimes. Les régions consacrent, en moyenne, un tiers de leur budget annuel au contrat de plan. Pour le contenu, l'Etat avait fixé trois préalables au financement des projets : qu'ils soient créateurs d'emplois, qu'ils favorisent la solidarité sociale et respectent les critères de développement durable. Autrement dit, pas de violence gratuite envers l'environnement ni de gaspillage des ressources naturelles !

DES VICES CACHÉS

Les régions ont accepté, de mauvaise grâce, de mettre la pédale douce sur les routes. Le montant de l'enveloppe d'Etat s'élève à 30 milliards de francs contre 31 pour la précédente génération. La part relative des routes passe ainsi de 35 % à 25 % du montant total des contrats. Dans le même temps, les crédits pour le chemin de fer sont multipliés par dix, pour atteindre 8 milliards sur la part Etat (*Le Monde* du 27 avril). Les crédits universitaires – 20 milliards de l'Etat – font un bon en avant : la matière grise rattrape en partie son retard sur les infrastructures.

La cuvée 2000-2006 des contrats présente d'autres singularités : la politique de la ville y obtient des crédits plus importants. Les conventions interrégionales sont plus nombreuses, avec 5 milliards de francs de l'Etat et 4 milliards des régions. Un quart des crédits est « territorialisé » : le financement concerne des projets portés par les élus. Les contrats vont soutenir les futurs « contrats de pays » et d'« agglomération ». Enfin, un rééquilibrage a été recherché entre régions riches et pauvres. Les régions à faible potentiel fiscal ont bénéficié d'un effort plus important.

Derrière cette satisfaction générale, l'exercice comporte des vices cachés. Inventés par Michel Rocard, ministre du Plan, en 1983, pour permettre une synergie des projets de l'Etat et des régions, « les contrats de plan permettent à l'Etat de faire leur marché dans le porte-monnaie des régions », déplore Michel Delebarre, président (PS) de Nord-Pas-de-Calais, l'Etat faisant financer par les collectivités locales des compétences qui sont les siennes. Ainsi en est-il des universités, pour lesquelles les régions ne sont théoriquement pas concernées, ou de la politique de la ville.

La montée en puissance des contrats de plan présente un risque de saupoudrage des crédits entre ministères. L'Etat peut être tenté d'« arroser » en fonction des exigences des élus soutenues par les ministères, qui peuvent ainsi faire pression sur Bercy pour desserrer les contraintes budgétaires. Faute de blocs de compétences clairement définis pour les collectivités locales, les contrats de plan obscurcissent les responsabilités de chacun. Cet exercice, aussi déterminant soit-il, demeure obscur pour les contribuables des régions.

Béatrice Jérôme

Languedoc-Roussillon : l'Etat exige de M. Blanc des garanties

MONTPELLIER

de notre correspondant

A l'automne 1999, la préfecture du Languedoc-Roussillon envisageait une signature du contrat de plan pour le début 2000. Mais les négociations entre le préfet, Daniel Constantin, et le président (DL) de l'exécutif régional, Jacques Blanc, ont traîné en longueur. Dans un premier temps, les discussions ont échoué sur l'enveloppe de 3,4 milliards de francs proposée par le président du conseil régional. Elle est finalement montée à 4,6 milliards, chiffre désormais considéré comme acceptable au regard des 5,4 milliards alignés par l'Etat, compte tenu du faible PIB de Languedoc-Roussillon. Globalement, les deux partenaires sont d'accord sur les grandes masses budgétaires, no-

tamment les 2,7 milliards de francs pour le financement des infrastructures routières.

Les derniers ajustements portent sur la formation en direction des publics défavorisés, ainsi que sur la recherche et l'enseignement supérieur. Le préfet exige que M. Blanc coopère mieux avec les services de l'Etat et qu'il s'engage sur des programmes précis. Echaudé par la remise en question récente de certaines subventions aux associations culturelles montpelliéraines, l'Etat souhaite que M. Blanc s'engage à financer des organismes clairement identifiés. Ce dernier a cherché à établir un rapport de forces pour obtenir plus. Il s'est aussi positionné à droite comme un rempart face à l'Etat, pour mieux exister face aux quatre présidents des conseils gé-

néraux de gauche qui l'isolent depuis qu'il gère avec le soutien de l'extrême droite. Mais le préfet, fort des consignes de Matignon, veut recadrer une politique régionale dont il juge certains aspects contestables.

A la région, on rappelle que l'Etat n'a pas respecté ses engagements en ne débloquant pas l'équivalent de 2 milliards de francs dans des programmes inscrits au précédent contrat de plan. Un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, destiné à exiger le versement de ces sommes, a d'ailleurs été déposé en juillet 1999. L'assemblée régionale se réunit le 29 mai pour voter la dernière version du texte.

Jacques Monin

Auvergne : la « recentralisation » selon M. Giscard d'Estaing

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant
En Auvergne, les négociations sur le contrat de plan achoppent essentiellement sur les dossiers de désenclavement. L'Etat propose de financer les différents programmes à hauteur de 2,67 milliards de francs. A peine plus que pour le précédent contrat. « Pour que les proportions soient respectées, estimait, en

mars, Jean Proriot, vice-président (DL) du conseil régional, il faudrait un engagement minimum de l'Etat de 3,43 milliards de francs. » Le préfet de région, Didier Cultiaux, évaluait la somme à 3,9 milliards, et y ajoutant d'autres programmes, notamment les 650 millions pour la route Centre-Europe-Atlantique (Allier) et les 250 millions pour la déviation du Puy-en-Velay (Haute-Loire). Calcul contesté par M. Proriot, qui a rappelé que « jusqu'à présent l'Etat finançait seul les programmes consacrés aux routes nationales ».

Le 7 avril, dans un courrier au préfet, Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF) de l'assemblée régionale, rappelait que « le contrat de plan entre l'Etat et la région Auvergne résulte de libres discussions entre les partenaires, et non d'une affectation par l'Etat des crédits régionaux à des opérations qu'il désignerait lui-même ».

Le 12 mai, à Clermont-Ferrand, dans le cadre des états généraux

des élus d'Auvergne, organisés à l'initiative du Sénat, M. Giscard d'Estaing a noté en le regrettant que « c'est dans les domaines qui relèvent de la compétence de l'Etat que l'on ne peut pas se mettre d'accord » car « l'Etat veut choisir les opérations mais ne veut pas les financer ». Pour le président de la région Auvergne, les grilles de financement imposées par l'Etat sont mystérieuses : « Les taux de participation sont d'autant plus faibles que le département est plus pauvre. Ainsi, le taux de participation est de 66 % dans l'Allier, de 55 % dans la Haute-Loire et 50 % dans le malheureux Cantal pour une seule opération d'envergure » (l'aménagement du tunnel sous le Lion). L'ancien président de la République estime que l'on assiste à un processus de « recentralisation ». Le contrat de plan figure à l'ordre du jour de la session du 22 mai du conseil régional.

Jean-Pierre Rougier

ESPRIT
Mai 2000
Splendeurs et misères
de la vie intellectuelle (II)
Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

1 LE MALAISE DES AVOCATS

L'amour du métier

DANS la tour médiévale du palais de justice de Poitiers, un couple attend son tour pour divorcer. Elle lui donne du feu. Il allume sa cigarette. Régulièrement, il lui parle dans l'oreille et elle éclate de rire. Elle lui conseille : « Fais-le, je l'ai fait, c'est simple : tu remplis un dossier et tu l'as, ton HLM. » Il écoute, il ne peut s'empêcher de plaisanter. A côté, une femme regarde son mari gravir les marches de l'escalier. « Il est dans sa phase gentille. Tu parles ! Il n'en veut pas, du divorce, dit-elle calmement. Mais je ne peux plus faire semblant : la liberté n'a pas de prix. »

Une autre femme est prête à pleurer. Son avocate lui lit les témoignages écrits de ses amis assurant que son mari est un bon père avec les enfants. Celui-ci réclame leur garde. « Il cherche à se venger, c'est toujours comme ça, commente l'avocate. Il va falloir prendre de la force par rapport à la guerre qu'il va vous mener. »

Au tribunal pour enfants de Lyon, Samir est allongé sur un banc, à l'entrée. Il attend depuis quatre heures comme ça, les yeux ouverts. De temps en temps, il se relève pour parler à son avocat. « Franchement, je sais que je vais pas faire de conneries. Je travaille à l'usine, je suis intérimaire, j'ai ma carte de pointage, c'est tranquille. Franchement, si je peux rester... » Samir, un soir, est entré par effraction dans une école maternelle, puis chez un marchand de journaux pour voler des petites voitures et des tickets de La Française des jeux. « Je sais que j'ai un bon cœur, maintenant je vais rester avec des filles tranquilles. » A la sortie de l'audience, Samir esquisse un sourire. « Franchement, monsieur, vous avez bien assuré », dit-il à son avocat.

A Lille, trois femmes, agents d'assurance, explosent à peine assises dans le bureau de leur avocat. « Depuis 1992, c'est chacune notre tour d'être au placard. Il nous met dans un bureau sans téléphone, sans travail. Il nous manipule tout le temps. » Le patron ne veut pas entendre parler d'élections au comité d'entreprise. « Si on pouvait aussi le poursuivre pour abus de biens sociaux... Mais on n'a pas les preuves. »

Au bout d'une heure et demie d'entretien, l'avocat conseille dans un premier temps « d'organiser un contre-pouvoir ; ça passe par l'élection d'un comité d'entreprise ». Les trois femmes ajoutent : « C'est quotidien, insidieux, caché, c'est du harcèlement moral. »

Dans un couloir du tribunal de Bobigny, l'avocate est désolée face à sa cliente : « Le dossier de police a disparu. » L'avocate est allée six fois le demander en vain au parquet. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : la plainte, les premiers éléments de l'enquête policière sont envolés ! La jeune femme ouvre la bouche, s'assoit ; elle ne peut plus parler. « Ne vous inquiétez pas : la police a un double, on va finir par le retrouver. » Le petit va mieux depuis qu'il voit un psychologue. « Il est plus calme en classe. » La jeune femme a porté plainte contre son mari pour atouchements sexuels contre leur fils âgé de cinq ans. Dans quelques minutes, elle sera confrontée à lui devant le juge des affaires familiales pour confirmer son intention de divorcer. Elle l'aperçoit au fond du couloir. « Ma grande peur, c'est qu'il ait un droit de visite. Si jamais le petit le revoit, il va re-péter les plombs. » Elle voudrait parler encore, n'y arrive pas. Elle ajoute : « Il a déjà commis un viol ; il a passé deux ans à Fleury-Mérogis, ça ne sort que maintenant. » Son avocate : « Eh ! Oh ! Faut parler des choses ! »

« C'était avant qu'on se connaisse. Avec moi, il s'était présenté plutôt comme une victime de la fille que comme l'auteur. Je l'ai cru. » Elle dit d'une voix presque inaudible : « J'étais jeune, j'étais



bête, je me suis fait avoir. » L'avocate lui répond : « Ce que je veux, c'est que vous soyez tranquille ; on gère l'urgence : je demande la suspension du droit de garde. L'autorité parentale, on verra après. De toute façon, il va y avoir droit, au pénal, votre mari. »

Dans la salle des pas perdus du tribunal de Créteil, une avocate interpelle un confrère : « Alors, ça te fait quoi de remettre un criminel en liberté ? » Le confrère a le triomphe modeste. Son client entré dans sa quatrième année de détention provisoire pour un braquage commis à la grenade. Il a été libéré sur une nullité de procédure. Un jeune vient les interrompre : « Excusez-moi, vous savez s'il y a une salle des stupéfiants ? - Vous voulez dire une chambre correctionnelle pour être jugé ? - Oui, c'est ça. »

LES deux avocats lui indiquent le chemin puis se mettent à rêver. « Si je pouvais avoir un client milliardaire, travailler deux ans sur un dossier, dit l'un. Il y a des fois où on voudrait être enquêteur, avoir un pouvoir de police. En France, c'est inconcevable, pour un avocat, de se lancer à la recherche d'un témoin. » L'autre voudrait une semaine, une seule semaine sans rendez-vous ni audiences, ne plus gérer l'urgence. Travailler un dossier, « faire du droit », des recherches, renouer avec le plaisir de la trouvaille et de la belle ouvrage.

Tous les deux attendent le délibéré de la chambre correctionnelle. A l'audience, la présidente, comme d'habitude, a été exécrable, « en permanence irritée par les prévenus et les avocats qui viennent les défendre ». Parfois, selon la composition du tribunal, on a le sentiment que plaider ne sert pas à grand-chose. Parfois, c'est l'inverse. Les deux avocats attendent.

Dans le bureau des permanents du barreau de Bobigny, trois avocates prennent connaissance le matin des dossiers qui vont passer en comparution immédiate l'après-midi, « à l'abattage », devant une juridiction correctionnelle. « Elle est comment, la présidente ? », demande l'une. « Très sympathique quand tu discutes avec elle dans un couloir, très répressive à l'audience. » Une avocate se concentre sur un procès-verbal : « Je stresse ; je m'y fais pas : je sens que je vais accumuler des années de prison. » Une femme a été agressée par son mari à coups de hache. L'expertise médicale conclut

Malgré le stress, malgré le désarroi de leurs clients, leur ingratitude parfois, malgré les dysfonctionnements des tribunaux et les humeurs des magistrats, les avocats gardent, chevillée au cœur, la passion de défendre. Premier volet de l'enquête de Dominique Le Guilledoux

qu'« il est fada, le mari ». Un homme a volé une voiture, qu'il a conduite en état d'ivresse ; de plus, son port d'armes était prohibé. Déjà seize condamnations sont inscrites à son casier. « Bon, on va y aller avec des pincettes. »

« Quelqu'un parle espagnol ? J'ai un prévenu qui est espagnol. » (La semaine précédente, à Créteil, le procès d'un groupe de Chinois s'est tenu sans traduction simultanée...) Un concubin, agent de désamiantage, tabasse sa concubine, enceinte de trois mois. Tous les deux sont alcooliques. « Il a déjà un sursis pour les mêmes faits. Qu'est-ce que je peux plaider dans ce cas-là ? »

Une consœur s'empare du dossier, remarque que la femme s'est

mise en congé parental, ne sort plus de chez elle, attend son mari le soir. « Tu sais, c'est le profil très classique d'une femme qui se met en état de dépendance en acceptant de se soumettre, de s'abandonner totalement à lui, de refuser tout contact avec l'extérieur. De cette manière, elle favorise le passage à l'acte de son mari. »

Plaider, « ce sont les mêmes angoisses, la même concentration que le chirurgien lorsqu'il va au bloc. Tous les jours, on passe un examen. Faut recharger les accus. Il y a des jours d'état de grâce. Le fond, la forme. On est inventif, persuasif, presque littéraire, on sent une beauté de plaidoirie », dit l'une. « Tout peut changer en trente secondes. Selon une réaction du procureur, l'attitude du prévenu, on doit réinventer, improviser. »

Parfois, on se sent « comme une brêle, incapable d'exposer clairement une idée. Je me fais un plan et si je m'en écarte, je suis foutue », raconte une jeune avocate. « On est faillible. Un jour, un client est venu réclamer son argent. Il n'était pas content de mon travail. J'ai refait un chèque, c'était dur ! » Parfois, on arrache l'acquiescement et on se tourne vers le client, qui, lui, s'exclame : « Encore heureux puisque je suis innocent. »

A La Roche-sur-Yon, une femme se présente chez une avocate. A dix reprises, elle essaie de parler, n'y parvient pas. L'avocate prend sa voiture et la raccompagne chaque fois chez elle. Un jour, elle la fait sortir de son cabinet pour aller en face boire un café. Les mots viennent, maladroits. La femme qui se mure dans son silence a accouché dans des toilettes publiques et a tué son enfant.

L'avocate multiplie les rendez-vous. Inculpée d'infanticide, sa cliente va comparaître libre devant une cour d'assises mais encourt le risque d'une incarcération à l'audience, des années de prison. « Il fallait la préparer à cette éventualité. Il y avait beaucoup de pleurs, d'émotion ». Mais pas les mots pour dire cette enfance, « cette vie assez horrible qu'elle s'attachait à décrire normale ». Pas les mots pour expliquer qu'elle ne savait pas qu'elle était enceinte.

Un jour, à la télé, l'avocate entend un « psy » parler du déni de grossesse. Elle se procure quatre livres sur le sujet, enrage de ne pas avoir reçu de formation à la psychologie, découvre que ce déni et l'accouchement dans les toilettes relèvent d'un processus connu, décrit dans les manuels. Elle arrache les mots à sa cliente. Elle

trouve les siens devant les jurés.

Deux heures et demie de plaidoirie. Deux heures et demie pour décrocher une condamnation, mais un sursis qui évite la prison, permet d'envisager l'avenir, une thérapie. Le sentiment de victoire – « le but même de ce métier, c'est la victoire » –, la douce euphorie. Pour un peu, l'avocate plaiderait bien une deuxième fois dans sa tête ou avec un ami. Elle ajouterait des faits, soulèverait des points de droit, changerait un angle de psychologie. Elle a déjà plaidé, toute seule, dans la nuit.

A Lyon, un avocat confie qu'il a le sentiment d'avoir réussi sur un simple regard de son client. « On sent le type qui est traité comme de la merde : il est déjà en prison, en préventive. C'est son procès. Il voudrait parler au président, il n'y arrive pas. On sent qu'il boit toutes les paroles prononcées, qu'il boit vos propres paroles, celles qu'il aurait aimé dire. Il vous regarde vous battre et à la fin, on lit dans ses yeux : "Carton plein, je n'ai rien à ajouter." A ce moment-là, on respire, on est presque heureux. »

« On est faillible. Un jour, un client est venu demander son argent. Il n'était pas content de mon travail. J'ai refait un chèque : c'était dur »

A La Courneuve, une avocate retrouve Boujadi, un Malien, ancien délégué du foyer d'immigrés de Pierrefitte. Celui-ci accompagne un ami, en procédure de divorce. Boujadi, agent hospitalier, souffre d'illettrisme. « Quand on ne sait ni lire ni écrire, on sait écouter les gens », rappelle-t-il à son avocate. Celle-ci le charrie : « Vous êtes intelligent ! C'est toujours pareil, avec les gens intelligents : on ne sait jamais s'ils vous manipulent ou pas. » Boujadi s'exclame : « La confiance, depuis 1985 ! »

A Créteil, un patron de café ne veut pas rembourser une dette à un particulier. « Je ne peux pas aller expliquer au juge ce que je ne comprends pas. Vous gagnez 30 000 francs par mois et vous allez me dire que vous ne pouvez pas

Entretien avec un client dans un bureau réservé aux avocats commis d'office, au Palais de justice de Paris.

rembourser 5 000 francs chaque mois, se fâche l'avocate. Vous êtes un cas, vous. A part le plaisir de se voir, ça sert à quoi de prendre rendez-vous ? Le cafetier s'énerve. « Je ne savais pas que je gagnais autant : je dépense sans compter. Si les juges veulent que je vende de la came ou que je vole, faut le dire. »

A BOBIGNY, quelques minutes avant l'audience en conseil des prud'hommes, une éducatrice spécialisée, abusivement mise à pied, informe son avocate qu'elle a jeté l'éponge : elle a envoyé le matin sa lettre de démission. « J'ai trouvé du boulot ailleurs », s'excuse-t-elle. « Pourquoi ne m'avez-vous pas appelée ? C'est trop bête, fulmine l'avocate. On aurait pu se bagarrer et gagner. Maintenant on ne peut plus revenir en arrière. »

L'avocate est morose. « Je ne l'ai pas assez tenue. C'est vexant, je ne me suis pas fait comprendre. Il y a des clients décevants. Pourtant, dans notre manière de travailler, notre obsession c'est qu'ils comprennent tout ce qu'on fait, que le droit leur soit maîtrisable, qu'ils soient acteurs de leur procès. »

A Poitiers, une avocate raconte : « Le pied qu'on prend », quand on a des résultats. « Le nombre de femmes tabassées qui ont réussi à divorcer, se sont retapées dans un premier temps dans un foyer d'hébergement ! On les revoit six mois après : elles ont un appartement, un boulot, elles sont bien coiffées, elles ont rajeuni de dix ans. » Un dealer vivait dans les caves, il tenait à peine debout : « On ne donnait pas un kopeck sur sa vie. » Douze ans plus tard, « du bonheur ! », l'homme apparaît bien habillé, les joues remplies. Il travaille, revoit son enfant, réussit à trouver un modus vivendi avec la mère de celui-ci. « On a le sentiment de contribuer à une réparation », dit l'avocate. « Le droit peut soulager quelqu'un. »

Rien n'est vraiment joué d'avance.

Dominique Le Guilledoux
Photo : Olivier Roller pour « Le Monde »

PROCHAIN ARTICLE
Le sacerdoce des petites affaires

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Philippe Engelhard, économiste

Nous avons la mondialisation que nous méritons

Ce ne sont pas les solutions qui manquent, c'est notre capacité de changement qui fait défaut face à la pauvreté et à la criminalité qui affectent la planète. Des contre-pouvoirs sont nécessaires pour ne pas laisser le marché dicter sa loi

Philippe Engelhard, qui enseigne à l'université du Maine, a prononcé, mardi 2 mai, une conférence intitulée « Economies informelles, économies criminelles : la



face cachée de la mondialisation » dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, à l'initiative de la Mission pour la célébration de l'an 2000. Nous en publions les extraits suivants.

La mondialisation contemporaine se traduit par la multiplication des interfaces entre les économies, les firmes, les sociétés et les cultures. Pour beaucoup de gens, la mondialisation semble bien constituer l'achèvement de la modernité occidentale et, sans doute, du capitalisme.

La vraie mondialisation est-elle bien cependant celle dont on parle ? En fait, mais nous avons du mal à en prendre conscience, une grande partie du monde vit en dehors de ce que nous considérons, non sans une certaine arrogance, comme la « modernité ». Les performances incontestables de la Corée du Sud, du Brésil, du Chili, de la Malaisie et de l'Indonésie, voire de la Chine et de l'Inde, ne doivent pas occulter une autre évidence : à l'orée du troisième millénaire, au moins deux milliards et demi d'êtres humains vivent avec moins de 2 dollars par jour.

D'aucuns pensent que le marché généralisé sera porteur de prospérité pour tous. Laissons, disent-ils, le marché jouer librement ; la croissance de l'économie mondiale tendra à égaliser les niveaux de vie qui ne cesseront de s'élever. Malheureusement, nous n'en prenons pas le chemin : les études les plus récentes montrent qu'il n'y a aucune convergence du revenu par tête et des taux de croissance dans le monde... Si, en 1977, le revenu moyen aux Etats-Unis était quarante fois supérieur à celui des pays pauvres, l'écart aujourd'hui est de quatre-vingts...

Le « principe de réalité » nous attend toujours au coin du bois. Or qu'est-ce que la « réalité » ? Une grande partie de la planète vit dans la pauvreté ; les pauvres résident, dans leur très grande majorité, dans les pays du Sud et singulièrement dans les zones rurales. Economies informelles, criminelles ou non, prolifèrent au moins aussi vite que l'économie ordinaire. Décidément, une mondialisation en cache souvent une autre ! Le marché capitaliste (l'économie ordinaire) est, si l'on raisonne en quantité de population, minoritaire. Les économies informelles et criminelles étendent leurs réseaux sur quasiment toute la planète. Ces deux types d'économie entretiennent des connivences, bien que leurs origines ne soient pas identiques. En première approximation, la première naît de la pauvreté, la deuxième, généralement mais pas toujours, entretient la pauvreté. Il

reste que la mondialisation de l'économie ordinaire accélère évidemment les connexions entre toutes les économies, informelles, criminelles ou non. Si nous ne faisons rien, nous n'allons pas vers un marché unifié mais vers un monde divisé, non par des idéologies ou la guerre conventionnelle, mais par la pauvreté, la clochardisation, l'incivilité, le ressentiment, le crime et les terroristes du désespoir. La question, cruciale, est donc de savoir comment prévenir l'apparition d'un monde encore plus inégal, plus fragmenté et plus violent. On ne peut qu'esquisser quelques pistes de réflexion et d'action.

La première piste repose sur une meilleure coordination des Etats dans la lutte contre la criminalité. Non sans un risque évident, celui d'une pression policière accrue et donc d'une limitation des libertés, qu'on voit déjà poindre aux Etats-Unis et en Europe. Les réseaux d'information, de contrôle et de sécurité vont se multiplier et prolifèrent déjà. Le risque que le contrôle de nos existences, voire de nos opinions politiques, soit un jour considérablement amplifié n'est pas mince. La répression de l'incivilité et du crime pourrait bien finir par éroder insidieusement les droits de la personne et la démocratie. Aux Etats-Unis, la lutte contre la délinquance selon le principe zéro tolérance n'est pas sans succès : tous les indices de criminalité plongent depuis sept ans. Tout semble se passer, cependant, comme si la violence publique se substituait à la violence privée. Nombre d'exécutions ressemblent de plus en plus à des assassinats.

La répression a des limites. Certes, la règle doit être respectée. Mais on se demande rarement la ou les raisons pour lesquelles elle est transgressée. Pourquoi une règle de droit nous obligerait-elle absolument ? La sanction, sans doute. Mais la tentation du pas vu pas pris demeure prégnante si le respect de la loi n'est pas sous-tendu par quelque chose de



THIERRY DALBY

plus fort que la peur de la sanction. La règle de droit n'a que peu d'effet si elle n'est pas légitimée par une éthique. La société elle-même est invivable sans une certaine aménité qui renvoie elle aussi à la bonté et à l'éthique. Nous avons pensé naïvement que la société n'avait d'autre fondement que le contrat social et donc la raison. Il y faut quelque chose de plus fort, qui est d'ordre symbolique et qui résulte de la prime éducation ainsi que de la vertu de l'exemple. L'éthique découle certes de la raison, mais aussi d'un autre ordre, plus émotif et plus affectif. Ce qui est vrai de la société l'est évidemment du marché. Les idées de bonté et d'aménité peuvent sembler bien éloignées des préoccupations mercantiles. C'est pourtant Adam Smith, dont on ne retient que la main invisible, qui n'a de cesse de rappeler que la sympathie est nécessaire au fonctionnement du marché. La sympathie certes, mais aussi le respect du droit et donc d'une

éthique minimale partagée par tous.

Quelle est la légitimité des droits de l'homme pour des centaines de millions de femmes et d'hommes qui ne vivent pas humainement ? Quelle est la légitimité du droit et de la morale si nous n'actualisons pas l'idée de justice latente dans les droits humains et dans la logique humaine et si nous ne leur donnons pas un contenu réel - autrement dit un contenu économique et politique ?

La priorité est d'abord d'établir un véritable contrat de solidarité avec les pays pauvres, qui devrait comprendre deux volets complémentaires : la mise à la disposition des populations de biens et de services de base à faibles coûts ainsi que le renforcement de leur marché intérieur par un appui aux économies populaires. Ce « contrat » ne peut résulter que d'une véritable révolution copernicienne dans la perception que nous avons de ces pays, de leur économie et de leur société. Cette révolution exige de renoncer à l'idée saugrenue, pourtant encore largement partagée, selon laquelle toutes les économies sont justiciables de la même « politique économique » : la croissance par les exportations, confortée par le mythe du grand marché planétaire porteur de prospérité. Il nous faut revenir à cette distinction un peu ancienne mais robuste selon laquelle croissance et développement sont des catégories différentes. Faute de cette distinction, nous aurons sans doute de la croissance, mais la pauvreté continuera de pulluler.

Au sommet Europe-Afrique qui s'est ouvert le 3 avril, on a bien parlé de lutte contre la pauvreté, mais on n'en a que peu tiré les conséquences. On continue de dissocier croissance économique et lutte contre la pauvreté. Cette dissociation est absurde : il faut faire au contraire de la lutte contre la pauvreté un levier de changement économique, social et

politique. Un essor économique largement partagé conduit en effet à une meilleure perception par les acteurs de leur intérêt propre : le changement social commence lorsque ces acteurs prennent conscience que leurs intérêts sont interdépendants, l'idée du bien commun peut alors émerger. L'idée de société politique n'est pas loin non plus de celle de l'exigence de règles partagées.

Les avantages de la démocratie formelle ne sont pas alors à brocarder. C'est le droit d'expression et le suffrage universel qui permettent aux pauvres, souvent majoritaires, d'« utiliser à leur profit les institutions démocratiques » - comme ils l'ont fait en Inde dans l'Etat du Kérala. C'est à ce prix que la démocratie devient réelle, autrement dit citoyenne, et que, des droits-libertés, on en vient progressivement aux droits-crées.

L'exigence de développement, et non plus seulement de la croissance, ne concerne pas que les pays pauvres du Sud. Dans une économie mondialisée, toutes les pauvretés sont à quelques égards solidaires. Comment faire en sorte que les exclus du Nord et les travailleurs peu qualifiés ne viennent creuser davantage un nouveau quart-monde dans les zones de prospérité de l'Occident ?

Le coût social est très élevé : programmes de réinsertion et de soutien scolaire, police de proximité, programmes de qualification ou de requalification, plans de réhabilitation des quartiers déshérités... D'un autre côté, il faut être aveugle pour ne pas voir que, pour un taux de croissance donné, l'emploi de personnes peu qualifiées dépend du coût social du travail. Des efforts ont été tentés pour réduire ce coût, mais de façon encore trop timide. On ne pourra faire mieux sans augmenter les ressources publiques. Lever de nouveaux impôts est politiquement impensable et réduirait la croissance. Les pauvres en feraient d'ailleurs les frais. Robert Mundell, Prix Nobel d'économie, proposait déjà de diviser par deux les dépenses publiques d'ici dix ans pour soutenir la croissance. La solution des impôts sur la consommation ou les revenus n'est donc pas pour demain...

Il n'est très probablement pas d'autres voies que d'instaurer une taxe sur les mouvements de fonds. Une partie serait affectée à la lutte contre la pauvreté au Nord et une autre à la lutte contre la pauvreté au Sud. On va crier à l'irréalisme, comme on l'a fait pour la taxe Tobin ! Pourtant, le Brésil a bien instauré une telle taxe sans que, pour autant, les investissements refluent. On pourrait tout aussi bien proposer de taxer la bulle financière avec l'avantage de la faire atterrir en douceur. Au fond, ce ne sont pas les solutions qui manquent, c'est notre imagination et notre capacité de changement qui font défaut.

Nous incriminons la mondialisation, mais nous avons la mondialisa-

tion que nous méritons. Si nous laissons le marché dicter sa loi, nous n'aurons ni la loi ni le marché, mais un monde mafieux et invivable. Des contre-pouvoirs sont donc nécessaires. Ce sont ces contre-pouvoirs qui réguleront socialement la mondialisation. Le premier contre-pouvoir réside dans les syndicats dont la coordination devient plus que jamais nécessaire. A la multinationalisation des firmes doit répondre la multinationalisation des syndicats. Le deuxième contre-pouvoir est celui des consommateurs. Les consommateurs votent avec leurs cartes de crédit et leurs carnets de chèque. Qu'ils boycottent donc les firmes qui ne jouent pas correctement le jeu social ou économique ! Les consommateurs sont tout aussi bien des épargnants. Qu'il se décide donc à investir, par le médium de banques mutualistes, dans les firmes qui ont un comportement éthique. Les Etats finiront par leur emboîter le pas !

Ce qu'on ne peut nier, c'est l'influence croissante des associations de consommateurs et des ONG. Ce pouvoir n'est pas à sous-estimer : il a fait capoter l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et quasiment Seattle. Un boycott a été lancé contre la marque Nike parce qu'un de ses sous-traitants employait des enfants... Les firmes commencent à deviner qu'elles ont des comptes à rendre à l'opinion internationale. Elles n'auront bientôt plus d'autre choix que d'édicter des chartes éthiques et sociales.

Bref, nous sommes peut-être en train de réinventer un capitalisme social à échelle planétaire. Les « trente glorieuses » ont domestiqué le capitalisme à échelle nationale. Les contre-pouvoirs des consommateurs, écologistes, syndicats, ONG... sont peut-être en train de domestiquer le capitalisme à un niveau mondial, en faisant jouer les ressorts du marché.

Philippe Engelhard



PHILIPPE ENGELHARD

■ Né le 26 février 1942, à Martigues, Philippe Engelhard, économiste et philosophe, enseigne à l'université du Maine. Il a longtemps été en poste à Dakar, où il a été détaché à Enda TM, une organisation internationale du tiers-monde dont le siège est dans la capitale sénégalaise. Ses sujets de recherche sont avant tout liés au tiers-monde et à l'Afrique en particulier, dans des domaines tels que le développement rural et la pauvreté. Il est un spécialiste de la mondialisation comme concept englobant les pays les plus pauvres de la planète. Philippe Engelhard est notamment l'auteur de *L'Afrique miroir du monde, Plaidoyer pour une nouvelle économie* (Arlé, Paris, 1998), *Encyclopédie médicale de l'Afrique* (coédition Enda-Librairie Larousse, en quatre volumes, 1985) ; *Vivre et mourir en Afrique. Population, santé et développement* (en collaboration avec Moussa Seck et Taoufik Ben Abdallah, Enda édition, Dakar, 1988) ; *L'Homme mondial. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* (Arlé, 1996) ; *La troisième guerre mondiale est commencée* (Arlé, 1997).

Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, au « Grand Jury RTL- "Le Monde" -LCI »

« C'est l'équilibre de nos institutions qui est en jeu, qu'on le veuille ou non »

« Etes-vous favorable au quinquennat ?

- Pourquoi veut-on le mettre en place ? Pour régler le problème de la cohabitation ? Mais, même s'ils sont élus le même jour, vous pourriez très bien avoir un président de la République d'une tendance et une Assemblée nationale d'une autre tendance ; surtout si, comme on le dit, les Français ont pris goût à la cohabitation. Ferait-on le quinquennat pour changer nos institutions et instaurer, un peu comme aux Etats-Unis, un régime présidentiel ? Autant les Français sont favorables au quinquennat, autant ils ne le sont pas au changement de nos institutions. Alors, le quinquennat pour s'adapter à une accélération de notre vie politique, économique, etc. ? Il faut effectivement y réfléchir. Cinq ans correspondent probablement davantage, aujourd'hui, aux rythmes de la vie politique et de la vie économique.

» Cela dit, il faut aussi se poser la question de savoir ce que cela va signifier dans le fonctionnement de nos institutions. Le président de la République est élu sur un programme. Si, dans le même temps, l'Assemblée est élue avec une majorité qui a défendu un autre programme, celui du premier ministre, c'est pendant le temps entier de son mandat que le président de la République ne pourra pas remplir les engagements qu'il aura pris auprès des Français.

» Deuxième problème : un président de la République élu pour la même durée que l'Assemblée aura beaucoup plus de difficultés à être au-dessus des partis. Son sort sera très lié aux partis qui le soutiendront, alors que, aujourd'hui, le président est le président de tous les Français. Ce sont des questions auxquelles nous devons réfléchir, de façon à ce que la décision soit prise en toute connaissance de cause par les Français.

- Dans combien de temps ?

- Il faut aller vite, mais il faut aussi que la réflexion soit claire. C'est l'équilibre de nos institutions qui est en jeu, qu'on le veuille ou non. Il faudra que les

Français eux-mêmes se prononcent par voie de référendum, d'une façon claire, c'est-à-dire en étant à même de juger de toutes les conséquences de leur acte.

- Valéry Giscard d'Estaing contourne le président de la République avec une proposition de loi parlementaire qui, si elle est adoptée dans les mêmes termes par les deux Assemblées, conduit automatiquement au référendum...

- Pour moi, l'essentiel est qu'il puisse y avoir référendum. Je ne vois pas que l'on modifie aussi profondément les institutions sans s'adresser au peuple français. La procédure préliminaire, elle, me paraît sans intérêt.

- Vous êtes donc d'accord pour que le Parlement se prononce sur un texte d'origine parlementaire ?

- Cela ne me dérange pas du tout. Ce qui me paraît très important, c'est de savoir quand cela aura lieu. Je crois effectivement qu'il est important que cela soit décidé avant la prochaine échéance présidentielle. La ques-

tion que je me pose, c'est de savoir si nous saurons, les uns et les autres, créer un climat de consensus et de calme suffisant pour que le débat ne soit pas troublé et faussé par des considérations politiciennes.

- Le référendum va donc arriver le plus tard possible ?

- Est-ce qu'il doit arriver avant l'élection présidentielle ? Au moment de l'élection présidentielle ? Ou juste après l'élection présidentielle, les candidats s'étant l'un et l'autre engagés à ce qu'il ait lieu, mettons, dans les trois mois qui suivront l'élection ? Je pense que cela pourrait être en même temps que l'élection présidentielle, pour une raison qu'il ne faut pas négliger : les Français vont être appelés, dans les deux années qui viennent, à aller cinq fois aux urnes. Cela fait quand même beaucoup !

- Le problème n'est-il pas surtout d'éviter la question de savoir si le président en place doit aller au bout d'un mandat qui sera, en quelque sorte, périmé ?

- Alors là, vous me pardonnez

rez, mais, comme juriste, je pense que les choses sont claires ! Les Français ont élu quelqu'un pour sept ans, il va au bout de ces sept ans ! Le problème se poserait, en revanche, si le référendum était différé, parce qu'on pourrait dire que les Français voteraient sur la base d'un texte qui prévoit une élection pour sept ans et que, immédiatement après, on passerait à cinq ans. Il faudrait donc un engagement très fort des candidats d'appliquer immédiatement la nouvelle règle.

- Les Français ne vont-ils pas penser que Jacques Chirac se convertit au quinquennat parce qu'il sait bien qu'au moment où il se présentera pour être reconduit à l'Élysée, en 2002, l'âge risque d'être un handicap et qu'il sera plus facile pour lui de solliciter cinq ans que sept ?

- Ce serait vraiment très mal le connaître que de lui attribuer ce genre de préoccupation. Ce qui l'intéresse, c'est ce que pensent les Français, comment la société évolue et comment on peut faire en sorte que nos institutions ou

nos pratiques politiques soient le mieux adaptées possible et que les Français, dans tous les domaines, se trouvent effectivement dans la situation la plus favorable pour eux.

- Lorsque vous avez découvert la proposition de M. Giscard d'Estaing, vous êtes-vous dit que le match recommençait entre lui-même et M. Chirac ?

- Pas du tout ! C'est un point dont je sais qu'il intéresse le président Giscard d'Estaing depuis longtemps ; qu'il doit regretter de n'avoir pas eu la possibilité de le mettre en œuvre quand il était à la tête de l'Etat. Mais je crois qu'il y a une évolution de toute la classe politique, depuis quelques mois, qui conduit à cela. C'est pourquoi nous pourrions peut-être aller vers un certain consensus, et je me réjouis si le consensus des politiques peut accompagner le consensus des Français. »

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedi et dimanche.

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

Sida : une controverse symptomatique *par Didier Fassin et Michel Kazatchkine*

La controverse suscitée par les déclarations récentes du président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, mettant en cause la relation entre le virus VIH et le sida, alimente des rumeurs sur le refus de certains spécialistes et de certaines institutions de participer à la 13^e Conférence mondiale sur le sida, qui doit se tenir à Durban au mois de juillet prochain.

Dans une lettre adressée en avril au secrétaire général de l'ONU et au président des Etats-Unis, M. Mbeki, après avoir réaffirmé la détermination de son pays dans la lutte contre le sida et appelé à la recherche de solutions spécifiquement africaines pour contrôler l'épidémie, s'interrogeait sur la réalité de l'origine virale du sida. Il s'appuyait, ce faisant, sur des thèses développées par Peter Duesberg et David Rasmick contre lesquelles la communauté scientifique et médicale n'a cessé de s'élever. Déclarant qu'il ne saurait négliger aucune piste, il vient de réunir un panel de chercheurs internationaux de renom aux côtés de ces savants dissidents pour débattre des acquis scientifiques sur l'épidémie. Il a ainsi donné à ces derniers une tribune inespérée, au risque de provoquer, parmi les acteurs de la lutte contre le sida, une profonde inquiétude et d'accroître, dans l'opinion sud-africaine, le doute sur des faits qui ne sauraient pourtant être remis en question.

En effet, la mise en évidence constante du virus chez les personnes malades, le lien chronologique entre la contamination par le VIH et la survenue de la maladie, l'efficacité démontrée des mé-

dicaments antirétroviraux, les informations obtenues dans des modèles animaux faisant appel à des virus très voisins, ainsi que de nombreuses autres preuves expérimentales ont conduit depuis longtemps l'ensemble de la communauté scientifique mondiale à reconnaître sans réserve l'existence d'un lien de causalité entre le VIH et le sida.

Au-delà d'une polémique potentiellement dangereuse, il faut lire dans ces propos de M. Mbeki le désarroi dans lequel se trouvent les pays du Sud les plus touchés par l'épidémie et l'incapacité dont fait preuve la communauté internationale pour intervenir efficacement. Au-delà d'une fausse querelle dans laquelle il serait facile et vain d'enfermer le président sud-africain, les termes de sa lettre soulèvent des questions de nature historique et sociale, d'une part, d'ordre éthique et politique, d'autre part, qui méritent d'être prises en considération.

L'Afrique subsaharienne compte plus des deux tiers des trente-quatre millions de personnes séropositives dans le monde alors qu'elle ne représente que la dixième de la population du globe. Le sida y est devenu la première cause de mortalité. En Afrique du Sud, on estime qu'il y a aujourd'hui plus de quatre millions de personnes contaminées. Dans plusieurs grandes villes de ce pays, plus d'un adulte sur quatre est séropositif. Le sida apparaît ainsi comme une menace majeure aussi bien sur l'espérance de vie des individus et sur la stabilité des familles que sur l'économie nationale et sur le développement. Du fait de la rapidité de la progression

de l'épidémie et de l'absence d'accès des malades aux traitements, on n'imagine pas que cette situation s'améliore dans les prochaines années. Dans ce contexte, les propos du président sud-africain appellent des réponses.

Le fait que le virus soit responsable de la maladie et que le type viral C, qui est en cause de manière prédominante en Afrique du Sud,

est confrontée cette région du monde. Les situations de prise de risque par rapport au VIH et aux maladies sexuellement transmissibles sont en effet étroitement liées aux conditions de pauvreté et aux manifestations des inégalités, à l'expérience de la violence sociale aussi bien que sexuelle. Elles sont favorisées par les migrations de travail des hommes loin de leur

Il faut lire dans les propos de Thabo Mbeki le désarroi dans lequel se trouvent les pays du Sud les plus touchés par l'épidémie et l'incapacité dont fait preuve la communauté internationale pour intervenir efficacement

puisse avoir une virulence épidémique particulière n'empêche pas que de multiples facteurs qui tiennent au contexte historique et social de ce pays interviennent pour expliquer la progression rapide et la prévalence élevée de l'infection.

L'irruption et le développement de l'épidémie s'inscrivent en effet dans l'histoire d'une société que plusieurs décennies de ségrégation puis d'apartheid ont profondément marquée. La sortie de ces années de discrimination et de répression coïncide avec l'accélération de l'épidémie, aussi bien en Afrique du Sud que dans les pays voisins qui ont connu le même système de domination raciale. La violence et les inégalités engendrées par ces régimes sont aujourd'hui la cause principale de la crise épidémiologique à laquelle

foyer, héritées du système des bantoustans, ou encore par la consommation d'alcool, d'abord instituée dans l'économie minière et aujourd'hui banalisée avec le chômage.

Comme l'ont montré les faits observés dans d'autres régions du monde, en particulier dans les pays de l'ancien bloc soviétique, la fin de longues périodes de contention sociale et politique s'accompagne de bouleversements des sociétés et d'une susceptibilité accrue aux situations épidémiques. C'est ce que dit M. Mbeki en évoquant, dans sa lettre, le souvenir de l'apartheid et en rappelant la spécificité épidémiologique de l'infection en Afrique australe.

Cette prise de position renvoie aussi à l'impuissance de l'Afrique du Sud et de l'ensemble de la communauté internationale à pro-

poser des réponses adaptées à l'ampleur de l'épidémie. Selon Onusida, 165 millions de dollars seulement sont dépensés annuellement pour des actions de prévention en Afrique où se concentrent 70 % des personnes infectées dans le monde, alors que, dans le même temps, les pays riches, qui représentent 10 % des cas de contamination, consacrent 3 milliards de dollars aux traitements de la maladie.

Une politique de prévention basée, en particulier, sur la promotion de l'utilisation du préservatif, n'a de chance d'être efficace que pour autant qu'elle s'accompagne de programmes de réduction des inégalités et de lutte contre la violence et qu'elle s'intègre dans une démarche d'accès aux soins et aux traitements. Or, dans l'état actuel des choses, l'Afrique du Sud, comme la très grande majorité des pays en développement, n'est pas en mesure de mettre les médicaments antirétroviraux et de nombreux médicaments coûteux des infections opportunistes à la disposition des populations touchées.

Si le Conseil de sécurité de l'ONU, la Banque mondiale et le G 8 ont commencé d'inscrire sur leur agenda la question de l'accès aux soins pour le sida dans les pays du Sud, et si les accords que l'Onusida vient de conclure avec cinq grandes firmes pharmaceutiques sont porteurs d'espoir, il reste que les avancées dans ce domaine restent encore trop lentes, trop limitées et en aucun cas à la mesure de la gravité et de l'urgence de la situation en Afrique australe. C'est aussi ce que dit M. Mbeki et c'est à la lumière de cette situation qu'il faut interpréter les polémiques

suscitées récemment par la toxicité de certains médicaments dans des essais thérapeutiques en Afrique du Sud.

La Conférence internationale sur le sida se tient tous les deux ans. En 1996, à Vancouver, au moment où ont été rendus publics les premiers succès des trithérapies qui génèrent tant d'espoirs, l'intitulé de la conférence était universaliste et enthousiaste : « *One world, one hope.* » Deux ans plus tard, à Genève, le constat du fossé qui se creuse entre pays riches et pays pauvres donnait encore lieu à une formule d'espoir : « *Bridge the gap.* » Cette année, à Durban, l'appel traduit l'inquiétude de la communauté internationale, mais également son souci de sortir des non-dits : « *Break the silence.* »

Que les propos de M. Mbeki, plutôt que d'être enfermés dans les termes d'un débat réducteur, soient donc l'occasion d'échanges nécessaires entre scientifiques et politiques. Si le virus VIH est assurément l'agent causal du sida, la maîtrise de l'épidémie dans le monde suppose que l'on n'élude pas les questions sociales, économiques et politiques qu'elle pose à la santé publique. C'est sur l'ensemble de ces questions qu'il faut « rompre le silence » en allant à Durban.

Didier Fassin est professeur de sociologie et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

Michel Kazatchkine est professeur de médecine et directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida.

Téléphonie mobile : enchères et damnation ?

par Bernard Caillaud, Olivier Compte et Ariane Lambert-Mogiliansky

DANS un point de vue publié par *Le Monde* du 10 mai, Martin Bouygues s'est livré à un réquisitoire contre l'utilisation d'une procédure d'enchères pour attribuer les nouvelles licences de téléphonie mobile de troisième génération (à la norme UMTS). Après avoir retenu dans un premier temps une procédure d'attribution sur dossier, les autorités françaises semblent en effet aujourd'hui s'interroger, à la suite de l'expérience anglaise, sur la possibilité d'une procédure similaire.

La norme UMTS est devenue incontournable et il est nécessaire d'attribuer des licences pour que le public puisse bénéficier de cette technologie. Quels objectifs devrait servir une procédure d'attribution ? Tout d'abord, accorder ces licences aux opérateurs qui sont les mieux placés pour les mettre en valeur, pour proposer des tarifs

attractifs ainsi que des services nouveaux et adaptés aux usagers. S'assurer aussi qu'après attribution les opérateurs respecteront leurs engagements de couverture et ne laisseront pas le service se dégrader. Et – pour quoi pas ? – engendrer des revenus pour l'Etat, qui seront autant d'économies pour les contribuables que nous sommes.

L'examen de dossiers permet sans nul doute une première sélection d'entreprises sérieuses, dont la santé financière ou l'expertise technique garantissent qu'elles pourront utiliser une licence avec succès. Mais départager ces « admissibles » est ensuite bien difficile pour une autorité publique forcément moins au fait des potentialités de long terme du marché que les opérateurs. La procédure par enchères force chaque candidat à émettre des offres d'autant plus généreuses que l'entreprise s'attend à des profits élevés à long terme. Elle permet donc de sélec-

tionner les opérateurs les plus efficaces, c'est-à-dire les opérateurs les plus à même de réduire les coûts du service, d'assurer le développement commercial et de proposer des services valorisés par les usagers.

Lorsque des sommes considérables sont en jeu pour une licence, les petits opérateurs ne risquent-ils pas d'être systématiquement exclus ou, s'ils acquièrent une licence, étouffés financièrement ? Les rapprochements internationaux récents suggèrent une réponse : les opérateurs ont la possibilité de nouer des alliances afin d'accroître leurs capacités financières et, ainsi, surmonter l'obstacle. Ces alliances ne sont certes pas anodines. Elles fragilisent la position dominante des opérateurs français en France. Mais elles leur ouvrent aussi d'autres marchés. L'autorité publique peut aussi organiser des enchères non sur un prix d'achat, mais sur une redevance annuelle, la licence

correspondant alors à un bail et la mise de fond initiale étant de ce fait limitée.

Qu'advient-il ensuite des usagers face à des opérateurs détenteurs d'un pouvoir de marché de fait grâce à leurs licences ? Les opérateurs ne risquent-ils pas de répercuter le prix d'achat élevé de la licence sur les abonnés, ou de sacrifier la qualité du service et de la couverture ? Dans un marché avec quatre opérateurs indépendants et des autorités veillant au respect du droit de la concurrence afin d'éviter des ententes tarifaires entre opérateurs, il est plus que vraisemblable que les usagers seront les bénéficiaires de la concurrence en tarifs et services. Le montant payé pour la licence ne joue à cet égard aucun rôle dans le fonctionnement du marché ; les opérateurs décideront de leurs tarifs en évaluant leurs marges et leurs parts de marché, mais pas en fonction des dépenses irréversibles engagées précédemment

et une fois pour toutes. Et si les autorités publiques souhaitent mettre en place des garde-fous afin d'assurer des investissements réguliers, une qualité de service minimale, une couverture géographique souhaitable et des tarifs de base modérés, rien n'interdit de compléter la définition des licences par un cahier des charges explicite, donnant lieu à des contrôles et des sanctions en cas de non-respect. C'est une pratique courante dans toute concession qui s'inscrit sur le long terme, afin de se prémunir contre l'exploitation abusive des situations de monopole.

Parlant des revenus associés aux enchères, il est clair que le montant payé pour l'acquisition d'une licence constitue un impôt sur les profits de monopole (ou d'oligopole) que confère cette licence, impôt qui allège d'autant la pression fiscale sur l'ensemble des autres contribuables. Inversement, donner gratuitement les licences constitue une subvention du secteur des télécommunications par les contribuables. Le choix d'une telle subvention est politique : il doit donner lieu à un débat clair, tenant compte des utilisations alternatives des deniers publics pour favoriser l'emploi ou alléger la fiscalité, et des objectifs redistributifs de l'Etat.

Une procédure d'enchères n'est bien sûr pas sans défaut. On peut ainsi penser qu'elle est sensible aux anticipations excessivement optimistes du secteur sur la valeur d'un abonné ; la présence d'une « bulle » faussant de manière importante l'évaluation du secteur des télécommunications se traduirait alors par un prix déraisonnable des licences. Ce défaut peut toutefois être corrigé sans pour autant remettre en question la dimension concurrentielle essentielle des

enchères, par exemple en indexant les loyers pour une licence sur des indices de valeur du secteur à long terme.

Une seconde difficulté, en rapport avec la situation de Bouygues Telecom, est que l'attribution de licences UMTS à brève échéance constitue une mauvaise nouvelle pour les licences GSM en cours. D'une certaine façon, les opérateurs de deuxième génération ne rentrent pas dans leurs fonds du fait de l'émergence de la nouvelle technologie sur le marché. Est-ce à dire que la France doit laisser passer l'UMTS ? Il est vraisemblable que l'intérêt des usagers ne va pas dans ce sens !

En somme, au-delà des détails techniques, une procédure d'enchères pour l'attribution des licences de mobile UMTS n'a rien de diabolique ! Une procédure d'enchères bien adaptée, et tirant parti des expériences étrangères, permettrait de satisfaire aux critères qu'on est en droit d'imposer à une bonne procédure. Il serait donc souhaitable qu'à côté des intérêts des opérateurs en place l'intérêt du public, en tant qu'usagers et contribuables, soit représenté dans le débat public. Après tout, sur cette question, il n'existe pas de contradiction entre la défense d'un marché concurrentiel et la défense du service (du) public.

Bernard Caillaud est professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC) et à l'Ecole polytechnique, directeur du Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique (Ceras-ENPC)

Olivier Compte et Ariane Lambert-Mogiliansky sont chercheurs au Ceras.

Avis de convocation à l'

“La 1^{re} Assemblée Générale d'AVENTIS est une occasion privilégiée de nous rencontrer, de vous présenter notre Groupe, ses résultats annuels et l'évolution de nos activités.

Nous souhaitons donc vivement que vous puissiez participer à : L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire (2^{ème} convocation).

à 10 H 00 précises
au Palais des Congrès de Strasbourg
Auditorium Erasme
Place de Bordeaux - 67000 Strasbourg

Nous sommes toutefois conscients des difficultés que cela peut poser à la majorité d'entre vous. Aussi avons-nous décidé de tenir, après l'Assemblée Générale, une réunion d'information à Paris le 23 juin prochain.

Très attachés à entretenir une relation étroite et confiante avec nos actionnaires, nous continuerons par ailleurs, comme les années précédentes à organiser des réunions d'information en province.”

Le Directeur

Pour assister à l'Assemblée du 24 mai 2000 à Strasbourg il suffit de faire une demande de carte d'admission, indispensable pour être admis à l'Assemblée et y voter, auprès de :

Si vous êtes actionnaire nominatif, la Société Générale, Service Relations Sociétés Emettrices, Assemblées Générales - BP 81236 ; 32 rue du Champ-de-Tir 44312 Nantes Cedex 3.

Si vous êtes actionnaire au porteur, l'intermédiaire qui assure la gestion de votre compte-titres.

Si vous ne pouvez pas y assister personnellement, vous pouvez :

- soit voter par correspondance,

- soit vous faire représenter par votre conjoint ou par un autre actionnaire,
- soit autoriser le Président de l'Assemblée à voter en votre nom.

Réunion d'information à Paris*

à 10 H 30 précises
Foyer de l'Arche - La Grande Arche
92000 Paris - La Défense

*Pour tenir compte des capacités d'accueil du foyer de l'Arche de La Défense, nous vous remercions de nous demander un bulletin d'inscription à l'adresse suivante : Aveniris, Relations actionnaires, 25 quai Paul Doumer, 92408 Courbevoie.

N°VERT 0.800.40.53.43

les partenaires de l'université de tous les savoirs :

sanofi-synthelabo

Télérama (www.telerama.fr),
Le Monde, Flammarion,
France Culture,
France Info, France
Inter, Radio Bleue.

l'université de tous les savoirs :

retrouvez les conférences en audio et texte sur www.telerama.fr ;

des entretiens du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00 sur France Culture.

Thérapies géniques : les raisons d'un succès français

IL EST FRAPPANT que le premier vrai succès de la thérapie génique, qui a permis à des « enfants-bulle » de quitter sans traitement leur environnement protecteur (*Le Monde* du 29 avril), ait eu lieu en France, dont on entend souvent dire qu'elle est à la traîne. Alors qu'aux Etats-Unis la thérapie génique fait partie de la nouvelle économie, qu'elle est cotée en Bourse et bénéficie de milliards de dollars, qu'un chercheur (Craig Venter) dirige seul le séquençage de l'ensemble du génome humain. Ces bons résultats ne sont toutefois pas si surprenants.

La première mondiale rapportée par l'équipe dirigée par le professeur Alain Fischer à l'hôpital Necker, à Paris, ne doit rien au hasard. Cette équipe est une des spécialistes mondiales des déficits immunitaires combinés sévères (DICS) et soigne par greffe de moelle depuis des années les enfants qui en sont porteurs. Mais cela fait sept ans qu'elle se prépare à franchir le pas de la thérapie génique, depuis qu'est connu le gène dont la mutation est responsable du DICS lié à l'X. Tout au long des études préparatoires – sur cellules *in vitro*, puis sur la souris –, les éléments nécessaires à l'établissement d'un protocole clinique étaient envisagés et les essais préliminaires effectués en grandeur nature.

Le financement a été assuré par les pouvoirs publics – l'Institut national de la recherche médicale et l'Assistance publique-hôpitaux de Paris – en ce qui concerne les salaires et les locaux, mais aussi par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour une grande part des crédits de fonctionnement. Chaque année depuis 1988, l'AFM organise le « Téléthon » pour recueillir des fonds destinés à la recherche de traitements des maladies génétiques et les redistribue après expertise du projet aux équipes de recherche. Traiter des maladies aussi rares – une naissance sur 150 000 en ce qui concerne le DICS lié à l'X – n'attire pas les financiers de la nouvelle biologie. Ceux-ci demandent un retour financier sur investissement.

Pendant ce temps, que se passait-il aux Etats-Unis ? Les chercheurs américains ont été très en pointe au début de la mise en œuvre de ces traitements. En 1990, Kenneth Culver, Michael Blaese et French Anderson avaient lancé à l'Ins-

titut national d'hygiène américain le premier essai clinique chez des enfants souffrant eux aussi de déficit immunitaire sévère. Mais la majorité de ces malades traités par thérapie génique de leurs cellules souches sanguines n'avaient pas connu d'amélioration de leur état. Seule la première d'entre eux, une petite fille de quatre ans, avait enregistré des progrès. Elle a aujourd'hui treize ans et, avec l'aide d'un traitement complémentaire, se porte bien. Mais c'est là le seul « succès » qu'ait connu la thérapie génique pendant des années.

Des raisons de deux ordres peuvent être avancées pour expliquer ce relatif insuccès. Là comme ailleurs, les chercheurs ont rencontré des difficultés considérables, liées en particulier à l'absence de bon vecteur de thérapie génique. Le gène réparateur, pour pénétrer le noyau de la cellule où il va pouvoir s'exprimer, doit y être transporté par un virus qui lui sert de vecteur. Les virus modifiés qui sont utilisés comme vecteurs, ayant perdu toutes leurs caractéristiques sauf celle de pénétrer dans la cellule, sont encore très peu efficaces.

CIBLE D'INVESTISSEURS AUX ETATS-UNIS

Progressivement, en outre, ce sont des maladies non génétiques qui sont devenues la cible privilégiée des investisseurs en thérapie génique, bien qu'elles soient encore plus difficiles à soigner. Ces investisseurs sont très actifs aux Etats-Unis, où ont lieu trois cents des quatre cents essais cliniques mondiaux de thérapie génique. Malgré l'absence de vecteur convenable, plus de quatre mille personnes ont été enrôlées dans des essais, dont une partie importante sont, en fait, des études de faisabilité. La plupart – deux cent cinquante – sont consacrés au traitement de cancers qui représentent un marché considérablement plus prometteur financièrement que celui du traitement des maladies héréditaires. On en est arrivés à faire des essais sans aucune chance de succès – prématurés par rapport à des points clefs non compris ou non maîtrisés – car les investisseurs en Bourse prennent confiance lorsqu'un essai est lancé.

Les conséquences ont parfois été dramatiques (*Le Monde* du 19 février). Jesse Gelsinger, dix-

huit ans, est mort le 17 septembre 1999 à l'Institut de thérapie génique de l'université de Pennsylvanie à Philadelphie, quatre jours après avoir reçu une dose inconsidérément élevée de virus vecteurs. Le père du jeune homme s'aperçut alors qu'il n'avait pas été suffisamment averti du danger. A la suite de cette malheureuse affaire, les pouvoirs publics américains ont enquêté et découvert que Jesse Gelsinger n'était pas le premier mort de la thérapie génique. Au moins deux accidents mortels, directement imputables à la thérapie génique, avaient été cachés à la Food and Drug Administration (FDA).

En 1998, un patient était mort à Boston après avoir reçu dans le cœur des gènes susceptibles de stimuler le développement de nouveaux vaisseaux sanguins. Plus effrayant, ces mêmes gènes, destinés à augmenter la circulation, avaient été administrés à un malade atteint d'un cancer du poumon dont la tumeur avait alors doublé de volume à toute allure. Ce qui n'est pas pour surprendre car la multiplication des vaisseaux sanguins permet un développement de la tumeur en renforçant son alimentation sanguine (*Le Monde* du 21 avril 1999).

On salue aux Etats-Unis le succès français, en insistant sur le fait qu'Alain Fischer s'est attaqué à une « bonne » maladie. La guérison de quelques cellules souches sanguines traitées leur confère un tel avantage que les cellules guéries envahissent rapidement tout le système de production des cellules immunitaires. Seules certaines maladies sont dans ce cas, où la guérison de quelques cellules permet la guérison du malade. Mais il serait raisonnable de n'envisager la thérapie génique que pour celles-ci. En attendant la disponibilité de vecteurs dénués de danger et capables d'apporter le gène thérapeutique à l'ensemble des cellules cibles, condition nécessaire à la guérison de la majorité des maladies héréditaires ou des cancers. La mise au point de tels vecteurs est peut-être moins éloignée qu'on le craignait, depuis qu'une équipe de l'Institut Pasteur a présenté une nouvelle classe de vecteurs issus du virus du sida (*Le Monde* daté 7-8 mai).

Elisabeth Bursaux

Entrée des artistes par Jacek Woźniak

Carlos Santana



Microsoft et le virus d'amour

Suite de la première page

La question que pose le virus de l'amour est déterminante pour l'avenir d'Internet. Comment un « ver de terre » aussi peu sophistiqué peut-il se propager aussi vite et faire autant de dégâts ? Les experts s'accordent en effet sur la simplicité de LoveLetter. Ecrit en langage Visual Basic, sa conception semble à la portée de n'importe quel étudiant.

Les derniers suspects philippins sont justement des membres d'une école d'informatique. Il semblerait même qu'il provienne de la combinaison de plusieurs virus existants. Une sorte d'opération de « copier/coller » sur des morceaux de programmes traînant dans le milieu des concepteurs de virus. Sa rédaction en clair, c'est-à-dire sans protection par un cryptage, permet de le reproduire à l'infini. Il suffit de le recopier en changeant son apparence (le titre du message et le texte d'accompagnement) pour fabriquer une nouvelle variante.

Symantec en avait identifié pas moins de vingt-neuf le 10 mai. Proviennent-elles du même auteur ou d'émules profitant de l'aubaine ? Les errances de l'enquête menée aux Philippines par les autorités locales et le FBI américain sur la première origine du virus démontrent la difficulté d'une telle traque. On peut craindre le pire. Il suffirait en

effet qu'un amateur de séisme informatique bricole un nouveau virus d'amour ne s'attaquant plus simplement aux fichiers d'images et de sons mais aux documents renfermant du texte (.doc) ou des feuilles de calculs (.xls) pour que certaines entreprises perdent la mémoire de certaines informations vitales, des données confidentielles aux contrats en passant par les feuilles de paye... Même si des parades existent grâce aux procédures de sauvegardes régulières des données sensibles, le montant de la facture résultant d'une telle attaque virale pourrait être démultiplié.

COCKTAIL MOLOTOV

De quoi donner des sueurs froides aux responsables informatiques des sociétés et des organismes qui ont adhéré sans retenue à la société de l'information. Tout se passe dans ce domaine comme si un vulgaire cocktail Molotov pouvait mettre en danger les défenses nationales des plus grandes puissances militaires de la planète. Comment autant de systèmes vitaux peuvent-ils se révéler aussi vulnérables à la moindre attaque d'un quelconque bricoleur de virus ? Difficile de ne pas rendre, au moins partiellement, Microsoft responsable d'une telle situation. Ses logiciels ne sont pas uniquement visés parce qu'ils sont les plus utilisés. Ils servent également de véhicules et de détonateurs. On ne peut s'empêcher de trouver surprenant qu'un simple document attaché à un message puisse provoquer de tels ravages.

Comment se fait-il que LoveLetter soit capable d'accéder au carnet d'adresses de ses victimes, de concocter un postscriptage général et de l'envoyer à tous ses destinataires sans que le propriétaire de l'ordinateur infecté ait son mot à dire ? Comment est-il possible que quelques lignes de programmes provenant de l'extérieur puissent manipuler n'importe quel fichier du disque dur, modifier son contenu et son nom, sans que la moindre alerte ne prévienne la victime ? La moindre action volontaire doit être confirmée par un clic de souris. Les virus, eux, sont entièrement libres de leurs mouvements.

Bill Gates lui-même semble reconnaître ces faiblesses lorsqu'il écrit dans une tribune du magazine américain *Time* daté 15 mai : « De nouvelles versions des technologies de Windows et d'Office pourraient, par exemple, protéger contre des attaques de virus tels que "Love Bug". » Cet aveu malheureux est, bien entendu, utilisé pour démontrer qu'un démantèlement de Microsoft priverait ses clients d'un accès facile à ces améliorations... Dommage qu'ils ne les possèdent pas déjà alors que le virus Melissa a révélé les failles de la messagerie Outlook il y a plus d'un an.

La scission de Microsoft en deux entités, l'une chargée du système d'exploitation Windows, l'autre des logiciels de bureautique Office, aurait également l'avantage de stimuler l'utilisation de concurrents tels que Linux. LoveLetter n'a, en effet, touché aucun des ordinateurs fonctionnant sous ce système d'exploitation, pas plus que les Macintosh

d'Apple. Or, ces derniers utilisent déjà la suite Office 2000 que Microsoft a développée après ses accords avec la société de Steve Jobs. Nul doute qu'une entreprise chargée de commercialiser uniquement la suite bureautique s'empresserait d'en proposer une version pour Linux afin d'augmenter ses ventes. Un rééquilibrage des parts de marché de Windows réduirait la taille de la cible principale des auteurs de virus. Elle stimulerait l'apparition de nouveaux systèmes d'exploitation, peut-être mieux pourvus en termes de sécurité. Elle ouvrirait également la porte aux éditeurs de suites bureautiques, tels que Sun ou Corel, étranglés aujourd'hui par le monopole de Microsoft.

LES CLIENTS PRÉVENUS

Bill Gates se bat contre la justice américaine en prétendant qu'un éclatement de son entreprise serait préjudiciable à l'innovation et nuirait, *in fine*, au consommateur. Le virus d'amour, qui vient de confirmer que ses logiciels se comportent comme des passeroies face à des attaques d'amateurs, ne plaide pas en faveur de cette thèse. Il tendrait plutôt à confirmer les vertus de la libre concurrence et de l'émulation entre des entreprises ayant les mêmes chances de succès.

Enfin, ce seront peut-être quelques étudiants philippins et leur virus d'amour qui ouvriront les yeux des clients de Microsoft sur les risques qu'ils encourent en faisant une confiance trop aveugle au géant de Redmond.

Michel Alberganti

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La juste grève des convoyeurs

COMMENCÉE le mardi 9 mai, la grève des convoyeurs de fonds commence à perturber la vie des Français ; les files d'attente s'allongent devant les billetteries. Pourtant l'opinion publique ne semble pas en vouloir aux convoyeurs. Sans doute parce que ce conflit est l'occasion de découvrir une profession méconnue. Jusqu'ici, les convoyeurs de fonds étaient perçus comme des « cow-boys », anciens d'Indochine et d'Algérie, qui jouaient volontiers les Rambo, pistolet à la ceinture, lunettes noires, coupe de cheveux au carré, et qui cumulaient leur salaire avec une pension militaire. Mais ce qui était vrai dans les années 70 ne l'est plus. Les baroudeurs ont laissé la place à de jeunes pères de famille, voire à des femmes. Ils font ce métier parce qu'ils n'ont rien trouvé d'autre. Et ils avouent sans fausse pudeur qu'ils ont peur quand ils commencent leur tournée.

Comment ne pas les comprendre et ne pas les soutenir quand ils affirment ne plus vouloir prendre les risques qu'ils courent pour moins de 7 000 francs par mois ? De fait, ils exercent un métier dangereux, très dangereux. Certes – et fort heureusement –, un tout petit nombre de convoyeurs périssent sous les balles des truands. Mais tous vivent dans la crainte permanente d'être un jour attaqués. Cette obsession devrait avoir un prix : un salaire plus élevé serait sans doute un signe de la considération que la société leur porte.

Faut-il pour autant leur accorder la retraite à cinquante ans ? Si cette revendication est compréhensible, mieux vaudrait envisager très tôt leur reconversion pour qu'au-delà d'un certain nombre d'années « d'active » un autre métier moins dangereux leur soit proposé. Mais la satisfaction de ces revendications a un coût. Les chefs syndicaux reconnaissent que les employeurs n'ont pas seuls les moyens de satisfaire les grévistes. Une fois de plus, les véritables patrons sont les donneurs d'ordres : essentiellement les banques et la grande distribution. Selon un schéma classique, ceux-ci sous-traitent une activité dans le seul but de réaliser des économies. Seulement, dans ce cas précis, la recherche du profit maximal aggrave les risques encourus puisqu'elle amène les donneurs d'ordres à imposer des tournées à heures fixes facilitant évidemment la tâche des gangsters.

Le conflit des convoyeurs concerne directement non seulement le patronat des transports, mais aussi celui de la banque et de la grande distribution. A l'heure où le Medef parle de « refondation sociale », le mutisme de ces deux professions est pour le moins étonnant. N'ont-elles pas là une occasion inespérée d'entreprendre un dialogue novateur qui associe compétitivité économique et dignité humaine ? Le cas échéant, il resterait aux pouvoirs publics à s'inspirer du dossier à l'occasion, par exemple, de la discussion du projet de loi sur les réglementations économiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Victoire du Parti démocrate en Turquie

LES RÉSULTATS des élections générales qui se sont déroulées dimanche à travers la Turquie indiquent déjà de façon sûre – bien qu'ils ne soient pas entièrement connus – une défaite du parti gouvernemental (Parti républicain du peuple) aussi complète qu'inattendue et une grande victoire du Parti démocrate, c'est-à-dire de l'opposition.

Le leader du Parti démocrate, M. Djelal Bayar, a déclaré que d'après les résultats non officiels son parti disposera de 350 sièges sur les 465 de la nouvelle Assemblée. Le porte-parole du Parti républicain populaire, qui était au pouvoir depuis vingt-sept ans, c'est-à-dire depuis la révolution de 1923, a reconnu la victoire du Parti démocrate.

La journée du 14 mai comptera sans aucun doute parmi les plus importantes de la République, écrit le correspondant de l'AFP à Ankara,

car elle aura vu la première application – et le plus grand succès – de la démocratie dans ce pays. On doit également remarquer que le Parti républicain du peuple a organisé parfaitement ces élections, auxquelles il a donné un caractère d'impartialité absolue.

Quel que soit donc le résultat du scrutin, on peut d'ores et déjà enregistrer ce fait capital : la prise de conscience politique d'un peuple qui jusqu'alors n'avait jamais été sérieusement appelé à formuler son opinion.

Le chef du Parti démocrate est le grand vainqueur des élections. M. Djelal Bayar fut le compagnon de lutte d'Ataturk et d'Inonu pendant la révolution ; il fut ministre du commerce sous la présidence d'Ataturk, mais à la mort de celui-ci il rompit avec Inonu et fonda, en 1945, le Parti démocrate.

(16 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AUTOMOBILE Renault et Nissan devaient annoncer lundi 15 mai le regroupement de leurs réseaux de distribution en Europe. ● CETTE RÉORGANISATION vise à permettre aux deux

constructeurs d'atteindre 17 % de parts de marché en Europe, contre 14,2 % en 1999. ● IL S'AGIT avant tout d'une reprise en main de la stratégie commerciale de Nissan avec la mise en

place de distributeurs communs. Un propriétaire de concessions Renault pourra acheter des points de vente Nissan et réciproquement. ● PAS QUESTION pour autant, et sauf exception,

de vendre des véhicules Renault et Nissan dans un même point de vente. ● LA CONCENTRATION des réseaux est devenue une obsession dans l'industrie automobile européenne. ● LES

MARQUES se préparent au prochain retournement cyclique du marché et à la fin – prévue en juillet 2002 – du monopole de distribution des constructeurs et de leurs réseaux exclusifs.

Renault et Nissan marient leurs réseaux de distribution en Europe

Les deux marques conserveront leurs identités vis-à-vis des clients, mais uniront leurs forces autour de « super-concessionnaires ». Le constructeur japonais va transférer en région parisienne ses services commerciaux opérationnels

L'ALLIANCE entre Renault et Nissan va connaître sa première concrétisation en Europe. Les deux constructeurs automobile devaient annoncer, lundi 15 mai en fin de matinée, la mise en place d'une organisation commerciale commune sur le Vieux Continent. La philosophie générale du projet consiste à mettre en commun leur système de distribution, tout en conservant à chaque marque son identité respective vis-à-vis du client. Grâce à cette réorganisation, Renault et

Un échange de produits ciblé et limité

Tout en gardant l'identité de chaque marque, Renault et Nissan envisagent d'échanger certains produits, qui seront rebadgés et vendus chez un concessionnaire de l'autre marque. Ainsi des Kangoo (version véhicule utilitaire) et la future génération de Trafic et de Master seront vendus sous la marque Nissan. A l'inverse, les concessionnaires Renault verront leur gamme élargie avec certains 4x4 de Nissan. Le Terrano ainsi que deux autres modèles qui vont être prochainement commercialisés ont été préférés au X-Terra fabriqué aux Etats-Unis et peu adapté au marché européen.

Ces échanges de produits ne devraient pas se prolonger dans le temps. « Ce n'est pas notre philosophie, nous l'acceptons de façon ponctuelle en attendant le renouvellement de chacune de nos gammes », explique François Hinfray, directeur général adjoint de Renault. Une fois que les deux constructeurs auront mis en place des plates-formes communes, cette politique de « cross badging » devrait disparaître.

Nissan visent 17 % de parts de marché en Europe contre 14,2 % en 1999.

« La situation commerciale de Nissan en Europe n'est pas satisfaisante par rapport au potentiel de la marque, explique François Hinfray, directeur général adjoint de Renault. La baisse des coûts annoncée dans le cadre du plan de restructuration de Nissan ne permet pas à elle seule de rétablir cette situation. Le réseau est surdimensionné, peu rentable et dans une certaine mesure doit être remotivé. L'alliance avec Renault doit donner à Nissan un avantage décisif. » Dans ce contexte, c'est toute la stratégie commerciale de Nissan qui, sous la houlette de Renault, va être revue de fond en comble. Plus qu'une restructuration, c'est une reprise en main : « Contrairement aux Etats-Unis, où Nissan est plus fort et mieux structuré, l'Europe a souffert d'un système trop décentralisé, qui laissait une très grande latitude aux filiales commerciales dans chaque pays », explique M. Hinfray. Ainsi, jusqu'à présent, Tokyo n'avait par exemple qu'une vague idée de la rentabilité de son réseau de distribution en Europe, les comptes d'exploitation de certaines filiales ne remontant même pas au niveau du siège européen de Nissan, situé à Amsterdam.

MOINS NOMBREUX, PLUS PUISSANTS

Annoncée dès octobre 1999, la nouvelle organisation commencera à se mettre en place à partir du mois de juillet pour être finalisée d'ici la fin 2003 dans sept pays : l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni, là où Renault et Nissan disposent d'une filiale commerciale.

Première étape de la reprise en main : la réduction du nombre de concessionnaires. Les deux

constructeurs vont mettre en place des distributeurs communs, sous la forme de « pôles », agissant sur des zones géographiques plus vastes qu'auparavant. Pas question de vendre des Renault et des Nissan dans un même point de vente. En revanche, un propriétaire de concessions Renault pourra racheter des points de vente Nissan et réciproquement (lire ci-dessous).

En 2002, 70 % des distributeurs de Renault et de Nissan seront des pôles communs aux deux marques. Un chiffre qui doit atteindre les 90 % en 2005. A l'arrivée, il ne devrait rester que 460 « super-concessionnaires » en Europe. « Moins nombreux, plus puissants, ces partenaires animeront, sur un territoire élargi, leur propre réseau de points de vente et de services dédié à chaque marque », indique Renault, qui compte sur l'effet taille pour améliorer la rentabilité de l'ensemble du réseau de distribu-

tion. En moyenne, le volume moyen par distributeur Renault doit passer à 2 200 véhicules par an, soit le double des ventes moyennes actuelles et à 700 véhicules par an pour les distributeurs Nissan, c'est-à-dire trois fois plus qu'actuellement. Les deux groupes attendent de cette organisation des gains de l'ordre de 1,5 milliard de francs (230 millions d'euros), fondés sur les ventes additionnelles et les réductions de coûts, tout en améliorant leur efficacité commerciale.

RÉDUCTION D'EFFECTIFS

Outre ces regroupements sur le terrain, l'organisation commerciale des deux constructeurs va être revue aux niveaux national et européen. Là aussi, il s'agit de mettre le maximum d'opérations en commun, sans rapport direct avec l'identité des marques. En Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas

la totalité des opérations commerciales serait placée sous la responsabilité de Renault, dont dépendrait un directeur de marque Nissan, qui serait responsable des fonctions opérationnelles. En revanche, en Espagne, en Italie, en Grande-Bretagne et en France, chaque marque conserverait sa propre direction commerciale avec des services de logistique placés sous la responsabilité de Renault.

Au niveau européen, les structures commerciales de Renault et de Nissan seraient réorganisées de la même façon. Le « back-office », c'est-à-dire tout ce qui n'est pas visible pour le client, comme les études de marché et la logistique, sera placé sous responsabilité de Renault. Dans un but de commodité, Nissan prévoit de transférer en région parisienne ses services commerciaux opérationnels (« front office »), même si le siège social européen du constructeur ja-

ponais restera situé à Amsterdam, sans doute pour des raisons fiscales.

Cette nouvelle organisation commerciale commune devrait entraîner d'ici 2003 la suppression de 500 emplois, soit environ 9 % des 5 600 personnes impliquées dans l'opération. Ces réductions devraient se faire de façon inégale : les effectifs de Nissan Europe devraient fondre de 55 %, tandis que ceux de Renault augmenteront dans le même temps de 8 %. Au final, les deux groupes prévoient que la refonte du réseau de distribution et de l'organisation commerciale apportera des gains de 1 milliard d'euros (6,5 milliards de francs). « La compétitivité du système de distribution est fondamentale, nous voulons en faire un avantage concurrentiel au même titre que nos produits », promet M. Hinfray.

Stéphane Lauer

Qui va racheter qui ?

LES RÉSEAUX de concessionnaires Renault et Nissan vont maintenant entrer dans une période intense de négociations, après l'annonce de la mise en place d'une organisation commerciale commune. Les deux constructeurs ont établi une carte matérialisant les zones dont les « super-concessionnaires » prendront la tête.

Renault a déjà engagé une concentration de son réseau de distribution en Europe. Par exemple en France, de trois cent cinquante partenaires, le réseau devrait passer à une centaine en 2002, dont une vingtaine appartiendront à la filiale de distribution Renault France Automobile. Le regroupement du réseau avec Nissan va renforcer ce mouvement.

En toute logique, Renault, au regard de son poids commercial en Europe (11,3 % de parts de marché, contre 2,9 % pour Nissan), devrait se tailler la part du lion. A l'issue de la réorganisation, seuls 10 % des concessionnaires pivots devraient être d'origine Nissan. La situation devrait être toutefois assez différente d'un pays à l'autre. En Allemagne, où le réseau du constructeur japonais est comparable à celui du français pour une part de marché trois fois inférieure, la situation s'annonce délicate. En revanche, en Grande-Bretagne ou en Espagne, où les parts de marché de Nissan sont plus significatives, les concessionnaires du constructeur japonais devraient mieux tirer leur épingle du jeu que dans des pays comme la France, où le réseau Renault est incontournable.

« En France, sur cent soixante-cinq, seuls une vingtaine de concessionnaires Nissan devraient rester indépendants », prévoit Martine Ribot, présidente du groupement des concessionnaires Nissan en France, qui fera partie des heureux élus. Concessionnaire Nissan aux Pavillons-sous-bois (Seine-Saint-

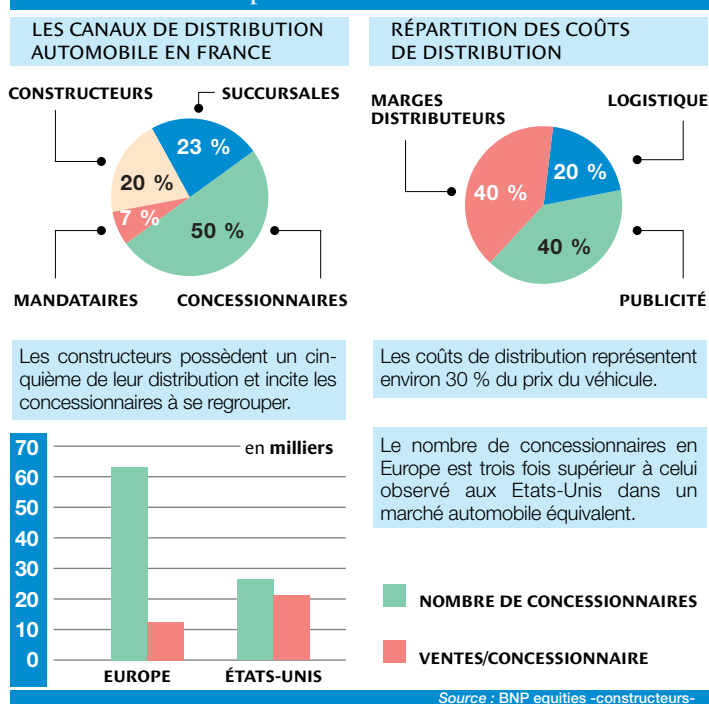
Denis), M^{me} Ribot, en rachetant trois points de vente Nissan dans sa zone, devra passer de cinq cents voitures vendues par an à plus de mille dans cinq ans. « Chaque concessionnaire est un cas particulier, explique-t-elle. Certains n'ont pas envie de vendre leurs affaires alors qu'on le leur demande, en revanche, pour les concessionnaires plus âgés, la vente est une opportunité. De toutes les façons, on n'a pas le choix. »

Seuls 10 % des concessionnaires pivots devraient être d'origine Nissan

Parmi les critères pour choisir les concessionnaires leader, les deux constructeurs ont retenu, entre autres, la capacité financière à racheter d'autres points de vente. Le constructeur n'intervient qu'en cas de litige sur la valorisation de la concession, mais rarement financièrement, précise-t-on chez Renault. « Les problèmes devaient être assez peu nombreux, explique François Hinfray, directeur général adjoint de Renault, la conjoncture est porteuse, donc les affaires sont bien valorisées et les acheteurs potentiels disposent d'une trésorerie suffisante. » Pourtant les choses ne vont pas toujours de soi et les vendeurs Nissan ne comptent pas se faire racheter à n'importe quel prix : « Au début de l'année, les concessionnaires Renault avaient tendance à arriver en terrain conquis, affirme Martine Ribot, mais il se sont rendus compte que nous étions parfois aussi rentables qu'eux. » Les négociations s'annoncent serrées.

S. L.

Trop de concessionnaires



Les types de points de vente

Les constructeurs vendent eux-mêmes environ 20 % de leurs véhicules, aux loueurs, aux administrations et à leurs propres collaborateurs. La vente au grand public est assurée par quatre types de points de vente.

- **Concessionnaires** : au nombre de 4 317 (plus 866 concessions « relais »), sous contrat avec une ou plusieurs marques, qui leur assurent l'exclusivité, ils représentent la moitié des ventes en France.
- **Agents de marques** : ces 15 340 garagistes, portant le

panneau d'une marque, sont sous contrat avec un concessionnaire pour le compte duquel ils vendent des voitures.

- **Succursales et filiales** : contrôlées directement par les constructeurs, ces 149 grosses concessions, situées en général en centre-ville, assurent 23 % des ventes.
- **Mandataires** : ces sociétés d'importation et de revente de voitures ne sont pas agréées par les constructeurs, mais autorisées par le règlement européen. Elles représenteraient en France 7 % des ventes.

Après l'industrie, la concentration gagne les forces de vente

Les constructeurs préparent le retournement de conjoncture

CONCENTRER, c'est le nouveau mot d'ordre dans la distribution comme dans l'industrie automobile en Europe. Les marques profitent du retour de la croissance pour se préparer, en douceur, au prochain retournement cyclique du marché. D'autant que celui-ci devrait coïncider avec la fin - prévue en juillet 2002 - du règlement d'exemption européen, qui protège le monopole de distribution des constructeurs et de leurs réseaux exclusifs, et qui ne sera probablement pas reconduit en l'état.

En France, depuis 1984, le nombre de points de vente de voitures est tombé de 27 900 à 20 672, selon les chiffres du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA). Ce sont surtout des « agents de marques », ces petits garagistes portant un panneau, qui ont disparu, passant de 24 000 à 15 400. Les constructeurs ont aussi réduit le nombre de leurs succursales et filiales de distribution, de 227 à 149.

Les concessionnaires « privés » sont passés, eux, de 3 650 à 5 183. Mais cette croissance est en trompe-l'œil. Si la quantité de points de vente a augmenté - de par le seul fait de l'introduction de nouvelles marques sur le marché, comme Daewoo, Hyundai, Suzuki... -, de plus en plus de concessionnaires exploitent désormais plusieurs concessions, de la même marque ou de marques différentes.

Ces opérateurs, plus concentrés et plus puissants, peuvent amortir leurs frais fixes sur des volumes plus importants. Ils réalisent ainsi dans la distribution des économies d'échelle comme celles que recherchent depuis toujours les constructeurs pour leur production.

DÉJÀ CHEZ FIAT ET PEUGEOT

C'est Fiat qui avait sonné le premier l'heure de la restructuration, en lançant dès 1995 un plan européen de remise à plat de ses points de vente. En France, le réseau est passé de 385 concessions (pour les trois marques Fiat, Lancia, Alfa Romeo), exploitées par 345 opérateurs, à 248 concessions aujourd'hui, appartenant à seulement 190 sociétés. Au-delà du nombre, c'est toute la physionomie du réseau qui a été remodelée. En 1995, 183 concessionnaires ne vendaient que l'une des trois marques, ils ne sont plus que 87. Ceux qui vendaient deux marques sur trois sont passés de 150 à 98. Quant à ceux qui vendent les trois marques, ils étaient 13 il y a cinq ans, ils sont aujourd'hui 54.

« Nous sommes dans une logique d'identification forte des marques dans les concessions qui nous rapproche des systèmes de franchise, tout le monde n'a pas les moyens de se conformer aux nouveaux standards fixés par le constructeur », estime Bruno Courtois, président du groupement des concessionnaires

Peugeot. Chez ce constructeur, principale marque du groupe PSA, le nombre de concessionnaires est passé entre 1998 et 1999 de 339 à 184. A terme, la marque ne comptera plus que 150 opérateurs pour 430 points de vente.

Le réseau Ford France a été, lui, ramené en trois ans de 330 concessionnaires à 168 (pour 253 points de vente principaux). Objectif : « Abaisser notre point mort à moins de 150 000 ventes par an », explique le PDG, Claude Brunet, qui se félicite d'avoir ainsi anticipé la forte chute des ventes subie cette année par la marque américaine : elle terminera l'année « autour de 155 000 ventes ». Un rapprochement n'est pas formellement à l'ordre du jour avec Volvo, récente acquisition de Ford, mais M. Brunet souligne que des nominations de concessionnaires communs ne sont pas exclues, « là où nous cherchons de nouveaux points de vente ».

Aucun rapprochement n'est, non plus, envisagé entre les concessions Chrysler et Mercedes. La marque américaine avait restructuré son réseau avant son rachat par l'allemand Daimler Benz. En septembre 1997, Chrysler France a dénoncé les contrats de ses 120 concessionnaires. Seuls 90 points de vente ont été repris, gérés par un peu plus de 60 opérateurs. Ils y ont gagné une meilleure rentabilité et une deuxième marque prestigieuse, Jeep. Chrysler vise les 10 000 ventes

en France cette année. Un niveau jamais atteint, même avec un tiers de concessionnaires en plus.

RÉSULTAT PROBANT

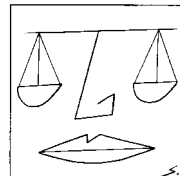
Un traitement identique a été appliqué par Rover France à son réseau. Le PDG nommé en septembre 1997 par la maison mère BMW, Michel Gardel (parti depuis chez Fiat), avait résilié d'un coup les 230 concessionnaires Rover. Ne seront gardés que ceux qui sont jugés aptes à vendre les nouveaux produits Rover, plus haut-de-gamme, développés sous la houlette de BMW. Ils devront aussi se doter des moyens de distribuer la marque de véhicules tout-terrain Land Rover, enrichie d'un modèle de plus grande diffusion, le Freelander.

Deux ans plus tard, le résultat est là : les 133 concessionnaires « bi-marques » restants (exploitant 186 points de vente), ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 34 % et leur rentabilité de 60 % en 1999. La cession et la scission de Rover et de Land Rover pourraient remettre en cause cette prospérité retrouvée. Le réseau Ford et le réseau Volvo guignent déjà Land Rover, qui devrait intégrer le nouveau pôle de voitures de luxe du groupe Ford, Premier Automotive Group, dirigé par l'ancien numéro deux de... BMW.

Pascal Galinier

Discrimination : le doute profite au salarié

HARCÈLEMENT MORAL, discrimination syndicale, inégalité de traitement entre hommes et femmes... les juges sont de plus en plus amenés à trancher des litiges qui reposent sur des faits difficiles à démontrer. Dans toutes ces affaires, une question essentielle se pose : sur qui repose



EXPERTISE

la charge de la preuve ? Le salarié dispose rarement de documents écrits prouvant qu'il a été victime d'une discrimination. De son côté, l'employeur attaqué peut avoir du mal à démontrer l'inexistence d'un fait dont il est à tort accusé. Jusqu'ici le code du travail restait silencieux sur le sujet, mais le projet de loi sur la modernisation sociale qui doit être présenté en conseil des ministres le 24 mai modifie la donne.

Jusqu'à présent, l'article L 122-45 du code du travail précisait qu'« aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille (...), de ses activités syndicales... ». Si le projet est adopté, cet article concernera non seulement les sanctions et les licenciements, mais aussi toute « mesure discriminatoire, notamment en matière de rémunération, de formation, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle ou de mutation. » Par ailleurs, un deuxième alinéa précise : « En cas de litige, le salarié ou le candidat à un recrutement présente des indices laissant supposer l'existence d'une discrimination. Au vu de ces éléments, il incombe à la partie défenderesse de prouver que sa décision a été prise en considération de motifs autres que ceux mentionnés (ci-dessus). Le juge forme sa conviction après avoir ordonné, en cas de besoin, toutes les mesures d'instruction qu'il estime utiles. Si un doute subsiste, il profite au demandeur. » L'article L123-1 du code sur l'égalité entre hommes et femmes est complété par le même alinéa.

APPORTER LA PREUVE

Jusqu'à présent, en matière de discrimination, il revenait au salarié d'apporter la preuve de ce qu'il avançait. Si le ministère de l'emploi estime que ce projet de loi ne renverse pas la charge de la preuve, force est de constater qu'il n'est pas loin de le faire. Le salarié doit « présenter des indices » et c'est bien l'employeur qui doit « prouver » que sa décision est légitime. Dans un arrêt rendu le 28 mars (N°1 027, Fluchère c/SNCF) en matière de discrimination, la Chambre sociale de la Cour de cassation n'était pas allée aussi loin. L'affaire opposait le syndicat CFDT des cheminots du

Vaucluse et la SNCF. Deux militants estimaient qu'en raison de leurs mandats syndicaux la direction ne leur avait pas offert le déroulement de carrière auquel ils avaient droit. Dans un premier temps, la cour d'appel de Nîmes les avaient déboutés. Pour cette juridiction, aucun agent ne « faisant la démonstration qu'il y a eu discrimination en raison de son appartenance syndicale », le juge n'a pas « qualité pour se substituer à l'employeur ».

La Cour de cassation a cassé cet arrêt. Pour la magistrature suprême, « il appartient au salarié syndicaliste qui se prétend lésé par une mesure discriminatoire de soumettre au juge des faits susceptibles de caractériser une atteinte au principe d'égalité de traitement et il incombe à l'employeur (...) d'établir que la disparité de situation constatée est justifiée par des éléments objectifs étrangers à toute discrimination fondée sur l'appartenance à un syndicat ». Cet arrêt rendu par Gérard Gélinau-Larrievet, président de la Chambre sociale, précise que « si le juge n'a pas à se substituer à l'employeur, il lui appartient de vérifier, en présence d'une discrimination syndicale invoquée, les conditions dans lesquelles la carrière des intéressés s'est déroulée ». Il conclut certes par une formule qui va à l'encontre d'un principe longtemps admis : « La preuve de la discrimination n'incombe pas au salarié », mais l'arrêt paraît plus équilibré que le projet de loi. Dans cet arrêt qui confirme un précédent arrêt publié fin 1999 sur la discrimination entre hommes et femmes, la charge de la preuve n'incombe certes plus au salarié, mais elle n'incombe pas non plus à l'employeur. Il revient au juge de se forger une conviction.

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

La tonalité du projet de loi s'explique sans doute par son origine : il retranscrit dans le droit français la directive européenne de décembre 1997 sur la charge de la preuve dans les cas de discrimination fondée sur le sexe. Or l'article 4 de cette directive prévoit que « les Etats membres (...) prennent les mesures nécessaires, afin que, dès lors qu'une personne s'estime lésée par le non-respect à son égard du principe de l'égalité de traitement et établit (...) des faits qui permettent de présumer l'existence d'une discrimination directe ou indirecte, il incombe à la partie défenderesse de prouver qu'il n'y a pas eu violation du principe de l'égalité de traitement ».

Cette partie du projet de loi fourre-tout sur la modernisation sociale ne sera sans doute pas celle qui suscitera le plus de débats. Ce n'est pourtant pas celle qui aura le moins d'incidence sur les relations de travail à venir.

Frédéric Lemaître

Le nouveau géant WPP marque l'avènement de la communication globale

L'acquisition de Young & Rubicam, la plus grosse fusion jamais réalisée dans le secteur, met un cinquième des honoraires mondiaux de conseil en marketing et publicité aux mains du Britannique Martin Sorrell, qui compte économiser plus de 30 millions de dollars dès 2001

ON PEUT ENCORE, à soixante-dix-sept ans, être courtisée par une cour de prétendants. Il faut dire que la vieille dame de Madison Avenue possédait des charmes peu communs : une personnalité atypique et indépendante couplée à une belle dose de caractère. Quelques bonnes raisons pour que, depuis quinze jours, les ténors de l'industrie publicitaire se soient disputés ses faveurs, à coups de milliards de dollars échangés de part et d'autre de l'Atlantique.

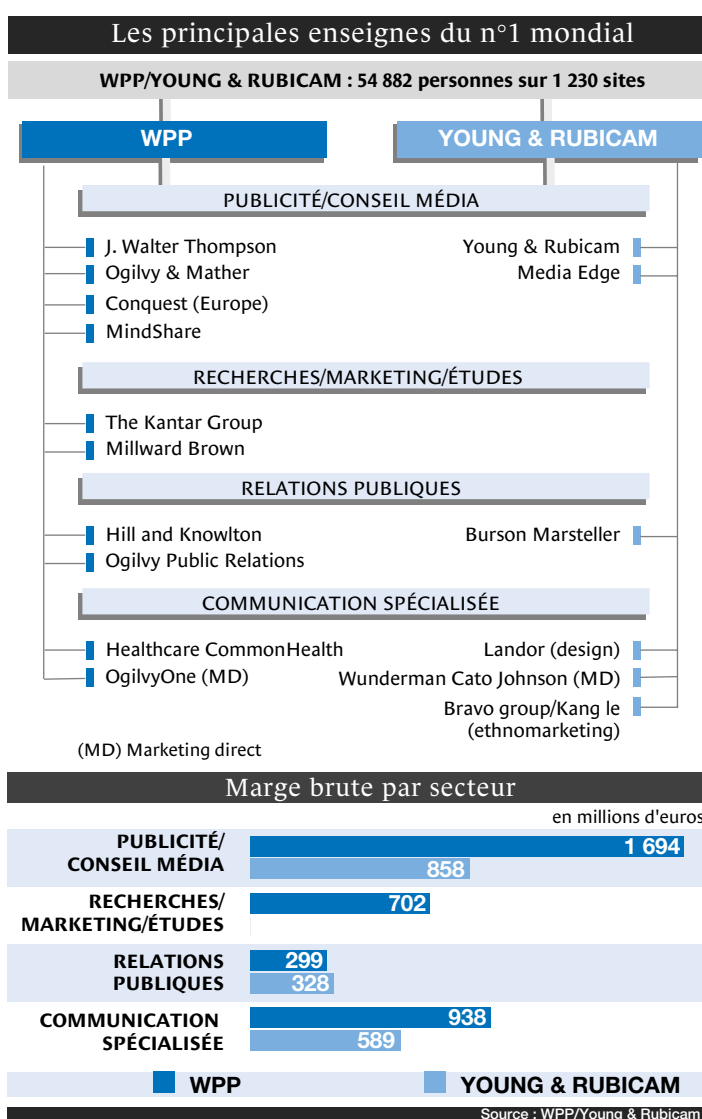
Le rachat de l'un des derniers groupes de communication indépendants, Young & Rubicam, par le vorace WPP a officiellement été annoncé vendredi 12 mai (*Le Monde* du 13 mai). Cette transaction, qui valorise Young & Rubicam à 4,7 milliards de dollars et fait entrer l'indépendant américain dans le giron du conglomérat britannique, devra encore être approuvée par les actionnaires réunis en assemblées générales à l'automne. En attendant, cette fusion-acquisition, la plus grosse jamais réalisée dans le secteur, signe un peu plus la fin de la bonne vieille publicité et le début du règne interactif et sophistiqué du conseil en marketing avec son chapelet d'activités périphériques.

Young & Rubicam fut le premier réseau à être façonné en combinant les différentes disciplines de communication. Ce modèle unique fut présenté en 1974 par le patron de l'époque, Ed Ney, avant d'être ensuite adopté plus ou moins partiellement par tous les groupes de publicité, même les plus gros, comme Interpublic, Omnicom et WPP. L'ambition de M. Ney était de fournir aux annonceurs « un produit qui mélangerait la publicité, les relations publiques, le marketing direct, la promotion et le design », afin de répondre globalement aux problèmes de communication des annonceurs.

« LA PLUS LARGE GAMME »
C'est cette même ambition qui a poussé Martin Sorrell, le PDG de WPP, à se lancer, il y a deux ans, dans sa vaste opération de séduction. Ne reculant devant aucune manœuvre pour obtenir ce groupe tant convoité, il n'hésitera pas à passer par les administrateurs de Young & Rubicam pour faire pression sur quelques dirigeants soucieux de leur indépendance. Et réussira, au terme d'un marathon dont le sprint final a eu lieu ces quinze derniers jours, à faire tomber dans son escarcelle une entreprise fragilisée depuis son introduction en Bourse, en mai 1998.

« Ensemble, Young & Rubicam et WPP vont créer les nouveaux standards de l'industrie de la communication (...) en offrant la plus large gamme de produits et services du secteur », indique un communiqué commun. « Nous sommes formatés pour aborder le XXI^e siècle et capturer les nouveautés liées à la nouvelle économie », précise Martin Sorrell.

En réalité, la combinaison des deux entreprises est moins simple qu'il n'y paraît. Pour preuve, les dirigeants associés de Young & Rubicam ont d'abord vu d'un mauvais œil le risque de voir avaler leurs services les plus novateurs, comme le Brand Asset Valuator qui expertise les publicités en fonction du cycle de vie des marques, par les autres filiales de WPP. Ils ont donc exigé, après avoir rompu les négociations pendant une semaine (*Le Monde* du 28 avril), que deux représentants de Young & Rubicam, en l'espèce Tom Bell, le PDG, et Michael Dolan, le directeur financier, siègent au comité de « transition » chargé à la fois de décider des transferts de structures d'une filiale à l'autre et de nommer les nouveaux dirigeants. Cette



condition fut également un préalable obligatoire à la signature des trente nouveaux contrats d'employés, obtenus individuellement par M. Bell entre mardi et mercredi, censés garantir aux clients et actionnaires que l'état-major ne fuira pas aussitôt la transaction opérée. « Un groupe de dirigeants de Young & Rubicam s'est engagé à ne pas vendre les deux tiers de leurs actions pendant un an », claironne, comme une sorte de succès, le communiqué officiel.

Quels sont, en fait, les avantages d'une telle acquisition ? Pour WPP, passer de la place de troisième groupe mondial à la première ne changera pas grand-chose. Même si, désormais, un cinquième des honoraires de conseil en communication dépensés par les annonceurs dans le monde viendra nourrir le nouveau géant. Il n'existe pas non plus de nouvelle complémentarité géographique, puisque WPP était déjà présent sur les cinq continents. « Le

numéro mondial de la publicité devant J. Walter Thompson, et devient propriétaire du building de Madison Avenue.

● 1984 : le groupe affiche des profits en forte baisse après dix ans de croissance continue, et ferme deux agences importantes à San Francisco (Californie) et Cincinnati (Ohio).

● 1998 : Young & Rubicam renoue avec la croissance, et introduit une partie de son capital à Wall Street.

● 1999 : environ 70 % du capital du groupe est en Bourse.

« On sait par exemple que le groupe McCann Erickson réalise une marge de 20 % sur toutes ses activités qui ne sont pas de la pub pure », affirme-t-il. Malgré ces « bonnes nouvelles », les analystes financiers restent relativement sceptiques. Les titres de WPP perdaient, à l'annonce des conditions de la transaction, 5 % à la Bourse de Londres, quand les certificats américains de WPP baissaient de 4,8 % à New York.

Cette fusion aurait-elle satisfait Raymond Rubicam et John Orr Young, qui fondèrent Young & Rubicam en 1923 ? Ils auraient sans doute eu le sentiment, comme Tom Bell qui quittera le groupe aussitôt la fusion terminée, d'y perdre leur âme.

Florence Amalou

Ford en toile de fond ?

Selon des sources concordantes, le constructeur américain Ford Motors, l'un des plus gros budgets mondiaux de communication, aurait vivement encouragé le rachat de Young & Rubicam par WPP. Une analyse confortée par l'hebdomadaire américain *Advertising Age* : dans son édition du 1^{er} mai, il affirme que le constructeur, premier client de Young & Rubicam - qui rapporte environ 200 millions de dollars de marge brute par an au groupe -, aurait lancé des signes clairs visant à décourager un éventuel rapprochement entre Young & Rubicam et le chevalier blanc qu'il s'était choisi, les français Publicis.

Ford Motors aurait vu d'un mauvais œil l'association de son principal conseil publicitaire à un réseau qui gère la communication de son concurrent Renault, même si le budget de communication de ce dernier est nettement plus modeste (environ 50 millions de dollars). A contrario, le britannique WPP gère déjà, à travers ses réseaux J. Walter Thompson et Ogilvy & Mather, l'autre partie de la communication de Ford.

WPP, l'appétit d'un financier

● 1985 : Martin Sorrell, ancien directeur financier de Saatchi & Saatchi, prend une participation dans Wire & Plastic Products Plc, en devient directeur général et commence à positionner l'entreprise sur le marketing et la communication.

● 1987 : après une dizaine d'acquisitions de sociétés de publicité en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, WPP réalise son premier grand coup avec le rachat par OPA hostile du puissant américain J. Walter Thompson.

● 1988 : WPP est coté au Nasdaq, à New York.

● 1989 : Nouvelle OPA hostile réussie contre Ogilvy & Mather.

● 1997 : lancement de Mindshare en Europe et en Asie, base d'un réseau mondial d'achat d'espaces médias.

● 1998 : le groupe intègre l'indice Footsie des valeurs vedettes à la Bourse de Londres.

● 1999 : WPP prend une participation de 30 % dans High Co en France et relance le réseau Conquest en Europe.

Young & Rubicam, une riche histoire

● 1923 : création de l'agence par John Orr Young et Raymond Rubicam. Leur première réalisation, une brochure publicitaire, explique comment fabriquer chez soi ses lacets de chaussures.

● 1928 : les deux associés s'installent dans le bâtiment que le groupe occupe encore au 285, Madison Avenue, à New York.

● 1951 : l'agence conçoit et produit le premier spot télévisé en couleurs aux Etats-Unis pour les desserts Jell-O.

● 1980 : Young & Rubicam est

numéro mondial de la publicité devant J. Walter Thompson, et devient propriétaire du building de Madison Avenue.

● 1984 : le groupe affiche des profits en forte baisse après dix ans de croissance continue, et ferme deux agences importantes à San Francisco (Californie) et Cincinnati (Ohio).

● 1998 : Young & Rubicam renoue avec la croissance, et introduit une partie de son capital à Wall Street.

● 1999 : environ 70 % du capital du groupe est en Bourse.

FL. A.

La déconfiture boursière de Young & Rubicam

LE GROUPE britannique WPP n'a pu s'offrir le numéro sept mondial du secteur, via les conseils prodigués par les banques d'affaires Goldman Sachs et Merrill Lynch, qu'en raison de la chute du cours de Bourse de Young & Rubicam depuis six mois. L'action a perdu 32,91 % de sa valeur depuis le 1^{er} janvier, en passant de 71 dollars (79 euros) à environ 47 dollars (52 euros).

La raison ? De l'avis de l'un de ses

anciens dirigeants, Young & Rubicam a mis rapidement en péril son indépendance en trébuchant dans les quelques mois qui ont suivi son introduction en Bourse. Fin 1999, soit peu après la mise sur le marché de la deuxième tranche de son capital - environ 70 % de Young & Rubicam étaient alors aux mains du public -, « un nombre important » de dirigeants-associés « ont quitté l'entreprise en réalisant leurs stock-options », affirme une source proche de

l'état-major new-yorkais. En effet, Young avait la particularité de compter, à la façon des cabinets d'avocats ou de conseil américains, un grand nombre de salariés-actionnaires. Résultat, un paquet d'actions se retrouva cédé d'un coup sur le marché, puisque tous étaient libérés de leurs obligations en même temps. Cette sortie massive d'associés, combinée à une vente massive de titres, eut pour conséquence quasi immédiate d'affaiblir le cours.

Parallèlement, l'état-major de Young & Rubicam, qui avait dû se concentrer lors de sa première année en Bourse à améliorer sa rentabilité et ses ratios financiers afin de répondre aux critères de Wall Street, fut sanctionné par les marchés financiers pour ne pas s'être développé suffisamment. Et les recommandations négatives des analystes qui s'ensuivirent firent un peu plus chuter l'action. Paradoxe de la situation : le faible développement de Young & Rubicam par croissance externe, notamment, n'était que la conséquence des règles de gestion serrée que le groupe, au faite de sa gloire fin 1997, alors qu'il était encore indépendant et non coté, dut s'imposer lorsqu'il fut séduit par les sirènes de la Bourse...

FL. A.

DU 9 AU 27 MAI 00

#11

Pour ou contre un monde meilleur

Un petit chaperon rouge

Das Kontingent

Roadmetal, Sweetbread

H Manifeste[s] cab@ret politique

TDM 3 (Théâtre du mépris 3)

Babel Opéra lumière

Goip

Magic Mirror

Là où ça fait mal

Ein Sommer-nachts-traum

03.80.30.12.12

TnDB

Théâtre national Dijon Bourgogne

Renseignement : 03.80.30.12.12

www.tndb.com

DÉPÊCHES

■ NUMÉRIQUE : Patrick Le Lay, PDG de TF1, « n'est pas vendeur » de sa participation de 25 % dans le bouquet numérique TPS. Démentant les informations du quotidien *La Tribune* du lundi 15 mai, M. Le Lay a déclaré au *Monde* que le président du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux, « Gérard Mestrallet, n'a jamais fait de propositions de rachat des 25 % de TF1 dans TPS ». Selon le PDG de TPS, le groupe TF1 est « toujours acheteur » des 25 % de Suez-Lyonnaise et « essaie de mener le bouquet à bon port ».

■ INTERNET : Michel Field lance, lundi 15 mai, le site *alatele.com*, « première chaîne généraliste grand public diffusée sur le Web ». L'animateur de France 3 y présentera lui-même, pendant une semaine, un « Grand rendez-vous » quotidien.

■ AUDIOVISUEL : le journaliste Javier Gonzalez Ferrari a été nommé directeur général de la Radio-télévision publique espagnole (RTVE), vendredi 12 mai. M. Gonzalez Ferrari, quarante-sept ans, était directeur de l'information de la TVE. Il succède à Pio Cabanillas, nommé, le 27 avril, ministre porte-parole du gouvernement de José Maria Aznar. - (AFP)

L'analyse des retombées presse

l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

LUNDI 15 MAI

■ **G8** : conférence de Paris sur la cybercriminalité (jusqu'au mercredi 17).

MARDI 16 mai

■ **FRANCE** : débat d'orientation budgétaire pour 2001 à l'Assemblée nationale.

MERCREDI 17 mai

■ **JAPON** : réunion de politique monétaire de la Banque du Japon. Publication du nombre des faillites d'entreprises en avril. Production industrielle (avril).

■ **FRANCE** : chiffres du commerce extérieur (mars).

■ **GRANDE-BRETAGNE** : nombre de demandeurs d'emploi en avril, chiffres du chômage et indicateur du salaire moyen (mars).

JEUDI 18 mai

■ **ÉTATS-UNIS** : réunion du comité monétaire de la Fed. Indice des prix à la consommation (avril). Demande hebdomadaire d'allocations chômage. Budget fédéral (avril).

■ **GRANDE-BRETAGNE** : inflation et ventes de détail (avril).

■ **ITALIE** : prix à la consommation (avril).

VENDREDI 19 mai

■ **ÉTATS-UNIS** : balance commerciale (mars).

■ **GRANDE-BRETAGNE** : publication des chiffres des finances publiques (avril).

AFFAIRES

INDUSTRIE/SERVICES

■ **ROVER** : le consortium britannique Phoenix, qui a racheté Rover pour 10 livres, a proposé au japonais Honda de prendre d'ici trois ans 49 % du capital, selon le *Sunday Times*.

■ **VEBA** : le groupe allemand a annoncé lundi la fusion de sa filiale Degussa-Huels AG avec SKW Trostberg AG, filiale de son partenaire Viag, pour constituer un nouveau groupe de chimie fine baptisé Degussa AG. Veba finalise actuellement sa fusion avec Viag. La nouvelle entité, qui s'appellera E.ON, détiendra 64% de Degussa AG.

■ **INTERNATIONAL PAPER** : le groupe papetier américain, numéro un mondial, a remporté, vendredi 12 mai, la bataille boursière face au finlandais UPM-Kymmene pour prendre le contrôle de son compatriote Champion.

■ **DANONE** : le groupe français aurait déposé une offre préliminaire sur l'américain Nabisco Group Holdings aux côtés de Philip Morris et du financier Carl Icahn, selon le *Wall Street Journal Europe* de lundi. « Nous avons des discussions préliminaires et étudions avec intérêt le dossier », a précisé au *Monde* le groupe français.

■ **GROUPE FLO** : le groupe de restauration (Flo, Hippopotamus...) a annoncé, lundi 15 mai, l'acquisition de la chaîne Bistro Romain pour 71,6 millions d'euros. Après cette acquisition, le groupe prévoit de réaliser un chiffre d'affaires *pro forma* de 383 millions d'euros.

■ **TERRA NETWORKS** : le fournisseur d'accès à Internet espagnol discuterait d'une fusion avec Lycos, le moteur de recherche et portail américain.

■ **OLIVETTI** : le groupe italien envisage de simplifier les structures qui lui permettent de contrôler Telecom Italia. Olivetti devrait fusionner avec Tecnost, sa filiale à 73 %, qui porte les titres Telecom Italia.

FINANCE

■ **CAPITAL-RISQUE** : les sociétés de capital-risque américaines ont investi 17,2 milliards de dollars dans les start-up au premier trimestre 2000, selon l'étude PriceWaterhouseCoopers Money Tree. Ce montant constitue un nouveau record.

■ **BANQUES JAPONAISES** : les seize principales banques nipponnes ont provisionné pour 4 500 milliards de yens (42 milliards de dollars) de créances douteuses au cours de l'année fiscale qui s'est achevée en mars 2000, soit trois fois plus que prévu, selon le *Nihon Keizai Shimbun* de dimanche.

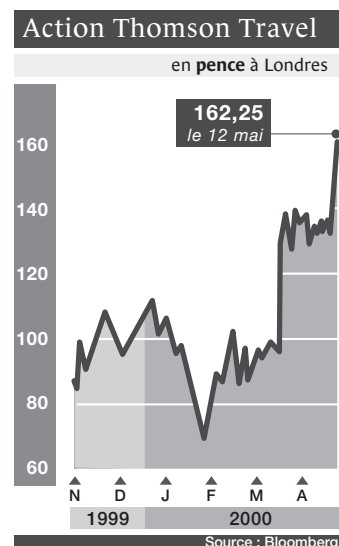
■ **COMIT** : la banque italienne contrôlée par Banca Intesa a enregistré au premier trimestre 2000 une perte nette de 59,4 millions d'euros (contre un bénéfice de 136,2 millions pour les trois premiers mois de 1999), après avoir fait des provisions au Brésil conformément aux nouvelles dispositions prudentielles dans ce pays.

■ **UNICREDITO** : le groupe bancaire italien devait annoncer lundi l'acquisition du gestionnaire de fonds américain Pioneer Group pour 1,2 milliard de dollars en liquide, affirme le quotidien économique américain *Wall Street Journal Europe*.

VALEUR DU JOUR

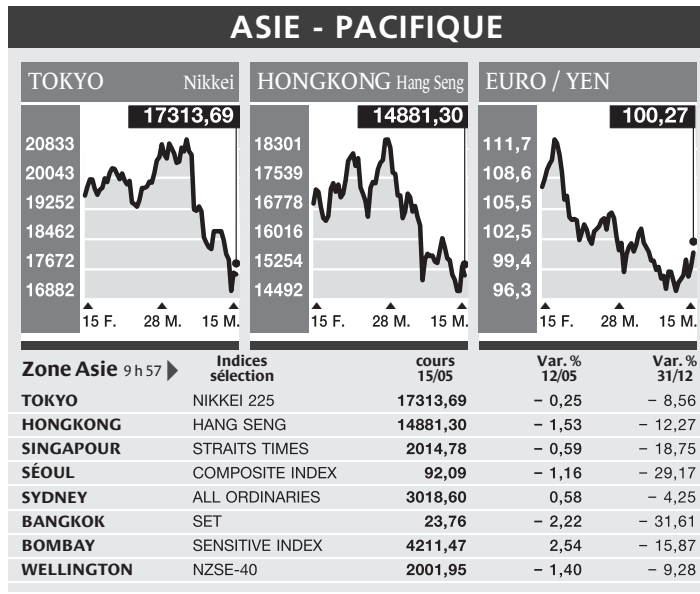
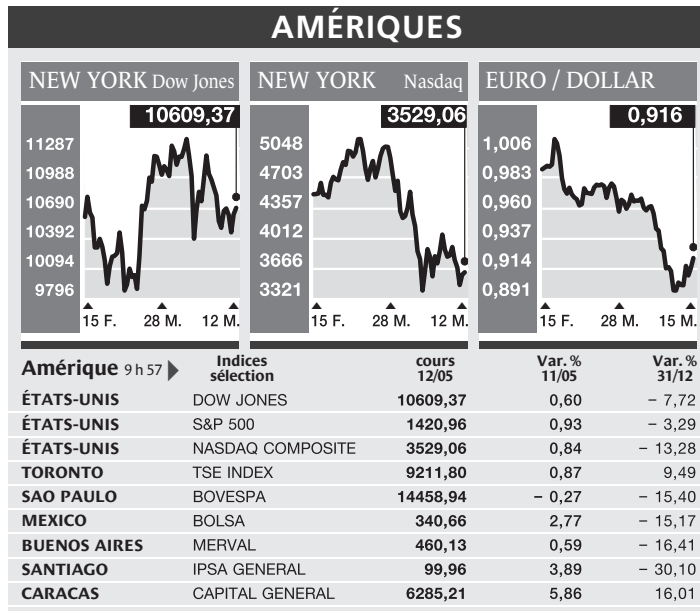
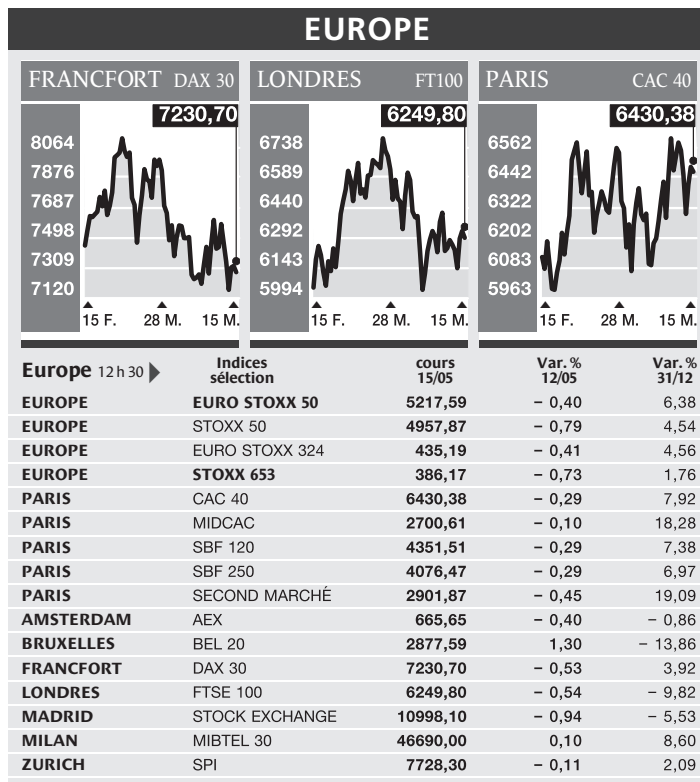
Thomson Travel accepte une offre de Preussag

LE NUMÉRO UN britannique du voyage, Thomson Travel, sera bel et bien racheté par un groupe allemand. Mais pas par Condor&Nec-kermann (C&N), qui annonçait depuis le mois d'avril vouloir lancer une offre amicale, à un prix initialement fixé à 130 pence l'action, puis relevé à 160 ces derniers jours. C'est Preussag, maison mère du premier tour-opérateur allemand TUI, qui devrait finalement rafler la mise. Preussag a annoncé, lundi 15 mai, offrir 180 pence par action de Thomson Travel, ce qui valorise le groupe à 1,8 milliard de livres (3 milliards d'euros). Cette offre a été acceptée par la direction de la firme britannique, qui recommandera à ses actionnaires d'apporter leurs titres. Les rumeurs faisant état de l'entrée en lice d'un chevalier blanc avaient fait grimper l'action Thomson Travel de 12,5 % vendredi, à 162,25 euros. L'action du britannique a gagné au total 70 pence depuis que les convoitises allemandes ont été dévoilées. Preussag semble avoir mis toutes les chances de son côté. Ses dirigeants affirment avoir déjà racheté 7,2 % de Thomson Travel et revendiquent le soutien du premier actionnaire (avec 22,7 %) du groupe britannique, Woodbridge International Holdings BV. Par ailleurs, il semble peu probable que C&N surenchérisse. Son PDG, Stefan Pichler, a déclaré ces derniers jours que son intérêt pour Thomson Travel ne prendrait en aucun cas la forme



d'une OPA hostile. Pour obtenir le feu vert des autorités de la concurrence, Preussag va devoir vendre les 50,1 % qu'il possède dans le troisième groupe de tourisme britannique, Thomas Cook. La restructuration du marché européen du voyage fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Commission de Bruxelles, qui a interdit, en juillet 1999, le rapprochement envisagé par les britanniques, Thomas Cook. La restructuration du secteur au Royaume-Uni, Preussag n'attendra pas d'être rappelé à l'ordre pour mettre en vente cette participation. L'américain Carlson Companies, qui détiend 22 % de Thomas Cook, possède un droit de préemption sur les parts de Preussag.

A.-M. R. (avec AFP et Reuters)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,38 % à la mi-séance. Il s'établissait à 6 425,05 points. La Bourse de Paris restait suspendue à la décision de la Fed mardi sur les taux. La plupart des économistes tablent sur un tour de vis musclé de la part de la Fed, qui pourrait opter pour une hausse d'un demi-point du taux des Federal Funds, portant à six le nombre des relevements depuis juin 1999. Vendredi, la Bourse de Paris avait terminé en hausse de 1,08 %, à 6 449,27 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des valeurs vendues allemandes s'inscrivait en baisse de 0,52 %, lundi, vers 12 heures. Il s'établissait à 7 231,37 points. La Bourse de Francfort avait clôturé en légère hausse vendredi de 0,13 %, l'indice DAX marquant 7 269,28 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES était en baisse de 0,73 %, lundi, trois heures après le début des cotations, l'indice Footsie 100 marquant 6 237,70 points. Elle avait vendredi clôturé en hausse de 0,60 %, l'indice Footsie affichant 6 283,5 points.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse de 0,25 % lundi. L'indice Nikkei a clôturé à 17 313,69 points, les investisseurs restant à l'écart du marché avant la réunion mardi de la Réserve fédérale.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du vendredi 12 mai en légère hausse. L'indice Dow Jones a progressé de 63,40 points (0,60 %), à 10 609,37 points. De son côté, l'indice du Nasdaq, qui regroupe notamment les valeurs de la haute technologie, a gagné 29,49 points (0,84 %), à 3 529,07 points. Les boursiers sont restés prudents avant la réunion, mardi 16 mai, du comité monétaire de la Réserve fédérale. A peine plus de 859 millions de titres avaient changé de mains.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en légère baisse, lundi. Après quelques minutes de transactions, le rendement de l'emprunt d'Etat français à 10 ans s'inscrivait à 5,57 %. Vendredi, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, malgré l'annonce d'un repli de 0,3 % des prix à la production en avril. Le taux du titre à 10 ans était remonté à 6,50 % en clôture.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en nette hausse, lundi matin, face au billet vert, cotant 0,9180 dollar. Toutefois, les volumes de transactions étaient faibles, les cambistes attendant la décision de la Fed sur ses taux directeurs. Les analystes anticipent en majorité une hausse d'un demi-point du niveau des fonds fédéraux, aujourd'hui fixé à 6 %.

ÉCONOMIE

Bill Clinton veut assouplir les règles d'immigration

FACE AUX DIFFICULTÉS pour les entreprises de technologie de pointe de trouver du personnel qualifié, le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a demandé au législateur d'assouplir les règles d'immigration et d'augmenter le nombre de visas accordés aux étrangers candidats à ce type d'emploi. M. Clinton a proposé, dans un texte transmis au Congrès, de porter la limite de ces visas à 200 000 par an entre 2001 et 2003 pour faire face aux besoins pressants du secteur en plein boom de la haute technologie. Ces visas professionnels, dits H-1B, octroyés à des personnes hautement qualifiées, sont actuellement plafonnés à 107 500 en 2001 et devraient tomber à 65 000 en 2002 et 2003 respectivement.

L'administration américaine propose également de quadrupler à 2 000 dollars le montant des droits par visa facturé aux entreprises. Les employeurs dépendant pour plus de 15 % de la main-d'œuvre qualifiée étrangère, seront taxés 3 000 dollars par employé.

■ **L'excédent du budget fédéral américain pour l'exercice fiscal 2000** (clos le 30 septembre) devrait dépasser les 200 milliards de dollars, a estimé vendredi 12 mai le bureau du budget du Congrès (CBO). Dans son examen mensuel du budget, le CBO estime qu'il apparaît maintenant que l'excédent pour l'année fiscale dépassera probablement les 200 milliards de dollars.

■ **L'indice des prix à la production aux Etats-Unis a baissé de 0,3 % en avril** par rapport à mars en raison surtout d'un plongeon de 4,1 % des coûts de l'énergie, a annoncé vendredi le département du Travail.

■ **JAPON** : les investisseurs étrangers ont déserté la Bourse de Tokyo au mois de mars et leurs achats nets d'actions ont plongé de 82,1 % par rapport à mars 1999, à 200,1 milliards de yens (2 milliards d'euros), a annoncé lundi 15 mai le ministère des finances.

■ **La masse monétaire japonaise s'est accrue de 2,9 % en avril par rapport au même mois de l'année précédente**, enregistrant sa plus forte hausse depuis novembre 1999, à la faveur de signaux de redémarrage des prêts bancaires, a indiqué la Banque du Japon lundi 15 mai.

■ **L'excédent courant du Japon a progressé en mars par rapport**

au même mois de 1999 de 25 % et s'est établi à 1 297,5 milliards de yens (13 milliards d'euros), a annoncé le ministère des finances lundi.

■ **CHINE** : le commissaire européen au commerce Pascal Lamy est arrivé lundi à Pékin afin de faire une nouvelle tentative pour boucler un accord bilatéral avec la Chine sur son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « Je ne suis ni optimiste ni pessimiste », a-t-il déclaré peu après son arrivée dans la capitale chinoise.

■ **FRANCE** : les jeunes Français de seize à vingt-quatre ans se montrent en majorité confiants (52 %) concernant leur entrée sur le marché du travail, et se déclarent prêts à quitter la France pour décrocher un emploi, si nécessaire, selon un sondage CSA pour *Le Parisien* publié lundi. Pour obtenir un poste qui les intéresse, 48 % des jeunes sondés se disent prêts à quitter la France, 31 % estiment qu'ils ne le feraient en revanche probablement pas.

■ **ALLEMAGNE** : la cagnotte fiscale allemande - les recettes fiscales supplémentaires de l'Etat fédéral et des Etats régionaux - devrait atteindre cette année 9 milliards à 10 milliards de marks (4,6 milliards à 5,1 milliards d'euros), a affirmé samedi 13 mai le quotidien *Bild*.

■ **Les ventes au détail en Allemagne ont baissé de 4,9 % en mars** sur un an en termes réels après une hausse de 3,8 % en février, a annoncé lundi l'Office fédéral de la statistique.

■ **ISRAËL** : le taux de croissance de l'économie israélienne devrait atteindre 4 % en l'an 2000, soit près du double de l'année précédente, selon des estimations de la Banque d'Israël publiées dimanche 14 mai.

■ **TUNISIE** : la Banque européenne d'investissement (BEI) a alloué à la Tunisie deux crédits d'un montant global de 50 millions d'euros pour le financement de projets industriels et d'infrastructures.

■ **PÉTROLE** : le cours du baril de référence (*light sweet crude*) a terminé en hausse de 51 cents, à 29,62 dollars, vendredi, sur le marché à terme de New York. Le marché a réagi aux déclarations des ministres de l'énergie du Mexique, du Venezuela et d'Arabie saoudite, qui ont estimé que la situation actuelle du marché du pétrole était satisfaisante et ne nécessitait pas « de nouvelles mesures ».

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		ZLOTY POLONAIS	4,0420

Cours de change croisés						
15/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91387	0,91610	0,13971	1,51445	0,58867
YEN	109,42500	100,27000	15,29000	165,74000	64,43500
EURO	1,09158	0,99731	1,15245	1,65315	0,64255
FRANC	7,15755	6,54180	6,55957	10,84205	4,21345
LIVRE	0,66031	0,60340	0,60495	0,09225	0,38870
FRANC SUISSE	1,69875	1,55200	1,55625	0,23725	2,57225

Taux d'intérêt (%)			
Taux 12/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans
FRANCE	3,93	4,07	5,58
ALLEMAGNE	3,91	4,31	5,39
GDE-BRETAG.	5,69	6,16	5,42
ITALIE	3,91	4,25	5,75
JAPON	0,08	0,04	1,71
ÉTATS-UNIS	6,09	6,14	6,47
SUISSE	2	3,03	4,05
PAYS-BAS	3,85	4,25	5,57

Matières premières			
En dollars	Cours 12/05	Var. % 11/05	
MÉTALX (LONDRES)			
CUIVRE 3 MOIS	1827,50	- 0,14	
ALUMINIUM 3 MOIS	1472,50	- 0,10	
PLOMB 3 MOIS	429,50	- 0,35	
ETAIN 3 MOIS	5420	- 0,18	
ZINC 3 MOIS	1180,50	+ 0,13	
NICKEL 3 MOIS	10038	+ 1,29	
MÉTALX (NEW YORK)			
ARGENT A TERME	5,07	+ 0,40	
PLATINE A TERME	131574,00	+ 0,72	
GRAINES DENRÉES			
BLÉ (CHICAGO)	280,50	- 1,32	
MAIS (CHICAGO)	240,50	- 2,14	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	184,50	- 1,80	
SOFTS			
CACAO (NEW YORK)	778	- 2,26	
CAFÉ (LONDRES)	912	
SUCRÉ BLANC (PARIS)	

Matif			
Cours 12h30	Volume 15/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
JUN 2000	57494,00	85,35	85,50
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
Mai 2000
Pétrole			
En dollars	Cours 12/05	Var. % 11/05	
BRENT (LONDRES)	28,05	
WTI (NEW YORK)	29,30	- 1,08	
LIGHT SWEET CRUDE	29,64	+ 0,66	
Or			
En euros	Cours 12/05	Var. % 11/05	
OR FIN KILO BARRE	9750	- 0,51	
OR FIN LINGOT	9910	+ 0,20	
ONCE D'OR (LO) \$	276,65	- 9,88	</

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs télécoms ont clôturé en forte hausse, vendredi 12 mai. Le géant finlandais **Nokia** a gagné 5,8 %. **Ericsson** a pris 3,03 % et **Marconi** - qui va créer 1 000 emplois en Grande-Bretagne dans le cadre de son développement - 5,63 %. L'opérateur cellulaire britannique **Vodafone AirTouch** a grimpé de 2,77 %. L'espagnol **Telefonica** a terminé la séance sur une hausse de 2,74 % et **Telecom Italia** en progression de 2,64 %.

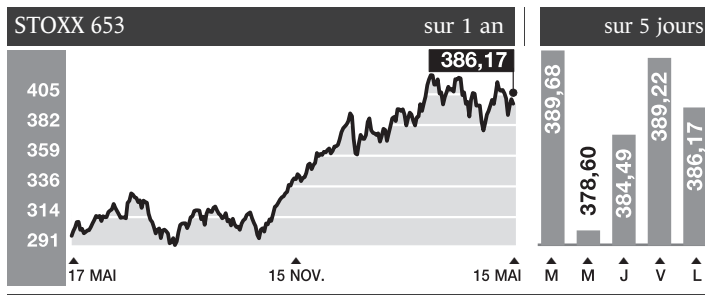
● La rumeur, récurrente, selon laquelle la famille Quandt pourrait vendre sa participation dans **BMW**, a pesé vendredi sur le titre, qui a perdu 2,94 %, à 33 euros. Le groupe a pourtant annoncé vouloir livrer 800 000 véhicules de

marque BMW, soit 6,5 % de plus qu'en 1999.

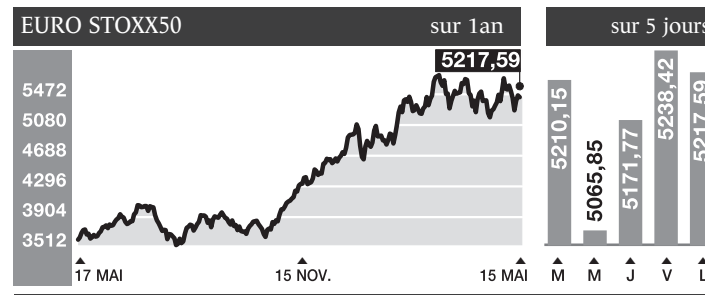
● Le conglomérat industriel italien **Finmeccanica** a terminé vendredi sur une forte hausse de 4,22 %, à 1,605 euro, à quelques semaines de sa privatisation, dopé par le rebond du fabricant de composants électroniques STMicroelectronics.

● Le groupe de distribution **KartstadtQuelle** a pris 2,10 % vendredi, à 34 euros. Le géant allemand a enregistré une hausse de 62,5 % de son bénéfice opérationnel, à 256,9 millions d'euros en 1999.

● L'agence de publicité **WPP** a vu son titre abandonner 4,73 %, vendredi, après avoir annoncé le rachat de l'américain Young & Rubicam.



LVMH / RM	FR	464	+ 0,61
MOULINEX/RM	FR	6,09	+ 2,18
PERSIMMON PLC	GB	3,20	+ 1,60
PREUSSAG AG	DE	42,50	- 1,73
RANK GROUP	GB	2,35
SAIRGROUP N	CH	198,03	+ 0,49
SAS DANMARK A/S	DK	10,06
SEB /RM	FR	68,20	- 0,15
SODEXHO ALLIANC	FR	172,50	+ 0,64
THE SWATCH GRP	CH	1341,45	+ 0,63
THE SWATCH GRP	CH	275,31	+ 0,35
VOLVO -A-	SE	24,95	+ 0,24
VOLVO -B-	SE	25,74	+ 0,24
WWW UK UNITS	IR	1,06
WILSON BOWDEN	GB	9,73
WOLFORD AG	AT	34,51	- 0,83
► DJ E STOXX CYC GO P		189,61	- 0,69



PRUDENTIAL	GB	16,09
RAS	IT	12,76	- 0,31
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,84
SAMPO -A-	FI	44,80	+ 1,70
SWISS RE N	CH	1912,03	+ 0,99
SEGUROS MUNDIAL	PT	59,03	+ 0,72
SKANDIA INSURAN	SE	56,27	+ 2,21
STOREBRAND	NO	7,10
SUN LF & PROV H	GB	8,26
SWISS LIFE REG	CH	600,21
TOPDANMARK	DK	18,10	+ 3,85
ZURICH ALLIED N	CH	506,83	+ 0,38
► DJ E STOXX INSU P		415,99	- 0,14

15/05 12h43

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	31,38
BASF AG	DE	49,15	+ 0,10
BMW	DE	32,75	+ 0,46
CONTINENTAL AG	DE	20	+ 2,30
DAIMLERCHRYSLER	DE	61,70	+ 0,57
FIAT	IT	27,46	+ 0,44
FIAT PRIV.	IT	17	+ 1,19
MICHELIN /RM	FR	38,12	- 0,99
PEUGEOT	FR	228,60	+ 0,48
PIRELLI	IT	2,82	- 2,08
RENAULT	FR	48,92	- 0,10
VALEO /RM	FR	61,10	+ 2,78
VOLKSWAGEN	DE	46,30	+ 0,33
► DJ E STOXX AUTO P		233,74	+ 0,06

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,96
ABN AMRO HOLDIN	NL	21,82	+ 0,32
ALL & LEICS	GB	9,92
ALLIED IRISH BA	GB	18,20	- 0,37
ALPHA CREDIT BA	GR	63,97	+ 1,03
B PINTO MAYOR R	PT	23,18	+ 0,13
BANK AUSTRIA AG	AT	51
BANK OF IRELAND	GB	12,08	- 0,69
BANK OF PIREAUS	GR	20,32	+ 1,56
BK OF SCOTLAND	GB	9,04
BANKINTER R	ES	53,15	- 2,30
BARCLAYS PLC	GB	26,39
BAYR.HYPO-UVER	DE	70,20	- 0,85
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,81	+ 1,26
BCA FIDEURAM	IT	17,68	- 0,62
BCA INTESA	IT	3,95	- 1,99
BCA LOMBARDIA	IT	9,64	- 0,10
MONTI PASCHI SI	IT	3,50	- 1,41
BCA P.BERG.-CV	IT	20,37	- 0,15
BCA P.MILANO	IT	6,53	+ 0,46
B.P.VERONA E S.	IT	10,97	- 0,27
BCA ROMA	IT	1,21	- 2,42
BBVA R	ES	14,19	- 0,70
ESPIRITO SANTO	PT	25,60	+ 0,67
BCO POPULAR ESP	ES	31,75	- 0,72
BCO PORT ATLANT	PT	4	- 1,23
BCP R	PT	5,13
BIPOP CARIRE	IT	111,20	- 0,27
BNL	IT	3,70	+ 1,65
BNP /RM	FR	96	- 0,10
BSCH R	ES	10,55	- 1,59
CCF /RM	FR	155,80	- 0,45
CHRISTIANA BK	NO	5,14	- 0,47
COMIT	IT	4,98	- 0,80
COMM.BANK OF GR	GR	59,36	- 0,30
COMMERZBANK	DE	41,20	- 0,48
CREDIT LYONNAIS	FR	45,14	- 2,15
DEN DANSKE BK	DK	115,60	+ 0,23
DNB HOLDING -A-	NO	3,94	- 0,31
DEUTSCHE BANK N	DE	78,85	- 1,38
DEXIA	BE	141,60	+ 0,57
DRESNER BANK N	DE	43,15	- 0,35
EFG EUROBAK	GR	30,69	+ 1,23
ERGO BANK	GR	21,58	+ 1,04
ERSTE BANK	AT	45,18	- 1,14
FOERENINGSSB A	SE	15,84	- 0,38
HALIFAX GROUP	GB	10,29
HSBC HLDG	GB	12,15
IONIAN BK REG.S	GR	40,87
KBC BANCASSURAN	BE	46,26	+ 0,57
LLOYDS TSB	GB	10,72
MERITA	FI	5,72
NAT BANK GREECE	GR	49,03	+ 1,51
NATEXIS BQ POP.	FR	78,50	- 0,63
NATL WESTM BK	GB	22,42
NORDIC BALTIC H	SE	6,68	+ 0,92
ROLO BANCA 1473	IT	19,34	- 0,10
ROYAL BK SCOTL	GB	18,12
SAN PAOLO IMI	IT	16,11	+ 1,07
S-E-BANKEN -A-	SE	12,63	- 0,48
STANDARD CHARTE	GB	14,61
STE GENERAL-A/	FR	62,90	+ 0,80
SV HANDBK -A-	SE	14,75	+ 0,41
SWEDISH MATCH	SE	3,51	+ 1,40
UBS GR	CH	280,14
UNICREDITO ITAL	IT	4,59	+ 1,77
UNIDANMARK -A-	DK	82,74	- 0,48
XIOSBANK	GR	20,06	+ 0,75
► DJ E STOXX BANK P		318,93	- 0,36

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES	44,26	- 1,05
ALUMINIUM GREEK	GR	39,53	- 2,24
ANGLO AMERICAN	GB	48,31
ARJO WIGGINS AP	GB	3,10
ASSIDOMAEN AB	SE	17,97
BEKAERT	BE	53,95	+ 0,84
BILLITON	GB	4,55
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43,80
BUNZL PLC	GB	5,40	+ 0,31
CORUS GROUP	GB	1,64
ELVAL	GR	8,03
ISPAT INTERNATI	NL	12,15	+ 1,25
JOHNSON MATTHEY	GB	13,26
MAYR-MELNHOF KA	AT	53	+ 0,57
METSÆ-SERLA -B	FI	9,15
HOLMEN -B-	SE	27,68	+ 0,44
OUTOKUMPU	FI	13
PECHINEY-A-	FR	50,35	- 1,27
RAUTARUUKKI K	FI	5,60	+ 3,70
RIO TINTO	GR	18,29
SIDENOR	GR	9,69	+ 2,84
SILVER & BARYTE	GR	35,04	+ 0,34
SMURFIT JEFFERS	GB	2,30	+ 0,74
STORA ENSO -A-	FI	12,70	+ 0,79
STORA ENSO -R-	FI	12,60	+ 0,80
SVENSKA CELLULO	SE	22,28	- 0,27
THYSSEN KRUPP	DE	24,90	- 1,39
UNION MINIERE	BE	40,30	+ 0,75
UPM-KYMMENE COR	FI	31,70	+ 2,59
USINOR	FR	16,05
VOIHALCO	GR	13,58	+ 1,56
VÖEST-ALPINE ST	AT	32,70
► DJ E STOXX BASI P		206,62	+ 0,35

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR	146	+ 1,25
AKZO NOBEL NV	NL	46,51	- 0,62
BASF AG	DE	49,15	+ 0,10
BAYER AG	DE	43,23	- 0,39
BOC GROUP PLC	GB	16,06	- 0,83
CELANESE N	DE	21,10	- 2,76
CIBA SPEC CHEM	CH	68,10	- 0,47
CLARIANT N	CH	408,94	+ 0,16
DEGUSSA-HUELS	DE	34,60	+ 0,44
DSM	NL	47,70	+ 1,34
ICI -CHEM HOLD A	CH	4791,34	+ 0,27
EMC	GB	9,30
KEMIRA	FI	5,50
LAPORTE	GB	9,06
LONZA GRP N	CH	550,62	- 0,23
RHODIA	FR	20,51	+ 0,44
SOLVAY	BE	76,70	+ 1,46
TESSENDERLO CHE	BE	44,49	+ 0,25
► DJ E STOXX CHEM P		372,02	+ 0,39

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR	50,55	+ 1,30
CHRISTIAN DIOR	FR	262,20	- 0,68
D'ETEREN SA	BE	288,90	+ 3,18
GAZ ET EAUX /RM	FR	61,65	- 1,52
GBL	BE	267,80	+ 3,40
GEVAERT	BE	41,01	+ 0,02
HAGEMEYER NV	NL	21,50	- 0,69
INCHCAPE	GB	4,66	- 2,46
INVESTOR -A-	SE	15,24	- 0,79
INVESTOR -B-	SE	15,48	- 0,78
MYTILINEOS	GR	11,62	- 1,01
NORSK HYDRO	NO	42,22
UNAXIS HLDG N	CH	258,57	+ 0,63
ORKLA -A-	NO	17,44	+ 0,71
SONAE SGPS	PT	47,46	- 1,12
TOMKINS	GB	3,12
VEBA AG	DE	56,35	- 1,14
► DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR	3,90	+ 2,63
BRITISH TELECOM	GB	16,39
CABLE & WIRELES	GB	15,59
DEUTSCHE TELEKO	DE	64,25	- 2,21
ENERGIS	GB	45,69
EQUANT NV	DE	70	- 7,59
EUROPOLITAN HLD	SE	15,30	- 0,79
FRANCE TELECOM	FR	154,10	- 2,03
HELLENIC TELE	GR	26,34	+ 0,68
KONINKLIJKE KPN	NL	107,15	- 1,11
MANNESMANN N	DE	262,50	- 2,78
PANAFON HELLENI	GR	13,66	+ 1,66
PORTUGAL TELECO	PT	10,91	- 1,98
SONERA	FI	53,35	- 5,58
SWISSCOM N	CH	387,04
TELE DANMARK -B	DK	77,11	- 0,52
TELECEL	PT	17,60	+ 0,46
TELECOM ITALIA	IT	15,25	+ 0,39
TELECOM ITALIA	IT	7,04
TELEFONICA	ES	23,79	- 0,96
TIM	IT	11	+ 0,36
VODAFONE AIRTOU	GB	4,63
► DJ E STOXX TCOM P		1152,28	- 1,41

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	41,05	- 3,25
AKTOR SA	GR	17,24	- 3,33
UPONOR -A-	FI	20,50
AUMAR R	ES	15,50	- 0,19
ACESA R	ES	9,90	- 0,80
BLUE CIRCLE IND	GB	6,98
BOUYGUES /RM	FR	646	- 0,69
BPB	GB	5,87
BUZZI UNICEM	IT	9,94	+ 1,12
CIMPOR R	PT	15,83	- 0,06
COLAS /RM	FR	200	+ 3,63
GRUPO DRAGADOS	ES	8,25	+ 0,24
FCC	ES	23,35	+ 0,60
GROUPE GTM	FR	84,60	+ 0,71
HANSON PLC	GB	8,20
HEIDELBERGER ZE	DE	64	+ 1,27
HELLTECHNODOR	GR	27,51	- 1,65
HERACLES GENL R	GR	26,22	+ 0,11
HOCHTIEF ESSEN	DE	32,90	+ 1,23
HOLDERBANK FINA	CH	1329,21	+ 1,72
IMERYS /RM	FR	139,40	+ 3,26
ITALCEMENTI	IT	9,83	+ 0,82
LAFARGE /RM	FR	91,15	- 0,92
MICHANIKI REG.	GR	10,28	- 2,12
PILKINGTON PLC	GB	1,21
RMC GROUP PLC	GB	14,51
SAINT GOBAIN /R	FR	163,50	- 0,37
SKANSKA -B-	SE	40,24	+ 1,38
TAYLOR WOODROW	GB	2,65	+ 2,60
TECHNIP /RM	FR	121,90	+ 1,25
TITAN CEMENT RE	GR	46,52	- 0,25
WIENERB BAUSTOF	AT	23,41	- 0,38
WILLIAMS	GB	5,69
► DJ E STOXX CNST P		229,11	- 0,16

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR	45,40	- 1,30
ADIDAS-SALOMON	DE	66,50	- 2,21
AIR FCE	FR	17,03	- 0,99
AIRTOURS PLC	GB	5,22
ALITALIA	IT	2,19
AUSTRIAN AIRLIN	AT	16,06	+ 0,37
AUTOGIRILL	IT	11,44	- 0,52
BANC & OLUFSEN	DK	37,82	+ 0,71
BENETTON GROUP	IT	2,10	+ 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	6,43
BULGARI	IT	12,60	+ 0,80
CLUB MED /RM	FR	140,70	+ 1,08
COMPASS GRP	GB	15,10
DT.LUFTHANSA N	DE	26,50	- 0,75
ELECTROLUX -B-	SE	19,97	+ 0,61
EM.TV & MERCHAN	DE	78,35	- 0,63
EMI GROUP	GB	10,37
EURO DISNEY /RM	FR	0,82
GRANADA GROUP	GB	10,60
HERMES INTL	FR	155,50
HPI	IT	1,37
KLM	NL	21,20	- 1,40
HILTON GROUP	GB	4,09

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	48,05
AVENTIS /RM	FR	64	- 1,08
GLAXO WELLCOME	GB	32,99
NOVARTIS N	CH	1588,10	- 0,64
NOVO NORDISK B	DK	166,2	

VALEURS FRANÇAISES

L'action Flo bondissait de 4,35 % à 42,2 euros lundi 15 mai, lors des premières transactions. Le groupe de restauration a annoncé lundi avoir acquis la chaîne de restaurants Bistro romain pour un montant de 71,6 millions d'euros.

Table of French stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 MAI Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 24 mai

Table of monthly settlement values for France with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of monthly settlement values for France (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of monthly settlement values for France (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; / = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 15 MAI Cours relevés à 12 h 30

Table of new market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 12 mai

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for issuer names, previous price, current price, and date.

CDC Asset Management logo and contact information.

LEGAL & GENERAL BANK logo and contact information.

SPORTS Le championnat de France de football de division 1 s'est achevé, samedi 13 mai, avec la 34^e journée de la compétition. ● **SI MONACO**, champion depuis un

mois, a été nettement dominé (3-1) à Saint-Etienne, le club de la Principauté possède la meilleure attaque (69 buts) et la deuxième meilleure défense (38 buts). ● **LORS DE L'ÉDI-**

TION 2000-2001 de la Ligue des champions, la France sera représentée par Monaco, le Paris-Saint-Germain, deuxième, et Lyon, troisième, qui devra jouer un tour prélimi-

naire. ● **LE NOMBRE DE SPECTATEURS** est à la hausse avec une moyenne par rencontre et par journée d'environ 22 000 spectateurs. ● **LE NIVEAU DE JEU** de la compéti-

tion a baissé, mais seul Michel Platini, conseiller du président de la Fédération internationale (FIFA), le reconnaît publiquement, confiant que « la régression est notoire ».

Domination sans partage de l'AS Monaco sur un championnat dévalorisé

Assurés du titre national depuis un mois, les Monégasques se sont lourdement inclinés (3-1) lors de la dernière journée de championnat. Ce résultat, ajouté à leur élimination précoce en Coupe de l'UEFA, au mois de mars, démontre que le niveau général de la compétition a baissé

ASSURÉE depuis un mois de la conquête de son septième titre en division 1, l'AS Monaco n'a opposé qu'une résistance factice à l'AS Saint-Etienne (1-3), samedi



FOOTBALL

13 mai, pour le baisser de rideau de la compétition : neuvième revers pour l'équipe de la principauté et une nouvelle preuve de la santé chancelante du football de haut niveau en France. Personne n'ayant intérêt à débattre publiquement de cette inquiétante dérive, la grande famille du ballon rond a fait mine de s'extasier devant des rencontres aseptisées. A l'heure où les revenus des droits télévisés ont été revalorisés (8,1 milliards de francs pour la période 2001-2004), il aurait été malvenu d'admettre une baisse du niveau de la division 1.

Même les exploits de Calais (championnat de France amateurs) et de Gueugnon (division 2) en Coupe de France et en Coupe de la Ligue face à des membres de l'élite n'ont pas incité joueurs et entraîneurs à reconnaître l'évidence.

Seul Michel Platini, le conseiller de Joseph Blatter, président de la Fédération internationale (FIFA), a déploré la dégradation du spectacle. « La régression est notoire », a-t-il observé en n'écartant pas l'hypothèse d'une tendance lourde. La chronique annoncée de nouveaux départs pour l'étranger cet été, y compris dans les rangs de très jeunes espoirs (*Le Monde* daté dimanche 14 et lundi 15 mai), n'annonce rien de bon. Elle ne fera qu'encourager les clubs les plus médiatiques à revendiquer plus fort encore un partage élitiste des recettes TV en attendant de livrer bataille contre la Ligue nationale (LNF) pour la contraindre à aban-

donner le principe de la négociation centralisée des droits de retransmission.

Après le débat d'idées, l'épreuve de force sera inéluctable. « Notre objectif consiste à trouver des solutions pour renforcer nos clubs », a déclaré le président de l'AS Monaco, Jean-Louis Campora, qui se positionne désormais dans le camp des « nantis ». Il est vrai que le titre de champion de France comporte des devoirs. Contrairement à Bordeaux et à Marseille, éliminés prématurément de la Ligue des champions, l'ASM entend participer au moins aux quarts de finale de la plus prestigieuse des coupes d'Europe. Or l'élimination face aux Espagnols de Majorque en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, le 9 mars, révèle les insuffisances du club monégasque, qui va devoir recruter des joueurs de haut niveau pour éviter une nouvelle désillusion.

La remarque vaut davantage encore

pour le Paris-Saint-Germain, lui aussi qualifié pour la Ligue des champions, grâce à sa deuxième place au classement général. Après son médiocre comportement de la saison précédente, le PSG retrouve donc un rang en phase avec ses ambitions. Le vainqueur en 1996 de la défunte Coupe des coupes n'a, pourtant, que peu émerveillé les spectateurs. Son total de points (58 contre 71 pour Marseille, le deuxième de la saison 1998-1999) situe la faiblesse des poursuivants. De l'aveu des dirigeants parisiens, seule l'arrivée de quatre ou cinq éléments de renom permettra à l'équipe de jouer un rôle honorable sur la scène continentale.

L'Olympique lyonnais, qui avait marqué les esprits au mois de juin 1999 en investissant 250 millions de francs dans le recrutement de quatre joueurs, n'a pas avancé depuis un an, en terminant une nouvelle fois à la troisième place malgré

l'efficacité du Brésilien Sonny Anderson (23 buts). La qualité du jeu fourni par l'OL a suscité des critiques justifiées et incité Bernard Lacombe à quitter ses fonctions d'entraîneur, comme nous l'annoncions dès le 29 février malgré le démenti du président de l'OL, Jean-Michel Aulas. Lyon, qui compte un actionnaire de poids mais minoritaire avec Pathé, consacra cette année le même effort financier pour se rapprocher du sommet.

SUCCESSION DE CRISES

Après un début de parcours cahotant, Bordeaux a très tôt abandonné l'espoir de conserver son titre. L'entraîneur des Girondins, Elie Baup, a eu du mérite à maintenir une union de façade tant les tensions internes entre joueurs étaient fortes. La quatrième place finale permettra à Bordeaux de disputer la Coupe de l'UEFA, mais la perte du meneur de jeu Johan Micoud, trans-

féré à Parme pour 45 millions de francs, ne sera pas facile à combler. Racheté pendant l'été 1999 par M6, qui tarde à définir une ligne de conduite, le club risque de rentrer dans le rang.

C'est déjà le cas de l'Olympique de Marseille, dont on se souvient à peine de la participation à la finale de la Coupe de l'UEFA 1999 et de son deuxième rang du championnat 1998-1999. L'OM aura marqué l'année par une succession de crises le menaçant d'une relégation en deuxième division. Miné de l'intérieur par des conflits personnels, affaibli économiquement par des choix de recrutement saugrenus, le club n'est plus qu'en survie artificielle. Seul un nouvel apport financier important de l'actionnaire principal, Robert Louis-Dreyfus, permettrait de relancer immédiatement l'OM.

Elie Barth

Record de spectateurs et plus de buts

Record d'affluence avec une moyenne d'environ 22 000 spectateurs par match. Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale de football, l'avait prédit : l'agrandissement et l'amélioration du confort des stades ont permis d'élargir le cercle des spectateurs, avec une plus forte présence des femmes, et ce malgré un niveau du championnat de division 1 décevant. Les bons résultats de clubs à fort potentiel démographique (Paris, Lyon et Bordeaux) fournissent une autre explication. La tendance devrait se poursuivre lors du championnat 2000-2001 avec le retour parmi l'élite de Toulouse dans un stade modernisé depuis le Mondial 1998. En outre, 787 buts ont été marqués lors des 34 journées (moyenne de 2,56 buts par match, record de la décennie). Meilleur buteur : le Lyonnais Sonny Anderson (23 buts), devant les Monégasques David Trezeguet (22) et Marco Simone (21).

Bordeaux se console, Nancy se désole

● **Le champion de France.** Après un début laborieux, l'AS Monaco s'est rapidement détachée en dominant ses rivaux directs, mais, avec 65 points, le nouveau champion de France reste loin derrière le total de son prédécesseur, Bordeaux (72). Le club de la principauté est la seule équipe à avoir préservé son invincibilité à domicile. Son rendement à l'extérieur (neuf revers) a été moins probant. Les Monégasques alignaient la meilleure attaque (69 buts, soit une moyenne de deux buts par rencontre). Le secteur défensif (38 buts encaissés) a baissé sur la fin. A noter : le FC Metz a pris moins de buts (33).

● **Les autres places européennes.** Le Paris-Saint-Germain, deuxième, est qualifié comme Monaco pour la Ligue des champions. L'Olympique lyonnais, troisième, devra franchir un tour préliminaire, en août, pour accéder à cette lucrative épreuve. En cas d'échec, l'OL devra se contenter de la Coupe de l'UEFA. Pour cette compétition, se sont qualifiés

Bordeaux, quatrième du championnat ; Nantes, vainqueur de la Coupe de France, et Gueugnon (deuxième division), vainqueur de la Coupe de la Ligue.

● **La Coupe Intertoto.** A l'issue d'un marathon estival regroupant près de 80 équipes européennes, trois clubs seront repêchés en Coupe de l'UEFA. Les trois clubs que peut engager la France sont Lens (5^e), Saint-Etienne 6^e et Sedan 7^e. Le club stéphanois ayant renoncé, Auxerre (8^e, accède à cette épreuve.

● **Les relégués.** Treize ans après son retour parmi l'élite, Montpellier, 18^e, est relégué en deuxième division, mais a l'ambition de remonter immédiatement. Pour Le Havre, 17^e, une époque se termine avec la démission de Jean-Pierre Hureau, président pendant vingt et un ans. Enfin, cruel épilogue pour Nancy, 16^e, qui a échoué au profit de Marseille en raison d'une différence de buts moins bonne.

● **Les promus.** Lille retourne au plus haut niveau, tout comme Guingamp et Toulouse.

Le championnat de France de football de D1

34 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT													
		Points		V		N		D		Diff.		Clubs		Séries	
Montpellier-Lyon	2-2	1	Monaco	65	34	20	5	8	+31	=	PGPGP				
Bastia-Bordeaux	1-1	2	Paris-SG	58	34	16	10	8	+14	=	NGGGN				
Lens-Strasbourg	3-0	3	Lyon	56	34	16	8	10	+3	=	GNPGN				
St Etienne-Monaco	3-1	4	Bordeaux	54	34	15	9	10	+12	=	GGGPN				
Sedan-Marseille	2-2	5	Lens	49	34	14	7	13	+1	▲	GPGGG				
Nancy-Auxerre	2-0	6	St-Etienne	48	34	13	9	12	-1	▲	NNPGG				
Rennes-Metz	2-0	7	Sedan	48	34	13	9	12	-1	▼	PNGPN				
Troyes-Paris SG	2-2	8	Auxerre	47	34	13	8	13	-2	▼	NPNGP				
Le Havre-Nantes	0-1	9	Strasbourg	46	34	13	7	14	-10	▼	GNGPP				
		10	Bastia	45	34	11	12	11	+4	▲	GNPPN				
		11	Metz	44	34	9	17	8	+5	▼	PNGGP				
		12	Nantes	43	34	12	7	15	-1	▼	NNPGG				
		13	Rennes	43	34	12	7	15	-4	▲	PPPPG				
		14	Troyes	43	34	13	4	17	-16	▼	NGGPN				
		15	Marseille	42	34	9	15	10	0	▼	GNNNN				
		16	Nancy	42	34	11	9	14	-2	=	PNGNG				
		17	Le Havre	34	34	9	7	18	-22	=	PPPPP				
		18	Montpellier	31	34	7	10	17	-11	=	NGPPP				

LES ATTAQUES 1 Monaco 69 buts • 2 Paris-SG 54 buts • 3 Bordeaux 52 buts.

LES DÉFENSES 1 Metz 33 buts • 2 Monaco 38 buts • 3 Auxerre et Bastia 39 buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) 23 buts • 2 Trezeguet (Monaco) 22 buts • 3 Simone (Monaco) 21 buts.

CET

Compte Epargne Temps

Les 35 heures sont entrées en vigueur



Désormais, il n'y a plus d'alternative, seulement une priorité : intégrer les meilleures solutions de gestion du temps de travail.

Pour y parvenir, il existe une solution particulièrement souple : le Compte Epargne Temps

Le Compte Epargne Temps (C.E.T.) Interépargne, c'est pour votre entreprise plus de souplesse dans l'organisation du temps de travail, plus de flexibilité pour gérer les heures épargnées sans les contraintes, plus d'efficacité pour satisfaire les salariés et tout particulièrement les cadres.

Pour tous les salariés, c'est plus de souplesse pour acquérir un "Capital Temps", plus de simplicité pour l'utiliser au cours de leur carrière ou pour anticiper leur retraite, plus d'efficacité au quotidien.

Précurseur dans la gestion du C.E.T., Interépargne, acteur majeur de l'épargne salariale, assure pour vous une gestion optimale de ce dispositif en maîtrisant :

- sa mise en place et son suivi,
- la gestion administrative des comptes individuels de salariés,
- la gestion de l'adossement du passif social,
- la gestion financière.

Le Compte Epargne Temps Interépargne : plus d'efficacité et de flexibilité pour gérer le Temps de travail.

Pour toute demande d'information, contactez Karen Charbonnel au 01 55 80 43 17

E-mail : karen.charbonnel@interepargne.fr

ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



L'Olympique de Marseille se sauve de justesse à l'issue d'une saison catastrophique

L'OM conserve sa place en D 1 aux dépens de Nancy, qui termine avec une différence de buts moins bonne

L'Olympique de Marseille a ramené un match nul (2-2) de son déplacement à Sedan, pour le compte de la 34^e et dernière journée du cham-

pionnat et doit son maintien en D1 à une différence de buts supérieure de deux unités à celle de Nancy. Le président délégué du club, Yves

Marchand, doit maintenant reconstituer un effectif et obtenir de l'actionnaire majoritaire, Robert Louis-Dreyfus, un apport d'argent frais.

SEDAN

de notre envoyé spécial

Les rescapés du pire lèvent les bras au ciel. Leurs accolades en rangs dispersés n'ont pas la chaleur des grands soirs, mais qu'importe. En ce samedi 13 mai, au stade Emile-Albeau, à Sedan, les footballeurs de l'Olympique de Marseille ont réalisé l'essentiel, un match nul (2-2) qui leur permet de conserver leur place en division 1. C'est grâce à un écart de deux buts au bilan final que l'OM a coiffé l'AS Nancy-Lorraine.

Tous, joueurs et dirigeants, ont fait état de leur soulagement, samedi soir. « C'est un sauvetage miraculeux », a commenté le manager général du club, Eric Di Meco. « On dit souvent qu'un footballeur professionnel doit connaître des hauts et des bas. Cette saison catastrophique et extrêmement stressante m'aura fortifié pour la suite de ma carrière », a déclaré le milieu de terrain Stéphane Dalmat, qui portera les couleurs du Paris SG à la rentrée. « Je serais incapable de vivre une deuxième saison de suite comme celle-ci », a soufflé le capitaine, Patrick Blondeau. Et le président délégué, Yves Marchand, est sorti de sa réserve, confiant qu'il irait « boire deux ou trois bières » avant d'aller se coucher.

Pour ses débuts dans le football professionnel, l'émissaire de l'actionnaire principal du club, Robert Louis-Dreyfus, aura été servi. En onze mois à la tête de l'OM, il aura tout vu, tout connu et tout enduré. La crise a commencé avant le coup d'envoi du premier match, en juin 1999, avec le transfert imprévisible de Laurent Blanc à l'Inter Milan pour la somme de 18 millions de francs.

VIOLENCE ET BIENVEILLANCE

Elle s'est poursuivie par le limogeage de l'entraîneur Roland Courbis en novembre, avant de se propager dans une atmosphère de haine et de violence. Deux événements en sont la preuve : le 13 décembre, au lendemain d'une défaite à Saint-Etienne (5-1), une réunion entre joueurs et supporters mécontents tournait à la distribution de gifles ; le 7 avril, à la mi-temps du match contre l'AS Monaco, le milieu de terrain monégasque Marcelo Gallardo était victime d'un passage à tabac dans le tunnel du Stade-Vélodrome.

A l'heure des comptes, le club olympien peut s'estimer heureux : dans quelle situation serait-il aujourd'hui si la commission de discipline de la Ligue nationale (LNF) lui avait retiré plu-

sieurs points après l'« affaire du tunnel », au lieu de prononcer des sanctions faussement sévères (suspension de six mois pour l'entraîneur-adjoint Christophe Galtier et 500 000 francs d'amende) ? Acquis dans la douleur, ce maintien en D1 ne peut servir à masquer les problèmes. Incapable de produire un jeu digne de son budget (400 millions de francs) hormis en de trop rares occasions en Ligue des champions (victoires contre Manchester United et contre Chelsea), l'OM est passé près de la faillite sportive.

« De la sérénité. » Voilà ce que répond Yves Marchand quand on lui demande ce dont le club a besoin en priorité pour la saison 2000-2001. Il n'est peut-être pas au bout de ses découvertes. L'inattendu retour de Christophe Galtier sur les terrains d'entraînement de la Commanderie montre que le président délégué est encore loin d'avoir les pleins pouvoirs au sein du club. L'OM vit au rythme de rumeurs incessantes qui font état de putsch, de règlement de comptes, voire du retour en grâce de Roland Courbis, dont on sait qu'il est resté très « influent » auprès d'un certain nombre de joueurs.

Celui qui possède les clefs de l'avenir de l'OM reste toutefois Robert

Louis-Dreyfus. Début 2000, l'homme d'affaires avait fait savoir que le club devrait désormais apprendre à se débrouiller sans lui, qu'il ne rajouterait pas le moindre centime aux 550 millions de francs sortis de sa cassette personnelle. « RLD » est peut-être moins catégorique aujourd'hui. La vente d'un grand nombre de joueurs entraînerait certes l'arrivée de nouveaux venus, en nombre égal et en qualité équivalente. Mais l'apport de liquidité supplémentaire permettrait d'enrôler des joueurs renommés et, surtout, de participer à la « course à l'armement » à laquelle vont se livrer Lyon, Paris-SG, Monaco et Bordeaux, dans les prochaines semaines.

Frédéric Potet

■ Daniel Rolland, 55 ans, responsable du centre de formation depuis 1980, a été désigné, dimanche 14 mai, entraîneur de l'AJ Auxerre en remplacement de Guy Roux, promu manager général. A Sedan, l'entraîneur Patrick Remy a été démis de ses fonctions pour cause d'incompatibilité d'humeur avec ses dirigeants. Alex Dupont, le coach de Gueugnon (division 2), devrait lui succéder.

Des contrôles antidopage étendus pourraient être mis en place pour le Tour de France

L'UCI négocie avec le ministère des sports

CE N'EST sans doute pas encore la lune de miel. Mais les relations n'apparaissent plus aussi tendues que l'été dernier par exemple, lorsque les deux parties avaient « bataillé » à propos de la possibilité d'accéder aux échantillons sanguins, ou seulement aux résultats des analyses sanguines des coureurs cyclistes du Tour de France.

Aujourd'hui, le ministère français de la jeunesse et des sports et l'Union cycliste internationale (UCI) ont repris langue. C'est ainsi que, la seconde ayant fait connaître sa « prudente disponibilité » à une coopération en matière de lutte contre le dopage dans la perspective du Tour, le premier lui a « fait des propositions précises » pour la mise en œuvre de protocoles de recherche de produits interdits, comme l'érythropoïétine (EPO), les corticoïdes ou les perfluorocarbones (PFC).

« En 1999, l'UCI a collaboré à certains tests. (...) Cette année, nous aimerions pouvoir mieux nous préparer. Nous faisons appel à vous pour demander à vos services de bien vouloir nous aviser de vos désirs pour en discuter pleinement. » Voilà ce qu'en substance Hein Verbruggen, le président néerlandais de l'UCI, a écrit à Marie-George Buffet dans une lettre datée du 5 avril.

« ASSURANCES SCIENTIFIQUES »

« Il faut saluer l'initiative de M. Verbruggen », relève Joël Delplanque, le directeur des sports, qui reconnaît que, si « l'an dernier il y a eu collaboration », les choses ont été « faites un peu rapidement, dans des conditions qui pouvaient être améliorées ».

Les services du ministère de la jeunesse et des sports ont proposé à l'UCI de rechercher « corticoïdes, EPO et PFC », indique Joël Delplanque, qui ajoute que « tout cela se fait en accord » avec le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-

de-Seine), garant « des assurances scientifiques » quant à la validité des méthodes. En ce qui concerne l'EPO, le laboratoire a mis au point une technique de détection dans les urines. Il travaille conjointement avec des laboratoires australien, canadien et norvégien (*Le Monde* du 7 mars).

« Nous ne pouvons certes pas généraliser pour le moment ces contrôles à tous les sports, mais nous pouvons les faire ponctuellement. C'est ce que nous proposons pour le Tour de France », poursuit Joël Delplanque, selon qui les propositions formulées par le ministère incitent également l'UCI à accompagner cette extension des contrôles de sanctions. Il reconnaît cependant que ces dernières « ne pourront être prises que par l'UCI ».

LA MINISTRE AGACÉE

A l'été 1999, la recherche de corticoïdes n'avait finalement été réalisée qu'à titre d'« information ». Le vainqueur du Tour de France, l'Américain Lance Armstrong, contrôlé positif dès le début de l'épreuve, avait ainsi échappé à toute sanction, d'autant qu'il avait fini par produire un certificat médical après révélation de ce contrôle.

« Nous ne partions que sur des bases solides, avec validation scientifique et adhésion des organismes internationaux », assure-t-on au sein du cabinet de Marie-George Buffet, où l'on déclare que « la ministre est un peu agacée par les accords de principe qu'on lui donne et les obstacles dressés ensuite pour la mise en œuvre ».

Par ailleurs, en réponse à Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), qui s'est plaint du manque de contrôles antidopage inopinés, le ministère de la jeunesse et des sports fait savoir qu'il va intensifier ceux-ci. « Nous allons mettre en place un dispositif pour multiplier les contrôles inopinés, qui sont les plus dissuasifs et les plus efficaces. Nous allons tout particulièrement les élargir aux coureurs Elite 2 », assure Joël Delplanque.

Philippe Le Cœur

Le Paris-SG ne veut pas faire de la figuration en Ligue des champions

C'EST UNE DRÔLE DE SAISON que le Paris-Saint-Germain a achevée, samedi 13 mai, sur la pelouse de Troyes (2-2). Un match nul bienvenu a permis au club de la capitale de conserver sa deuxième place au classement général en attendant de renouer, au mois de septembre, avec la Ligue des champions. La performance mérite considération en regard des crises à répétition vécues lors de la précédente saison (deux présidents, trois entraîneurs et une neuvième place au classement). Avec une moyenne de spectateurs supérieure à 40 000 personnes au Parc des Princes, le PSG a encore renforcé son enracinement populaire.

Si le bilan chiffré justifie la satisfaction affichée par l'entraîneur, Philippe Bergeroo, l'image de marque du club, si performant sous la présidence de Michel Denisot (sept titres entre 1991 et 1998), n'est pas encore restaurée. Le discours ascétique de la direction et l'absence de personnalités charismatiques au sein de l'effectif (à l'exception du gardien de but Bernard Lama, dont le contrat ne sera pas renouvelé malgré une très bonne saison) suscitent

un enthousiasme modéré. Pour inverser cette tendance, le président délégué, Laurent Perpère, devrait abandonner ses responsabilités à la direction générale de Canal+ pour ne se consacrer qu'au club.

RESSOURCES AMÉLIORÉES

Plusieurs épisodes douloureux, parmi lesquels les trois expulsions de Laurent Robert, les menaces verbales exercées par un joueur à l'encontre de certains journalistes ou encore la suspension interne infligée au capitaine, Ali Benarbia, pour manquement à la discipline collective, rappellent que la vie du PSG ne ressemblera jamais à un long fleuve tranquille. Autre signe : le départ probable de Jean-François Domergue. Le directeur administratif, chargé du problème de la sécurité au Parc des Princes, a émis le souhait de devenir l'adjoint de Philippe Bergeroo. Devant le refus de la direction, il préparerait sa sortie.

L'impact médiatique de la Ligue des champions et les ressources financières qu'elle génère de-

vraient permettre au PSG de conforter son retour au plus haut niveau. Avec le soutien de la maison mère, Canal+, l'effectif sera renforcé. Philippe Bergeroo devrait disposer de six nouveaux joueurs, parmi lesquels le milieu de terrain marseillais Stéphane Dalmat, vingt et un ans. Le PSG, qui a formé Nicolas Anelka avant de le laisser échapper à Arsenal, ne désespère pas de le faire revenir, même si le jeune buteur français engagé en août 1999 par le Real Madrid, moyennant 220 millions de francs, semble avoir trouvé ses marques, comme en témoignent ses deux buts en demi-finales de la Ligue des champions face au Bayern Munich. Les dirigeants parisiens seraient déterminés à investir environ 160 millions dans l'affaire. Le leur appartiendra également de trouver un gardien de but expérimenté pour remplacer le cas échéant Dominique Casagrande, auquel on a promis un peu vite la place de Bernard Lama, alors que ses qualités ne le justifient pas encore de manière indiscutable.

E. B.

CEA INDUSTRIE RÉSULTATS 1999

Le Conseil d'administration de CEA-Industrie (société des participations du CEA) s'est réuni le jeudi 20 avril sous la présidence de Monsieur Philippe Pontet. Il a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1999 qu'il soumettra à l'approbation de l'Assemblée générale du 23 juin 2000.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée pour le groupe CEA-Industrie par plusieurs opérations majeures menées sous l'égide des pouvoirs publics. Pour placer l'industrie française dans la meilleure situation à l'heure où se dessinent de nouvelles alliances internationales dans le secteur nucléaire, l'actionnariat de Framatome a été recomposé. A cette occasion CEA-Industrie a cédé des titres Framatome en ramenant sa participation directe à 24 %. Aux cotés de CEA-Industrie, avec qui elle détient la majorité du capital, Cogema est devenue, avec une participation de 34 %, l'actionnaire industriel de référence de Framatome, après lui avoir apporté ses activités combustible uranium. Par ailleurs, l'Erap est entré à hauteur de 7 % au capital de Cogema en lui apportant sa participation de 22 % dans Eramet. Dans le même temps Cogema a racheté en vue de leur annulation une partie de ses propres titres à CEA-Industrie, qui détient désormais 75 % de Cogema.

STMicroelectronics a fait appel aux marchés financiers en septembre 1999. L'offre globale de vente et de souscription proposée aux investisseurs a rencontré un plein succès en raison des remarquables performances de la société et l'opération a dégagé plus de deux milliards de produit pour CEA-Industrie, chef de file des intérêts français avec une détention indirecte ramenée à 11 % du capital.

Ces mouvements ont généré des ressources exceptionnelles qui viennent s'ajouter aux dividendes versés par les filiales et participations de CEA-Industrie. Dans ces conditions, le bénéfice net de la société mère s'est établi à 4 474 MF contre 507 MF en 1998. A l'exception notable d'Oris-CIS bio dans le secteur biomédical, que les négociations engagées en 1999 ont permis d'adosser au groupe allemand Schering, garantissant ainsi son avenir industriel, les sociétés du groupe ont enregistré des résultats satisfaisants. Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 62 428 MF, en progression de 21 % sur l'exercice précédent notamment en raison d'effets de périmètre (intégration de Berg Electronics en année pleine par Framatome, prise de participation de Cogema dans Clemessy). Le bénéfice net consolidé atteint 3 277 MF en part du groupe contre 1 886 MF en 1998.

Compte tenu de ces résultats, le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale de porter le dividende net à 67,10 F par action et par certificat d'investissement, en forte augmentation par rapport à celui mis en paiement au titre de l'exercice 1998 (40,60 F).

En rappelant le caractère exceptionnel du bénéfice de l'exercice et de la distribution proposée, Philippe Pontet a souligné que le renforcement de l'assise financière du groupe lui permettra d'aborder dans les meilleures conditions une conjoncture qui est devenue plus difficile dans le secteur nucléaire et qui rend nécessaire dans tous ses métiers d'importants efforts de recherche-développement et d'investissement.

Le groupe CEA-Industrie

CEA-Industrie est la société des participations du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Le groupe CEA-Industrie comprend l'ensemble des participations détenues dans les secteurs :

- du cycle du combustible nucléaire (Cogema)
- des centrales et services nucléaires (Framatome, Technicatome)
- des technologies biomédicales (Oris-Industrie)
- de la connectique (Framatome-FCI)
- des composants (STMicroelectronics).

Pour l'année 1999 :

- Chiffre d'affaires consolidé : 62,4 milliards de francs dont 28,7 milliards réalisés à l'étranger
- Résultat net consolidé part du groupe : 3,28 milliards de francs
- Effectif total : 51 000 personnes.

La Lazio Rome arrache le titre italien à la Juventus Turin

BATTUE (0-1) dimanche 14 mai à Pérouse lors de la 34^e et dernière journée du championnat d'Italie de football, la Juventus Turin a cédé le titre de champion aux Romains de la Lazio. Au terme d'un match marqué par une interruption de 75 minutes en raison d'un violent orage, les équipiers de Zinedine Zidane ont laissé la Lazio remporter le deuxième *scudetto* de son histoire après celui de 1974. Grâce à leur victoire contre la Reggina (3-0), les Romains devançant les Turinois d'un point au classement final. La Juve, qui avait compté jusqu'à 9 points d'avance il y a deux mois, devance le Milan AC, troisième, et l'Inter Milan, quatrième. Des incidents ont eu lieu dans la nuit dans le centre de Rome, où les supporters de la Lazio ont fêté leur titre.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : l'Anglais Richard Burns a décroché sa troisième victoire de la saison en rallye, dimanche 14 mai à Cordoba (Argentine) au volant de sa Subaru. Il renforce ainsi sa première place au classement du championnat du monde des pilotes, devant le Finlandais Marcus Grönholm.

■ **CYCLISME** : à l'issue de la 1^{re} étape du Tour d'Italie, remportée dimanche 14 mai à Terracina par son compatriote Ivan Quaranta (Mobilvetta), l'Italien Mario Cipollini (Saeco) a revêtu le maillot rose de leader. Le départ de cette 83^e édition du Giro, samedi 13 mai à Rome, a été marquée par le retour de Marco Pantani après un an d'absence des pelotons et par l'exclusion du Russe Evgeni Berzin, vainqueur de l'édition 1994, en raison d'un hématochrome supérieur à 50 %.

■ **TENNIS** : le Suédois Magnus Norman (24 ans) a remporté le tournoi sur terre battue de Rome, dimanche 14 mai, en s'imposant en finale face au Brésilien Gustavo Kuerten, 6-3, 4-6, 6-4, 6-4.

■ **VOLLEY-BALL** : Paris-Volley a remporté un troisième titre, cette saison, en devenant champion de France, samedi 13 mai, grâce à sa double victoire en finale sur Poitiers (3-1 et 3-0). Les Parisiens avaient déjà remporté la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes et la Coupe de France.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 39 du samedi 13 mai. Premier tirage : 10, 18, 24, 41, 46, 47 ; numéro complémentaire : 5. Pas de gagnant pour 6 numéros. Pour 5 numéros et le complémentaire : 902 880 F (137 643 €) ; 5 numéros : 6 590 F (1 004 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 298 F (45,42 €) ; 4 numéros : 149 F (22,71 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). Second tirage : 5, 13, 21, 22, 32, 37 ; numéro complémentaire : 8. 6 numéros : 13 582 175 F (2 070 589 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 60 095 F (9 161 €) ; 5 numéros : 8 085 F (1 232 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 264 F (40,24 €) ; 4 numéros : 132 F (20,12 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

Le nageur Ian Thorpe remet à flot le rêve olympique australien

A l'occasion des sélections nationales pour les Jeux qui auront lieu dans son pays, à Sydney, le jeune champion des antipodes a amélioré les records du monde du 400 m, puis du 200 m

A 17 ans, Ian Thorpe, le prodige australien de la natation mondiale, se pose en grande vedette des Jeux olympiques de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre). Samedi 13 et dimanche 14 mai, à l'occasion des sélections

nationales, il a amélioré deux records du monde, celui du 400 m (3 min 41 s 33) et celui du 200 m (1 min 45 s 69). « Je ne m'y attendais pas », a-t-il soufflé à l'issue de sa première performance. « Cette fois, j'y pen-

sais un peu », a-t-il concédé après la seconde. Champion du monde du 400 m à l'âge de 15 ans, Ian Thorpe est un des athlètes les plus populaires du pays. Trois personnes travaillent à temps plein à sa car-

rière, pour qu'il ne pense qu'à nager : « Quand je me mets à l'eau, je me dit que je dois aller toujours plus vite. Plus vite et plus loin que le public et les médias peuvent même l'imaginer. »

SYDNEY (Australie) correspondance

Les organisateurs des Jeux olympiques de Sydney n'en auront sans doute pas l'idée. Et moins encore l'envie. Mais rien ne leur serait plus indiqué, à quatre mois pile de la cérémonie d'ouverture, que d'élever une statue à la gloire d'Ian Thorpe. Et la poser en vue de tous, quelque part entre les tours de la City et les larges allées du parc olympique de Homebush Bay.

Une haute et digne statue, simple geste de remerciement pour quelques heures de douce tranquillité. Samedi 13 mai, le jeune nageur de Sydney s'est mis à l'eau, au premier jour des sélections olympiques australiennes, avec la seule ambition de gagner sa place pour les JO. Mais la sagesse et la mesure ne semblent pas dans sa nature.

Parti comme pour un sprint, il a bouclé son effort en serrant les dents. Résultat : 3 min 41 s 33, record du monde du 400 m. « Je ne m'y attendais pas », a-t-il soufflé comme une excuse. Le lendemain, une simple demi-finale du 200 m a

suffi à éveiller son appétit d'absolu. Plus économe que la veille, il a retenu ses gestes jusqu'à la mi-course, pour terminer en trombe. Verdict : 1 min 45 s 69, deuxième record du monde. « Cette fois, j'y pensais un peu », a-t-il expliqué dans un sourire.

Depuis, l'Australie se repasse son nom avec respect et gourmandise. Thorpe par-ci, Thorpe par-là, l'adolescent est partout. Et, miracle, le pays ne semble plus se soucier le moins du monde des maladroites du comité d'organisation des JO et de ses dérapages budgétaires, du fiasco de la billetterie, de l'arrogance contrite de Michael Knight, le ministre olympique, ou des airs supérieurs de Kevan Gosper, le membre australien du CIO, accusé d'abus de privilèges pour avoir accepté que sa fille de onze ans prenne la place d'une jeune inconnue comme première relayeuse de la flamme olympique.

Hier encore, la seule évocation des JO suffisait à faire se lever dans Sydney une armée de sceptiques et de grognons. Aujourd'hui, l'Aus-

tralie ne parle plus que d'Ian Thorpe. Et elle se voit déjà, en septembre, essayer une lame au spectacle de cet adolescent de dix-sept ans, plus proche du poisson que d'Homo sapiens, montant chaque soir sur le podium olympique pour y recevoir une médaille en or fin.

PREMIER TITRE À 15 ANS

A cet âge, porter sur ses épaules un tel poids d'attentes et d'espérances peut sembler hors de proportion. Mais le jeune homme ne manque pas de coffre. A quinze ans, il ramenait une victoire, sur 400 m, de ses premiers championnats du monde. En 1999, aux championnats Pan-Pacifique, il a poussé quotidiennement la porte de la piscine de Homebush Bay, à l'ouest de Sydney, sous les hourras d'un public venu le voir déployer son génie. Et il en est reparti, en fin de compétition, enveloppé d'un lourd manteau de héros national, les poches pleines de quatre succès et autant de records du monde.

« Je sais que les gens attendent beaucoup de moi, et que mon en-

traîneur, les médias et les dirigeants de la natation australienne aussi, expliquait-il avec tranquillité, dimanche soir, au bord du bassin. Mais je n'y prête pas une grande attention, car je sais aussi que la pression la plus forte viendra toujours de moi et de moi seul. Quand je me mets à l'eau, je pense aux heures d'entraînement accumulées depuis des années, à tous ces matins où je me lève à 4 heures pour aller nager. Et je me dit que je dois aller toujours plus vite. Plus vite et plus loin que le public et les médias peuvent même l'imaginer. » Admirable. Mais le reste est souvent à l'avenant.

Aimable et bien élevé, le cheveu toujours lisse et le sourire facile, Ian Thorpe réussit le prodige d'avancer en pleine lumière sans jamais trébucher sur un faux pli du tapis. En août 1999, il a ému aux larmes en annonçant, avant même la fin des championnats Pan-Pacifique, sa décision de faire don de ses primes, un pactole d'environ 100 000 francs, à deux associations caritatives. « Elles en ont plus besoin que moi », a-t-il sobrement commenté.

Depuis, le jeune homme a cumulé honneurs et récompenses, en Australie, consacrant le plus clair des fêtes de fin d'année à sauter d'un costume à l'autre pour assister, toujours courtois et jamais hautain, à un interminable chapelet de soirées de gala.

Ces derniers mois, sa sœur Christina, une ancienne nageuse de bon niveau national, est venue renforcer son agence de management et de relations publiques. « Actuellement, les demandes médiatiques et commerciales viennent de partout, explique David Flaskas, son manager. Trois personnes travaillent à temps plein à la gestion des différents aspects de sa vie et de sa carrière. Il nous faut faire des choix. Ian, lui, accepterait tout le monde. »

Dimanche soir, Ian Thorpe a avoué avec un brin de honte avoir « totalement négligé » son travail scolaire depuis plusieurs semaines. « Mais je m'y remettrai dès l'an prochain », a assuré l'Australien. On le dit bon élève. Qui s'en étonnera ?

Alain Mercier

Ludivine Furnon première Française championne d'Europe de gymnastique

MÉDAILLÉE de bronze à l'épreuve du sol aux championnats du monde de gymnastique en 1995, à Sabae, au Japon, Ludivine Furnon, vingt ans, est devenue, dimanche 14 mai au Palais omnisports de Paris-Bercy, la première Française championne d'Europe de gymnastique dans une finale par appareils.

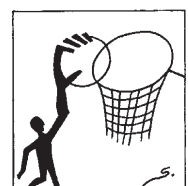
La jeune Nimoise s'est imposée dans son exercice fétiche, au sol, en obtenant la note de 9,875 points, devant la Russe Prodounova, l'Ukrainienne Karpenko et la Roumaine Raducan, ex aequo à la deuxième place avec une note de 9,812 points. « J'étais super-bien préparée, a-t-elle déclaré après sa victoire. Ces temps-ci je me sentais bien, de bonne humeur avec les autres filles de l'équipe, alors que d'habitude, quand je suis stressée, je m'énerve, ça ne marche pas. » La jeune femme de 1,46 m et 37 kg, qui, il y a deux ans, parlait d'abandonner la gymnastique, défendra ses chances à Sydney aux Jeux olympiques, avec l'espoir de devenir la première championne olympique française.

Le CSP Limoges poursuit son numéro de funambule

LIMOGES

de notre envoyé spécial

Pendant la crise, le spectacle continue. La folle représentation des basketteurs du Cercle Saint-



BASKET

Pierre Limoges, des funambules qui se jouent depuis près de six mois de la peur du vide sportif et des abîmes finan-

ciers, est prolongée pour au moins une semaine, le temps d'une finale du championnat de France. Grâce à leur nette victoire sur leurs ennemis préférés de Pau-Orthez (85-66), samedi 13 mai, à Limoges, en demi-finales, les coéquipiers de Yann Bonato ont gagné le droit de disputer leur troisième finale de la saison, à partir du 16 mai, face à l'ASVEL Lyon-Villeurbanne.

Moins de six mois après avoir frôlé une retentissante faillite, le club du Limousin s'élance ainsi vers un invraisemblable triplé, Coupe Korac, Coupe de France et championnat de France. « Tout le monde sait que cette équipe se transcende devant les difficultés, même à la Ligue nationale de basket », jubile le président du CSP Limoges, Jean-Paul De Peretti.

Dans les coulisses du Palais des sports de Beaublanc, un autre match a débuté peu après la rencontre. Devant les vestiaires de ses joueurs, Jean-Paul De Peretti bondit, gesticule face aux caméras et aux micros. Il est totalement survolté par le triomphe de ces joueurs auxquels il avait demandé, en janvier, d'accepter d'importantes concessions financières pour sauver leur équipe et leur club d'une déroute totale (Le Monde du 19 janvier). Propriétaire d'une myriade d'entreprises, l'homme à la veste pied-de-poule n'est pas mécontent de la réponse que Yann Bonato, Frédéric Weis, Marcus Brown et consorts l'ont aidé à faire à tous ses détracteurs.

La Ligue nationale (LNB) est la première visée : trois jours avant la troisième manche opposant Limoges à Pau-Orthez, elle avait rendu public son refus d'engagement du CSP en championnat de France Pro A pour la saison prochaine, ainsi que sa mise à l'écart des compétitions européennes, « par respect de l'équité sportive ». Le choix de la date du 10 mai, entre les deuxième et troisième matches de la demi-finale ? Un hasard du calendrier. Les motifs ? « Dissimulations dans le compte de résultat et le bilan de l'exercice 1998-99 », précise notamment le communiqué de la Ligue.

C'est la troisième fois d'affilée que la LNB prononce une telle

sanction, sans jamais l'appliquer. En cette fin de saison, les caisses de Limoges feraient apparaître un « trou » estimé à plus de 15 millions de francs. « Le manque était de 35 millions de francs lorsque nous sommes arrivés à la tête du club, en 1995 », rappelle Xavier Bonaffy, le directeur financier du CSP. « Il faut arrêter la guerre des chiffres, cela fait trop longtemps que cela dure », peste Alain Peltier, le président de la LNB.

« C'est fatigant, le basket français ferait bien de s'unir », disait Yann Bonato. « Mais de partout, on entend dire : Vous êtes des laxistes à la Ligue, des incapables », répondait le président de Pau-Orthez, Pierre Seillant, également vice-président de la Ligue. A ce titre, il s'était demandé pendant l'hiver, alors que Limoges entamait son incroyable redressement sportif, si cette équipe mériterait de représenter la France en Coupe d'Europe, vu son respect plutôt souple des règles financières édictées par la commission de contrôle de gestion de la LNB.

« JOUER AVEC LES RÈGLES »

Pierre Seillant avait particulièrement mal accepté de voir Limoges, notoirement mal en point, s'offrir pour cette saison les services de Marcus Brown, un Américain qu'il avait lui-même renoncé à recruter pour Pau-Orthez, à cause de ses prétentions financières. Quelques mois plus tard, la presse spécialisée a reconnu Marcus Brown comme le meilleur étranger du championnat de France. Samedi 13 mai, l'Américain a largement participé à la victoire de Limoges, en inscrivant 19 points. S'il a reconnu la victoire de ses adversaires, Pierre Seillant n'en a pas pour autant perdu les réalités de vue : « La situation de Limoges n'est pas normale. Il faut que ce club rentre dans le rang et que, dans l'avenir, il joue avec les règles de la Ligue. » L'avenir de Limoges, encore très incertain en dépit du miracle sportif permanent, devait s'éclaircir, lundi 15 mai, lors d'une assemblée générale.

Pour contrer la venue de Jean-Claude Perrin, cet agent immobilier jurassien, propriétaire de plusieurs galeries marchande, qui veut sa place à la tête du CSP, Jean-Paul De Peretti évoquait l'arrivée de mystérieux investisseurs asiatiques prêts à engager 15 millions de francs par an pendant trois ans. Pourtant, selon certains, une combinaison des deux plans de sauvetage n'est pas à exclure.

Eric Collier
(avec Georges Chatain)

...pages dont vous
...ont occupées... Un...
...la possibilité...
(Confidentialité : il est assez petit et discret pour être glissé dans sa chaussure à la plage) !
Alors la prochaine fois que vous surfez sur la vague, dites-vous qu'à cet instant vous êtes en comité de direction.
Le Timeport P7389 vous offre une gamme complète de fonctions, vous aimerez la liberté qu'il vous procure et vous ne pourrez plus vous en passer.
* selon les accords de roaming

MOTOROLA
TIMEPORT

McCANN - MOTOROLA & TIMEPORT sont des marques déposées par MOTOROLA Inc. © 2000 MOTOROLA, Inc. Tous droits réservés.

Retour des nuages par l'ouest

MARDI. L'anticyclone se retire vers la Méditerranée, laissant peu à peu entrer une perturbation par le nord-ouest, où les températures vont commencer à baisser, alors que la chaleur va garder un caractère estival à l'est et au sud.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. - La Basse-Normandie et l'est de la Bretagne connaissent un ciel variable et globalement sec. Ailleurs, le ciel est plus menaçant, avec des ondées localement orageuses. Dans le Finistère, nuages et petites pluies l'après-midi. Il fait de 15 à 20 degrés d'ouest en est.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Changement de temps avec des nuages qui bourgeonnent dès le matin et des éclaircies intermittentes. L'après-midi, ondées parfois orageuses de plus en plus fréquentes. Il fait de 23 à 26 degrés, mais plutôt 20 degrés en bordure côtière.

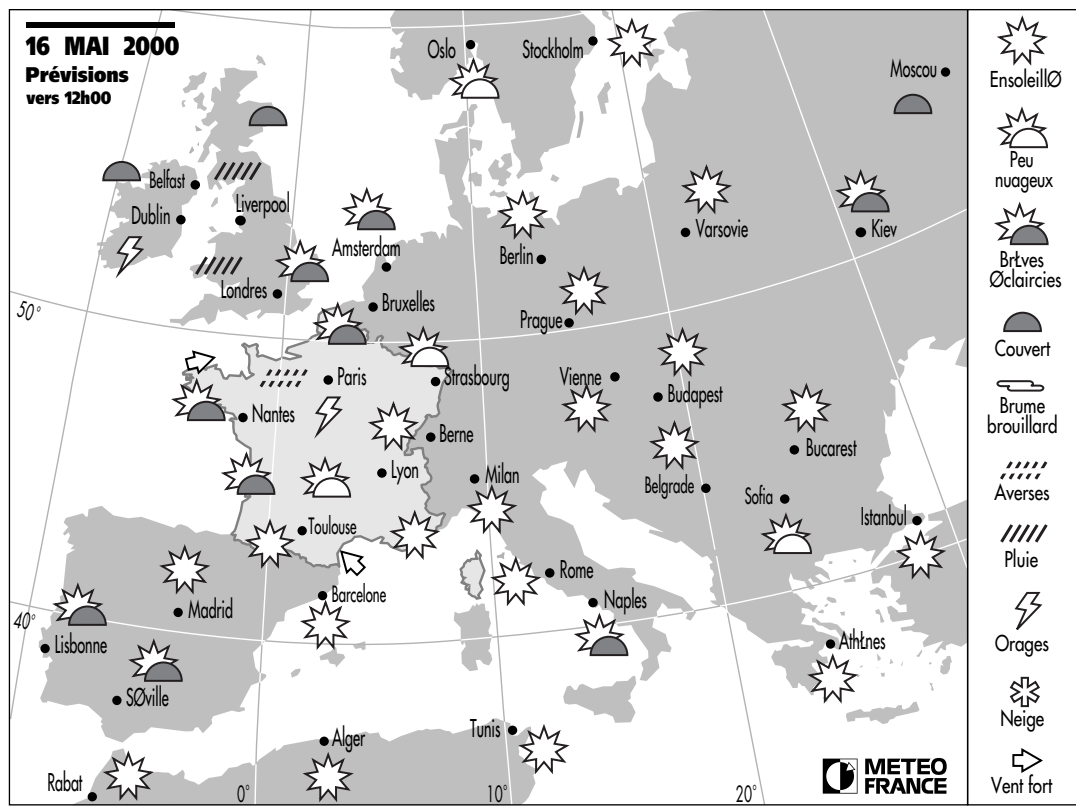
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Il

fait encore très chaud, 27 à 30 degrés. Temps lourd avec un ciel qui se charge en Champagne, où des ondées se produisent en soirée. Soleil ailleurs, mais une ondée isolée est possible en soirée en Alsace et en Lorraine.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Des Landes au Midi-Pyrénées et au Périgord, soleil et chaleur, jusqu'à 30 degrés. Le Pays basque commence la journée sous une grisaille brumeuse. Du Médoc au Poitou-Charentes, le soleil s'efface progressivement devant des nuages pouvant délivrer des ondées, voire un orage. Il fait environ 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Soleil et forte chaleur, environ 30 degrés. De rares cumulus émaillent le ciel alpin.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Grand beau temps malgré des entrées maritimes au petit matin dans le golfe du Lion. Il fait de 22 à 25 degrés sur les plages, jusqu'à 28 degrés dans l'intérieur.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Rennes
21°C

Coro
31°C

Legend:
 ☀ Ensoleillé
 ☁ Peu nuageux
 ☁ Brèves éclaircies
 ☁ Couvert
 ☁ Brume brouillard
 ☁ Averses
 ☁ Pluie
 ⚡ Orages
 ❄ Neige
 🌪 Vent fort

ebokers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

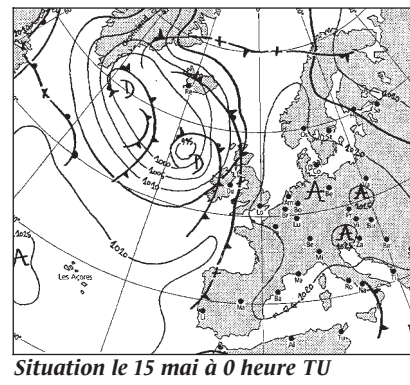
PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

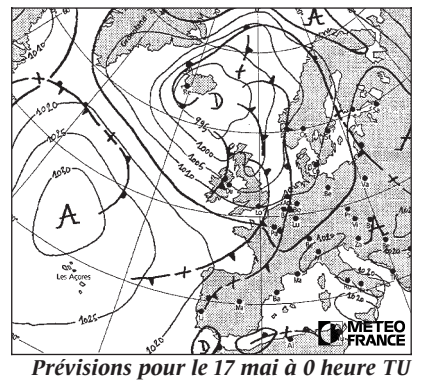
FRANCE métropole	NANCY	14/27 N	
AJACCIO	14/25 S	NANTES	14/21 P
BIARRITZ	15/25 S	NICE	18/23 S
BORDEAUX	17/28 P	PARIS	16/26 P
BOURGES	14/27 P	PAU	15/27 S
BREST	11/16 N	PERPIGNAN	15/25 S
CAEN	13/17 N	RENNES	13/21 N
CHERBOURG	10/17 N	ST-ETIENNE	13/27 S
CLERMONT-F.	14/28 S	STRASBOURG	14/29 N
DIJON	14/27 S	TOULOUSE	18/27 N
GRENOBLE	12/29 P	TOURS	15/23 P
LILLE	16/25 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	16/26 S	CAYENNE	25/29 P
LYON	17/29 S	FORT-DE-FR.	24/30 S
MARSEILLE	16/26 S	NOUMEA	20/25 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	12/22 N
POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	15/24 N
ST-DENIS-RE.	22/28 S	LIVERPOOL	9/13 C
EUROPE		LONDRES	11/18 S
AMSTERDAM	16/27 N	LUXEMBOURG	15/26 S
ATHENES	17/23 S	MADRID	11/27 S
BARCELONE	15/22 S	MILAN	14/31 S
BELFAST	7/13 P	MOSCOW	1/8 C
BELGRADE	15/28 S	MUNICH	16/25 S
BERLIN	18/30 S	NAPLES	17/26 P
BUCAREST	12/26 S	OSLO	12/27 P
BRUXELLES	18/25 N	PALMA DE M.	13/26 S
BUCARESTE	10/29 S	PRAGUE	13/28 S
BUDAPEST	16/29 S	ROME	15/25 S
COPENHAGUE	15/26 S	SEVILLE	19/32 N
DUBLIN	6/11 P	SOFIA	12/23 S
FRANCFORT	17/27 S	ST-PETERSB.	2/10 S
GENEVE	15/25 S	STOCKHOLM	8/20 S
HELSINKI	3/17 S	TENERIFE	11/17 S
ISTANBUL	13/20 S	VARSOVIE	13/28 S

12/22 N	VENISE	19/27 S	LE CAIRE	19/31 S
15/24 N	VIENNE	16/28 S	NAIROBI	15/28 C
AMÉRIQUES			PRETORIA	5/19 S
BRASILIA	14/28 S		RABAT	17/24 S
BUENOS AIR.	15/17 P		TUNIS	16/25 S
CARACAS	25/33 S	ASIE-Océanie		
CHICAGO	12/19 C	BANGKOK	26/30 P	
COLUMBIA	16/21 S	BAYREUTH	19/23 S	
LOS ANGELES	12/15 S	BOMBAY	27/32 C	
MEXICO	7/26 S	DJAKARTA	28/29 P	
MONTREAL	7/15 S	DUBAI	26/36 S	
NEW YORK	11/20 C	HANOI	26/31 C	
SAN FRANCISCO	12/16 S	HONGKONG	24/29 S	
SANTIAGO/CHI	3/14 S	JERUSALEM	16/25 S	
TORONTO	11/17 C	NEW DEHLEI	28/39 S	
WASHINGTON	9/24 S	PEKIN	14/25 S	
AFRIQUE		SEOUL	14/18 C	
ALGER	14/26 S	SINGAPOUR	28/32 S	
DAKAR	19/23 S	SYDNEY	13/18 S	
KINSHASA	21/30 P	TOKYO	17/22 C	



Situation le 15 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 17 mai à 0 heure TU

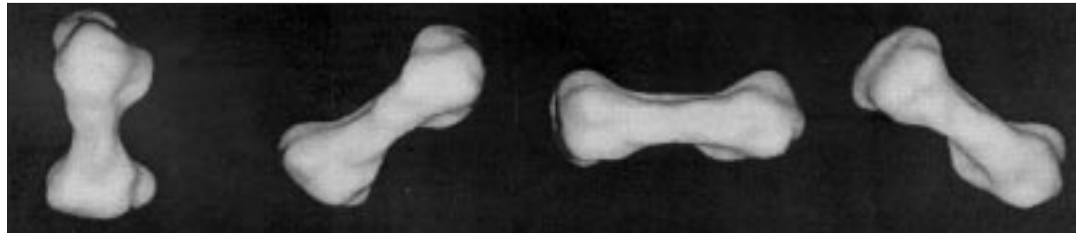
ASTRONOMIE

L'astéroïde Cléopâtre a la forme d'un gros os

EN POINTANT le puissant radiotélescope d'Arecibo, à Porto Rico aux États-Unis, vers la ceinture principale d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter, une équipe d'astronomes américains a eu la surprise de découvrir que l'un d'entre eux, dénommé 216-Cléopâtre, avait la forme d'un gros os pour chien. Un « os » bien particulier, puisqu'il vogue à 171 millions de kilomètres de la Terre, et possède des mensurations respectables : 217 kilomètres de long, 94 kilomètres de large et 81 kilomètres d'épaisseur. Sa forte capacité à réfléchir des échos radar et sa coloration indiquent qu'il est composé essentiellement de

nickel et de fer. Une vraie mine. Pour avoir une vision précise de la forme de cet objet céleste, l'équipe de Steven Ostro, du Jet Propulsion Laboratory de la NASA à Pasadena (Californie), la plus experte au monde en matière d'observation radar, a suivi Cléopâtre à quatre reprises en 1999. Puis elle a transformé en images les signaux obtenus par l'antenne géante (305 mètres de diamètre) d'Arecibo. Images qui ont ensuite été assemblées en utilisant un modèle d'ordinateur spécialisé dans la forme des astéroïdes.

Résultat : « Cléopâtre a la forme la plus étrange que nous ayons jamais vue dans le système solaire », s'exclame Steven Ostro dans un article de la revue américaine *Science* du 5 mai. Mais, avance-t-il, cette allure bizarre serait probablement le fruit d'une très violente collision entre deux astéroïdes. Ceux-ci ne se seraient pas complètement brisés au moment de l'impact, et le choc n'aurait pas dispersé tous leurs fragments. L'observation radar de l'astéroïde Cléopâtre indique aussi que sa surface est poreuse et friable, et ressemble au régolithe, un des composants essentiels du sol lu-



Cléopâtre, à 171 millions de kilomètres de la Terre.

naire. Le reste du corps céleste est sans doute formé de débris relativement peu consolidés, maintenus ensemble grâce aux forces de gravité.

PHYSIQUE DES COLLISIONS

Bien avant ces révélations, Cléopâtre, découvert en 1880, était déjà un objet intéressant, « car il était caractérisé par une très forte variation d'amplitude de sa courbe de lumière. Ce qui indiquerait l'existence d'une face très petite et d'une autre très grande. C'est pourquoi on pensait qu'il possédait un satellite », explique Alain Doressoundiram, spécialiste des astéroïdes à l'observatoire de Meudon (Hauts-de-Seine). Certains astronomes, qui ont observé Cléopâtre en utilisant des tech-

niques d'optique adaptative - elles permettent d'obtenir des clichés plus fouillés -, continuent de le penser.

La forme de Cléopâtre découverte à Arecibo est à ajouter au bestiaire des formes exotiques des astéroïdes. Geografos a la forme d'un cigare, Castalia est formé de deux boules accolées. D'autres encore ressemblent à des halètes. Une diversité d'allures due à l'histoire ancienne et très agitée de ces petits corps célestes. Ce sont en effet les objets les plus primitifs du système solaire. Témoins de sa naissance, ils n'ont pratiquement pas connu d'évolution géologique, thermique ou orbitale, et sont restés presque intacts. Ce qui explique leur grand intérêt pour les scientifiques, car

leur étude les renseigne sur les conditions initiales qui ont prévalu à l'aube du système solaire.

Leur aspect et leur structure découlent pour l'essentiel de la physique des collisions, un domaine scientifique important car il s'agit d'un phénomène majeur dans le système solaire. Beaucoup plus marqué à l'origine, quand les grosses planètes n'avaient pas encore fait le ménage. Or, « la physique des collisions est un domaine scientifique encore très mal connu. Les travaux réalisés en laboratoire jusqu'à présent l'ont été par des militaires, sur des cibles limitées qui requièrent beaucoup d'énergie », regrette Alain Doressoundiram. Il est important de comprendre cette physique, pour pouvoir extraire ces données des autres in-

formations concernant les astéroïdes. Informations essentielles car la ceinture principale des astéroïdes, « véritable laboratoire naturel » situé entre les planètes telluriques et les planètes gazeuses, offre une opportunité inégalée d'étude de ce domaine actuellement en plein essor.

Preuve de cet intérêt de la communauté scientifique pour les petits corps : plusieurs missions spatiales sont dédiées à des recherches sur les astéroïdes. La sonde américaine Near est actuellement en orbite autour de l'astéroïde Eros. Deep Space-1, un engin de la Nasa, a survolé l'astéroïde Braille en 1999. A Meudon, les scientifiques préparent la mission Rosetta de l'Agence spatiale européenne, dont le lancement est prévu en 2003. Avant de rencontrer la comète Wirtanen, Rosetta doit survoler deux astéroïdes de la ceinture principale, Siwa et Otawara. Enfin, les Japonais ont prévu d'effectuer, en 2003, un rendez-vous avec l'astéroïde Nereus afin d'y prélever des échantillons avec la sonde Muses-C.

Christiane Galus

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 116

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Guette le consommateur à chaque bouchée. - II. Bon chanteur exotique. Remplis de senteurs marines. - III. Cité. Calotte religieuse. Un début d'expérience. - IV. Casse crôte. Drame à Tokyo. Voyelles. - V. Aide au tirage. La bonne voie vers la sortie. - VI. Partir sans but. Multinationale de l'alimentaire. - VII. Crée la division mais pas la pagaille. Pour le premier tour d'horloge. - VIII. Division de la couronne. Beaucoup de ses trésors sont encore dans les

sables. - IX. Rusé mais désordonné. S'élève en partant. Parlé à Taiwan. - X. Laissent voir leur émotion.

VERTICALEMENT

1. Mouvement incontrôlable sauf chez le danseur. - 2. Difficile pour lui d'aller de l'avant. Roulés au Sud. - 3. Mesure. Dans les bras de Morphée un peu forcé. - 4. Pour prendre ses distances avec Morphée. Nous tous. - 5. Panne sèche. - 6. Ecossais qui savait compter. Coule dans le Nord. - 7. On préfère toujours le voir de face. - 8. Atta-

chant et collant. - 9. Saint manchais. Ville ou musée. - 10. Pour accueillir les vainqueurs. Agent de liaison. Celles qui créent des emplois. - 11. Distingue les genres. Plus facile à perdre qu'à apprendre. - 12. Rend le texte plus lisible.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 115

HORIZONTALEMENT

I. Calomniateur. - II. Opinion. Elle. - III. Ure. Rivalité. - IV. Rire. Sen. Ers. - V. Boniments. Ac. - VI. Ere. Astres. - VII. Ti. Ms. Ee. ULM. - VIII. Butor. Drop. - IX. Etalon. Foi. - X. Sélectionnée.

VERTICALEMENT

1. Courbettes. - 2. A priori. Té. - 3. Lierne. Bal. - 4. On. Ei. Mule. - 5. Mir. Mastoc. - 6. Noises. Ont. - 7. Inventer. - 8. Antre. FO. - 9. Tel. SE. Don. - 10. Elie. Surin. - 11. Ultra. Lô. - 12. Réescompte.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 171

Les polygones étoilés

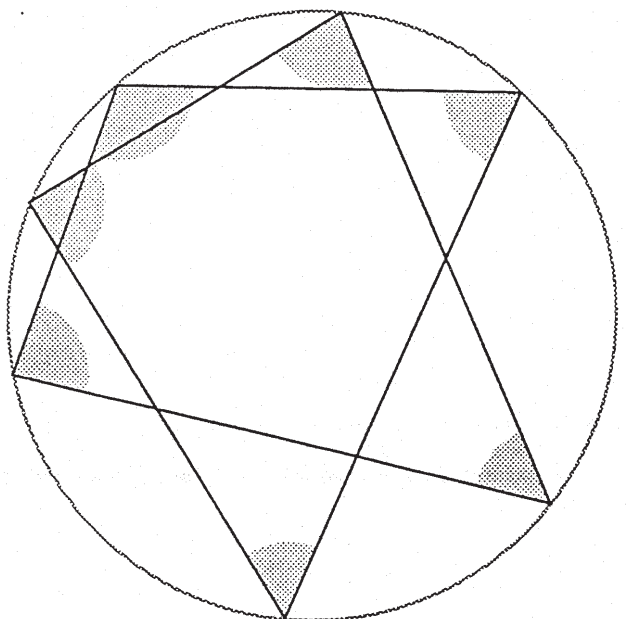
ON PLACE sept points sur la circonférence d'un cercle. On les joint de deux en deux : le premier au troisième, le troisième au cinquième... jusqu'à retomber sur le premier point. On obtient un heptagone étoilé.

Quelle est la somme de ses angles (en grisé) ?

Plus généralement, sauriez-vous trouver la somme des angles d'un polygone étoilé de n sommets qui sont joints de p en p ?

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 23 mai.



Solution du jeu n° 170 paru dans *Le Monde* du 9 mai

Le carré bête cherché est $7\ 744 = 88^2$ et c'est le seul. Un nombre bête N de 4 chiffres *aabb* vaut $1\ 100 \times a + 11 \times b$. C'est donc un multiple de 11, et, comme c'est un carré, c'est un multiple de 121. Donc $N = 121 \times P$, où P est un carré. Mais comme N a 4 chiffres, P est compris entre $9\ 999 / 121$ et $1\ 100 / 121$, soit entre 10 et 82. Il n'y a que 6 carrés (à essayer) qui soient compris entre ces bornes. Un seul convient.

Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tel : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CANNES 2000. de nos envoyés spéciaux. Riche week-end avec la présentation de deux films qui peuvent prétendre figurer au palmarès. *O Brother, Where Art Thou ?*,

la dernière merveille des frères Coen, dont *Barton Fink* obtint la Palme d'or en 1991, transpose *L'Odyssée* dans le Mississippi pendant la Grande Dépression, qui de-

vient un chant crépusculaire et mélancolique aux accents blues et hillbilly. ● AVEC *INFIDÈLE*, Liv Ullmann signe une œuvre autant cruelle qu'émouvante, la première

adaptation réussie d'un scénario d'Ingmar Bergman. ● À CÔTÉ de ces deux réussites, on remarquera deux films sur la violence dans les mégapoles latino-américaines réalisés

par le Mexicain Alejandro Gonzalez Iñaritu et le vétéran brésilien Ruy Guerra, et l'évocation ambitieuse, par Jiang Wen, de la Chine sous l'occupation japonaise.

Les tribulations homériques des frères Coen dans l'Amérique engloutie

O Brother, Where Art Thou ? S'inspirant de « L'Odyssée », les auteurs de « Barton Fink » livrent une plongée aussi savoureuse que mélancolique dans un pays qui, avec la Grande Dépression, va basculer dans la modernité

Sélection officielle/En compétition. Film américain de Joel Coen. Avec George Clooney, John Turturro, Tim Blake Nelson, Charles Durning, John Goodman, Michael Badalucco, Holly Hunter. (1 h 45.)

Et si *O Brother, Where Art Thou ?* mettait à jour la nature mélancolique des frères Coen ? Le mélange de comédie, de comédie musicale et de drame social, l'idée ingénieuse de transposer *L'Odyssée* d'Homère dans le Mississippi profond durant la Grande Dépression et de montrer des personnages effectivement déprimés, dépourvus de tout, la persistance à s'attacher, au moins depuis *Barton Fink*, à des individus tellement idiots qu'ils en deviennent tragiques, le principe de dénaturer les couleurs du film pour lui donner une teinte sépia sont autant de partis pris qui font de *O Brother...* moins un beau voyage, qu'un long enterrement. Au point qu'à la fin de leur périple, les trois compères du film se retrouveront arrimés à un cercueil au milieu d'un océan d'eau.

C'est de ce cercueil qu'il faut regarder la nouvelle merveille des frères Coen. Trois bagnards entravés par des chaînes cassent des cailloux à longueur de journée sous un soleil de plomb sous les yeux de gardes armés. Une évasion précipitée les projette sur les routes du Mississippi. Ulysses Everett McGill est grand, beau et se croit intelligent (George Clooney est impeccable,

son jeu sobre, tout en sous-entendus, enrichit énormément son personnage). Il s'intronise leader du groupe et promet à ses compagnons de partager un butin d'un peu plus d'un million de dollars dont il prétend connaître la cachette. Il se préoccupe en fait davantage de renouveler son stock de brillantine. Pete (John Turturro) se distingue par ses incessantes diatribes et Delmar (Tim Blake Nelson) se contente bêtement de suivre les deux hommes sans trop se poser de questions. Sur leur chemin, ils rencontrent un Noir aveugle, version *midwest* de la pythie – il se déplace ici sur un wagon actionné à la main. Il les avertit qu'ils trouveront bientôt un trésor, mais pas celui qu'ils recherchaient.

LES SIRÈNES JOUENT DU BLUES

Le trio va connaître un périple proche de celui raconté par Homère. Les étapes de cette odyssée sont facilement identifiables : trois sirènes attirent les évadés en interprétant un morceau de blues et transformant – croit-on – un des hommes en crapaud ; un représentant de commerce borgne (John Goodman, le voisin encombrant de *Barton Fink*), figure du cyclope, détresse les fugitifs de leurs maigres dollars après leur avoir tapé sur la tête ; Penny McGill (Holly Hunter), la Pénélope d'Ulysses Everett McGill, s'apprête à refaire sa vie avec un autre homme en expliquant à ses enfants que leur père est mort écrasé par un train. L'omniprésence de chansons hillbilly, dont les pa-



Pete (John Turturro), Delmar (Tim Blake Nelson) et Ulysses Everett McGill (George Clooney).

roles annoncent à l'avance les péripéties qui attendent les trois personnages, tient la fonction du chœur dans la tragédie grecque.

La menace la plus vive qui pèse sur Ulysses, Pete et Delmar, ne doit pourtant rien à Homère. La construction prochaine d'un barrage doit submerger une partie des plaines du Mississippi et permettre l'installation de l'électricité dans cet Etat, ce qui transforme l'aventure

des trois personnages en course contre la montre. C'est aussi une représentation du thème central d'*O Brother* : le passage. Le monde bascule dans la modernité. Les vieilles superstitions vacillent – Delmar croit fermement qu'un homme a pu être transformé en crapaud ; Pete est certain qu'un baptême évangéliste suffit à l'absoudre devant Dieu et la justice ; Tommy Johnson, un joueur de

blues pris en stop par les trois hommes – inspiré par la figure mythique de Robert Johnson – prétend avoir vendu son âme au diable pour mieux jouer de la guitare... L'Amérique anarchique du *wild south* devient un pays quadrillé par les politiciens.

La supposée légèreté des frères Coen n'aura jamais été, en apparence, aussi flagrante que dans ce film, et à ce point factice. On l'aura

compris, ce n'est pas seulement une vallée du Mississippi qui s'apprête à être engloutie. Une culture, un art de vivre fondé sur l'absurde, la superstition et le mythe vont être balayés. Aussi impressionnant soit-il visuellement, grâce à la photographie de Roger Deakins, le chef-opérateur habituel des frères Coen, *O Brother...* est d'abord un film sur le langage, sur une manière d'énoncer qui, elle aussi, va disparaître. C'est la dimension la plus authentiquement homérique de ce film. « Les gens cherchent des réponses », dit Big Dan Teague, le cyclope du film ; « Mes filles cherchent des réponses », affirme Penny à son mari pour justifier sa mise à l'écart ; « Il faut donner des réponses aux individus », soutient Ulysses.

A cela, les frères Coen répliquent par le questionnement inscrit dans leur titre : « *O Brother, Where Art Thou ?* » – « Frère, où es-tu ? ». C'est d'abord un hommage au *Voyages de Sullivan*, de Preston Sturges, où Joel McCrea décidait de laisser tomber le tournage d'une comédie pour un film plus réaliste baptisé *O Brother, Where Art Thou ?* Mais cette interrogation est aussi un appel au secours. Une fois ce barrage construit, prélude à « un nouveau Siècle des Lumières » selon Ulysses Everett, les individus n'auront plus à se chercher. Leurs questions trouveront des réponses, le voyage d'Ulysses sera balisé par des cartes, l'ordre aura triomphé. Alors, il n'y aura plus d'odyssée possible.

Samuel Blumenfeld

Villes au bord de la crise de nerfs

Amours chiennes et Embrouilles. Deux regards latino-américains sur la douleur de vivre dans les mégapoles

Amours chiennes. Semaine de la critique. Film mexicain d'Alejandro Gonzalez Iñaritu. Avec Emilio Echevarría, Gael García Bernal, Valeria Goya Toledo. (2 h 23.) **Embrouille.** Sélection officielle/En compétition. Film brésilien de Ruy Guerra. Avec Jorge Perugorria. (1 h 36.)

Dans les grandes villes au sud du Rio Grande, les pauvres entourent les riches comme l'océan les îles. Cette dissonance accourdissante entre la vie et la survie fournit la matière d'un premier film mexicain, réalisé par Alejandro Gonzalez Iñaritu, et du vingtième long métrage du vétéran brésilien Ruy Guerra. *Amours chiennes* repose sur un dispositif qui ne cache pas sa condition de métaphore : à un carrefour, deux voitures se percutent. Des tôles, on retire un jeune homme, sorti d'une vieille voiture états-unienne, et une femme splendide, extraite d'un modèle plus récent. Ce long film est divisé en trois. La première partie pour le jeune homme pauvre qui fuyait des truands impliqués dans l'organisation de combats de chiens. La seconde pour la femme, mannequin que l'accident condamne à rester

chez elle en compagnie d'un petit chien. Et la dernière pour le clochard misanthrope qui consacre ses ressources aux chiens errants.

SOMME DE SENSATIONS

On peut légitimement s'inquiéter de cette accumulation de sujets de réflexions et de correspondances lourdement significatives. Mais le jeune réalisateur mexicain (il a 36 ans) a trouvé un antidote efficace à la pesanteur : le cinéma. Son premier récit, centré autour des combats de chiens, raconte de manière électrique et convulsive la tentative de fuite d'un homme à peine sorti de l'adolescence. *Amours furtives* à la limite du sorde, manque étouffant d'argent, cette vie est montrée à son paroxysme de violence. Le scénario enchaîne sur un étrange *soap opera*. La baisse d'intensité est si saisissante que l'on se sent pris de torpeur, juste le temps que s'installe une ambiance étrange qui vire au cauchemar quand le mannequin, immobilisé sur sa chaise roulante après l'accident, voit son petit chien disparaître par un trou dans le plancher de l'appartement, d'où il continue de hanter sa maîtresse.

Le troisième chapitre, consacré au clochard (en fait un ancien gué-

rilla), enlève un peu à la remarquable somme de sensations accumulées au long des deux premières parties. En fait, il est un adjectif qui va bien à *Amours chiennes* : gonflé. De sa propre importance, aux stéroïdes de la prescription des débutants ; gonflé encore au sens de hardi, innovateur.

L'aîné Ruy Guerra se sert lui aussi d'artifices romanesques (*Embrouille* est tiré d'un livre de Chico Buarque) pour raconter la violence de son pays. *L'Embrouille*, c'est celle dans laquelle est plongé un narrateur anonyme qui fuit une persécution indéfinie. La dépression profonde du personnage central, la distance qui se creuse entre lui et la réalité sont le prétexte d'une vision détachée, distordue du Brésil contemporain : celui des casses dans les villas des riches, des occupations illégales de terres et des escadrons de la mort. La complication de la narration, l'ambiance névrotique empêchent le film de capturer tout à fait l'attention. En revanche, il est parcouru de fulgurances visuelles qui forment un tableau apocalyptique et fascinant.

Thomas Sotinel

Fantômes chinois contre samourais japonais

Devils on the Door Step. Jiang Wen, l'acteur le plus populaire de Chine, place son deuxième long métrage sous le signe de l'ambition

Sélection officielle/En compétition. Film chinois de Jiang Wen. Avec Jiang Wen, Kagawa Teruyuki, Jiang Hongbo, Chen Qiang, Sawada Kenya, Yuan Ding. (2 h 44.)

Deuxième long métrage de Jiang Wen – acteur très populaire en Chine, né en 1963 et formé à l'Académie centrale d'art dramatique de Pékin où il enseigne –, *Devils on the Door Step* est une œuvre ambitieuse. Par sa réalisation, qui soulève des montagnes (dynamitage de sites naturels, déplacement de villages), par son format inhabituel (2 h 44 sur une pellicule noir et blanc importée des Etats-Unis pour cause d'épuisement des stocks en Chine), par sa thématique enfin – l'occupation de la Chine par l'armée japonaise durant la seconde guerre mondiale – qui nécessita un casting jusqu'à Tokyo.

Pourtant, ni épopée à la gloire de l'héroïsme national ni fresque historique à grand spectacle, *Devils on the Door Step*, durant une bonne partie du film, un conte humoristique qui puise l'essentiel de ses arguments dans le vieux fonds de la littérature populaire (bien qu'adapté d'un roman contempo-

rain remanié de You Fengwei) et sa forme dans des règles qu'on dirait inspirées du dogme danois (caméra virevoltante, tremblement du cadre, plans serrés sur les acteurs).

GROTESQUE FANTASTIQUE

Soit un village perdu dans le nord de la Chine, peuplé de pacifiques et madrés paysans qui regardent, et n'en pensent pas moins, la garnison japonaise parader chaque jour. Selon le principe fataliste énoncé par un des anciens du village – « Si c'est pas grave, faut pas s'en faire ; si c'est grave, y a rien à faire » –, tout serait donc bel et bon, à ceci près qu'une sombre nuit la résistance chinoise interrompt Ma Dasan (le héros débonnaire de ce film, interprété par le réalisateur) au beau milieu de l'effusion adultère qu'il renouvelle régulièrement au su de tout le village avec sa belle-sœur. Elle lui confie deux gros sacs, avec mission de les « interroger » et de les conserver jusqu'à nouvel ordre.

Dasan, effrayé autant qu'interloqué par l'absurdité de cette exigence, s'aperçoit en les ouvrant que lesdits sacs contiennent un officier japonais écumant de rage et un interprète chinois tremblant de peur. Les mois passant sans que la résistance ne donne signe de vie,

c'est l'inquiétant et dangereux prolongement de cette situation pour la communauté villageoise qui constitue le cœur du film, dans un registre comique qui – à l'instar de Gogol pour le monde russe ou de Sholem Aleikhem pour son pendant yiddish – déploie jusqu'à une sorte de grotesque fantastique toutes les ressources de l'esprit et du langage opposés traditionnellement par les peuples asservis à leur oppresseurs.

A la caricature de bonne guerre du fanatisme nippon, le réalisateur oppose ainsi la sympathique courdisse et la politesse du désespoir chinois jusqu'à ce moment où l'Histoire avec sa grande hache (les massacres commis par les Japonais) et le rétablissement d'un discours politiquement correct (la rédemption par la vengeance du héros paysan, rouge martyr de la révolution à venir) rattrapent le film, qui bascule dans un registre tout à la fois tragique et édifiant. En dépit de ce brusque revirement et de longueurs, *Devils on the Door Step* aura tenté un méritant coup de force contre l'occupation des corps et l'embrigadement des esprits.

Jacques Mandelbaum

ÉCHOS CROISSETTE

Astérix, vedette européenne

BASÉ à Strasbourg, l'Observatoire européen de l'audiovisuel – entreprise privée – a compilé la liste des vingt films ayant attiré le plus d'Européens dans les salles obscures de l'Union. Les résultats présentés à Cannes confirment la prédominance du cinéma américain sur le Vieux Continent. En 1999, presque 39 millions d'Européens ont vu *Star Wars*, la menace fantôme. Il faut arriver à la septième place du classement pour trouver un film qui ne parle pas anglais, *Astérix et Obélix contre César*. Le film de Claude Zidi n'a d'autre compagnie européenne dans ce classement que *La Vie est belle*, de Roberto Benigni. Une seconde liste recense les œuvres européennes les plus populaires en Europe. Trois films peuvent prétendre au rang de vrai succès : *Astérix*, *La Vie est belle* et *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar. La plupart des autres films ont fait l'essentiel de leur carrière dans leur pays d'origine. Quelques rapprochements surprennent : *La Neuvième Porte*, de Roman Polanski, a attiré 3 383 473 spectateurs, contre 2 936 612 à *Jeanne d'Arc*, de Luc Besson.

T. S.



« Nous, les vieux chnoques du cinéma, nous souvenons de notre premier film », dit Otavio Lusselliani, président de la Camera d'Or. Projeté à Cannes, « Avril » fut interdit en 1962.

L'Europe fait l'union contre les majors

LA STRATÉGIE des majors américaines, qui compte de plus en plus sur les marchés étrangers pour rentabiliser leurs investissements, amène de grands groupes de communication européens à s'allier pour ne pas leur laisser le champ libre. Après le lancement de Studio Canal, le géant italien Mediaset/Medusa et l'allemand Kirch devraient s'allier pour créer un studio européen baptisé Epsilon. Ils ont déjà commencé à investir dans des compagnies américaines comme Spyglass Entertainment (*Sixième Sens*) et New Regency, la société dirigée par Arnon Milchan (*Fight Club*). Le britannique Film Four vient de signer un accord avec la Warner prévoyant la mise en chantier de plusieurs films par an. Cette effervescence s'explique aussi par l'émergence des multiplexes en Europe et la hausse de la fréquentation, ainsi que par une politique de soutien à la production cinématographique. Enfin, plusieurs réalisateurs (Bernardo Bertolucci, Pedro Almodovar...) tourneront leurs prochains films en anglais afin de favoriser leur carrière internationale.

S. Bd



L'industrie cinématographique italienne a du vague à l'âme

Malgré le dispositif d'aides publiques, le cinéma d'auteur peine à retrouver son lustre d'antan

« *QUAND je suis allé présenter* Pane e Tulipani (« *Pain et tulipes* ») dans plusieurs villes d'Italie, une des remarques les plus flatteuses, mais aussi les plus amères à entendre était : « C'est bien, on ne dirait pas un film italien », raconte Silvio Soldini, l'auteur de ce film présenté à la Quinzaine des réalisateurs. Cette réflexion de spectateurs italiens est aussi cruelle que l'absence de films transalpins en compétition à Cannes. Quand on interroge les professionnels italiens présents au Festival, tous citent d'ailleurs ce film « qu'on ne dirait pas italien » comme la preuve de l'injustice faite à leur cinématographie.

Silvio Soldini, lui, n'a pas l'air traumatisé. *Pain et tulipes* a été vu, depuis sa sortie en mars, par plus de 500 000 Italiens – ce qui le place au quatrième rang des succès nationaux pour la saison 1999/2000 –, et a obtenu neuf David di Donatello, version italienne des Oscars. Revant à la difficulté qu'il y a pour les auteurs italiens à rencontrer leur public, Soldini constate qu'« il y a une crise de confiance entre le public et le cinéma ». On l'attribue souvent au poids du passé, aux comparaisons écrasantes avec les grands réalisateurs et les grands succès des « trente glorieuses », mais le cinéaste estime que ces comparaisons s'appuient sur une réalité déprimante : « Les producteurs vont à l'échec en donnant une caméra à des gens qui ne savent pas s'en servir. »

INSUCCÈS DES PREMIERS FILMS

Pour produire *Pain et tulipes*, son quatrième long métrage, au budget relativement modeste (5 milliards de lire ; 2,4 millions d'euros), Silvio Soldini a fait appel à deux entreprises du secteur public, l'Istituto Luce et la RAI, la télévision nationale. Face à l'effondrement du cinéma national, qui n'occupe plus qu'entre 15 % et 20 % du marché des sorties en salles, les autorités italiennes ont mis en place un dispositif d'aide à la production. Ce sont les premiers films qui en bénéficient prioritairement : une vingtaine chaque année qui sont financés dans leur quasi-totalité sur fonds publics, pour un budget maximum de 2,5 milliards de lire (1,3 million d'euros).

Pour l'instant, les résultats se font

attendre. L'insuccès général de ces premières œuvres ne permet pas de rembourser les aides qui sont théoriquement des avances sur recettes. Un seul succès fait exception à cette règle, *Capa Gira*, film tourné en dialecte des Pouilles et sous-titré en italien. Roberto Patruno, le directeur de l'Istituto Luce, attribue l'inefficacité de la méthode à l'inexpérience des cinéastes néophytes et au fait que « l'aide va au scénario, qui est généralement tourné par son auteur, tandis que les producteurs se contentent de rassembler les fonds ». Là encore, la comparaison avec l'âge d'or surgit immédiatement et M. Patruno se lamente sur l'absence de figures du gabarit de Carlo Ponti ou Dino de Laurentiis.

L'économie du cinéma italien s'appuie donc sur ces aides et les quelques gros succès populaires de l'année, toujours des comédies qui rapportent entre 15 et 20 milliards de lire (7 à 10 millions d'euros). Et puis il y a les surprises, ces moments où le cinéma italien reprend un peu confiance en lui. Ce sont souvent Nanni Moretti ou Roberto Benigni qui lui en donnent l'occasion. Cette année, en leur absence, ce sont Silvio Soldini et Giuseppe Piccioni qui en ont profité. Le film de ce dernier, *Fuori dal mondo* (« Hors du monde »), a représenté l'Italie aux Oscars. C'est la première production de Lionello Cerri qui était jusqu'ici exploitant, dirigeant d'une salle milanaise consacrée au cinéma d'auteur. Pour ce débutant en production, la situation reste difficile si l'on veut pratiquer une politique d'auteurs : « Les banques n'interviennent plus, elles se contentent d'escompter les prêts des organismes publics, il n'y a pas d'incitations fiscales à la production. »

Il trouve pourtant quelques raisons d'espérer : l'apparition de nouveaux talents, et aussi de nouvelles sources de financement : « *Beaucoup d'entreprises de la nouvelle économie vont être obligées d'investir dans les images.* » D'autre part, une récente loi, inspirée de l'expérience française, oblige les chaînes de télévision, publiques et privées, à consacrer un pourcentage de leur chiffre d'affaires à la production cinématographique.

T. S.

Un voyage européen dans le clair-obscur de l'intimité

Leçons de ténèbres. Entre autobiographie et tentation romanesque, une dérive nocturne et amoureuse

Acid. Film français de Vincent Dieutre. Avec Vincent Dieutre, Andrzej Burzynski, Hubert Gelger. (1 h 17.)

Bien installée désormais à Cannes, l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (*Acid*) présente cette année dix longs métrages en parallèle aux diverses programmations cannoises, parmi lesquels quelques coups d'audace qui justifient amplement sa vocation de soutien à l'indépendance. Exemple : ces *Leçons de ténèbres*, signées Vincent Dieutre, que l'on connaît déjà comme auteur d'un âpre et magnifique journal filmé, *Rome désolée*, distribué en salles voici deux ans. *Leçons de ténèbres* semble s'inscrire dans le parcours du cinéaste tout à la fois comme une continuation de la forme autobiographique et une tentative d'ouverture sinon à la fiction, du moins à une élaboration plus romanesque de ce matériau.

S'il serait absurde de prétendre

qu'on se trouve ici dans le sillage de *Taxi 2*, il n'en est pas moins vrai que *Leçons de ténèbres* est, à sa manière, un film de poursuite. Celle-ci, ouverte par une superbe citation de Louis-René Des Forêts – « se forcer à ne voir du monde que la beauté est une imposture où tombent jusqu'aux plus clairvoyants » – prend la forme d'un voyage amoureux dont le viatique serait la peinture, l'épreuve, le corps des êtres désirés, et le terme, la relation du cinéaste à un monde parcouru par la fascination de la beauté et l'obsédant ouvrage, en elle, de la mort. Trois villes – Utrecht, Naples, Rome –, trois formats – super 8, 35 mm, vidéo numérique – et deux aventures amoureuses rythment ce voyage qui mêle aux détails de tableaux visités dans ces lieux le corps-à-corps des amants filmés sous une lumière erratique, leurs dérives nocturnes dans les rues de chaque ville. Autant dire que ce voyage est avant toute chose, par le frottement de la peinture, des images en mouvement et de la voix off, une tentative

de mettre en formes un état d'âme.

Plastiquement superbe, le film n'en reste pas moins fidèle à la mise en garde de Des Forêts : la beauté y est ternaillée par l'inquiétude de la chair. C'est pourquoi, à rebours des préventions qu'on pourrait entretenir contre le film (recours intimidant à la culture, hermétisme, esthétisme, narcissisme), cet état d'âme recoupe un état du monde dont la perception est partageable avec un nombre de spectateurs sans doute supérieur à celui de *Taxi 2*. C'est la sensualité fugitive de la rencontre avec l'autre, le tremblement de nos doigts sur un grain de peau, la conscience de l'évanescence et de l'imperfection de ce désir, le sentiment de notre obscure solitude et de notre mort prochaine, et cependant dans chaque matin qui revient, le possible renouvellement de la grâce devant la spectaculaire et lumineuse beauté du monde. Dans l'entre-deux, il y aurait l'art.

J. M.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

L'actrice et son fétiche

13 mai, Cannes, Hôtel Martinez.

« Vous permettez que j'enfile quelque chose de plus confortable ? », demande poliment l'actrice américaine, Jennifer Jason Leigh, en attrapant son tee-shirt fétiche roulé en boule sous son oreiller.

La guerre d'un enfant

Un temps pour l'ivresse des chevaux. Une lumière violente sur la vie au Kurdistan iranien

Quinzaine des réalisateurs. Film iranien de Bahman Ghobadi. Avec Nezhad Ekhtiar-Dini, Amaneh Ekhtiar-Dini, Madi Ekhtiar-Dini, Ayoub Ahmadi. (1 h 20.)

Un pays de neige et de froid, de misère et de cruauté, de montagne et de violence. A la frontière avec l'Irak, au Kurdistan iranien, la vie est dure pour tout le monde, pire pour les orphelins. Pour eux, il ne s'agit pas de vivre, seulement de survivre, comme ce garçon de quinze ans en charge d'une famille dont l'un des enfants souffre de malformations graves qui nécessitent une opération onéreuse. Portant son frère difforme, affrontant la neige, la malhonnêteté des hommes, les coups de feu, les obstacles et les difficultés sans nombre, il se bat.

Chaque minute de ce combat soutient la narration, dans ce film lancé à toute allure pour évoquer ces existences menacées. Faisant ses débuts comme réalisateur, Bah-

man Ghobadi, Kurde iranien, réussit à tenir le rythme haletant qu'appellent les situations qu'il relate, en même temps qu'il compose des scènes saisissantes dans les montagnes enneigées arpentées par les convois des contrebandiers et leurs mulets dopés à l'alcool. Il sait inscrire, comme autant d'idéogrammes de la détresse, les silhouettes des gamins sur la page immense d'une nature où se dissimulent mille morts.

Tous se battent, dans cet univers sans foi ni loi. N'ayant d'autre ressource, la sœur aînée acceptera de se donner en mariage à une famille irakienne à la condition que celle-ci prenne en charge le frère infirme. Mais il faudra que Ghobadi dépasse sa tendance à abuser des plans trop évidemment composés pour inspirer l'émotion, pour qu'en une scène magnifique de panique générale et de détermination individuelle, le film trouve l'élan final qui, avec ses personnages, le sauve.

J.-M. F.

Une télé et un site web. Offrez-vous une vue panoramique sur le cinéma.

Le malheur des hommes et des femmes

Infidèle. Sur un scénario d'Ingmar Bergman, l'actrice Liv Ullmann signe un film extrêmement élaboré

Sélection officielle/En compétition. Film suédois de Liv Ullmann. Avec Lena Endre, Krister Henriksson, Thomas Hanzon, Michelle Gylemo, Erland Josephson. (2 h 35.)

Il était une fois un brillant chef d'orchestre, Markus, qui avait une femme très belle et très aimante, Marianne, et un très cher ami, David, metteur en scène de théâtre. Mais il advint qu'un jour, l'amitié entre Marianne et David laissa place au désir... Est-ce un conte, un songe, ou un souvenir, et quelle est cette Marianne qui naît à l'appel d'un vieillard confortablement mais solitairement reclus dans son île ? Il l'invoque tel un médium, la subit comme un fantôme intime, la dessine comme un artiste invente un personnage de fiction dont on voit qu'elle ressemble trait pour trait à un modèle.

EFFRAYANT ET ÉMOUVANT

Et elle, à son tour, convoque les autres protagonistes de ce récit. Récit que le spectateur suivra parfois depuis le bureau du vieux monsieur, figuré directement à l'écran. Le vieux monsieur se nomme Bergman ; il est joué par Erland Josephson, l'interprète favori de l'auteur du scénario de ce film réalisé par Liv Ullmann, une des actrices préférées du cinéaste de *Cris* et *Chuchotements*, de *Scènes de la vie conjugale* et de *So-*

nate d'automne (trois titres qui conviendraient aussi à *Infidèle*).

Au début, la rencontre entre ce scénario de mélodrame, l'effet de perspective induit par l'appartenance des personnages au monde du spectacle et la distanciation par le recours aux souvenirs peuvent sembler un assemblage artificiel et un peu paresseux. Rien, dans la très sage mise en scène ni dans le déroulement des événements, ne viendra remettre en question cet agencement. Son maintien obstiné fera peu à peu d'*Infidèle* un film à la fois effrayant et très émouvant. Cette répétition, cette épreuve de la durée trouvent leurs harmoniques dans l'affrontement avec le temps, épreuve ultime de toute relation amoureuse. Elles se développent en un compte rendu, méticuleux jusqu'à la maniaquerie, des étapes de la plus banale des histoires.

L'adultère accompli par Marianne et David, la séparation de Marianne et Markus, leurs relations avec leur fille, la jalousie de David, le désespoir de Markus et la détresse de Marianne : la mise en scène est une navette infernale qui va de l'un à l'autre, du « présent » (dans l'île) au passé, tissant sans interruption la chaîne d'un malheur de vivre dont il est clair qu'il demeure sans cesse à la portée de chacun de s'échapper. Mais... « *isolement, solitude, aliénation* », résumera le vieux Bergman, devenu sur le tard inutile-



Lena Endre offre au personnage de Marianne une présence à la fois gracieuse et solide.

ment sage, et pas moins triste, longtemps après avoir été le David de l'histoire.

Tout est codés et procédures : romanesques, comme la scène terrible et grotesque du mari trompé faisant irruption dans la chambre des amants ; juridiques, comme le divorce et l'attribution de la garde de l'enfant. Leur enchaînement tourne au cauchemar. La trame du film est si serrée, si dense, que la moindre variation y prend des proportions extrêmes, comme les montées de violence de David contre Marianne.

PUISSANCE INOÛÏE

Le long plan séquence cadré sur le seul visage de Marianne racontant à Erland Josephson comment elle a annoncé à sa fille la rupture entre elle-même et Markus, acquiert une puissance inouïe. Le film obtient un résultat aussi fort quand David, à son tour invoqué dans l'île par la seule

force des passions, témoigne de la nuit atroce qu'il infligea à Marianne après qu'elle eut accepté de revoir Markus pour obtenir par tous les moyens la garde de sa fille...

Cette cruauté précise, cet entrebâillement constant du quotidien sur des abîmes, jusqu'à la mort, exigent une interprétation de haute volée. Tous les interprètes sont à la hauteur, mais le film gravite véritablement autour de Marianne. Lena Endre lui offre une présence à la fois gracieuse et solide, travaillée jusqu'aux entrailles par ses rapports à un idéal moral hors d'atteinte, par des pulsions incontrôlables et par le sens de la survie. Ainsi Liv Ullmann signe ce qui restera comme la première adaptation réussie d'un scénario d'Ingmar Bergman. On a donné des Palmes d'or pour moins que cela.

Jean-Michel Frodon

Liv Ullmann, une longue fidélité à Bergman

INFIDÈLE, quatrième long métrage réalisé par Liv Ullmann, est le deuxième à connaître les honneurs de la Croisette. *Entretiens privés*, le précédent, avait été présenté dans Un certain regard en 1997. Et c'est avec un trac per-

PORTRAIT

De « *Persona* » à « *Sonate d'automne* », leur collaboration a excédé, de très loin, la durée de leur mariage

ceptible que celle qui fut longtemps l'actrice fétiche de Bergman soumet cette année son film au jeu de la compétition officielle

L'histoire de Liv Ullmann commence à Tokyo, où elle naît en 1938. Juste avant la guerre, ses parents émigrent au Canada, où son père est instructeur militaire. A la mort de celui-ci, elle s'installe en Norvège, le pays d'origine de ses parents. Elle garde de ses années d'enfance le souvenir d'une période paisible et heureuse. Elle commence à dix-sept ans des cours d'art dramatique avant de monter sur les planches, un an plus tard. Elle débute au cinéma dans la foulée. Son premier film date de 1957.

C'est dans la rue qu'elle rencontrera l'homme qui changera radicalement sa vie. « *Bergman était avec Bibi Anderson, qui était sa femme à ce moment. Il m'avait vue au théâtre et au cinéma et a immédiatement proposé de faire un film avec moi. Je crois qu'il était frappé par ma ressemblance avec Bibi Anderson. Nous*

étions comme deux sœurs. » Ingmar Bergman et Liv Ullmann divorcent deux ans plus tard de leurs conjoints respectifs et se marient. C'est *Persona* qui marque le début d'une collaboration qui excédera, de très loin, la durée de leur mariage. *L'Heure du loup* et *La Honte* suivront en 1967. Liv Ullmann sera également dans *Cris* et *chuchotements* en 1972, *Scènes de la vie conjugales* en 1974, *Face à face* en 1975, *L'Œuf du serpent* en 1977 et *Sonate d'automne* en 1978. Le secret d'une telle fidélité ? « *C'est une longue amitié qui nous a tenus ensemble même après notre séparation.* »

« JE PENSE ÊTRE UN MESSAGER »

Si les films de Bergman se taillent quantitativement et qualitativement la part du lion dans une telle filmographie, il faut noter l'importance du diptyque de Jan Troell, *Les Emigrants* et *Le Nouveau Monde* qui, en 1974, ouvrira à Liv Ullmann une carrière internationale. On l'avait vue auparavant dans un film signé Terence Young, *De la part des copains* (où elle partage la vedette avec Charles Bronson) avant d'apparaître dans quelques lourdes productions un peu oubliées comme *Jeanne la papesse*, de Michael Anderson (1974), ou *Un pont trop loin*, de Richard Attenborough en 1977. Elle continue parallèlement une carrière théâtrale qui l'amène sur de nombreuses scènes du monde entier, de la Suède à l'Australie en passant par Londres et Los Angeles.

C'est en 1992 qu'elle réalise son premier film, *Sophie*. A l'origine, c'était un scénario qu'elle avait écrit et ne souhaitait pas tourner

elle-même. C'est son producteur qui lui a proposé de le diriger. « *La mise en scène a finalement été l'aboutissement logique de mes années de comédienne. J'ai réalisé ce j'avais été actrice pour pouvoir un jour diriger des acteurs.* » Elle n'a plus désormais envie d'être devant la caméra. Son deuxième film, *Kristin Lavransdotter* (1995), était adapté d'un roman de Sigrid Unset. Elle a écrit son autobiographie en 1976 et publié un roman en 1984. Liv Ullmann a par ailleurs été longtemps ambassadrice à l'Unicef. Elle s'occupe depuis plusieurs années d'une organisation d'aide aux réfugiés. « *Rencontrer des êtres exceptionnels est une manière d'apprendre. Je pense être un messager.* »

C'est après son deuxième film que Bergman lui envoie le scénario de ce qui deviendra *Entretiens privés*, récit inspiré de la vie des parents du cinéaste. Le texte d'*Infidèle* a été respecté mot à mot. Le film évoque un épisode de la vie de l'auteur des *Fraises sauvages*, même si, reconnaît Liv Ullmann, « *le personnage de David a des défauts que n'avait pas Bergman. Le scénario était entièrement centré sur la femme. Je n'ai pas changé un seul mot, mais j'ai augmenté le rôle de la petite fille, dont il ne voyait pas l'importance. Bergman a aujourd'hui choisi la solitude. Je sais qu'il y a des événements dont parle le film qu'il ne s'est jamais pardonnés.* » Liv Ullmann envisage désormais de donner vie à un scénario écrit par elle depuis longtemps et qui reprendrait la tragique histoire d'Anne Frank.

Jean-François Rauger

THE GOLDEN BOWL

Sélection officielle/En compétition. Film anglais de James Ivory. Avec Jeremy Northam, Uma Thurman, Kate Beckinsale, Nick Nolte, Anjelica Huston. (2 h 17.)

Dans l'Angleterre post-victorienne, un aristocrate italien ruiné (Jeremy Northam) se marie avec Maggie, la fille d'un milliardaire collectionneur d'art, Adam Verver (Nick Nolte). Le prince avait eu auparavant une liaison avec Charlotte Stant (Uma Thurman), Américaine sans le sou qu'il refuse d'épouser. Adam Verver finit, par un curieux hasard, par épouser celle-ci. La proximité entre les quatre protagonistes crée des chassés-croisés qui déstabilisent les deux couples. Avec sa nouvelle adaptation d'Henry James, James Ivory montre les limites de ces films en costumes où le savoir-faire du réalisateur semble complètement détaché d'exigences dramatiques de base, et se perd dans un cinéma d'illustration dont l'élégance se confond avec le vide.

S. Bd

GIRLFIGHT

Quinzaine des réalisateurs. Film américain de Karyn Kusama. Avec Michelle Rodriguez, Jaime Tirelli. (1 h 50.)

On pourrait se moquer et surnommer ce film « *Rockette* » puisqu'il raconte les efforts d'une adolescente pour devenir boxeuse. Et l'on peut facilement pointer les moments qui voient ce récit sombrer dans la convention, du premier combat gagné à la confrontation avec le père qui ne veut pas voir sa fille se conduire en homme. Pourtant, *Girlfight* exerce une attraction assez puissante, produit de la rencontre entre une actrice et le regard d'une cinéaste. Peu d'actrices ont l'occasion de construire leur personnage autour de la violence physique ; Michelle Rodriguez, qui débute ici à l'écran, le fait avec une force et un pouvoir de séduction surprenants. Comme le scénario se permet quand même de jouer avec les stéréotypes, la grande scène d'amour a lieu sur le ring entre la boxeuse et son soupirant réunis par les hasards d'un tournoi mixte. Karyn Kusama, jusqu'ici collaboratrice du cinéaste indépendant John Sayles (qui fait une brève apparition), fait preuve d'une extrême élégance dans sa manière de filmer les combats. Puisqu'il s'agit de rencontres entre amateurs, la présence de casques de protection interdisait les effets désormais classiques de poings s'écrasant sur les nez, mais on sent que Karyn Kusama voit avant tout dans la boxe une occasion de danser. Sa caméra fluide cueille au vol les détails qui font la vérité d'un combat.

T. S.

CAPITAINES D'AVRIL

Un certain regard. Film portugais de Maria de Medeiros. Avec Stefano Accorsi, Frédéric Pierrot, Maria de Medeiros, Joaquim de Almeida, Fele Martinez. (2 h 04.)

Pour son premier long métrage comme réalisatrice, la comédienne Maria de Medeiros s'est assignée une tâche herculéenne : peindre la fresque du soulèvement des officiers démocrates qui, le 25 avril 1974, mirent fin à la dictature portugaise. La noblesse du projet n'a d'égal que le danger qui le menace, celui d'un cinéma monumental, taillé dans le marbre des évocations historiques fondatrices. Tout en reconstituant plusieurs des principaux épisodes survenus à Lisbonne, et en évoquant l'atmosphère enthousiaste, étonnée et désordonnée dans laquelle ils eurent lieu, Maria de Medeiros se démène pour éviter l'hagiographie, multipliant les petites histoires au sein de la grande. C'est ainsi qu'autour de son héros (authentique), le capitaine Maia, gravite une constellation de personnages dont on suit les tribulations privées au sein de la tourmente générale. Malgré quelques faiblesses, en particulier dans l'interprétation, le résultat offre une évocation chaleureuse et animée de la Révolution des œillets.

J.-M. E

LA SAISON DES HOMMES

Un certain regard. Film franco-tunisien de Moufida Tlati. Avec Rabiaa Ben Abdallah, Sabah Bouzouita, Ghalia Ben Ali, Hend Sabri. (2 h 04.)

Aïcha, accompagnée de ses deux filles et de son dernier-né, un garçon autiste, reprend possession de la maison familiale sur l'île de Djerba. Des retours en arrière dévoilent les raisons douloureuses. Aïcha a vécu une bonne partie de sa vie de femme et d'épouse cloîtrée, sous l'autorité ombreuse de sa tante et en compagnie d'autres esseulées. Les maris travaillaient à Tunis et ne revenaient qu'une fois par an sur l'île, durant « la saison des hommes ». Aïcha aurait voulu accompagner Saïd à Tunis, mais celui-ci la maintenait dans la sujétion, attendant la naissance d'un fils, qui sera autiste, et comme l'inquiétante métaphore de la condition des femmes maghrébines. Aïcha finira par quitter Saïd, en se réinstallant dans la demeure familiale où tout ce qui vient d'être décrit pourra être dûment remémoré. De la splendeur des cadres djerbiens à la beauté des tapisseries tissées par Aïcha, de la rectitude de sa démonstration à son absence totale d'aspérités, le film de Moufida Tlati impose un respect égal à l'ennui qu'il suscite. On regrette d'autant plus amèrement l'auteur du très beau *Silence des Palais* (1993), qui avait fait espérer l'émergence d'un jeune et authentique cinéma tunisien.

J. M.

COMME UN AIMANT

Semaine de la critique. Film français de Kamel Saleh et Akhenaton. Avec Kamel Saleh, Houari Djerir, Brahim Aimad, Akhenaton. (1 h 40.)

Il y avait foule et beaucoup de journalistes à l'avant-première du film d'Akhenaton, du groupe de rap marseillais IAM, coréalisé avec Kamel Saleh. Si l'événement était attendu, il restait à espérer que le film le serait un peu moins. Ce n'est hélas pas vraiment le cas, même si la tentative de raccorder la réalité sociale des quartiers marseillais à un imaginaire venu du cinéma américain des années 70 est intéressante. L'histoire est donc celle d'une bande de jeunes *outlaws* du Panier qui, pour s'en sortir, vont se confronter aux vieux mafieux locaux, dans un défi perdu d'avance. La multiplication des personnages, le foisonnement des situations secondaires, l'éparpillement d'une écriture plus soucieuse d'aligner les scènes que de construire une intrigue, transforment le film en long clip. En l'absence de mise en scène convaincante, il devient très difficile de croire que des personnages nommés Cahuete, Sauveur ou Fouad peuplent, par la seule grâce du mimétisme, le complexe univers de Martin Scorsese.

J. M.

CANALPLUS.FR

IL Y A UNE VIE SUR LE WEB

CE SOIR APRES NPA, LIVE CHAT EN DIRECT DE CANNES AVEC WILLEM DAFOE POUR LA SORTIE DU FILM "L'OMBRE DU VAMPIRE".

ENCORE UN ACTEUR QUI A LES DENTS LONGUES.

Figures de style symbolistes au Pavillon des arts

Une exposition ressuscite les idéalistes d'il y a cent ans, leurs héroïnes tristes, leurs monstres

Jusqu'au 2 juillet, le Pavillon des arts, à Paris, présente « Les peintres de l'âme », une exposition qui accroche sur les cimaises des toiles, des

dessins, des gravures, des bronzes dus à des artistes du mouvement symboliste « chanté », il y a un siècle, avec quelque emphase. Ces peintres,

français et belges pour la plupart, sont plus intéressants et intrigants que ne le laissait supposer ce que l'on a écrit d'eux.

LES PEINTRES DE L'ÂME. Pavillon des arts, Les Halles, terrasse Lautréamont, Paris 1^{er}. M^o Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. Du mardi au dimanche, de 11 h 30 à 18 h 30. 35 F (5,34 €). Jusqu'au 2 juillet.

Le symbolisme fin de siècle suscite d'ordinaire des proses surchargées et grandiloquentes, comme s'il était obligatoire d'écrire aujourd'hui comme écrivait Joséphin Péladan. Une exposition consacrée à ce mouvement ne peut ainsi faire moins que s'intituler « Les peintres de l'âme » et s'ouvrir sur une apostrophe du même Péladan. En 1896, il avertissait « l'honnête visiteur » du 6^e Salon de la Rose-Croix : « Les hommes que tu vois sont des héros, des hiérophantes, des demi-dieux ; les femmes, des fées, des princesses, des saintes. »

Mais que voit donc « l'honnête visiteur » des « Peintres de l'âme » ? Ni des héros ni des saintes : il voit des tableaux, des dessins, des gravures et quelques bronzes, exécutés dans les décen-

nies 1880 et 1890 à Paris par des artistes pour la plupart français ou belges. Il les regarde et, parce que l'exposition est riche en œuvres méconnues, homogène et accrochée sans trop d'artifices, il n'a aucune difficulté à s'apercevoir que s'y déploie une rhétorique plus intéressante que les discours poétiques qui l'enveloppent encore trop souvent.

FIXITÉ ET PURETÉ

Ce symbolisme fut un système formel, avec règles et interdits. Règle : la femme est jeune, blonde ou rousse, grande, immobile ; elle baisse les yeux ou les lève au ciel. Interdit : sa nudité n'est tolérable que chaste, de dos ou floue, mais il vaut mieux une longue draperie du cou aux chevilles. Règle : sa fixité et sa pureté sont d'autant plus sensibles qu'elle est peinte de profil à la manière des primitifs toscans et des préraphaélites. Interdit : tout souvenir de Titien ou de Rubens serait sacrilège, à moins qu'il ne soit clairement satirique et dénonce la luxure. L'homme – généralement barbu et gothique –, l'architecture – inhabi-

tée et elle aussi gothique –, le paysage – marais et grands bois –, les cieus – pâles ou crépusculaires –, tout est déterminé, jusqu'aux encadrements à feuillages dorés et incrustations précieuses.

Ce code a ses intégristes, dont les œuvres se distinguent par leur bizarrerie. L'un d'eux, la meilleure surprise de l'exposition, Armand Point, représenta Persée tenant la tête coupée de Zola pour déclarer sa haine du réalisme. Dans ses huiles et ses fusains, il se veut florentin du XV^e siècle, ce qui ne fait de lui ni l'égal de Botticelli ni celui de Ghirlandaio, mais un artiste habile et assez langoureux en dépit de ses principes. Ses princesses, qu'elles soient « de légende » ou d'« automne », ne paraissent pas inaccessibles et ont les yeux de sa compagne – ce symboliste n'en était pas moins homme, ce qui l'empêcha de glisser dans la mièvrerie et le factice où Carlos Schwabe s'enfonça, avec Maurice Denis, Lucien Lévy-Dhurmer et Alexandre Séon. Ce dernier eut un jour une idée remarquable : voulant peindre *La Pensée*, il prit une adolescente et

ceignit son front d'une couronne de pensées – la fleur. Le résultat fait peine.

SÉRÉNITÉ MÉLANCOLIQUE

La jeune fille en fleurs est du reste l'une des héroïnes de l'époque. Selon les tableaux, elle se nomme *Ophélie*, *Pandore*, *Princesse aux orchidées*, *Femme au lys*, *La Muse*, *Salomé*, *La Lune*, *Printemps* ou *Initiation*. Ces changements de rôle n'altèrent pas sa sérénité mélancolique. Elle rencontre parfois un monstre, évidemment masculin, à face de crabe ou d'assassin. Dans ce genre, plus que les fusains d'Odilon Redon, les gravures de Valère Bernard et *L'Idole noire* de Kupka retiennent l'attention. A l'intemporalité que cultivent la plupart des symbolistes, ils opposent une conscience violente de la réalité du monde. *Le Cauchemar* de Bernard et ses *Harpies* sont des gravures si étranges et gênantes que l'on s'étonne qu'André Breton ne les ait pas introduites dans son panthéon.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Abed Azrié
Fin chanteur, ce musicien d'origine syrienne explore les méandres de la culture orientale, invente de nouvelles sonorités, ne néglige aucune légende, aucune épopée pour bâtir un univers musical tout en délicatesse. Abed Azrié a rendu hommage au poète, philosophe et mathématicien persan du XI^e siècle Omar Khayyam, après avoir réalisé le très bel album de musique arabo-andalouse *Suerte* avec Pedro Aledo (Empreinte digitale/Harmonia Mundi). Pour être complet, il faudra réécouter *L'Épopée de Gilgamesh* (chez Auvidis).
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, 11^e. M^o Bastille. Du 16 au 20 mai, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 121 F.

STRASBOURG

Festival Nouvelles
Depuis dix ans, le festival de danse contemporaine Nouvelles maintient le cap d'une programmation pointue et innovante, tout en faisant la part belle à la pratique de la danse avec des ateliers animés par les chorégraphes invités. Cette année, le doux-amer Frédéric Werlé, Félix Ruckert et sa pratique de danse relationnelle intitulée *Ring*. L'Italien de Bavière Marco Berrettini et bien évidemment Mark Tompkins, en résidence dans le lieu, qui cassera la baraque le 20 mai avec une soirée de performance improvisée rassemblant d'excellents danseurs et musiciens.
Théâtre Pôl Sud, 1, rue de Bourgogne. Jusqu'au 20 mai. Tél. : 03-88-39-23-40.

(Publicité)

NANTERRE
AMANDIERS

Eugène Labiche
**L'AFFAIRE
DE LA RUE DE
LOURCINE**
 Mise en scène Jean-Baptiste Sastre

**DU 27 AVRIL AU
28 MAI 2000**
01 46 14 70 00

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

La Collection Korda
Alexander et Zoltan Korda : 12 films de deux auteurs (producteur, réalisateur) parmi les plus prolifiques du cinéma britannique.
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^o Jussieu. Jusqu'au 23 mai. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.
« Jeune, dure et pure ! »
Une histoire du cinéma d'avant-garde et expérimental en France.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^o Bonne-Nouvelle. Jusqu'au 2 juillet. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendus le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.
Escorial et Trois Acteurs, un drame...
de Michel de Ghelderode, mise en scène de Vincent Boussard.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Du 15 mai au 1^{er} juillet.
Du lundi au samedi, 18 h 30. Relâche jeudi et dimanche. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.
Tous des Indiens
d'Arne Sierens (dramaturge) et Alain Platel (créateur des Ballets C. de la B.), mise en scène des auteurs.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. Du 16 au 28 mai. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Compagnie Cré-Ange
Charles Cré-Ange : *A Purple Space*.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M^o Créteil-Préfec-

ture. Du 16 au 20, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.

Kremerata Baltica
Vivaldi : *Les Quatre Saisons*. Piazzolla : *Las Cuatro Estaciones porteñas*. Gidon Kremer (violon, direction).

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 16, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.

Ensemble orchestral de Paris
Gorecki : *Pièces dans le style ancien*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 488*. Mendelssohn : *Symphonie n° 3 « Ecossaise »*. Michel Dalberto (piano), Iona Brown (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. Le 16, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 220 F.

Maxim Vengerov (violon)
Bach : *Sonate pour violon seul BWV 1001*. Ysaie : *Sonates pour violon seul op. 27 n°s 2, 3, 4 et 6*. Chérubini : *Echo Sonata*.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. Le 16, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

« Point de mire »
Présentation du tableau de Paul Leroy *La Sainte de la frontière*. Florence Katz (mezzo-soprano), Georges Fricker (comédien), Vincent Leterme (piano). Œuvres d'Ollone, Tchaïkovski, Rossini et Liszt.

Musée de l'Armée, hôtel national des Invalides, Paris-7^e. M^o Invalides. Le 16, 20 h 30. Tél. : 01-44-42-48-14. De 70 F à 100 F.

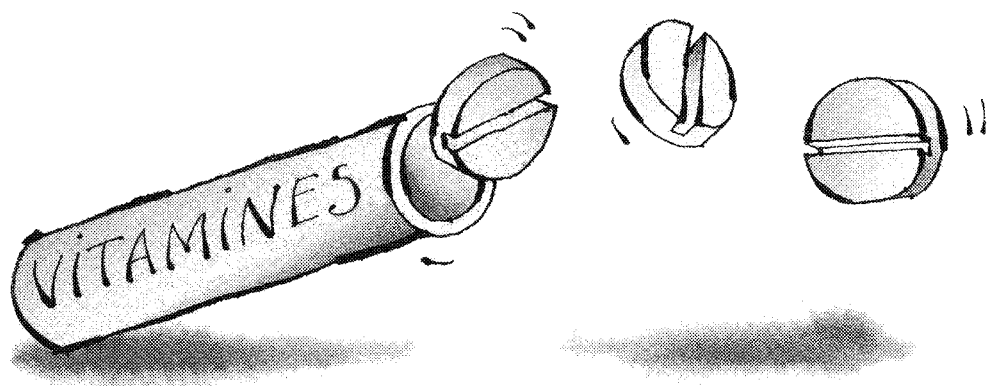
Philip Catherine, Aldo Romano, Emmanuel Bex
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 16, 17 et 18, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Iain Mathews
Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, Paris-10^e. M^o Jacques-Bonsergent. Les 16 et 17, 20 heures. Tél. : 01-53-19-98-88. 120 F.

Mississippi Heat (blues)
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Le 16, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

20
ateliers
pratiques d'aide
à la recherche
d'emploi.

Vous apporter toujours plus,
c'est vous mettre dans les meilleures
conditions pour trouver un emploi.



Mieux rédiger son CV, apprendre à se présenter,
identifier et valoriser ses atouts... l'ANPE propose 20 ateliers où chacun peut trouver
le coup de pouce pour faire aboutir sa recherche ou construire son
projet professionnel, gratuitement et sans formalité.

ANPE

Notre métier, l'emploi

**cit  de la
musique**
mus e, concerts,
centre d'information

Jonathan Nott
Ensemble
Intercontemporain
Choeur de chambre
Accentus

Sophie Cherrier, fl te
Dimitri Vassilakis,
Franz Michel, pianos
Maryvonne Le Diz s, violon
Berio, Dusapin, Kyburz
23 mai < 20h

Porte de Pantin
01 44 84 44 84

MERCREDI 24 MAI
JEUDI 25 MAI - 20 H

SALLE PLEYEL

VLADIMIR ASHKENAZY
direction

EDVARD GRIEG
JEAN SIBELIUS
GABRIEL FAUR 



DE 80 F   290 F - TARIF JEUNES : 50 F

R SERVATIONS
01 45 61 65 89
www.ticketcltc.fr

EN VUE

■ Parti d'Amman, en Jordanie, vendredi 12 mai, **Danny Garcia**, vétéran américain du Vietnam, marchera jusqu'à Bagdad « pour mettre en lumière la souffrance des enfants irakiens soumis à dix ans de sanctions ».

■ Le sénateur **John McCain**, vétéran du Vietnam, ancien pilote de bombardier, capturé sain et sauf, déclarait récemment, à Ho Chi Minh-Ville : « Je pense que les mauvais l'ont emporté. »

■ Sept fabricants américains portent plainte contre le gouvernement des Etats-Unis, qui incite sa police à ne plus acheter que des armes munies d'un dispositif de sécurité pour les enfants.

■ « J'avais l'intention de revenir après la prière pour lui porter secours », a certifié aux policiers de Ras al-Kaimah, à Dubaï, un dignitaire religieux qui avait écrasé une fillette pakistanaise sans s'arrêter, pour ne pas arriver en retard à la mosquée.

■ « Il n'y a pas de divorce par Internet », a rappelé, dimanche 14 mai, **Hassan al-Bassiouni**, président du tribunal de première instance de Dubaï, à un Américain d'origine arabe qui avait répudié sa femme par e-mail.

■ Les sursitaires pacés nés avant le 1^{er} janvier 1979 pourront être dispensés de service militaire.

■ **Edward Furtak**, Australien de Perth, disparu sans donner de nouvelles à sa famille, campait depuis six mois dans le désert pour s'arrêter de fumer.

■ Cinq Dominicains sont sortis vivants du train d'atterrissage d'un avion, vendredi 12 mai, à Miami, où, débarqués trois jours plus tôt, trois clandestins venant de Saint-Domingue, n'avaient pas survécu à leur traversée dans un conteneur à bord d'un cargo.

■ Pour mener à bien leurs interrogatoires, après avoir démantelé, dans la région parisienne et en province, un réseau mafieux d'immigration clandestine et d'exploitation de sourds-muets d'origine slave, les policiers de l'opération « *Stakhanov* » cherchent des traducteurs parlant à la fois le langage des signes et la langue des témoins.

■ La société Adventure World, spécialisée dans les activités de sport extrême, ayant imaginé, cette année, des sauts à l'élastique d'une hauteur de cent mètres à partir d'une télécabine dans les Alpes bernoises, peut ajouter à son bilan - 21 noyés lors d'une sortie de canyoning qu'elle avait organisée à Saxetbach, en 1999 - la mort, dimanche 14 mai, d'un jeune Américain trop lourd.

■ Samedi 13 mai, en direct à la télévision japonaise, la ceinture mawashi enroulée autour de ses reins est soudain tombée sur les chevilles du sumotori **Asanokiri**, rouge de confusion.

Christian Colombani

L'affaire Sofri dans « La Repubblica »

Le quotidien donne la parole aux intellectuels européens qui veulent défendre un des fondateurs de Lotta Continua condamné à vingt-deux ans de réclusion sur le témoignage d'un repent



qui ont donné lieu à des arrêts contradictoires de différentes juridictions italiennes, jusqu'à la condamnation définitive de Venise.

Le Parlement international des écrivains n'a pas hésité à comparer l'affaire Sofri à l'affaire Dreyfus, tout en soulignant cependant une différence : l'existence de l'Europe, qui peut être aujourd'hui un moyen de recours. Il a d'ailleurs décidé de por-

ter le cas d'Adriano Sofri devant la Cour européenne des droits de l'homme.

A Milan a d'autre part été lu un texte, par ailleurs publié par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, de l'écrivain allemand Hans Magnus Enzensberger à propos du cas Sofri. « Etre juste est une vertu, rendre la justice, non. Qui le sait mieux qu'Adriano Sofri ? Les institutions se vantent d'être

dures, et elles sont faibles. Les vertus sont rares mais difficiles à éradiquer, en tout cas chaque être humain est né avec un besoin de justice.

Le droit est toujours tordu, difficilement compréhensible, souvent formaliste, quelquefois corrompu. Il use d'une langue secrète qui le sépare des plaignants. Il en est ainsi dans le monde entier. Mais nulle part en Europe la justice ne s'est autant éloignée de la raison humaine qu'en Italie. Tous ceux qui connaissent ce magnifique pays savent qu'ils doivent faire attention à ne pas avoir affaire à elle, à moins d'être un criminel. Dans ce cas, cette situation représente un avantage inestimable.

Peut-être en a-t-il toujours été ainsi.

G 8. Tous savent que le virus ILO-VEYOU, s'il n'a pas été aussi débilant qu'on l'avait cru au premier examen, aurait pu aisément l'être.

LA CROIX

Michel Kubler

■ Le troisième secret de Fatima était bien d'ordre apocalyptique. Mais au sens originel de ce mot grec : l'« apocalypse », c'est le dévoilement de ce qui était caché, la révélation de ce qui restait ingoré. C'est donc une bonne nouvelle. Les indications données samedi - en attendant la publication du texte lui-même - mettent fin au délire interprétatif et aux exégèses fantasmagoriques qui entretenaient les hypothèses catastrophistes (schisme ravageant l'Eglise, séisme détruisant la planète...). Le christianisme n'est pas une religion ésotérique ni une gnose réservée à des initiés.

Seuls les historiens peuvent trancher cette question. Cependant, l'Italie fait partie de l'Europe, même si on serait amené à en douter quand on considère les mœurs de ces tribunaux. La justice paraît clanique, organisée selon l'appartenance partisane. De temps en temps on a l'impression de se retrouver au Nigeria.

Domage pour l'Italie et terrible pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui des années et des décennies durant ont perdu la vie dans le combat pour leur bon droit. Adriano Sofri n'est pas un cas unique. Il représente une cohorte innombrable, depuis la victime d'un accident qui doit attendre éternellement une indemnisation jusqu'aux prévenus en détention provisoire traités comme des condamnés et dont personne ne peut dire quand ils seront jugés. Nous, les amis de Sofri, nous comprenons l'italien mais nous ne comprenons pas l'Italie des juges. »

C'est pourquoi le Parlement des écrivains en appelle aux partenaires européens de l'Italie qui n'ont pas hésité à intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat membre de l'Union : l'Autriche. Leur demande de prendre également position à propos de l'Italie, un pays « où non seulement l'institution du "pentito" (repenti) constitue une anomalie inquiétante par rapport au droit général européen mais où, en outre, les tribunaux en font un usage totalement arbitraire ». Beaucoup d'intervenants à la réunion de la Fondation Feltrinelli ont évoqué une étrange coïncidence : au moment où ils évoquaient de nouveau le cas Sofri, Silvio Berlusconi bénéficiait, lui, d'un non-lieu.

Daniel Vernet

SUR LA TOILE

DALAI-LAMA

■ Le quotidien suédois *Aftonbladet* organisera le mardi 16 mai à 13 h 45 GMT (15 h 45 à Paris) une discussion en direct de 30 minutes entre des internautes de tous les pays et le dalai-lama, chef spirituel du peuple tibétain. www.aftonbladet.se

CINÉMA

■ *Ciné Info*, nouveau magazine multimédia d'actualité cinématographique, sera à la fois publié sur Internet et diffusé comme chaîne interactive sur les réseaux de télévision câblée de Noos (Lyonnais des eaux). En plus de son contenu journalistique, il propose notamment de visionner les bandes-annonces de films récents et d'acheter des billets en ligne. www.cineinfo.fr

PIRATAGE

■ Des pirates informatiques ont pénétré le centre serveur de la station de télévision publique de l'Etat du Maine (Etats-Unis) et ont eu accès au fichier contenant les coordonnées et les numéros de cartes de crédit de ses 21 000 membres-donateurs. - (AP)

l'échelle américaine, avec derrière toute la puissance financière de la NRA, et vous comprendre qu'il ne faut pas trop se faire d'illusions.

RTL

Alain Duhamel

■ Jacques Chirac et Lionel Jospin semblent d'accord pour reprendre à leur compte la proposition Giscard sur le quinquennat et la transformer en un projet de loi constitutionnelle (...). En revanche, les deux cohabitants ne sont pas encore d'accord sur le calendrier. Lionel Jospin voudrait aller vite, clairement et sans ambiguïté, avec une discussion parlementaire achevée avant la fin de l'année et un référendum au premier semestre 2001. Michèle Alliot-Marie, au « Grand Jury », a préconisé l'adoption du référendum en même temps que l'élection présidentielle. Cela paraît bizarre dans la

mesure où personne ne remet en cause l'achèvement du septennat de Jacques Chirac à sa date normale (...). Et puis, comme le faisait remarquer judicieusement Edouard Balladur, on imagine mal Jacques Chirac et Lionel Jospin faisant campagne l'un contre l'autre pour l'élection présidentielle, et simultanément l'un avec l'autre en faveur du référendum.

LIBÉRATION

Patrick Sabatier

■ Sur l'Internet, n'importe quoi, lancé de n'importe où par n'importe qui, peut atteindre n'importe qui d'autre partout dans le monde. Comment, dès lors, faire régner le minimum d'ordre dans ce « nouveau monde » cybernétique ? C'est sur cette quadrature de la Toile que vont plancher à Paris les représentants politiques et industriels du

www.yahooka.com

Un moteur de recherche exclusivement consacré au cannabis



cidait de sévir, il n'aurait pas à se lancer dans des recherches compliquées, car il existe un moteur de recherche exclusivement dédié au cannabis. Ses concepteurs, installés dans l'Oklahoma, se sont amusés à imiter l'aspect de Yahoo, et l'ont baptisé par dérision Ya-Hooka : « Notre but est d'unifier la communauté de la ma-

rijuana sur Internet, de prouver que nous sommes présents dans toutes les villes et tous les pays et que nous venons de tous les métiers, toutes les tranches d'âge, tous les groupes sociaux et toutes les races. »

A ce jour, Ya-Hooka propose plus de 3 000 sites, et sa base de données s'enrichit chaque jour

d'une vingtaine d'adresses. Comme sur tous les répertoires, ils sont classés par catégories : biens et services (boutiques et accessoires), usages médicaux, activisme et assistance juridique, culture, loisirs, forums... On trouve même le site officiel d'une école californienne publiant des dissertations d'élèves se prononçant pour ou contre la légalisation, ainsi que des publicités pour un produit chimique permettant de passer avec succès une analyse d'urine, même après avoir fumé de la marijuana récemment...

Ya-Hooka s'intéresse également au reste du monde : il référence plusieurs centaines de sites d'une trentaine de pays, y compris la Slovaquie, le Japon et la France. Ils sont en majorité installés anonymement chez des grands hébergeurs internationaux, mais par provocation ou par insouciance, un certain nombre affichent clairement les coordonnées de leurs auteurs...

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : _____ Signature : _____	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom : _____ Prénom : _____ N° : _____ rue _____ Code postal : _____ ville _____	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° : _____ rue _____ Code postal : _____ ville _____	
	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement : _____ Code Guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : _____	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€ TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

For US subscriptions contact: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Exclusivement vôtre par Luc Rosenzweig

PAR deux fois, dimanche, TF 1 a voulu nous faire ressentir le grand frisson du téléspectateur de base, nous confronter à des images fortes et inédites, nous présenter ce que les journalistes appellent respectueusement un « scoop ». Un sujet que l'on annonce avec tambour et trompette, qui démontre, s'il en était encore besoin, l'excellence des reporters maison et l'évidente supériorité de la chaîne sur ses concurrents.

C'était tout d'abord l'interview « exclusive » du président gabonais Omar Bongo dans « 19.00 dimanche », l'agonisante émission politique de Ruth Elkrief, rendez-vous dominical promis aux moisissures des oubliettes médiatiques. Entendre Omar Bongo affirmer qu'il n'a jamais touché d'argent en provenance d'Elf constitue, on l'avouera, une surprise de taille ! Il y a plusieurs manières

d'obtenir un reportage « exclusif ». Ou une interview, telle celle de Fidel Castro, diffusée le 16 décembre 1991 au JT de 20 heures : des déclarations de conférence de presse auxquelles on avait ajouté quelques questions pour TF 1, montées après coup pour faire vrai et joli. L'une de ces méthodes consiste à fabriquer et diffuser des sujets que personne d'autre, par respect du téléspectateur, n'aurait le culot de présenter.

D'une tout autre nature était, dimanche encore, le sujet d'ouverture du JT de 20 heures de TF 1. Une équipe de cette chaîne, emmenée par Michel Scott, était parvenue à rencontrer les otages français retenus aux Philippines dans l'île de Jolo, si célèbre jusqu'alors qu'elle n'est même pas mentionnée dans les dernières éditions du Petit Robert illustré. Des images poignantes de Sté-

phane Loisy et Sonya Wendling, admirables de dignité dans ces circonstances dramatiques, soucieux de ne pas désespérer leurs proches, mais dont le regard en disait long sur leur calvaire qui se prolonge dans la jungle.

Tout en saluant comme il se doit la hardiesse de ces reporters, nous nous permettrons de regretter que ces images aient été présentées brutes de décoffrage, sans aucun commentaire ni accompagnement explicatif. Cela n'enlève rien, bien sûr, à l'exploit journalistique, à l'émotion suscitée par ce reportage, mais nous aurions aimé en apprendre un peu plus long sur la nature crapuleuse et-ou politique du groupe des ravisseurs. C'eût été également l'occasion de refaire le point sur la situation compliquée de cet archipel philippin dont les mystères nous échappent largement.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Thème : 5 ans ça suffit ! Invités : Guy Carcassonne et Olivier Duhamel. LCI
- 20.55 Enfants d'émigrés, quelle identité ? Forum
- 21.55 Le Transport spatial de demain. Forum
- 22.55 La France et la décolonisation. Forum

MAGAZINES

- 17.10 et 21.10, 0.10 La Culture Aussi. Invité : Pavel Loungine. LCI
- 18.20 Nulle part ailleurs. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Invité : Jean Tiberi. LCI
- 21.00 Lundi soir. Invités : Richard Dacoury et François Hollande. Eurosport
- 22.40 Y a pas photo ! Histoires d'ovnis et d'extraterrestres. TF 1
- 22.40 Argent public. La guillotine des motards. Calais, gestion d'un succès. Le coût des nouveaux ministères. Les dernières heures du service militaire. France 2
- 0.35 Strip-tease. Voyage en Italie. Aux urnes, citoyens. Adorable voisine. Quelle souffrance ! France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.10 L'Insurrection Malgache de 1947. Planète

- 19.15 Henri Guillemin : Pétain. [1/2]. Histoire
- 20.05 Sur les traces de la nature. [7/13]. Les chauves-souris. Planète
- 20.15 La Vie en feuilleton. Festival. [1/4] Cannes, première. Arte
- 20.30 Les Enfants des ordures. Planète
- 20.50 Légendes. Judith Light. Téva
- 21.00 La Commune de 1871. Histoire
- 21.00 Mozart, l'énigme K621b. Mezzo
- 0.00 La Face cachée de Goering. Histoire
- 0.35 Tableaux SDF. [1/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Tennis. Tournoi féminin de Rome (Italie). 1^{er} jour. En direct. Eurosport
- 20.55 Football. championnat italien. Pérouse - Juventus ou Lazio - Reggina. Canal + vert

MUSIQUE

- 19.55 Rodrigo. Le Concerto d'Aranjuez. Avec Pépe Romero, guitare. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. Sir Neville Marriner. Mezzo
- 20.30 Beethoven. Sonate n° 6 en fa majeur, op.10. Par Georges Pludermacher, piano. Muzzik
- 21.00 Mozart. L'Enlèvement au sérail. par l'Orchestre de l'Opéra royal de Londres, dir. sir Georg Solti. Muzzik
- 21.55 Mozart. Concerto pour clarinette et orchestre. Avec Peter Schmid, clarinette. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

- 22.30 Mozart. Symphonie n° 38 en ré majeur, KV 504 « Prague », de Mozart. Par la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Gerd Albrecht. Mezzo
- 23.00 Récital Hélène Grimaud. Toulouse, en 1999. Mezzo
- 0.40 The Grateful Dead Live in Concert 1972. Canal Jimmy
- 0.50 Jazz 6. Jack Sheldon, le trompettiste culte. M 6

TÉLÉFILMS

- 20.50 Rideau de feu. Igaal Niddam. France 2
- 20.55 L'Institutrice. Henri Helman. TF 1
- 22.45 Le Prince. Pinchas Perry. TMC

COURTS MÉTRAGES

- 22.20 Court-circuit. Talents Cannes 2000. & Frères. Eric Guirado. La Pomme, la Figue et l'Amande. Joël Brisse. Arte

SÉRIES

- 19.15 Cosby Show. La pile. O. M 6
- 20.20 Les Arpents verts. Double Drick. O. Série Club
- 20.35 Friends. The One With Unagi (v.o.). Canal Jimmy
- 21.45 De la Terre à la Lune. On a débagé la tour. O. Canal Jimmy
- 23.30 New York District. Silence, on tue (v.o.). O. 13^{ème} RUE
- 2.50 Dream On. Danse 10, sexe 3 (v.o.). O. Canal Jimmy

FILMS



- 21.00 Invasion Los Angeles. John Carpenter. Avec Roddy Piper, Keith David (Etats-Unis, 1988, 95 min). O. Cinéfaz
- 21.00 La Stratégie de l'araignée. Bernardo Bertolucci (Italie, 1970, v.o., 100 min). O. Paris Première
- 22.20 Poil de carotte. Julien Duvivier (France, 1932, N., 90 min). O. Ciné Classics
- 22.25 Benny's Video. Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 110 min). Arte
- 22.35 La Chair et le Sang. Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1985, 135 min). O. M 6
- 22.35 Le Roi et quatre reines. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1956, 85 min). O. Cinétoile
- 22.35 Ils vont tous bien. Giuseppe Tornatore (Fr. - It., 1990, 125 min). O. Ciné Cinémas 2
- 22.35 Drowning by Numbers. Peter Greenaway (GB, 1988, v.o., 115 min). O. Cinéfaz
- 22.40 Le Verdict. Sidney Lumet (EU, 1982, v.o., 130 min). O. Ciné Cinémas 3
- 22.50 Dangereuse sous tous rapports. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1987, 110 min). O. Canal Jimmy
- 22.55 Mille milliards de dollars. Henri Verneuil (France, 1982, 130 min). O. Ciné Cinémas 1
- 23.05 L'Etoile du Nord. Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 110 min). O. Téva
- 23.50 Mariage incognito. George Stevens (EU, 1938, N., v.o., 95 min). O. Ciné Classics
- 0.00 Boulevard du crépuscule. Billy Wilder (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 105 min). O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 L'Institutrice. Téléfilm. Henri Helman.
- 22.40 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des ovnis et des extraterrestres.
- 0.20 TF1 nuit, Météo.
- 0.35 Très chasse.

FRANCE 2

- 18.20 Face caméra.
- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Rideau de feu. Téléfilm. Igaal Niddam O.
- 22.40 Argent public. La guillotine des motards. Calais, gestion d'un succès. Le coût des nouveaux ministères. Les dernières heures du service militaire.
- 0.15 Journal, Météo.
- 0.40 Musiques au cœur. Eve raconte Mozart [1/2].

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Musiciens.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Le Nom de la rose. Film. Jean-Jacques Annaud O.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Ingénues et femmes fatales d'hier et d'aujourd'hui.
- 0.35 Strip-tease.
- 1.30 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.40 Astérix et Obélix contre César. Film. Claude Zidi O.
- 22.20 Cannes 2000.
- 22.25 Dance Me to My Song. Film. Rolf de Heer (v.o.). O.
- 0.20 Boxe hebdo.

ARTE

- 19.00 Nature. Fidalium Joly, le dernier fils de Tidalium Pelo.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. Festival. [1/4] Cannes, première.
- 20.45 La Vie de Jésus. Film. Bruno Dumont O.
- 22.20 Court-circuit. & Frères.
- 22.25 Benny's Video. Film. Michael Haneke (v.o.).
- 0.15 Court-circuit. La Pomme, la Figue et l'Amande.
- 0.50 La Médecine tibétaine.

M 6

- 18.25 Lois et Clark.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Cinésix spécial Cannes.
- 20.10 Notre belle famille.
- 20.40 Cinésix.
- 20.55 La Dernière Cible. Film. Buddy Van Horn O.
- 22.35 La Chair et le Sang. Film. Paul Verhoeven O.
- 0.50 Jazz 6. Jack Sheldon, le trompettiste culte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. Raison de plus, d'Alain Weinstein. Invité : Pierre Soulages.
- 0.00 Du jour au lendemain. Cécile Reims (L'Epure).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Jukka-Pekka Saraste, Valdine Anderson, soprano, Michel Portal, clarinette et saxophone : Œuvres de Debussy, Stravinsky, Berg.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. I'm Getting Sentimental over You.
- 23.00 Le Conversationnaire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Musique à Lyon. Andreas Staier, clavecin. Œuvres de Boccherini, Bach, Mozart, Lachner, Schubert, Field.
- 22.35 Les Soirées... (suite). La famille de Polignac. Œuvres de Satie, Poulenc, Stravinsky, Weill.

Le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

10.30 Musiques et cinéma
Cinq émissions en direct du 53^e Festival de Cannes, du lundi au vendredi, qui rappellent l'importance de la partition musicale pour les œuvres du septième art. L'ancêtre fut sans doute la composition de Saint-Saëns pour *L'Assassinat du duc de Guise*, en 1907. Au sommaire de cette série d'Alain Pâris, Bernard Herrmann, Maurice Jaubert, Nino Rota, Georges Delerue et Miklos Rozsa.

TF 1

20.55 L'Institutrice
Adaptation télévisée du roman éponyme de Claire Chazal, star des JT du week-end de la Une. Une institutrice auvergnate dans les années 40 tombe amoureuse du père d'un des ses élèves. Elle hésite entre lui et son ami d'enfance qui l'aime. Admiratrice de Simone de Beauvoir, elle choisira l'indépendance loin des contraintes sociales. Grands sentiments et neige sublime sur les monts d'Auvergne.

PARIS PREMIÈRE

21.00 La Stratégie de l'araignée
Athos Magnani revient dans sa bourgade natale et se met en quête de l'assassin de son père. Inspiré d'une nouvelle de Borgès, ce long métrage fut l'une des premières grandes œuvres de Bertolucci. Très grande maîtrise de la mise en scène, réussite des ambiances, où perce l'ambiguïté psychologique, et recours au théâtre pour une fin surprenante. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 La Naissance d'Israël. Forum
- 22.05 La Pierre, l'artiste et l'artisan. Forum
- 23.05 Amérique Latine, l'ordre et la violence. Forum

MAGAZINES

- 13.05 Les Grandes Enigmes de la science. La préhistoire comme si vous y étiez. TV 5
- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : Chambre d'amour et bracelet électronique. La Cinquième
- 16.00 Saga-Cités. Des hommes contre du charbon, la première génération d'immigrés italiens en Belgique. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Marcel Amont. Julien Clerc. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Saïan Supa Crew. Canal +
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Archimède. Arte
- 20.55 Pourquoi ? Comment ? Les secrets du surmature. Invité : Virginie Lemoine. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Le temps du flirt. Invités : Fabienne Casta-Rosaz ; Christine Clerc ; Rossana Campo ; André Comte-Sponville ; Yves Berger ; Agathe Fourgnaud ; Anna Karina. Paris Première
- 22.15 Ça se discute. Jusqu'où peut-on aller par amour de son animal ? TV 5
- 22.45 La Vie à l'endroit. L'enfer du harcèlement. France 2
- 23.30 TextO. Le livre fait son cinéma. Invités : Jean-Claude Carrière ; Vincent Ravalec ; William Boyd ; Bernard Rapp ; Olivier Assayas ; Joël Egloff. France 3
- 0.20 Capital. Les petits malins du commerce. M 6
- 1.00 Futur antérieur. L'Europe dans l'impasse ? France 2

DOCUMENTAIRES

- 17.35 Du Cap au Caire. Tribus, délinquants et millionnaires. Odyssée
- 17.55 Éléments déchainés. Raz-de-marée et tempête. La Cinquième
- 18.00 L'Actors Studio. Julia Roberts. Paris Première
- 18.00 Sa Majesté, le roi Norodom Sihanouk. [1/2]. Odyssée
- 18.10 Les Pistes du Far West. [2/2]. La terre de tous les espoirs. Planète
- 18.30 Les Enquêtes du National Geographic. Les bombardiers du feu. TMC

- 19.05 La Loi de la jungle. Planète
- 19.05 Les Nubas du Soudan. Odyssée
- 20.00 Ballade en vidéo mineure. [7/8]. Planète
- 20.15 La Vie en feuilleton. Festival. [2/4]. Raz-de-marée sur la Croisette. Arte
- 20.30 Des gens qui bougent. [5/6]. Au delà des apparences. Planète
- 20.30 Liv Ullmann. Scènes d'une vie. Odyssée
- 20.45 La Vie en face. Eldin au pays des merveilles. Un an dans une prison peu ordinaire. Arte
- 22.20 Sur les traces de la nature. [7/13]. Les chauves-souris. Planète
- 22.25 Danger réel. Futur fantastique : les pionniers de l'espace. 13^{ème} RUE
- 22.45 Les Enfants des ordures. Planète
- 23.25 Thema. La ville est une personne. Arte
- 23.25 Football, du rêve à la réalité. Conte du Cameroun. Odyssée
- 23.55 Sur les grandes avenues. Sunset Boulevard. Odyssée
- 0.00 Palestine, la première intifada. Histoire
- 0.05 Tie-Died, le culte des Grateful Dead. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 et 20.00 Tennis. Tournoi féminin de Rome (2^e jour). Eurosport
- 15.30 Cyclisme. Tour d'Italie : Paestrum - Scalea. Eurosport
- 20.00 Basket. Championnat Pro A (play-offs, finale aller) : Asvel - Limoges. Pathé Sport

DANSE

- 17.15 Love Defined. Ballet. Chorégraphie de Bill T. Jones. Mezzo
- 17.45 On the Trax. Ballet. Chorégraphie. Martha Curtis. Mezzo

MUSIQUE

- 17.50 « Sonates », de Beethoven. Sonate n° 15 en ré majeur, opus 28. 18.20 Sonate n° 22 en fa majeur, op. 54. 18.35 Sonate n° 1 en fa mineur. 20.30 Sonate n° 28 en la majeur, op. 101. Georges Pludermacher, piano. Muzzik
- 19.30 Yehudi Menuhin dirige... Mozart à Moscou. Avec Vladimir Spivakov, violon ; Justus Frantz, piano. Par l'Orchestre du ministère de la Culture de l'URSS. Mezzo
- 21.00 Daniel Harding dirige... Beethoven et Prokofiev. Avec Liya Zilberstein, piano. Par le Mahler Chamber Orchestra. Muzzik
- 22.00 Fauré et Lekeu par le Quatuor Gabriel. Mezzo

PARIS PREMIÈRE

- 22.45 Nice Jazz Festival 1999. Reeves, Bridgewater, Taylor, Evora. Muzzik
- 23.00 Ariodante. Opéra de Haendel. Par l'Orchestre et le Chœur de l'English National Opera, dir. Ivor Bolton. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.30 La Voyageuse du soir. Igaal Niddam. Festival
- 20.55 Objectif Terre, l'invasion est commencée. Peter Markle. O. M 6
- 22.15 Adieu les roses. Philippe Venaut. Festival
- 22.40 Un Berceau vide. Paul Schneider. O. M 6
- 23.50 Cité des Alouettes. Luc Béraud. Festival
- 1.00 Sans issue. Sigi Rothemund. 13^{ème} RUE

COURTS MÉTRAGES

- 0.20 Libre court. C'est pour bientôt. Nader Takmil Homayoun. France 3

SÉRIES

- 17.15 Equalizer. [2/2]. CIA contre KGB. 13^{ème} RUE
- 18.05 Mannix. Jeux d'ombres. 13^{ème} RUE
- 19.20 Cosby Show. [1/2]. Flashback. O. M 6
- 19.30 Mission impossible. [2/3]. Le faucon. O. Série Club
- 20.20 Les Arpents verts. Send a Boy to College. O. Série Club
- 20.45 Le Caméléon. L'assassin. O. Série Club
- 21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Un père au-dessus de tous soupçons. 13^{ème} RUE
- 21.40 Ally McBeal. In Search of Pygmies (v.o.). Téva
- 22.00 Friends. The One With Unagi (v.o.). Canal Jimmy
- 22.15 Frasier. Le retour de Diane. O. Série Club
- 22.25 Spawn. Hellza'Poppin (v.o.). O. Canal Jimmy
- 22.40 Michael Hayes. Jusqu'au bout. O. Série Club
- 22.55 Absolutely Fabulous. Le défilé de mode (v.o.). O. Canal Jimmy
- 23.05 Once & Again. Where there's Smoke (v.o.). Téva
- 23.20 New York District. Le clochard (v.o.). 13^{ème} RUE
- 4.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort à la carte (v.o.). O. Série Club

FILMS

- 13.00 Barton Fink. Joel et Ethan Coen (EU, 1991, 115 min). O. Cinéstar 1



- 13.45 Ange. Ernst Lubitsch. Avec Marlène Dietrich, Herbert Marshall (EU, 1937, N., v.o., 90 min). O. Ciné Classics
- 14.05 Les Roseaux sauvages. André Téchiné (France, 1994, 110 min). O. Ciné Cinémas 3
- 15.50 La Guerre du feu. Jean-Jacques Annaud (Fr. - Can., 1981, 100 min). O. Cinéfaz
- 17.35 Mariage incognito. George Stevens (EU, 1938, N., 90 min). O. Ciné Classics
- 17.55 Elle et lui. Leo McCarey (EU, 1938, N., v.o., 90 min). O. Cinétoile
- 18.20 Mille milliards de dollars. Henri Verneuil (France, 1982, 130 min). O. Ciné Cinémas 2
- 19.05 La Clé de verre. Stuart Heisler (EU, 1942, N., v.o., 85 min). O. Ciné Classics



- 20.30 Poil de carotte. Julien Duvivier. Avec Robert Lynen, Simone Aubry (France, 1932, N., 95 min). O. Ciné Classics
- 21.00 Ne pas avaler. Gary Oldman (GB, 1997, v.o., 120 min). O. Ciné Cinémas 3
- 21.15 Barton Fink. Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1991, 110 min). O. Cinéstar 2
- 22.25 Chambre avec vue. James Ivory (Grande-Bretagne, 1985, 115 min). O. Cinéstar 1
- 22.30 1900 : Première époque. Bernardo Bertolucci [1/2] (It., 1976, v.o., 150 min). O. Paris Première
- 22.50 La Femme aux deux visages. George Cukor (EU 1941, N., v.o., 90 min). O. Cinétoile
- 23.00 Tout ce que le ciel permet. Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, v.o., 85 min). O. Ciné Cinémas 3
- 0.45 New York 1997. John Carpenter (Etats-Unis, 1981, 105 min). O. Cinéfaz
- 0.50 Le Retour de Topper. Roy Del Ruth (EU, 1941, N., v.o., 90 min). O. Cinétoile
- 1.15 La Déchirure. Roland Joffé (GB, 1984, 135 min). O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.45 La loi est la loi.
- 15.45 Magnum.
- 16.40 Pacific Blue.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 XXL. Film. Ariel Zeitoun O.
- 22.45 Célébrités.
- 0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 0.35 TF 1 nuit, Météo.
- 0.50 Reportages. Peurs sur le stade ?

FRANCE 2

- 13.55 Un cas pour deux.
- 16.00 Tiercé.
- 16.10 La Chance aux chansons.
- 17.00 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 et 22.40 Un livre, des livres.
- 17.30 Nash Bridges.
- 18.20 Face caméra.
- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Milou en mai. Film. Louis Malle.
- 22.45 La Vie à l'endroit. L'enfer du harcèlement.
- 0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.20 Régions.com.
- 13.55 et 1.20 C'est mon choix.
- 14.48 Le Magazine du Sénat.
- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.00 Saga-Cités. Des hommes contre du charbon, la première génération d'immigrés italiens en Belgique.
- 16.35 Les Minikeums.
- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Musiciens.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Pourquoi ? Comment ? Les secrets du surmature.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 TextO. Le livre fait son cinéma.

CANAL +

- 13.55 Un pont entre deux rives. Film. Gérard Depardieu et Frédéric Auburtin O.
- 15.25 Fermiers blancs en terre noire.
- 16.15 Les Sexton se mettent au vert. Film. Bryan Spicer O.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.40 Babel. Film. Gérard Pullicino O.
- 22.15 6 jours, 7 nuits. Film. Ivan Reitman (v.o.). O.
- 0.00 Les Daleks envahissent la Terre. Film. Gordon Flemyng (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Les Dessous de la Terre. L'archéologie des fards et des parfums.
- 14.30 La Cinquième rencontre...
- 16.00 Les Grandes Manœuvres.
- 16.35 Alfred Hitchcock présente.
- 17.00 Galilée. Toulouse.
- 17.15 Qu'est-ce qu'on mange ? 17.30 100 % question.
- 17.55 Éléments déchainés. [2/6] Raz-de-marée et tempête.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. [2/4] Raz-de-marée sur la Croisette.
- 20.45 La Vie en face. Eldin au pays des merveilles. Un an dans une prison peu ordinaire.
- 21.40 Thema. Viva Megalopolis : l'avenir de nos villes ? 21.45 Dans la vraie Megalopolis. 21.50 Tokyo Skin. Film. Havana Yukinari (v.o.). 23.25 La ville est une personne.

M 6

- 13.35 Un combat pour la dignité. Téléfilm. Sheldon Larry O.
- 15.20 Code Quantum.
- 16.10 M comme musique.
- 17.30 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
- 18.25 Lois et Clark.
- 19.20 Cosby Show.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Cinésix spécial Cannes.
- 20.10 Notre belle famille.
- 20.40 E = M 6 découverte.
- 20.55 Objectif Terre, l'invasion est commencée. Téléfilm. Peter Markle O.
- 22.40 Un berceau vide. Téléfilm. Paul Schneider O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Accord parfait. A l'Opéra de Lyon, au printemps de Nantes, ouverture du festival international de musique d'Avvers sur Oise.
- 21.30 Fiction 30. Dernier été indien, de Jacques Chessex.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. La Beat Generation.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. Invités : Septeto Habanero ; Philippe Bianconi ; les Belles Lorettes ; Vladimir Anselme ; L'Attirail.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Softly as in a Morning Sunrise.

Franz-Olivier Giesbert quitte « Le Figaro »

La rupture s'est conclue « à l'amiable »

C'EST LA FIN d'une histoire marquée par une succession de désaccords persistants. Dix jours après l'annonce d'une profonde réorganisation à la tête du quotidien (*Le Monde* du 4 mai), Franz-Olivier Giesbert, 51 ans, surnommé FOG, a décidé de quitter *Le Figaro*. Cette rupture « à l'amiable » a été officialisée, samedi 13 mai, dans un communiqué cosigné par Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse et président du directeur du *Figaro*. Dans les faits, le journaliste abandonne ses fonctions de directeur des rédactions qu'il occupait depuis septembre 1998. Il conserve, pour quelques semaines encore, son éditorial dans le *Figaro Magazine* avant son départ définitif.

Cette séparation est la conséquence de la détérioration continue des relations entre le président du *Figaro* et le « patron » des rédactions écarté de la rénovation du quotidien qu'il avait pourtant commencé à mettre en oeuvre. A l'automne 1999, Yves de Chaisemartin, qui le considérait encore comme « un de ses deux

bras droits » (*Le Monde* du 30 novembre) après l'arrivée de Patrice Duhamel, avait confié à M. Giesbert la responsabilité des magazines dont ce dernier a contribué à redresser la diffusion en misant sur une ouverture éditoriale.

En désaccord avec la nouvelle formule du journal, qui n'était selon lui qu'« une nouvelle maquette », FOG avait une première fois présenté sa démission en novembre 1999. Il n'a pas supporté la seconde étape et la réorganisation hiérarchique décidée récemment par M. de Chaisemartin avec la nomination de Jean de Belot à la tête de la rédaction du quotidien.

Ancien directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, Franz-Olivier Giesbert avait été recruté par Robert Hersant et Philippe Villin en septembre 1988 pour traduire une volonté d'ouverture politique du quotidien de la rue du Louvre. Pour l'heure, le journaliste, romancier, animateur de l'émission *Le Gai Savoir* sur Paris-Première, n'a pas fait connaître ses projets.

Michel Delberghe

Jean-Pierre Sueur (PS) propose une réforme profonde de la prestation dépendance

Lionel Jospin a promis un projet de loi pour la fin de l'année

DE CONCERTATION en rapport, la mise en scène est soigneusement orchestrée par le gouvernement, qui ne veut pas paraître « immobile » en matière de retraites. Après les déclarations de M. Jospin le 21 mars, puis le décret sur la composition du Conseil d'orientation des retraites (COR), voici le chapitre consacré à la dépendance. Présenté lundi 15 mai, un nouveau rapport confié au maire socialiste d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, préfigure un projet de loi spécifique annoncé par le premier ministre.

« Nous ne devons pas seulement aux personnes âgées des garanties quant à leur retraite. Nous leur devons également l'assurance d'un soutien de la collectivité dans les cas où elles perdent leur autonomie, et que leur revenu ou l'aide de leur famille ne leur suffit pas », avait affirmé, le 21 mars, le premier ministre. La réforme commence ainsi : la prestation spécifique dépendance (PSD), votée en janvier 1997, devrait, selon M. Sueur, disparaître au profit d'une aide personnalisée à l'autonomie (APA), « auto-

nomie » sonnait mieux que « dépendance ». « J'ai dit à Matignon qu'une collection de réformettes n'aurait satisfait personne, cela aurait été une erreur politique », assure M. Sueur. Plusieurs associations et syndicats, notamment FO, avaient fait valoir que la question des retraites ne saurait se limiter aux déficits des régimes mais devait s'inscrire dans un projet de société plus vaste.

INÉGALITAIRE ET ALÉATOIRE

La PSD est aujourd'hui très critiquée pour son caractère inégalitaire et aléatoire : sur 1,3 million de personnes potentiellement concernées, seules 120 000 en bénéficient. Et le montant de la prestation, confiée aux départements, varie considérablement d'un endroit à l'autre, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, allant jusqu'à accuser les conseils généraux d'avoir économisé 1 milliard de francs sur la PSD. A la place, M. Sueur propose que l'APA, réservée aux personnes dépendantes à domicile, se traduise par un nouveau « droit » et par la mise en

place d'un tarif unique : de 7 000 à 3 000 francs par mois selon le degré de dépendance classé en quatre niveaux.

De nombreuses associations ont plaidé pour que la Sécurité sociale gère le dispositif. M. Sueur a préféré un compromis. Pour les trois premiers niveaux, le département resterait le gestionnaire. « Il doit conserver une vocation sociale. Déjà qu'on lui a retiré la couverture maladie universelle... », estime le maire d'Orléans. A partir du niveau quatre, niveau où la personne peut se mouvoir mais nécessite une aide, pour l'habillage par exemple - 500 000 bénéficiaires potentiels -, les caisses de retraite prendraient le relais. Dans les deux cas, insiste l'auteur du rapport, il ne s'agit plus d'aide sociale mais de prestation légale. Un ticket modérateur, variable en fonction des ressources, serait institué. Fidèle à la ligne de Lionel Jospin, pour qui il faut tourner le dos à l'assistanat, M. Sueur estime, en effet, que tout bénéficiaire doit « toujours payer un pourcentage, si modeste soit-il » (4 % de la dépense jusqu'à 3 800 francs de

revenu brut fiscal, 16 % à partir de 7 800 francs, etc.).

La récupération des sommes versées sur les successions serait supprimée « dès lors que l'appréciation des ressources (...) intégrera une évaluation du patrimoine ». Il en va de même pour les recours sur donation en deçà de 300 000 francs. Le coût de l'APA s'élève à 12,4 milliards de francs, le surcoût net, par rapport à la PSD, étant estimé à 4,4 milliards. Les conseils généraux, une fois les remises à niveau effectuées, devraient déboursier 1 milliard. Le rapport souligne la nécessité de mettre en place un système de péréquation entre les départements. L'aide de l'Etat serait proportionnelle au nombre de personnes dépendantes et aux revenus fiscaux du département, éventuellement pondérée par le nombre de bénéficiaires du RMI. Sur la base de ce rapport, le gouvernement devrait commencer une nouvelle série de consultations, le projet de loi annoncé devant être déposé avant la fin de l'année.

Isabelle Mandraud

Réactions favorables en France après le discours de M. Fischer

CETTE INITIATIVE « tombe bien au moment où la France va prendre la présidence de l'Union européenne », a estimé M. Hollande. Ce propos fait suite au discours du ministre vert des affaires étrangères allemand, Joschka Fischer, qui a prôné, vendredi 12 mai, la constitution d'une fédération européenne, dotée d'une Constitution, d'un gouvernement et d'un Parlement de deux chambres et d'un président élu au suffrage universel avec « de larges compétences ». Elle « est bienvenue car le couple franco-allemand comme moteur, qu'il appelle de ses vœux, est essentiel à nos yeux pour créer les perspectives d'une Europe fédérale ». En outre, a rappelé M. Hollande, M. Fischer « reprend la formule d'une fédération d'Etats-nations de Jacques Delors et fixe bien comme préalable la constitution d'une Europe dont les compétences seraient clarifiées, et les statuts seraient ceux d'une fédération ».

Le discours du ministre allemand devait être évoqué mardi au bureau national du parti socialiste, et au cours du séminaire franco-alle-

mand auquel participèrent les dirigeants français et allemands vendredi 19 mai à Rambouillet. Après le débat de l'Assemblée nationale du 9 mai sur la future présidence française de l'Union, qui avait fait ressortir un fort sentiment que l'Europe devait devenir à ce stade plus politique, les premières réactions en France ont été favorables.

Le RPR Michel Barnier, commissaire européen chargé du dossier de la réforme des institutions, s'est félicité, samedi à Paris, au cours d'un colloque du Mouvement européen, qu'il y ait « une réelle volonté de l'Allemagne d'aller de l'avant ». Le Mouvement européen a salué la proposition d'une Europe fédérale avancée par le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer. Il souhaite, dans un communiqué, que les « autorités françaises tiennent le plus grand compte de cette initiative dans le cadre de la présidence française » de l'Union européenne et en « débattent au plus vite avec le gouvernement allemand et les autres membres de l'Union en vue d'en promouvoir la mise en œuvre ».

CORRESPONDANCE

Une lettre des fils de Charles Hernu

Nous publions ci-dessous une mise au point que nous ont adressée les fils de l'ancien ministre de la défense, décédé le 17 janvier 1990, MM. Jean-Charles, Jean-Michel et Patrice Hernu :

Dans deux articles du 31 octobre et du 1^{er} novembre 1996, *Le Monde* a relayé les accusations portées contre la mémoire de notre père, Charles Hernu, d'avoir été un « agent des services secrets du bloc soviétique ». Nous avons depuis engagé plusieurs procédures qui, encore en cours, ont permis d'y voir beaucoup plus clair. Le premier ministre a ainsi accepté de lever le secret-défense sur un prétendu « dossier » remis par un ancien agent des services secrets roumains à la DST en 1992. L'ensemble des observateurs de bonne foi a pu alors constater que ces éléments de « seconde main » en langue exclusivement roumaine constituaient l'unique fondement de l'accusation mais ne contenaient pas la moindre preuve, ni du contenu des conversations prétendument rapportées, ni des sommes d'argent prétendument versées par les services secrets bulgares ou soviétiques, en échange de ces « informations ». Des accusations similaires ont depuis été lancées contre d'autres personnalités politiques françaises

ou étrangères. S'il est encore trop tôt pour connaître l'ensemble des opérateurs de cette gigantesque campagne de diffamation et leurs motifs, l'ouvrage récemment publié de Roger Faligot et Pascal Krop intitulé *DST, police secrète* [Editions Flammarion] permet, pour ce qui concerne Charles Hernu, de constater que certains personnages de la DST, aujourd'hui retraités, n'ont pas hésité à apporter leur pierre à une commande politique du pouvoir de l'époque, d'autant plus facile à mettre en œuvre que notre père n'était plus là pour se défendre. A ce stade de la recherche de la vérité sur l'ensemble de cette affaire, il nous semble donc que *Le Monde* a été lui-même l'objet d'une manipulation politique et policière, ayant conduit à la publication des deux articles en cause.

[Nous comprenons parfaitement que les fils de Charles Hernu aient engagé un combat légitime pour défendre la mémoire de leur père, et il est exact que la vérité sur cette affaire apparaît aujourd'hui plus clairement qu'en 1996, même s'il reste encore quelques zones d'ombre. Hier comme aujourd'hui, nous ne pensons pas que la preuve des accusations portées contre Charles Hernu a été parfaitement rapportée. Si *Le Monde* a pu à l'époque blesser ses trois fils, nous leur présentons nos sincères excuses.]

Notre intermédiaire financier actuel (si vous n'êtes pas déjà chez un broker On Line), n'est pas partie prenante de vos moins-values boursières. Bon. Mais quand il s'agit de plus-values il s'invite souvent en partenaire majoritaire.

Si vous réalisez une plus-value de 5 % sur un titre et si votre intermédiaire vous prend 1,5 % à l'achat et 1,5 % à la vente, il vous en aura pris 60 %. A ce taux là, ce n'est plus du grignotage, c'est de la glotonnerie !

BOURSE DIRECT vous dit : l'argent en bourse gagnez le et gardez le. Pour vous !

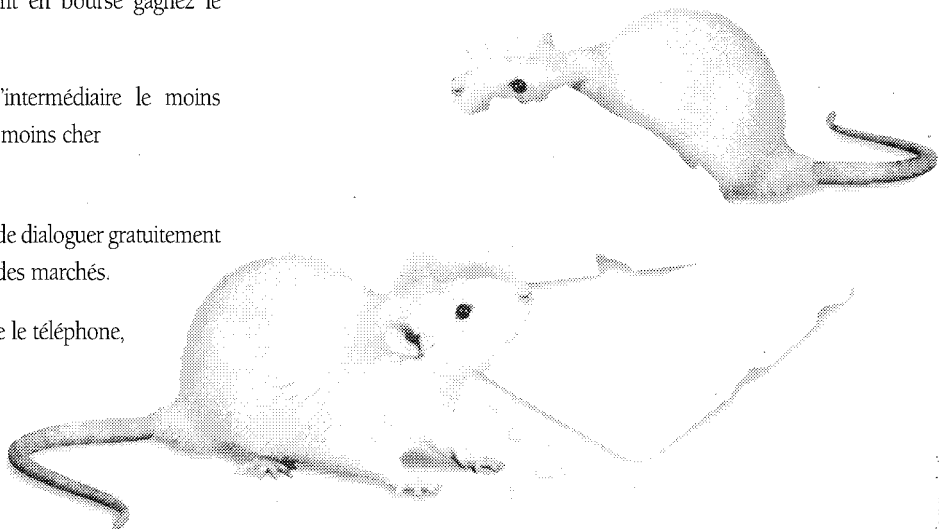
BOURSE DIRECT, c'est souvent l'intermédiaire le moins cher du marché : au moins deux fois moins cher que dans les banques.

BOURSE DIRECT, c'est la possibilité de dialoguer gratuitement par téléphone avec un professionnel des marchés.

BOURSE DIRECT, c'est le choix entre le téléphone, Internet, le Minitel, le Kiosque Micro.

BOURSE DIRECT, ce sont les cours en direct, les aides à la décision et exclusivité BOURSE DIRECT, le flux REUTERS, dépêches en temps réel, cours des principales places financières mondiales...

BOURSE DIRECT, enfin c'est le premier broker On Line introduit à la Bourse de Paris. Vous pourrez devenir actionnaire et client de votre broker et pourquoi pas gagner de l'argent deux fois !



0.78 F TTC / MN

Je désire recevoir :

- Une documentation BOURSE DIRECT
 Une documentation BOURSE DIRECT PREMIER
 Une documentation BOURSE DISCOUNT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL : _____



25, rue Balzac 75008 Paris

www.boursedirect.fr

E-mail : info@boursedirect.com

RCS PARIS B 408 790 608 - SA au capital de 2 000 000 €